

FIAT

FIAT

FIAT FIAT

FIAT

FIAT FIAT

FIAT



Manuel D'utilisation

INTRODUCTION.....	5
PRÉSENTATION DU VÉHICULE.....	12
INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD	63
SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT	106
DÉMARRAGE ET UTILISATION	127
SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS).....	193
EN CAS D'URGENCE	223
MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE.....	246
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....	287
INFORMATION DU CLIENT.....	302
INDEX.....	313



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5	Espace de rangement intérieur et caractéristiques	57	Échappement moteur	147
Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise.....	6	Galerie de toit / Porte-skis	61	Charge.....	147
Utilisation de ce manuel.....	6	Série spéciale RED	62	Chargement du véhicule.....	187
Type de propulsion.....	7	Système audio.....	62	Traction d'une remorque.....	188
Avis important.....	8	Instruments et		Conseils de conduite	188
Modifications - Altérations du véhicule.....	9	commandes du tableau		Systèmes avancés d'aide	
Glossaire des symboles.....	11	de bord	63	à la conduite (ADAS).....	193
Présentation du véhicule	12	Aperçu du tableau de bord	63	Présentation des systèmes d'aide.....	193
Clés	12	Combiné d'instruments.....	66	Système d'aide à la régulation de vitesse.....	195
Système de sécurité du véhicule	15	Voyants d'avertissement, indicateurs et messages.....	76	Systèmes anti-collision.....	202
Portes.....	16	Commandes de climatisation.....	92	Système d'aide à la stabilité du véhicule.....	205
Vitres.....	19	Système		Système d'aide à la performance du freinage.....	207
Rétroviseurs.....	21	d'infodivertissement	106	Système d'aide à l'amélioration de la visibilité.....	207
Appuie-têtes.....	22	Présentation du système d'infodivertissement.....	106	Systèmes d'aide au maintien dans la voie.....	208
Sièges.....	22	Radio	113	Système d'aide au stationnement et à la marche arrière.....	210
Ceintures de sécurité	25	Système multimédia	114	Système de détection de perte d'attention du conducteur.....	213
Système d'airbags	28	Démarrage et utilisation ...	127	Système d'aide à la conduite hors route et gamme lente.....	216
Systèmes de retenue pour enfants	32	Démarrage et arrêt du moteur	127	Autres fonctions d'aide à la conduite.....	216
Volant	43	Système d'avertissement sonore pour les piétons.....	132		
Commutateur d'allumage	44	Freins.....	132		
Lave-glaces et essuie-glaces	46	Transmission	137		
Éclairage extérieur	48	Modes de conduite	141		
Lampes intérieures	51	Carburant	145		
Toit ouvrant	51				

En cas d'urgence 223

Feux de détresse	223
Assistance et SOS	223
Triangle de présignalisation	228
En cas d'accident.....	228
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue	229
Kit de réparation des pneus	229
Démarrage par câbles auxiliaires ..	237
Remorquage	243
Système de coupure d'alimentation en carburant.....	245

Maintenance et entretien du véhicule..... 246

Introduction à la maintenance et à l'entretien du véhicule	246
Entretien programmé	246
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés.....	252
Compartiment moteur	253
Entretien du véhicule	262
Fusibles.....	265
Remplacement des ampoules	265
Pneus et roues	270
Remisage du véhicule	275
Entretien de la carrosserie - de l'extérieur	276
Entretien de l'intérieur	281

Caractéristiques techniques..... 287

Identification du véhicule	287
Données du véhicule.....	289
Liquides et lubrifiants	295
Contenances des réservoirs.....	298
Roues et pneus.....	299

Information du client..... 302

Information du client	302
Enregistrement des données du véhicule et confidentialité	303

INTRODUCTION

Cher/chère client(e)

Nous souhaitons vous féliciter et vous remercier d'avoir choisi un véhicule Fiat. Nous avons préparé ce Manuel pour vous aider à vous familiariser avec toutes les fonctionnalités offertes par votre véhicule et à en tirer parti au maximum. Ce véhicule est conçu pour une utilisation quotidienne ainsi que pour des utilisations spécifiques. Veuillez prendre le temps de vous familiariser avec toutes les caractéristiques dynamiques de votre véhicule.

Vous y trouverez des informations, des conseils et des avertissements importants concernant l'utilisation du véhicule et l'exploitation optimale des caractéristiques techniques de votre Fiat.

Il vous est conseillé de le lire intégralement avant de prendre la route pour la première fois, et ce, afin de vous familiariser avec les commandes, en particulier celles des freins, de la direction et de la transmission ; dans le même temps, ceci vous aidera à appréhender le comportement du véhicule sur différents types de chaussées.

Ce document décrit également les spécificités de votre véhicule, contient des informations essentielles pour rouler en toute sécurité et donne des conseils d'entretien pour votre Fiat au fil du temps.

Dans le carnet d'entretien joint, vous trouverez également une description des services que le constructeur offre à ses clients, le certificat de garantie et les détails des conditions générales pour l'entretien du véhicule.

Nous sommes certains que ces informations vous apprendront à mieux connaître votre nouveau véhicule et que vous apprécierez les services d'assistance fournis par l'équipe Stellantis. Bonne lecture et Bonne route !

ATTENTION

Ce manuel d'utilisation décrit toutes les versions de toutes les nouvelles versions de la Fiat 500. Les options, les équipements dédiés à des marchés ou versions spécifiques ne sont pas explicitement indiqués dans le texte : par conséquent, vous ne devez prendre en compte que les

informations relatives au niveau de finition, au moteur et à la version achetée. Tout contenu introduit tout au long de la production du modèle, en dehors de la demande spécifique d'options au moment de l'achat, sera identifié avec le libellé (selon version).

Les données contenues dans cette publication doivent être comprises dans le but de vous guider dans l'utilisation correcte du véhicule.

Stellantis Europe S.p.A. vise l'amélioration constante des véhicules produits. C'est pourquoi l'entreprise se réserve le droit d'introduire des changements sur le modèle décrit

pour des raisons techniques et/ou commerciales.

Pour plus d'informations, consulter le Réseau STELLANTIS.

LIEN VERS L'APPLICATION ET LE SITE WEB DE L'ENTREPRISE

(Selon pays de commercialisation)



Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application Fiat App accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

UTILISATION DE CE MANUEL

Chaque fois qu'une instruction relative à la direction (gauche/droite ou avant/arrière) est donnée, elle est écrite pour être lue du point de vue de l'occupant du siège conducteur. Si une direction est fournie selon une perspective différente, elle sera spécifiée comme telle dans le texte, le cas échéant.

Les chiffres figurant dans le manuel d'utilisation sont fournis à titre d'exemple uniquement : cela peut impliquer que certains détails de l'image ne correspondent pas à l'agencement réel du véhicule. En outre, le manuel a été conçu en tenant compte des véhicules avec volant de direction sur le côté gauche; il est donc possible que sur les véhicules avec volant de direction sur le côté droit, la position ou la construction de certaines commandes ne soit pas exactement symétrique par rapport à la figure.

Pour identifier le chapitre contenant l'information nécessaire, vous pouvez consulter l'index à la fin de ce manuel d'utilisation.

LÉGENDE DES SYMBOLES



Remarque



Protection de l'environnement

MESSAGES DE SÉCURITÉ

DANGER

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations sur le risque de blessures mortelles.

Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.

AVERTISSEMENT

Le texte suivant la mention **Avvertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

⚠ ATTENTION

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

TYPE DE PROPULSION**VÉHICULE HYBRIDE 12V**

Le véhicule est équipé d'un système hybride, qui utilise un moteur électrique couplé mécaniquement au moteur thermique via une courroie dédiée (BSG) et alimenté par une batterie auxiliaire au lithium (12V).

Le moteur électrique contribue à faire avancer le véhicule avec le moteur thermique lorsqu'il y a une certaine demande d'accélération et charge la batterie au lithium lorsque le véhicule décélère.

i REMARQUE

Le système ne fonctionne pas en continu, mais il est activé en fonction de l'état du véhicule, des conditions environnementa-

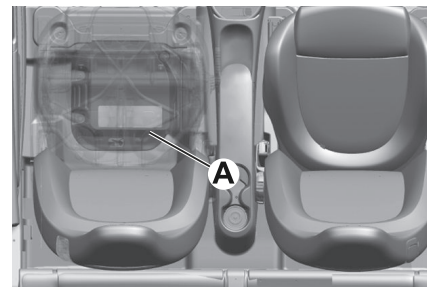
les (par exemple, la température), du style de conduite (accélération, freinage, décélération et démarrage du moteur) et des conditions de la route (par exemple, pente).

i REMARQUE

Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'aide au freinage.

La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite souple et sur les autoroutes en légère décélération ou en descente. Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique.

La batterie auxiliaire au lithium (A) sous le siège avant gauche est sans entretien. Ne pas retirer le couvercle de protection pour quelque raison que ce soit.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Pour rabattre le siège avant, veiller à ne pas poser les pieds sur le couvercle de la batterie auxiliaire sous le siège afin de ne pas l'endommager et à ne pas se coincer les pieds entre le siège et la batterie auxiliaire.

i REMARQUE

Ne pas poser les pieds sur le couvercle de protection de la batterie auxiliaire au lithium sous le siège avant gauche afin d'éviter d'endommager le couvercle ou la batterie auxiliaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Une mauvaise utilisation ou des interventions inappropriées sur les composants

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

du système peuvent provoquer de graves dommages électriques et occasionner des accidents graves pouvant même entraîner la mort si les instructions fournies ne sont pas respectées. Toujours contacter le Réseau STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident, les composants du système pourraient avoir subi des dommages invisibles. Ne pas toucher et ne pas modifier les composants endommagés du système de batterie : veiller à éviter les courts-circuits. Contacter immédiatement le Réseau STELLANTIS.

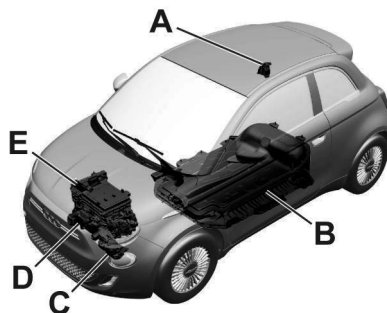
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas fixer d'objets aux lames des aérateurs. Risque de dommages et de blessures en cas d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas percer, écraser, secouer ou déformer le système de batterie

VÉHICULE ÉLECTRIQUE À BATTERIE (BEV)



- A. Prise de charge
- B. Batterie haute tension (batterie de traction)
- C. Compresseur électrique haute tension
- D. Motorisation électrique
- E. Convertisseur de tension

Un véhicule BEV est propulsé uniquement par un moteur électrique.

La batterie haute tension est chargée à l'aide d'un câble de charge et par freinage régénératif.

La batterie haute tension au lithium-ion est équipée de systèmes de condition-

nement qui garantissent un fonctionnement à la température la plus appropriée à son fonctionnement.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.

i REMARQUE

Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

Le port de charge permet trois types de charge :

- charge domestique en "Mode 2", via l'utilisation d'une prise domestique et d'un câble de charge associé
- charge accélérée en "Mode 3", via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (**Wallbox**)
- charge super rapide en "Mode 4", via l'utilisation d'un chargeur rapide public

AVIS IMPORTANT

Chaque fois qu'une instruction relative à la direction (gauche/droite ou avant/arrière) est donnée, elle est écrite pour

être lue du point de vue de l'occupant du siège conducteur. Si une direction est fournie selon une perspective différente, elle sera spécifiée comme telle dans le texte, le cas échéant.

Les chiffres figurant dans le manuel d'utilisation sont fournis à titre d'exemple uniquement : cela peut impliquer que certains détails de l'image ne correspondent pas à l'agencement réel du véhicule. En outre, le manuel a été conçu en tenant compte des véhicules avec volant de direction sur le côté gauche; il est donc possible que sur les véhicules avec volant de direction sur le côté droit, la position ou la construction de certaines commandes ne soit pas exactement symétrique par rapport à la figure.

Pour identifier le chapitre contenant l'information nécessaire, consulter l'index à la fin de ce manuel d'utilisation.

MODIFICATIONS - ALTÉRATIONS DU VÉHICULE

Le constructeur recommande d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement au type de véhicule.

Le constructeur ne peut porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même si elles disposent d'un agrément officiel ou autre, et ne peut pas non plus en répondre. Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par le constructeur.

En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'aide au conducteur, la consommation de carburant (Versions hybrides) ou d'énergie électrique (Versions électriques), les émissions de CO₂ (Versions hybrides) et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'immatriculation du véhicule.

AVERTISSEMENT

Toute modification/altération du véhicule présente un risque considérable pour la sécurité des occupants et peut compromettre son adhérence sur la chaussée, entraînant ainsi des accidents potentiellement mortels.

ACCESSOIRES ACHETÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE

Si, après l'achat du véhicule, le propriétaire décide d'installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par exemple, système antivol par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation électrique, contacter le Réseau STELLANTIS. Le personnel vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante.

Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (surtapis, etc.).

i REMARQUE

Faire attention en cas d'ajout de spoilers, de jantes aluminium ou de moyeux de roue non homogènes : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

INSTALLATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES/ÉLECTRONIQUES

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent porter l'étiquette suivante.

Le fabricant autorise l'installation des émetteurs-récepteurs à condition qu'elle soit effectuée dans un centre spécialisé, dans les règles de l'art et conformément aux spécifications du fabricant.

Les patrouilles routières peuvent interdire le véhicule de circuler si les appareils installés modifient les caractéristiques du véhicule.

La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification, que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification.

Le constructeur ne peut être tenu responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés par le constructeur et/ou non installés conformément aux instructions données.

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

Si, après l'achat du véhicule, le propriétaire décide d'ajouter des accessoires électriques (avec le risque de décharger progressivement la batterie conventionnelle), contacter le Réseau STELLANTIS. Son personnel peut calculer les besoins électriques globaux et vérifier que le système électrique du véhicule peut supporter la charge requise.

ÉMETTEURS RADIO ET TÉLÉPHONES MOBILES

Les équipements émetteurs radio (téléphones mobiles pour véhicules, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent être utilisés dans le véhicule que si une antenne séparée est montée dans le toit.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Certains composants du véhicule ont des étiquettes de couleur dont les symboles indiquent les précautions à prendre lors de l'utilisation de ce composant.

Une brève description de chaque symbole résumant le contenu est présentée ci-dessous. Faire toujours attention à tous les avertissements indiqués ici.



LIRE LE MANUEL
D'UTILISATION



SE PROTÉGER
LES YEUX



IL PEUT
ÉGALEMENT
DÉMARRER AU-
TOMATIQUEMENT
LORSQUE LE
MOTEUR EST
ARRÊTÉ



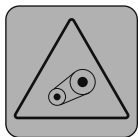
NE PAS ENLEVER
LE BOUCHON
LORSQUE LE
MOTEUR EST
CHAUD



NE PAS OUVRIR :
GAZ HAUTE
PRESSION



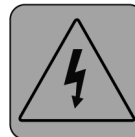
ÉCLATEMENT



PIÈCES MOBILES
ÉLOIGNER LES
PARTIES DU
CORPS ET LES
VÊTEMENTS



LIQUIDE
CORROSIF



HAUTE TENSION

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

PRÉSENTATION DU VÉHICULE

CLÉS

⚠ ATTENTION

Ne pas accrocher des objets lourds ou volumineux à la clé de contact.

⚠ DANGER

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version

⚠ ATTENTION

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

SYSTÈME À CLÉ ÉLECTRONIQUE

La clé électronique remplit les fonctions conventionnelles d'accès et de démarrage, qui sont détaillées ci-dessous.



- 🔓 Déverrouillage des portes
- 🔒 Verrouillage des portes
- 🚗 Deux pressions rapides : ouverture du compartiment à bagages
- ☞ Lumières allumées

⚠ ATTENTION

Fonction de prévention du vol

Veiller à ne pas laisser les clés à l'intérieur du véhicule. Toujours utiliser une seule clé pour verrouiller et déverrouiller les portes. Ne pas verrouiller les portes avec le porte-clés principal, puis les verrouiller de nouveau avec le porte-clés secondaire lorsque les deux clés sont à l'intérieur

du véhicule. Si cela se produit, les deux touches seront désactivées au démarrage du moteur. Il s'agit d'une fonction de sécurité antivol conçue pour empêcher tout allumage non autorisé dans le cas où une clé est laissée à l'intérieur du véhicule.

CLÉ "GALET"

(selon version/marché)

Le véhicule peut être équipé d'un appareil électronique extrêmement petit et léger qui fonctionne comme une clé passive (sans boutons).



La clé "galet" résiste à l'immersion dans l'eau (15 mètres/1 heure) et peut donc être utilisée pour des activités de plein air ou des activités sportives en général. Toutes les indications de ce manuel relatives à la clé électronique s'appliquent à la clé "galet", à l'exception

des fonctions liées à la présence des boutons et à la procédure de remplacement de la pile.

⚠ AVERTISSEMENT

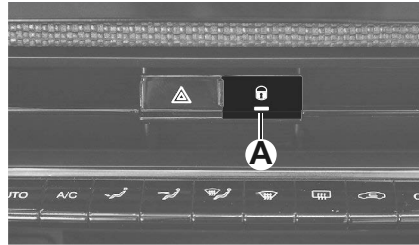
La clé "galet" ne doit pas être utilisée pour la plongée profonde ou d'autres activités impliquant un contact avec l'eau à grande vitesse (comme le ski nautique, la plongée, le kitesurf, etc.).


⚠ AVERTISSEMENT


La pile de la clé "galet" ne peut pas être remplacée. Si la pile interne n'est pas suffisamment chargée, contacter le Réseau STELLANTIS et suivre la procédure "Demande de clés supplémentaires". La nécessité de remplacer la batterie est notifiée au propriétaire comme décrit ci-dessus pour la clé électronique dans le paragraphe "Pile plate".

VERROUILLAGE CENTRALISÉ

Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller les portes depuis l'habitacle.



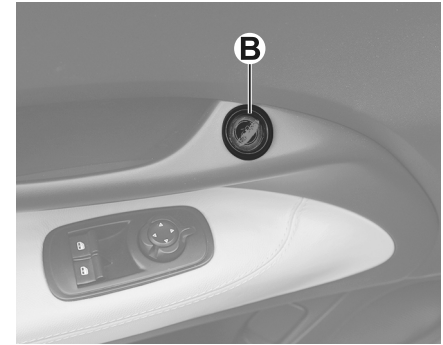
Appuyer sur  pour verrouiller. La diode du bouton s'allume.

Appuyer de nouveau sur  pour déverrouiller. La diode du bouton s'éteint.

Fonction "Autoclose"

Si le véhicule en est équipé, la fonction "Autoclose" active automatiquement le verrouillage des portes lorsque la vitesse dépasse 20 km/h.

La fonction Autoclose peut être activée/désactivée à l'aide du système Uconnect™.



Ouverture de la porte

Si le véhicule en est équipé, la porte peut être ouverte en appuyant sur le bouton B situé au-dessus de chaque porte. Appuyer sur le bouton de l'une des portes pour ouvrir la porte et déverrouiller les autres portes et le coffre. La fonction doit avoir été activée via le menu de l'écran du tableau de bord ou via le système Uconnect™.

REMPACEMENT DE LA PILE

Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite.

1

2

3

4

5

6

7

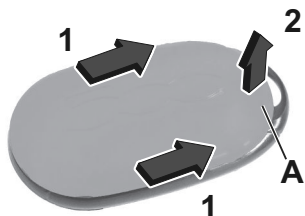
8

9

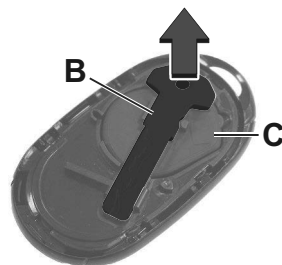
10

Procéder comme suit :

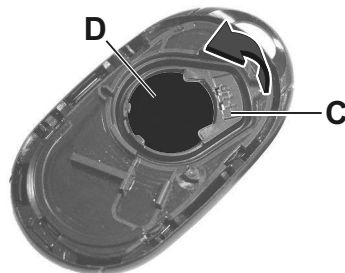
- prendre la clé du côté inférieur (A) (celui sans boutons) et, du bout des doigts, déplacer le couvercle en direction du trou du porte-clés jusqu'à ce que les dents soient libérées (mouvement 1)
- retirer délicatement le couvercle inférieur en le tirant vers le haut (mouvement 2)



- tirer le bord de la clé métallique B vers le haut jusqu'à ce qu'elle se libère et l'extraire



- soulever l'attache C en l'inclinant dans l'évidement à l'extrémité de la clé, sur le côté du porte-clés (mouvement 3)
- extraire la pile D



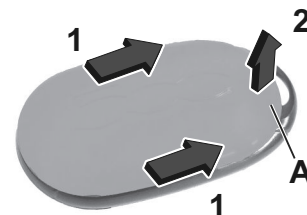
CLÉ DE SECOURS

Procéder comme suit :

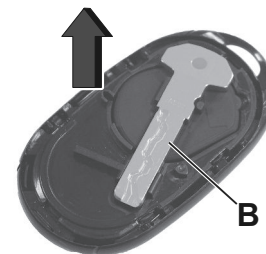
- prendre la clé du côté inférieur (A) (celui sans boutons) et, du bout

des doigts, déplacer le couvercle en direction du trou du porte-clés jusqu'à ce que les dents soient libérées (mouvement 1)

- retirer délicatement le couvercle inférieur en le tirant vers le haut (mouvement 2)



- tirer le bord de la clé métallique B vers le haut jusqu'à ce qu'elle se libère et l'extraire




ANTIDÉMARRAGE


Le système d'antidémarrage empêche l'utilisation non autorisée du véhicule en empêchant le démarrage du moteur. Le système n'a pas besoin d'être activé : il fonctionne automatiquement, que les portes du véhicule soient verrouillées ou déverrouillées.

Lorsque le contact est mis sur ENGINE, le système identifie le code transmis par la clé. Si le code est reconnu comme valide, le système permet le démarrage du moteur.

Lorsque le dispositif d'allumage est ramené sur STOP, le système désactive le boîtier de commande du moteur, empêchant ainsi son démarrage.

Fonctionnement irrégulier

Si, au démarrage, le code de la clé n'est pas reconnu correctement, l'icône  s'affiche au combiné d'instruments. Cette condition entraîne l'arrêt du moteur après 2 secondes. Dans ce cas, amener le dispositif d'allumage sur STOP et ENGINE ; s'il est toujours bloqué, essayer avec les autres clés fournies. S'il n'est toujours pas possible de démarrer le moteur, contacter le Réseau STELLANTIS.

Si l'icône  s'affiche pendant la conduite, cela signifie que le système effectue un autodiagnostic (par exemple, en raison d'une baisse de tension). Si le message persiste, contacter le Réseau STELLANTIS.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE

DISPOSITIF DE VERROUILLAGE ANTIVOL

(selon équipement)

AVERTISSEMENT


Ne pas utiliser le système si des occupants se trouvent dans le véhicule ! Les portes ne peuvent pas être déverrouillées depuis l'intérieur.

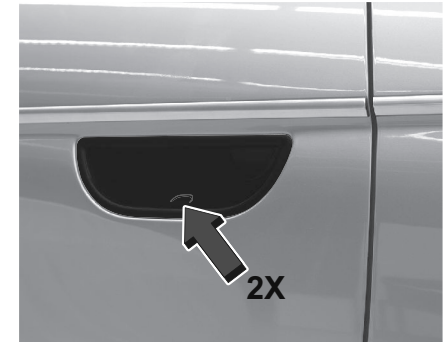
Le système condamne toutes les portes. Toutes les portes doivent être fermées et la clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule, sans quoi le système ne peut être activé.

Un déverrouillage du véhicule désactive le dispositif antivol mécanique. Cela n'est pas possible avec le bouton de verrouillage central.

Activation



Appuyer sur  sur la clé électronique ou toucher deux fois le bouton sur la poignée de la porte conducteur en cinq secondes.



SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

L'alarme antivol est combinée avec le dispositif antivol.

Elle surveille :

- Portes, hayon, capot
- Habitacle ainsi que le coffre adjacent
- Allumage

Si le toit ouvrant reste ouvert, l'habitacle n'est pas surveillé.

L'habitacle n'est pas surveillé pendant le préconditionnement thermique.

Activation

Toutes les portes, le coffre, le compartiment moteur et le toit ouvrant doivent être fermés.

La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule.

Le système est activé automatiquement 4/5 secondes après le verrouillage du véhicule.

Si une porte ou le hayon n'est pas correctement fermé, le véhicule n'est pas verrouillé.

Cependant, l'alarme antivol est activée automatiquement après 4/5 secondes.

i REMARQUE

La fonction de verrouillage automatique du véhicule n'active pas le système d'alarme antivol.


Pour activer le système d'alarme antivol, verrouiller le véhicule à l'aide de la télé-

commande de la radio ou en touchant le capteur de la poignée de porte conducteur.

i REMARQUE

Des modifications apportées à l'intérieur du véhicule, telles que l'utilisation de housses de siège et de vitres ouvertes, pourraient nuire au fonctionnement de la surveillance de l'habitacle.

Désactivation

Le déverrouillage du véhicule par pression du bouton  sur la clé électronique désactive l'alarme antivol.

Le système n'est pas désactivé en déverrouillant la porte conducteur avec la clé intégrée ou au moyen du bouton de verrouillage centralisé de l'habitacle.

ANTIDÉMARRAGE

L'alarme se déclenche dans les cas suivants :

- ouverture incorrecte des portes/capot/coffre (protection périmétrique) ; fonctionnement du dispositif d'allumage avec une clé qui n'est pas validée.

- L'activation de l'alarme déclenche l'avertissement sonore et les indicateurs de direction

i REMARQUE

La fonction d'anti-démarrage est assurée par le système, qui s'active automatiquement lorsque le conducteur sort du véhicule en emportant la clé électronique et en verrouillant les portes.

i REMARQUE

Les étiquettes d'identification par radiofréquence (RFID) peuvent provoquer des interférences avec la clé. Ne pas les placer près de la clé lors du démarrage du véhicule.

i REMARQUE

L'alarme est adaptée pour répondre aux exigences de différents pays.

PORTES

OUVERTURES MANUELLES DES PORTES

De l'extérieur : après déverrouillage du véhicule, tirer la poignée de porte.

De l'intérieur : tirer la commande d'ouverture intérieure d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

SERRURES DE PORTE MANUELLES



Sur certaines versions, les symboles sur l'écran apparaissent lorsqu'une ou plusieurs portes, le hayon ou le capot ne sont pas correctement fermés. Un avertissement sonore est également émis lorsque les portes sont ouvertes et que le véhicule est en mouvement.



DISPOSITIF DE SUPER-VERROUILLAGE

Le dispositif de sécurité empêche le fonctionnement des boutons intérieurs du véhicule et du bouton de verrouillage/déverrouillage des portes. Il empêche l'ouverture des portes depuis l'intérieur de l'habitacle et constitue une barrière aux tentatives d'effraction. L'activation du dispositif est recommandée chaque fois que le véhicule est en stationnement.

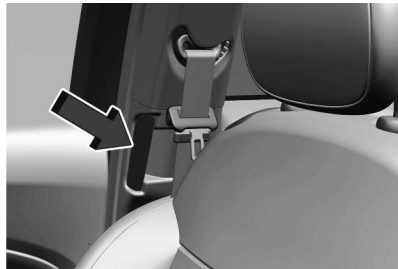
VERSION "3+1"

(selon équipement)
Cette version, lorsqu'elle est disponible, est équipée d'une petite porte supplémentaire sur le côté droit du véhicule, qui s'ouvre de manière articulée à l'arrière. Cette porte supplémentaire est particulièrement utile, par exemple, pour fixer les enfants dans leurs sièges du véhicule ou pour charger des sacs et des articles volumineux.

Ouverture

Procéder comme suit :

- ouvrir la porte avant
- ouvrir la porte arrière à l'aide de la poignée intérieure



Fermeture

Fermer d'abord la porte arrière, puis la porte avant.

PASSIVE ENTRY

Le système d'entrée passive (Passive Entry) peut identifier la présence d'une clé électronique à proximité des portes. Le système permet de verrouiller/déverrouiller les portes (et le hayon) sans avoir à appuyer sur un bouton de la clé électronique.

Si le système identifie la clé électronique détectée à l'extérieur du véhicule comme valide, le détenteur de la clé peut simplement tirer sur la poignée de l'une des deux portes pour désactiver l'alarme et ouvrir la porte. Les autres portes et le coffre seront déverrouillés.

Si la fonction est présente, en appuyant sur le bouton de la porte conducteur, il est possible d'ouvrir uniquement la porte du côté conducteur, en laissant les autres portes et le coffre verrouillés, ou d'ouvrir la porte du côté conducteur en déverrouillant les autres portes et le coffre selon le mode défini à l'aide du menu d'affichage du système **Uconnect™**.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

FONCTIONNEMENT DE LA PORTE DE SECOURS

Si la clé électronique ne fonctionne pas, par exemple si la pile de la clé est faible, il est possible de :

- déverrouiller le véhicule en utilisant la clé mécanique à l'intérieur de la clé électronique en agissant sur le cliquet situé sur la porte conducteur
- verrouiller le véhicule en appuyant sur le bouton B d'ouverture de porte, placé sur le panneau intérieur de la porte pendant environ 5 secondes, en maintenant le contact en position STOP et la porte ouverte



Le véhicule verrouille toutes les portes et le hayon après environ 5 secondes.

La LED du bouton de porte B et du tableau de bord central A s'allume pour signaler le verrouillage.

Lorsque la dernière porte est fermée, le véhicule est verrouillé.

Le véhicule peut être verrouillé à partir de n'importe quelle porte, en respectant la manœuvre décrite ci-dessus.

i REMARQUE

Après avoir verrouillé le véhicule par une manœuvre d'urgence, veiller à ne pas laisser les clés à l'intérieur du véhicule. La manœuvre de verrouillage d'urgence désactive la fonction FOBIK-Safe.

Ouverture et verrouillage des portes en cas de panne d'alimentation

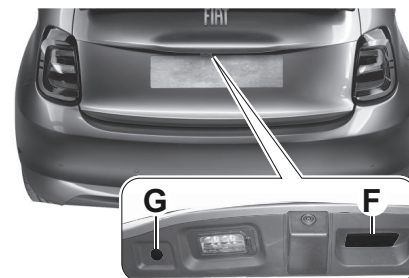
Si la batterie conventionnelle du véhicule est déchargée, les portes peuvent toujours être ouvertes ou verrouillées étant donné qu'elles sont équipées d'une alimentation électrique supplémentaire.

ACTIONNEMENT DU HAYON


⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par exemple pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

Ouverture



Le hayon peut être ouvert à tout moment si les portes sont déverrouillées. Pour l'ouvrir, activer la poignée, en ouvrant l'une des portes avant ou en déverrouillant les portes à l'aide de la télécommande.

- Actionner la poignée électrique (F) pour ouvrir le hayon.
- Pour déverrouiller la serrure à l'aide de la télécommande, appuyer sur le bouton .
- Pour les véhicules équipés du système Passive Entry, même si les portes sont verrouillées, le coffre peut être ouvert à l'aide de la poignée électrique (F) avec une clé valide détectée près de l'arrière du véhicule.
- Pour fermer, utiliser la poignée située à l'intérieur du hayon.
- Si le hayon n'est pas correctement fermé, le témoin lumineux du tableau de bord ou de l'écran couleur (le cas échéant) s'allume.

Ouverture du hayon avec la capote entièrement ouverte

Appuyer sur le bouton à simple impulsion d'ouverture du hayon (F) pour fermer automatiquement la capote en position "spoiler". Le hayon peut être ouvert en position "spoiler".

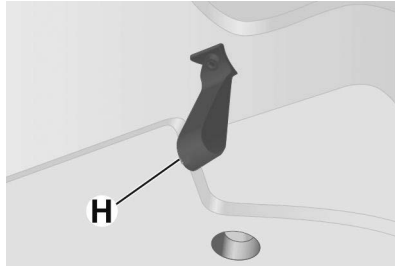
REMARQUE

Il n'est pas possible d'ouvrir le coffre si la capote n'a pas été initialisée.

Fermeture

Pour fermer, abaisser le hayon en appuyant près de la serrure jusqu'à entendre un déclic.

Pour les véhicules équipés du système Passive Entry, le coffre et toutes les portes peuvent être verrouillés avec le bouton (G) si une clé valide est détectée près de l'arrière du véhicule. Une poignée (H) est prévue à l'intérieur du hayon pour faciliter sa fermeture.



VITRES

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES

AVERTISSEMENT

Manipuler les lève-vitres électriques avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique. Fermer les vitres en observant bien la zone de fermeture. S'assurer que rien ne puisse être coincé.



Mettre le contact pour actionner les lève-vitres électriques.

Manœuvrer le commutateur de la vitre concernée en l'appuyant pour l'ouvrir ou en le relevant pour la fermer.

Appuyer ou tirer doucement le commutateur (jusqu'au premier cran) : la vitre monte ou descend tant que le commutateur est actionné.

Appuyer ou tirer fermement le commutateur jusqu'au deuxième cran, puis le relâcher : la vitre monte ou descend

1

2

3

4

5

6

7

8

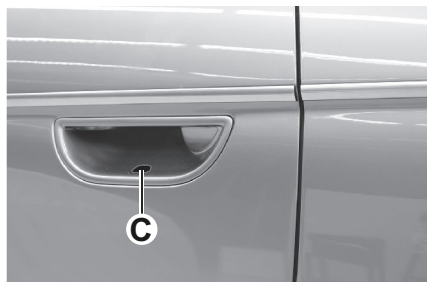
9

10

automatiquement avec la fonction de sécurité activée.

Pour mettre fin au mouvement, actionner de nouveau le commutateur dans la même direction.

Fermeture avec Passive Entry



Sur certaines versions équipées du système Passive Entry, en appuyant sur le bouton de verrouillage de la porte (C), les fenêtres se ferment automatiquement tant que l'utilisateur appuie sur le bouton de verrouillage.

Ouverture / fermeture des vitres à l'aide d'une clé et d'une télécommande

Sur certaines versions, les vitres peuvent être ouvertes/fermées en maintenant

respectivement les boutons de déverrouillage (🔓) / verrouillage (🔒) enfoncés.

Dispositif anti-pincement

(selon équipement)

Selon les versions, le véhicule est équipé d'une fonction de sécurité anti-pincement pour le relèvement des vitres avant.

Ce système de sécurité peut reconnaître la présence de tout obstacle pendant le mouvement de fermeture de la vitre. Si cela se produit, le système arrête le mouvement de la vitre et l'inverse, en fonction de sa position.

Ce dispositif est également utile si les vitres sont actionnées accidentellement par des enfants à bord du véhicule.

La fonction de sécurité anti-pincement est activée à la fois pendant le fonctionnement manuel et automatique de la vitre.

Lorsque le système anti-pincement est activé, la course de la vitre est immédiatement interrompue. La course de la vitre est alors automatiquement inversée.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la protection anti-pincement intervient trois fois consécutivement en une minute ou est défectueuse, la fermeture automati-

que de la vitre est inhibée, ne l'autorisant que par "pas" ; le bouton est relâché pour la manœuvre suivante. Afin de rétablir le bon fonctionnement du système, la vitre correspondante doit être abaissée.

Initialisation du système

Si l'alimentation électrique est interrompue lorsque la vitre est en mouvement, le fonctionnement automatique de la vitre électrique doit être réinitialisé.

La procédure d'initialisation décrite ci-dessous doit être effectuée portes fermées et pour chaque porte :

- fermer complètement la vitre à initialiser, de manière manuelle
- une fois que la vitre a atteint la fin de course supérieure, maintenir le bouton de montée enfoncé pendant au moins 3 secondes

PARE-BRISE

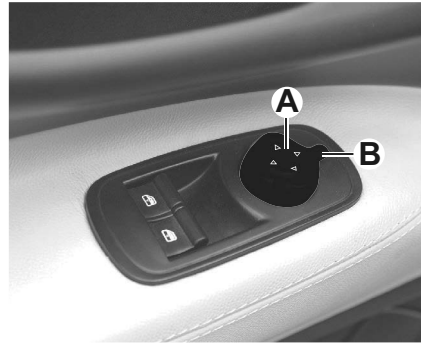
Désembuage / dégivrage du pare-brise

Le pare-brise et les vitres latérales peuvent être désembués ou dégivrés efficacement et rapidement grâce à la fonction 🌬 du système de climatisation.

PARE-SOLEIL

Les pare-soleil peuvent être abaissés et pivotés latéralement pour éviter les éblouissements.

Les miroirs de courtoisie sont situés à l'arrière des pare-soleil.

RÉTROVISEURS**RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS ÉLECTRIQUES**

Procéder comme suit :

- sélectionner le rétroviseur à l'aide du sélecteur (B)
- régler le rétroviseur à l'aide de la manette (A) dans les quatre directions

RÉTROVISEURS RABATTABLES

Si nécessaire (par exemple, lorsque le rétroviseur pose problème dans des espaces étroits), il est possible de rabattre les rétroviseurs manuellement en les déplaçant de la position ouverte à la position fermée.

**RÉTROVISEURS CHAUFFANTS**

Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Le rétroviseur est équipé d'un dispositif de sécurité qui provoque sa libération en cas de collision violente avec le passager.

1

2

3

4

5

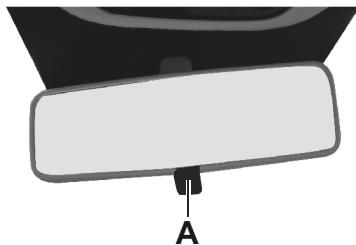
6

7

8

9

10



Le levier (A) permet de placer le rétroviseur dans deux positions différentes : normale ou antireflet.

Rétroviseur électrochrome

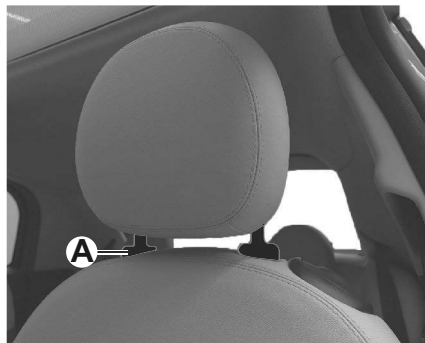
Un bouton ON/OFF est prévu sur la partie inférieure du rétroviseur pour activer/désactiver la fonction électrochrome.

Lorsque la fonction est active, une LED sur le rétroviseur est active.

Lorsque la marche arrière est engagée, le rétroviseur est automatiquement réglé pour une utilisation de jour.

APPUIE-TÊTES

APPUIE-TÊTES AVANT



Réglage vers le haut : soulever l'appuie-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Réglage vers le bas : appuyer sur l'ergot (A) pour abaisser l'appuie-tête.

i REMARQUE

L'appuie-tête est correctement réglé lorsque son bord supérieur est au niveau du haut de la tête.

APPUIE-TÊTE ARRIÈRE



Réglage vers le haut (condition d'utilisation) : soulever l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Réglage vers le bas : appuyer en même temps sur les boutons (A) sur le côté des deux supports et abaisser l'appuie-tête.

SIÈGES

POSITION DES SIÈGES AVANT

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

- la hauteur de l'appuie-tête
- l'inclinaison du dossier

- la hauteur de l'assise du siège
- la position longitudinale du siège
- la hauteur et la profondeur du volant
- les rétroviseurs extérieurs et intérieur

Il doit également être possible d'appuyer à fond sur la pédale de frein avec le pied droit.

⚠ AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais régler les sièges en roulant. Ils pourraient se déplacer de manière incontrôlée.

⚠ AVERTISSEMENT

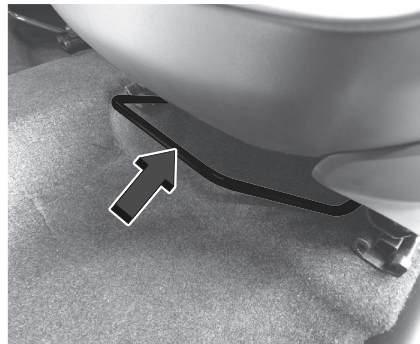
Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours vérifier que toutes les personnes à bord du véhicule sont assises et portent correctement leur ceinture de sécurité.

SIÈGES AVANT MANUELS

Réglage longitudinal



- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

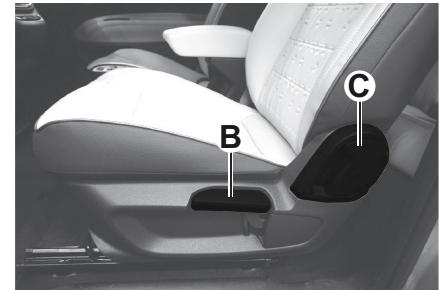
Hauteur de siège

(selon version/marché)

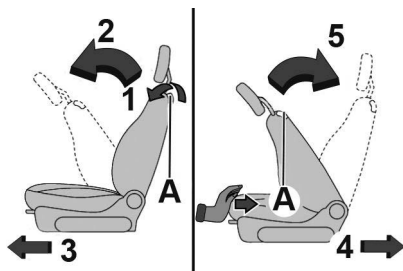
Actionner le levier (B) pour soulever ou abaisser la partie arrière du siège afin d'obtenir la position de conduite la plus confortable.

Réglage de l'inclinaison du dossier

Tourner le levier (C).



Inclinaison du dossier



Pour rabattre le dossier, régler le levier (A) (mouvement 1) et pousser le dossier vers l'avant jusqu'à ce qu'il se verrouille (mouvement 2).

Relâcher ensuite le levier (A) et, en poussant sur le dossier, faire glisser le siège vers l'avant (mouvement 3).

Précautions pour s'asseoir correctement

(Version hybride)

La batterie auxiliaire au lithium du système hybride est installée sous le siège avant gauche.

Côté conducteur et côté passager, avec mémoire de position

Pour remettre le siège dans sa position initiale, procéder comme suit :

- faire glisser le siège vers l'arrière en poussant la partie inférieure du dossier, en veillant à ne pas soulever le dossier dans la position verticale de départ. De cette manière, faire glisser le siège jusqu'à la position verrouillée
- soulever ensuite le dossier dans la position verticale de départ jusqu'à entendre le dé clic

Confort auto activé

(selon équipement)

Le volant chauffant électrique se met en marche automatiquement dès que le moteur est démarré et que la température extérieure est inférieure ou égale à 4,5°C.

Cette fonction est activée/désactivée via le système **Uconnect™**.

SIÈGES CHAUFFANTS

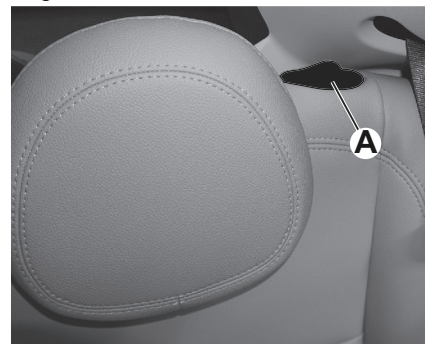
(selon équipement)

Les sièges chauffants ne peuvent être activés que par des commandes tactiles programmables du système

Uconnect™ lorsque le dispositif d'allumage est en position **START**.

RABATTEMENT DES SIÈGES ARRIÈRE

Tirer sur le levier de déverrouillage (A) et rabattre les dossiers sur l'assise de siège.



Pour relever les dossiers, les soulever et les guider jusqu'en position verticale jusqu'à ce qu'ils se verrouillent de manière audible. Vérifier que les ceintures sont correctement placées et restent délogées de l'espace de rabattement.

AVERTISSEMENT

Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verti-

calement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du rabattement, vérifier que les dossiers sont correctement verrouillés en position avant de conduire le véhicule. Ne pas effectuer cette vérification peut causer des blessures ou des dégâts au chargement ou au véhicule en cas de freinage brusque ou de collision.

CEINTURES DE SÉCURITÉ



Les ceintures de sécurité se bloquent lors d'accélération ou de décélération brusques du véhicule, ce qui assure le maintien des occupants en position

assise. Le risque de blessure est ainsi sensiblement réduit.

⚠ AVERTISSEMENT

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet. En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Les ceintures de sécurité sont conçues pour n'être utilisées que par une seule personne à la fois.

Vérifier régulièrement toutes les parties du système de ceinture pour s'assurer qu'elles fonctionnent bien, qu'elles ne sont pas endommagées ou ne présentent pas de saleté.

Faire remplacer les pièces endommagées. Après un accident, faire remplacer par un atelier les ceintures de sécurité et les prétensionneurs de ceinture déclenchés.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les courroies ne sont pas endommagées par des chaussures ou des objets tranchants ou coincées.

Empêcher la saleté de pénétrer dans les enrouleurs.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser la boucle de ceinture prévue pour la ceinture de sécurité correspondante lors du bouclage pour garantir un fonctionnement correct.

CEINTURES DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS

Bouclage



Tirer la ceinture hors de l'enrouleur, la guider sur le corps sans la vriller et insérer le verrou plat dans la serrure. La ceinture de sécurité doit passer sur l'épaule et s'ajuster au corps pendant la conduite.



Le port de vêtements larges ou épais gêne la position tendue de la ceinture de sécurité. Ne pas placer d'objets, comme un sac à main ou un téléphone portable, entre la ceinture de sécurité et le corps.

⚠ AVERTISSEMENT

La ceinture de sécurité ne doit pas reposer contre des objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements.

Réglage en hauteur, selon l'équipement.

Débouclage



Pour relâcher la ceinture de sécurité, appuyer sur le bouton rouge de la boucle de ceinture de sécurité et guider la ceinture de sécurité vers l'arrière.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse



⚠ AVERTISSEMENT

La ceinture sous-abdominale doit être placée aussi bas que possible sur le bassin pour éviter toute pression sur l'abdomen.

SYSTÈME SBR (RAPPEL DE CEINTURE DE SÉCURITÉ)

Le système SBR avertit les passagers des sièges avant et arrière (selon version/marché) si leur ceinture de sécurité n'est pas bouclée.


Le système signale les ceintures de sécurité non bouclées par des avertissements visuels (voyants d'avertissement allumés sur le tableau de bord et icônes sur l'écran) et un avertissement sonore

REMARQUE


Contacter le Réseau STELLANTIS pour désactiver définitivement cet avertissement sonore. L'avertissement sonore peut être réactivé à tout moment dans le menu de configuration de l'affichage.

Fonctionnement du voyant d'avertissement des ceintures de sécurité

Lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE, le témoin s'allume pendant quelques secondes, quel que soit l'état des ceintures de sécurité avant.

Avec un véhicule se déplaçant à une vitesse inférieure à 20 km/h, si la ceinture de sécurité côté conducteur ou côté passager (avec l'occupant assis) est desserrée, le témoin  reste allumé en permanence.

Dès qu'un seuil de vitesse de 20 km/h est atteint, avec la ceinture de sécurité

côté conducteur ou la ceinture de sécurité côté passager (avec l'occupant assis) non bouclée, un avertissement sonore est activé simultanément avec le voyant d'avertissement  clignotant pendant environ 105 secondes.

Une fois activé, ce cycle d'indication reste actif en permanence si le véhicule se déplace à plus de 8 km/h ou si la marche arrière n'est pas engagée ou jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées.

Si la vitesse du véhicule descend à moins de 8 km/h ou si la marche arrière est engagée pendant le cycle d'avertissement, la tonalité est interrompue et le voyant d'avertissement s'allume de manière fixe.


Si tout le temps ne s'est pas écoulé et que la marche arrière n'est pas engagée, le cycle d'indication est réactivé dès que la vitesse du véhicule dépasse de nouveau 20 km/h.

PRÉTENSIONNEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

En cas de collision frontale, arrière ou latérale d'une certaine gravité, les ceintures de sécurité des sièges avant et latéraux arrière sont tendues par les prétensionneurs de ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT

Une manipulation incorrecte (par exemple la dépose ou la pose des ceintures) peut déclencher les rétracteurs de ceinture.

Le déclenchement des prétensionneurs de ceinture est indiqué par un voyant  qui est allumé continuellement. Faire remplacer les prétensionneurs de ceinture déclenchés par un atelier. Les prétensionneurs de ceinture ne se déclenchent qu'une seule fois.


AVERTISSEMENT

Ne pas fixer et ne pas installer d'accessoires ou d'autres objets qui pourraient nuire au fonctionnement des prétensionneurs de ceinture de sécurité. N'apporter aucune modification aux composants des prétensionneurs de ceinture de sécurité, car cela annulerait le permis d'utilisation de votre véhicule.

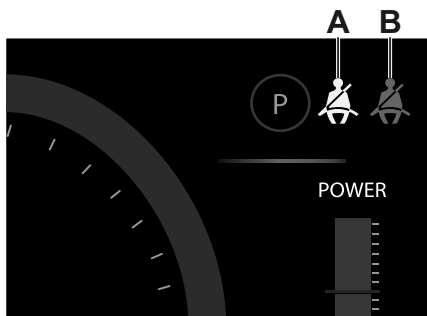
Limiteurs d'effort

Ils réduisent la charge sur le corps grâce à un relâchement progressif de la ceinture pendant une collision.

Rappel de ceinture de sécurité

Chaque siège est équipé d'un rappel de ceinture de sécurité indiqué par un voyant  pour le siège concerné dans la console au pavillon.

Fonctionnement des icônes des ceintures de sécurité arrière



Les icônes affichées indiquent :

- (A) : ceinture de sécurité arrière gauche
- (B) : ceinture de sécurité arrière droite

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 20 km/h, si une ceinture de sécurité arrière est détachée, l'icône reste allumée de manière fixe pendant environ une 65 secondes.

Les icônes affichées correspondent aux ceintures de sécurité des sièges arrière et restent allumées pendant environ 65 secondes partir du dernier changement d'état des ceintures de sécurité :

- si la ceinture de sécurité est bouclée, l'icône correspondante sera verte
- la ceinture de sécurité est détachée l'icône correspondante sera rouge

Si le véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h et que la marche arrière n'est pas enclenchée, si une ceinture de sécurité arrière n'est pas bouclée, un avertissement sonore retentit lorsque l'icône clignote pendant environ 35 secondes.

Successivement, l'avertissement sonore est désactivé et l'icône s'allume avec une lumière fixe jusqu'à la fin du cycle complet. De plus, les icônes s'allument pendant quelques secondes chaque fois qu'une des portes arrière est ouverte.

AVERTISSEMENT

En ce qui concerne les sièges arrière, le système SBR indique uniquement si les ceintures de sécurité sont déboutées (icône rouge) ou bouclées (icône verte), et non la présence de passagers.

Les icônes restent toutes éteintes si toutes les ceintures de sécurité (avant et arrière) sont bouclées lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE. Pour les sièges arrière, les icônes s'activent quelques secondes après que le dispositif d'allumage a été mis sur ENGINE, quel que soit l'état des ceintures de sécurité (même si elles sont toutes bouclées).

Toutes les icônes s'allument lorsqu'au moins une ceinture passe de l'état bouclé à l'état débouté ou vice versa.

SYSTÈME D'AIRBAGS

INTRODUCTION AU SYSTÈME D'AIRBAGS

DANGER

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

DANGER

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags.

Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par ex. enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement. Ne rien fixer ou coller sur :

- Le volant et la planche de bord.
- Les dossiers des sièges (par ex. vêtements).
- Le pavillon.

Informations générales

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort. Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer la protection dans ces situations.

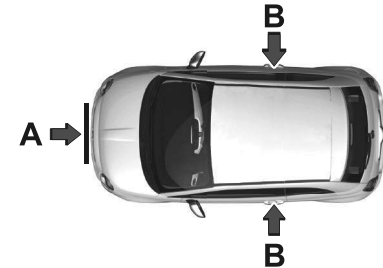
L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

⚠ AVERTISSEMENT

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal

B. Zone d'impact latéral

i REMARQUE

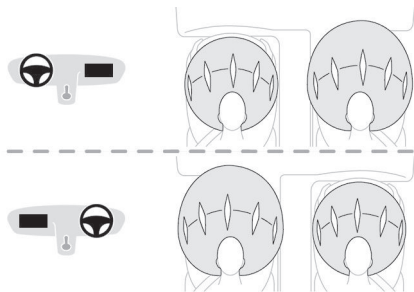
Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de

la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

AIRBAGS FRONTAUX



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

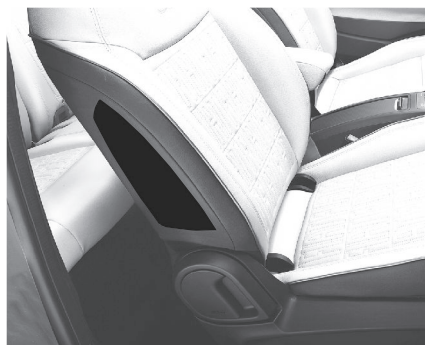
Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déclenchement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag passager avant s'il est désactivé¹, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal (A).

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

AIRBAGS LATÉRAUX



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques

de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déclenchement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral (B).

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

AIRBAGS RIDEAUX



Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent,

¹ Pour plus d'informations sur la neutralisation de l'airbag passager avant, se reporter à la rubrique correspondante

du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral (B). L'airbag frontal s'interpose entre les occupants à l'avant et l'arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'AIRBAGS



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Consulter impérativement le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et boucler correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags. Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag

n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet. Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais retirer ni percer jamais le volant, ni ne le frapper violemment.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT**Airbags latéraux**

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le Réseau STELLANTIS.

Ne pas fixer ni attacher quoi que ce soit sur les dossiers de siège (p. ex. : vêtements) car cela risque de provoquer des blessures au niveau du buste ou des bras en cas de déploiement de l'airbag. Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte. Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.

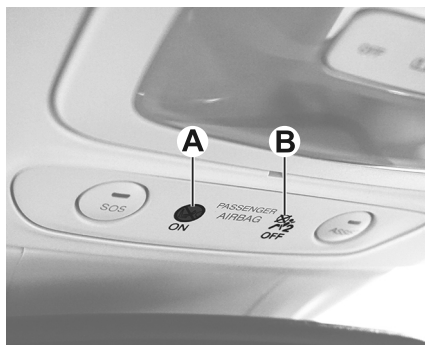
Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux ! Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT**Airbags rideaux**

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures

à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon.

DÉSACTIVATION D'AIRBAG PASSAGER AVANT

L'airbag passager avant doit être réglé en fonction du type de dispositif de retenue pour enfants utilisé. Suivre le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants.

Les airbags latéraux et rideaux latéraux, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et tous les airbags conducteur demeurent actifs.

Le voyant d'avertissement **A** indique que l'airbag passager avant est activé. Dans

ce cas, il est interdit d'installer un siège dos à la route sur le siège passager.

Le voyant d'avertissement **B** indique la désactivation de l'airbag passager avant et reste allumé jusqu'à sa réactivation.

Le système d'airbag passager avant peut être désactivé via le menu Paramètres du tableau de bord.

⚠ AVERTISSEMENT

Neutraliser l'airbag passager uniquement en utilisation combinée avec un système de retenue pour enfant, selon les instructions et restrictions précisées dans le tableau.

Le non-respect de cette consigne présente un risque de blessures mortelles pour la personne occupant un siège avec airbag passager avant désactivé.

SYSTÈMES DE RETENUE POUR ENFANTS**CONSIGNES GÉNÉRALES****⚠ AVERTISSEMENT**

Pour transporter des enfants dans le véhicule, les installer dans un siège

approprié. **Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.**

AVERTISSEMENT

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Veiller à respecter les consignes ci-après et celles fournies avec le siège enfant.

REMARQUE

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages **ISOFIX**.
- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté**

té en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière. L'utilisation de sièges "dos à la route" est recommandée pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.

- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**

AVERTISSEMENT

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

REMARQUE

Ceintures de sécurité

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, car cela pourrait le déstabiliser.
Lors de l'installation d'un siège enfant sur un siège arrière, vérifier que le siège enfant n'interfère pas avec le fonctionnement de la ceinture de sécurité du siège central arrière.
Veiller à positionner et boucler correctement la ceinture de sécurité ou le

harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

AVERTISSEMENT

Appuie-têtes

Enlever l'appuie-tête avant d'installer un siège enfant avec dossier ou système Top Tether sur une place passager. S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage brusque. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

AVERTISSEMENT

Protections supplémentaires

Ne laisser les enfants monter et descendre du véhicule que du côté opposé au trafic.
Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".
Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.
Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège avant

⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon **l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.**

⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant face à la route.

ℹ REMARQUE

Régler le siège du passager avant à la **position de réglage la plus haute et**

la position longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé.



Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière

Face à la route ou dos à la route.



- Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route

ne touchent pas le siège avant du véhicule.

- Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Recommandations spécifiques aux sièges

⚠ AVERTISSEMENT

Installation d'un rehausseur.

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

⚠ AVERTISSEMENT

Installation d'un siège enfant avec béquille.

Veiller à ce que la béquille soit en contact ferme et stable avec le sol.

Un siège avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le système de retenue pour enfants n'est pas utilisé, attacher le siège avec la ceinture de sécurité ou les ancrages ISOFIX, ou le retirer du véhicule. Ne pas le laisser dans l'habitacle sans le fixer solidement. De cette façon, en cas de freinage brusque ou d'accident, les occupants ne seront pas blessés.

⚠ AVERTISSEMENT

L'appuie-tête doit toujours être présent dans le véhicule et installé si le siège est utilisé par un passager adulte ou un enfant assis dans le système de retenue sans dossier.

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir installé un système de protection pour enfants dans le véhicule, ne pas avancer ou reculer le siège car il pourrait desserrer les fixations. Retirer le système de protection pour enfants pour régler la position du siège. Réinstaller le système de protection pour enfants une fois le siège réglé.

POSE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

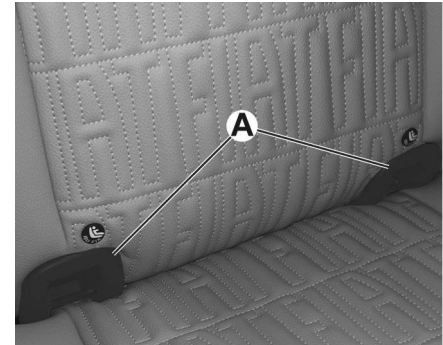
Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points. Après avoir assujéti le système de sécurité pour enfant, la ceinture de sécurité doit être serrée.

CONNECTEURS D'ANCRAGE ISOFIX

Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants.

Les sièges extérieurs arrière et le siège passager avant sont équipés de fixations conformes à la norme ISOFIX.

Ces fixations se composent d'un ensemble d'anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise de siège.



Les deux verrous des sièges enfants ISOFIX viennent s'y ancrer. Les supports ISOFIX sont signalés par une étiquette sur le dossier.

i REMARQUE

Lors de la fixation des systèmes de retenue pour enfants compatibles ISOFIX sur les sièges passager réglables, d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière pour pouvoir accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX. Après la fixation correcte du siège enfant ISOFIX, incliner de nouveau le dossier vers l'avant.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

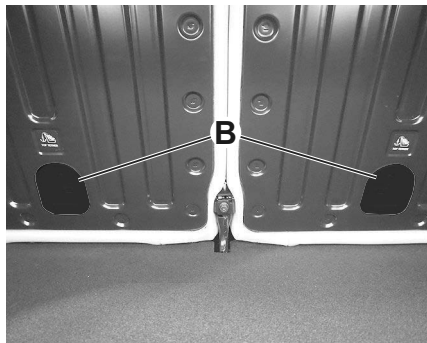
10

i REMARQUE

Installer le système de protection pour enfants avec le véhicule à l'arrêt.
Fixer un seul système de retenue pour enfants à une paire de points d'ancrage inférieurs.

Ancrages Top Tether

En plus des anneaux ISOFIX **A**, les sièges Top Tether doivent être fixés à un anneau supplémentaire **B**, situé derrière le siège.



L'image montre un exemple de point d'ancrage Top Tether, situé derrière les sièges arrière.

Avant d'installer un siège Top Tether :

- Retirer et ranger l'appuie-tête du siège avant d'installer le siège enfant.

- Installer le siège enfant sur les fixations ISOFIX.
- Passer la sangle du siège enfant par-dessus le dossier et la fixer au crochet Top Tether.
- Serrer la sangle conformément aux instructions du manuel fourni avec le siège enfant.

Les positions des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

SIÈGES ENFANTS I-SIZE

Un système de sécurité pour enfant **i-Size** est un système **ISOFIX** universel selon la **réglementation n° 129 des Nations-Unies**.

Tous les systèmes de retenue pour enfants i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système i-Size, comme indiqué dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

jambe de force en plus des supports ISOFIX.






Les sièges pour enfant **i-Size** et sièges du véhicule homologués **i-Size** sont identifiés par le symbole **i-Size**.

i REMARQUE

Pour éviter que le siège ne bascule vers l'avant en cas de collision, il faut utiliser une sangle d'ancrage supérieure ou une

SIÈGES POUR ENFANTS RECOMMANDÉS

Taille de l'enfant (ECE R129)	Type d'installation	Systèmes de sécurité pour enfant	Remarque
<p>Taille : 40-105 cm (De la naissance à environ 4 ans) (jusqu'à 18 kg)</p>	<p>Dos à la route  Face à la route </p>	<p>"Maxi Cosi Mica 360 Pro"</p>	<p>Dispositif de retenue pour enfant i-Size universel. Il doit être installé à l'aide de la béquille et des ancrages ISOFIX. Le siège peut être installé orienté vers l'avant ou vers l'arrière, selon les options d'installation approuvées du CR sur le siège du véhicule.</p>
<p>Taille : 100-150 cm (de 3,5 à 12 ans) (de 15 à 36 kg)</p>	<p>Face à la route </p>	<p>"Britax RÖMER KidFix PRO"</p>	<p>L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services Il est recommandé d'utiliser un siège enfant avec le dossier.</p>

i REMARQUE

Suivre les instructions des fabricants de systèmes de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

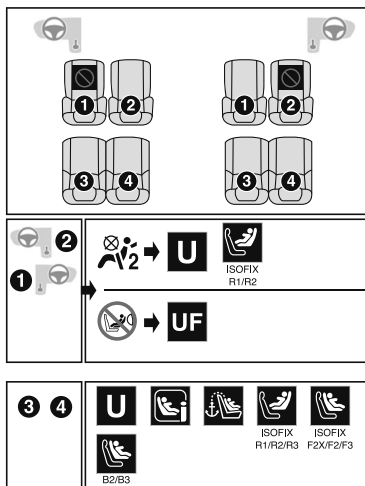
i REMARQUE

Pour le dispositif de retenue pour enfants semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfants **ISOFIX** ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants.

i REMARQUE

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct. Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.



EMPLACEMENT DE MONTAGE D'UN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT








i REMARQUE

Respecter les restrictions et les indications du tableau des emplacements d'installation des dispositifs de retenue pour enfants.

Légende

-  Place interdisant l'installation d'un siège enfant.
-  Airbag passager avant désactivé.
-  Airbag passager avant activé.
- U** Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "dos à la route" et/ou "face à la route" (U) de groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- UF** Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "face à la route" (UF) de groupes 1, 2 et 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.
-  Place autorisant la fixation d'un siège enfant i-Size.
-  Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.

-  Place autorisant l'installation d'un siège enfant i-Size "face à la route".
-  Présence d'un point d'ancrage Top Tether à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un siège enfant ISOFIX universel.
-  Présence d'un point d'ancrage Top Tether à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX universel "face à la route".
-  Siège enfant ISOFIX "dos à la route" :
 - R1 : Siège enfant ISOFIX pour nourrisson.
 - R2 : Siège enfant ISOFIX de taille réduite.
 - R3 : Siège enfant ISOFIX de grande taille.
-  Siège enfant ISOFIX "face à la route" :
 - F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits.
 - F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.
 - F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur.



Rehausseur de siège enfant, par ceinture de sécurité ou fixations

ISOFIX :

- B2 : siège rehausseur de largeur réduite.
- B3 : siège rehausseur de grande largeur.



Siège enfant ISOFIX de type "Nacelle" :



- L1 : orienté du côté gauche.
- L2 : orienté du côté droit.

Pour le réglage des sièges, se référer au tableau récapitulatif **Installation des dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne.**

1

2

3

4

5

6

7



8

9

10

Tableau des emplacements de montage d'un système de retenue pour enfant

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement **(a)**, ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** sur les places assises équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéros du siège				
	Sièges avant (b)			Sièges arrière (b)	
	1	2		3	4
	2	1		4	3
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)		
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Dos à la route	non	oui (e)	non	oui	oui
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Face à la route	non	non	oui (f) (w)	oui	oui

	Numéros du siège				
Place compatible avec un siège enfant i-Size Dos à la route	non	oui	non	non	oui(**)
Place compatible avec un siège enfant i-Size Face à la route	non	non	oui (w)	non	oui(**)
Place équipée d'une attache TOP TETHER	non	oui		oui	oui
Siège enfant de type " Nacelle " (L1 / L2)	non	non		non	non
Siège enfant ISOFIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	oui (seulement R1 et R2) (*)	non	non	oui (seulement R1 et R2) (**)
Siège enfant ISOFIX "face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non	oui (w)	oui	oui
Siège enfant " Rehausseur " (B2/B3)	non	non	oui (seulement B2) (w)	oui (seulement B2)	oui (seulement B2)

Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1, R2** et **F2X, F2, B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible avec **R1** et **R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible avec **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible avec **F2X** et **F2**.

- Une place compatible **B3** est également compatible avec **B2**.
 - (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
 - (b) Suivant version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.
 - (c) Pour installer un siège enfant dos à la route à cette place, désactiver IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant "OFF".
 - (d) Seul un siège enfant "face à la route" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "ON".
 - (e) Pour un siège enfant universel "dos à la route" et/ou "face à la route" (U), des groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
 - (f) Pour un siège enfant universel "face à la route" (UF) des groupes 1, 2 ou 3, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.
 - (g) Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en position haute maximum et en position longitudinale arrière maximum.
 - (h) Régler le siège passager en position longitudinale avant maximum.
 - (-) Régler la hauteur du siège conducteur au maximum.
 - (i) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.
 - (j) Sièges non équipés de fixations conformes ISOFIX.
 - (k) Ne pas rabattre le dossier.
 - (-) Pour un siège sans réglage en hauteur, le dossier doit être redressé.
 - (-) L'installation d'un siège enfant de type "Nacelle" sur ce siège peut empêcher l'installation d'autres sièges enfants à l'arrière.
 - (l) Si un dispositif de retenue pour enfants est installé sur ces sièges, régler l'appuie-tête à la hauteur maximale ou le retirer si nécessaire (instabilité ou absence de contact de l'arrière du dispositif de retenue pour enfants avec le dossier du siège du véhicule).

- (n) Siège équipé de fixations conformes ISOFIX.
- (w) Avec un siège enfant face à la route, le siège ne doit pas être placé plus en avant que le point médian longitudinal.
- (*) Installation uniquement possible en reculant le siège.
- (**) Installation uniquement possible en avançant le siège avant. Dans cette configuration, le siège avant ne doit pas être occupé.

VOLANT

RÉGLAGE DU VOLANT

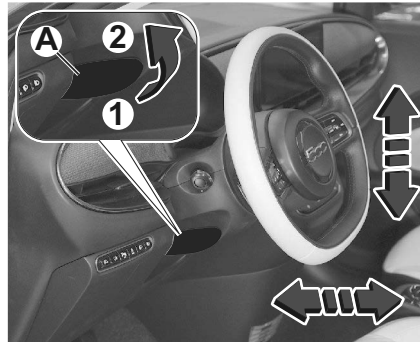
⚠ AVERTISSEMENT

Tous les réglages doivent être effectués uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moteur est coupé.

⚠ AVERTISSEMENT

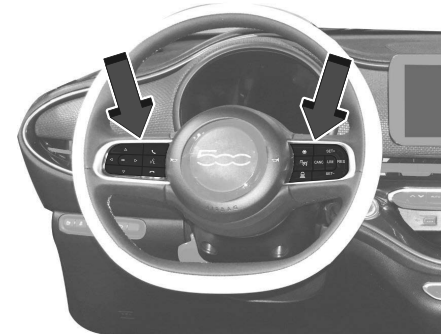
Il est absolument interdit de procéder à toute opération de rechange impliquant le système de direction ou à des modifications de la colonne de direction (par exemple, l'installation de dispositif antivol) qui pourraient nuire à la performance et à la sécurité du véhicule, annuler la garantie et entraîner également un non-respect des exigences d'homologation par le véhicule.

Le volant peut être réglé à la fois en hauteur et en profondeur.



Pour effectuer le réglage, déplacer le levier (A) vers le bas en position (1), puis régler le volant dans la position la plus appropriée, puis le verrouiller dans cette position en déplaçant de nouveau le levier (A) en position (2).

COMMANDES AU VOLANT



Certains systèmes d'assistance au conducteur, le système d'infodivertissement et un téléphone mobile connecté peuvent être actionnés via les commandes au volant.

⚠ AVERTISSEMENT

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

AVERTISSEUR SONORE

Appuyer sur la partie centrale du volant.



COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais couper le contact avant d'avoir complètement immobilisé le véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné **P**.

BOUTON D'ALIMENTATION

⚠ AVERTISSEMENT

Il est absolument interdit de procéder à toute opération de rechange impliquant le système de direction ou à des modifications de la colonne de direction (par exemple, l'installation de dispositif antivol) qui pourraient nuire à la performance et à la sécurité du véhicule, annuler la garantie

et entraîner également un non-respect des exigences d'homologation par le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

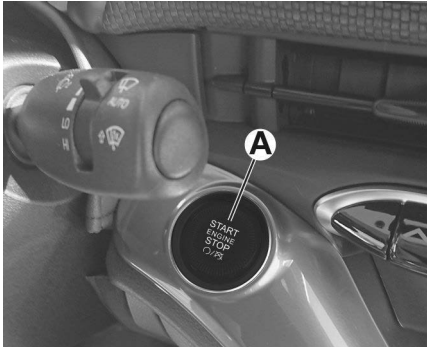
Si le dispositif de démarrage a été forcé (tentative de vol, par exemple), le faire vérifier par le Réseau STELLANTIS avant de reprendre le volant.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours prendre la clé du véhicule avec soi en le quittant, afin d'empêcher tout actionnement accidentel des commandes. Ne pas oublier d'enclencher le frein de stationnement. Engager la première vitesse si le véhicule est garé en montée ou la marche arrière si le véhicule est garé en descente. Ne jamais laisser des enfants sans surveillance dans le véhicule.

Pour activer le dispositif d'allumage (A), la clé électronique doit se trouver à l'intérieur de l'habitacle.

Le dispositif d'allumage s'active également si la clé électronique se trouve à l'intérieur du coffre ou sur la tablette arrière.



Le dispositif d'allumage peut prendre les états suivants :

- STOP : le moteur est arrêté. Certains appareils électriques (par exemple, système de verrouillage centralisé des portes, alarme, etc.) sont toujours disponibles
- ENGINE : position de conduite. Tous les appareils électriques sont disponibles. Cet état peut être sélectionné en appuyant une fois sur le bouton du dispositif d'allumage, sans appuyer sur la pédale de frein
- START : démarrage du moteur

AVERTISSEMENT

Avant de quitter le véhicule, TOUJOURS serrer le frein de stationnement électri-

que à l'aide de l'interrupteur situé sur le tunnel central. Mettre la boîte de vitesses en position P (Parking) et appuyer sur le dispositif d'allumage pour le mettre en position STOP. Toujours verrouiller les portes en quittant le véhicule.

AVERTISSEMENT

Ne pas laisser la clé électronique à l'intérieur ou à proximité du véhicule ni dans un endroit accessible aux enfants. Ne pas quitter le véhicule lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE. Un enfant pourrait activer les lève-vitres électriques, d'autres commandes ou même démarrer le véhicule.

REMARQUE

Le dispositif d'allumage ne s'active PAS si la clé électronique se trouve à l'intérieur du coffre et que celui-ci est ouvert.

REMARQUE

Pour les versions BEV, avec le dispositif d'allumage en position ENGINE, le changement de vitesse en P (Parking) et le moteur en marche, le dispositif d'allumage passe automatiquement en position STOP lorsque l'utilisateur verrouille le véhicule via

une télécommande ou le système Passive Entry.

REMARQUE

Pour les versions hybrides, lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE, si 30 minutes s'écoulent avec la transmission sur P (Parking) et que le moteur est arrêté, le dispositif d'allumage passe automatiquement en position STOP.

REMARQUE

Lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE, si 15 minutes s'écoulent alors que la transmission est en position N, que le moteur est coupé et que le véhicule est arrêté, le dispositif d'allumage passe automatiquement en position STOP.

REMARQUE

Moteur démarré, il est possible de quitter le véhicule en emportant la clé électronique. Le moteur tourne toujours. Le véhicule indique l'absence de la clé à bord lorsque la porte est fermée.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10


i REMARQUE

Si le dispositif coupe le moteur, se reporter au chapitre "Combiné d'instruments" de la section "Instruments et commandes du tableau de bord", le cas échéant, et contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais.

i REMARQUE

La clé électronique peut être désactivée pour le démarrage si elle est laissée dans le véhicule.

Pour ce faire :

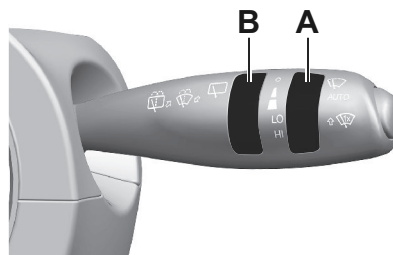
- fermer toutes les portes, y compris le hayon
- appuyer deux fois sur le bouton de verrouillage  sur une autre clé ou sur le bouton situé sous la poignée avec une autre clé électronique, en attendant au moins 3 secondes entre chaque pression
- attendre 30 secondes sans déverrouiller le véhicule ni ouvrir les portes

Pour réactiver la clé électronique précédemment désactivée, il faut soit démarrer le véhicule à l'aide d'une clé électronique activée, soit déverrouiller le

véhicule à l'aide d'une clé électronique activée.

LAVE-GLACES ET ESSUIE-GLACES

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE AVANT

**i REMARQUE**

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glaces.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais




d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les actionner.

i REMARQUE

Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

ESSUIE-GLACE AVANT AVEC LAVAGE AUTOMATI- QUE

La bague (A) peut être réglée sur les positions suivantes :

-  Essuie-glace éteint
-  Balayage automatique - glissement lent
-  Balayage automatique - glissement rapide (en fonction de la vitesse du véhicule)
- **LO** Balayage lent constant
- **HI** Balayage rapide constant

COMMANDE D'ESSUIE-GLACE AVEC CAPTEUR DE PLUIE

(selon équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas activer le capteur de pluie pour laver le véhicule dans une station de lavage automatique.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le dispositif est hors tension s'il y a du givre sur la vitre du pare-brise.

Celui-ci est situé derrière le rétroviseur intérieur, en contact avec le pare-brise et peut mesurer la quantité de pluie et, par conséquent, gérer le mode de balayage automatique du pare-brise en fonction de la quantité d'eau sur la vitre.

Le capteur de pluie s'active lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE. Si de la pluie n'est détectée, l'essuie-glace n'effectue aucun mouvement. S'il pleut, l'essuie-glace se déplace en fonction de la quantité de pluie mesurée par le capteur.



L'appareil est capable de reconnaître et de s'ajuster automatiquement en présence des conditions suivantes :

- présence de salissures sur la surface (par exemple, sel, saleté, etc.)
- présence de traînées d'eau causées par l'usure des balais d'essuie-glace
- différence entre le jour et la nuit

Le capteur de pluie ne se désactive que lorsque le dispositif d'allumage est mis sur STOP.




⚠ AVERTISSEMENT

Maintenir la vitre dans la zone du capteur propre.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE



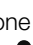
Il ne fonctionne que lorsque le dispositif d'allumage est sur ENGINE.

La bague (B) peut être réglée sur les positions suivantes :

-  Essuie-glace éteint
-  Balayage intermittent
-  Balayage continu

Essuie-glace de lunette arrière

Tourner la bague sur **B** pour actionner l'essuie-glace de la lunette arrière :

- continu : lorsque la bague est en position 
- intermittent : lorsque la bague est en position  et que l'essuie-glace est arrêté
- synchrone : lorsque la bague est en position  et que l'essuie-glace est en mouvement ou réglé sur AUTO. Dans ce mode, l'essuie-glace arrière effectue un balayage sur deux

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Avec la bague en position **O**, l'essuie-glace actif et la marche arrière engagée, l'essuie-glace est activé en mode synchrone.

Avec la bague en position **O**, l'essuie-glace arrière est arrêté.

i REMARQUE

Si le mode balayage automatique est actif et que le capteur ne détecte pas d'eau, l'essuie-glace arrière reste immobile lorsque la bague est tournée en position

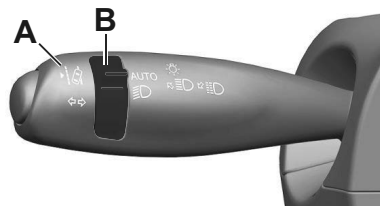


Pousser le levier vers le tableau de bord (position de basculement) pour activer le jet de lave-glace de la lunette arrière. Continuer à pousser le levier pour activer automatiquement le jet de lave-glace arrière et l'essuie-glace arrière d'un seul mouvement. Le relâchement de la tige active trois balayages, comme décrit pour l'essuie-glace.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

COMMANDES D'ÉCLAIRAGE

Les feux extérieurs ne peuvent être allumés que lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE.



L'allumage de l'éclairage peut faire varier la luminosité du tableau de bord : sa luminosité est régulée par un capteur de lumière externe (par exemple, à l'entrée d'un tunnel pendant la journée, il s'allume comme s'il faisait nuit, etc.). En plein jour, la luminosité du tableau de bord reste au maximum, tandis que la nuit, elle peut être réglée.

FEUX DE JOUR

Les feux de jour (DRL) sont activés lorsque la bague (B) est en position AUTO et en plein jour.

La première fois que le contact est mis, ils restent éteints tant que le frein de stationnement électrique est serré, que la boîte de vitesses est en position **P** (Parking) (Version électrique) ou que le levier de la boîte de vitesses manuelle est au neutre (Version hybride).

Lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE et que le système de propulsion n'est pas actif, les feux de jour sont éteints.

Les feux de jour sont également temporairement désactivés lorsque les clignotants sont activés.

Lorsque les clignotants sont désactivés, les feux de jour sont réactivés.

Quand le capot est ouvert, les feux de jour sur le capot sont éteints.

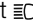
Sur certaines versions, si l'un des feux de jour est défaillant, tous les feux de jour du côté où la défaillance est présente sont éteints.

FEUX DE ROUTE

Pour activer les feux de route fixes, avec le dispositif d'allumage en position ENGINE, pousser le levier gauche (A) vers le tableau de bord.

La bague (B) doit être mise sur AUTO lorsque les feux de croisement sont allumés, ou sur D .

Le voyant d'avertissement  s'allume au combiné d'instruments.

Les feux de route sont désactivés en ramenant le levier en position centrale stable. Le voyant d'avertissement  s'éteint au combiné d'instruments.

ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE

Il s'agit d'un capteur LED infrarouge qui fonctionne en combinaison avec le détecteur de pluie et qui est situé sur le pare-brise. Il est capable de détecter les variations de l'éclairage extérieur en fonction de la sensibilité à la lumière réglée dans le menu du système **Uconnect™**.

Plus la sensibilité est élevée, plus la quantité de lumière extérieure nécessaire pour allumer les phares est faible.

Activation

Avec le dispositif d'allumage en position ENGINE, tourner la bague (B) en position AUTO pour activer la fonction "Commande automatique des feux". Cela allume automatiquement les feux de position/arrière et les feux de croisement en cas de faible éclairage extérieur ou les DRL dans des conditions de conduite diurne.

Tourner la bague en position pour passer en mode feux de croisement manuels.

En cas de dysfonctionnement du capteur, les feux de position/arrière, les feux de croisement et les feux de la plaque d'immatriculation sont automatiquement activés.

Désactivation

Maintenir le levier tiré vers le volant pendant plus de 2 secondes ou mettre le contact en position ENGINE.

CLIGNOTANTS

Vers le haut Clignotant droit

Vers le bas Clignotant gauche

Un point de résistance peut être ressenti lors du déplacement du levier des clignotants.

Un clignotement continu débute lorsque le levier des clignotants est déplacé au-delà du point de résistance. Il s'arrête lorsque le volant est tourné dans la direction opposée ou lorsque le levier des clignotants est replacé manuellement en position neutre.

Activer un clignotement temporaire en maintenant le levier des clignotants juste avant le point de résistance. Les cligno-

tants restent actifs jusqu'à ce que le levier des clignotants soit relâché. Pour activer trois clignotements, appuyer brièvement sur le levier des clignotants sans passer le point de résistance.

FEUX ANTIBROUILLARD ARRIÈRE

AVERTISSEMENT

L'allumage des antibrouillards est interdit par temps clair ou par temps de pluie, de jour comme de nuit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils ne doivent être utilisés que par temps de brouillard ou de chute de neige (les règles peuvent varier selon les pays). Ne pas oublier d'éteindre les antibrouillards dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

REMARQUE

Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

i REMARQUE

Allumage des feux après la coupure du contact. Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "AUTO", puis sur la position souhaitée. Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (passage en mode économie d'énergie).

i REMARQUE

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !

**i REMARQUE****Déplacements à l'étranger**

Véhicules équipés du réglage manuel du site des projecteurs : Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

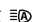


Lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE, appuyer sur le bouton (C) pour allumer/éteindre le feu. Le feu antibrouillard arrière ne s'allume que lorsque les feux de croisement sont allumés. Pour éteindre les feux antibrouillard arrière, appuyer sur le bouton (C), couper les feux de croisement ou tourner le dispositif d'allumage en position STOP.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES


Afin de ne pas éblouir les autres usagers de la route, les feux sont automatiquement désactivés à l'approche des véhicules circulant dans la direction opposée ou lorsqu'on suit un véhicule circulant dans la même direction.

Cette fonction est activée via le système **Uconnect™**.

Tourner le commutateur des feux en position AUTO (B). La première fois que les feux de route sont activés (en poussant le levier gauche vers le tableau de bord), la fonction est activée. Si les feux de route sont effectivement allumés, le voyant d'avertissement  s'allume également au combiné d'instruments).


Lorsque la vitesse est supérieure à 40 km/h et que la fonction est active, les feux s'éteignent si le levier est ramené en position centrale stable.

Lorsque la vitesse est inférieure à 15 km/h et que la fonction est active, la fonction éteint les feux de route. Si les feux de route fixes sont de nouveau actionnés rapidement (en remettant le levier en position centrale stable et en le ramenant quelques

secondes plus tard en position feux de route fixes), le témoin  s'allume au tableau de bord et les feux de route s'allument en permanence jusqu'à ce que la vitesse dépasse 40 km/h.

Lorsque la vitesse de 40 km/h est de nouveau dépassée, la fonction est réactivée automatiquement.

Si le levier est de nouveau tiré dans cette condition pour demander la désactivation des feux de route, la fonction reste désactivée et les feux de route s'éteignent.

Pour désactiver la fonction automatique, tourner la bague du commutateur des feux en position .


FOLLOW ME HOME


Ce feu permet d'éclairer l'espace devant le véhicule pendant une durée déterminée.

Activation

Le contact étant mis sur STOP ou coupé, tirer le levier vers le volant dans les 2 minutes qui suivent l'arrêt du moteur.

Chaque fois que le levier est déplacé, les feux restent allumés pendant 30 secondes supplémentaires, jusqu'à un maximum de 210 secondes ; ensuite, les feux s'éteignent automatiquement.

De plus, à chaque fois que le levier est actionné, le témoin  s'allume sur le tableau de bord.

Le témoin  s'allume lorsque le levier est actionné pour la première fois et reste allumé jusqu'à ce que la fonction soit automatiquement désactivée. Chaque mouvement du levier ne fait qu'augmenter la durée d'éclairage.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- à l'extérieur, les feux de position, les feux de croisement et les spots de rétroviseurs de portes
- à l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds

LAMPES INTÉRIEURES

ÉCLAIRAGE DE COURTOISIE

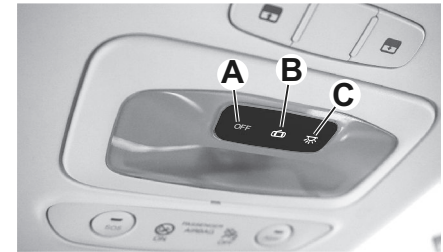
La fonction peut être activée à l'aide du menu "Paramètres" du système Uconnect™.

Éclairage de courtoisie du coffre

(selon équipement)

La lampe s'allume automatiquement à l'ouverture du coffre et s'éteint automatiquement à sa fermeture.

PLAFONNIER AVANT



Le commutateur peut prendre trois positions différentes :

- **A** l'éclairage est toujours éteint
- **B** l'éclairage s'allume et s'éteint lorsque les portes sont ouvertes ou fermées
- **C** l'éclairage est allumé en permanence

TOIT OUVRANT

TOIT EN VERRE FIXE

(selon équipement)

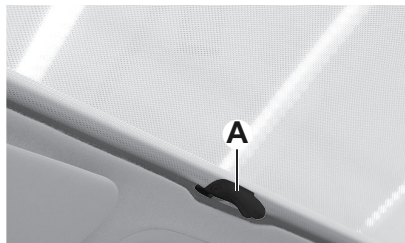
Le toit est composé d'un large panneau de verre fixe et d'un store pare-soleil à

commande manuelle.

Le store pare-soleil peut être utilisé en position "entièrement fermée" ou "entièrement ouverte".

Pour ouvrir le store pare-soleil, saisir la poignée, appuyer sur l'ergot (A) et la déplacer en position complètement ouverte.

Pour le fermer, saisir la poignée et déplacer le store pare-soleil en position fermée jusqu'à ce que le loquet (A) soit fixé.



TOIT OUVRANT

(selon équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

Manipuler le toit ouvrant avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.

Observer attentivement les parties amovibles en les manipulant. S'assurer que rien ne puisse être coincé.

⚠ AVERTISSEMENT

En quittant le véhicule, veiller à prendre la clé avec soi afin d'éviter tout risque de blessure pour ceux qui se trouvent encore à l'intérieur du véhicule suite à la mise en marche accidentelle du toit ouvrant. Une mauvaise utilisation du toit peut être dangereuse. Avant et pendant le fonctionnement, vérifier toujours que personne n'est exposé au risque d'être blessé directement par le toit ouvrant en mouvement ou par des objets coincés ou heurtés par celui-ci.

⚠ ATTENTION

Il est conseillé d'utiliser le toit ouvrant uniquement en position "ventilation" si une galerie de toit transversale est installée.

⚠ ATTENTION

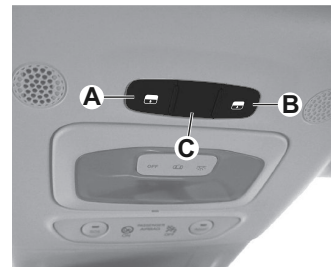
Ne pas utiliser le toit ouvrant si une galerie de toit est installée.
Ne pas placer de charges lourdes sur les pièces mobiles du toit ouvrant.

Pour déplacer le pare-soleil, suivre les instructions de la section "Toit en verre fixe".

Ouverture

Appuyer sur le bouton (A) situé près du plafonnier avant pour mettre le toit en position "ventilation".

Avec le toit ouvert en position "ventilation", maintenir le bouton (A) enfoncé de nouveau pour déplacer le toit en position ouverte.



Il est possible d'interrompre le mouvement d'ouverture/fermeture automatique en appuyant de nouveau sur l'un des deux boutons (A) ou (B).

Fermeture

Appuyer sur le bouton (B) à partir de la position "entièrement ouverte": le panneau vitré se met en position "ventilation". Appuyer de nouveau sur le

bouton (B) pour atteindre la position de fermeture totale du toit.

Dispositif anti-pincement

Le toit ouvrant est doté d'un système de sécurité anti-pincement capable de détecter la présence d'un obstacle pendant la fermeture du toit. Lorsque cela se produit, le système s'arrête et le mouvement du toit est immédiatement inversé.

Procédure d'initialisation

Le toit ouvrant doit être réinitialisé après le débranchement de la batterie conventionnelle ou si le fusible de protection correspondant est grillé.

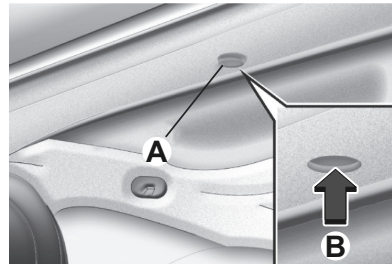
Procéder comme suit :

- maintenir le bouton (B) enfoncé de manière à ce que le toit se ferme complètement par saccades ;
- après la fermeture complète, attendre l'arrêt du moteur du toit ouvrant.

Manœuvre d'urgence

Si le dispositif électrique de déplacement du toit tombe en panne, le toit ouvrant peut être déplacé manuellement en procédant comme suit

- pour l'activation manuelle, retirer le couvercle de protection (A) derrière le pare-soleil
- se munir de la clé hexagonale fournie dans le sac à outils rangé dans le coffre à bagages
- insérer la clé fournie dans le logement (B) ou dans le sens anti-horaire pour fermer le toit



CAPOTE

(selon équipement)

Les versions cabriolet sont dotées d'une capote électrique à commande automatique.

La capote peut être ouverte et fermée à l'aide des commandes situées à l'intérieur du véhicule, près du plafonnier, ou des boutons de la télécommande. La capote peut également être fermée à l'aide du système "Passive Entry".

La capote peut être ouverte automatiquement de la position fermée à la position "spoiler", et de cette position à la position d'ouverture totale.



La capote ne peut être ouverte ou fermée que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

i REMARQUE

Il est conseillé de fermer la capote lorsque le véhicule est en stationnement. La capote fermée protège efficacement le véhicule contre d'éventuelles intempéries, mais aussi contre le vol.

i REMARQUE

Il est conseillé de mettre les objets de valeur dans le coffre et de verrouiller le couvercle même lorsque la capote est fermée.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Ouverture

⚠ AVERTISSEMENT

Garder les mains éloignées du mécanisme supérieur lors de l'ouverture et de la fermeture de la capote ou si la capote s'arrête dans une position avant de terminer le cycle pour éviter les dommages et les blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

Tenir les enfants à l'écart de la zone dans laquelle la capote se plie pendant les opérations d'ouverture ou de fermeture.

⚠ AVERTISSEMENT

En quittant le véhicule, tourner le dispositif d'allumage sur STOP et toujours emporter la clé électronique avec soi pour éviter tout risque de blessure due au fonctionnement accidentel de la capote. Une mauvaise utilisation peut être dangereuse. Avant et pendant le fonctionnement, toujours vérifier que personne ne risque d'être blessé par la capote en mouvement ou par des objets coincés ou heurtés par celle-ci.

⚠ ATTENTION

Ne jamais ouvrir la capote en présence de neige ou de givre pour éviter tout dommage.

⚠ ATTENTION

Ne pas placer d'objets sur la tablette arrière pour éviter tout dommage pendant la fermeture du toit.

⚠ ATTENTION

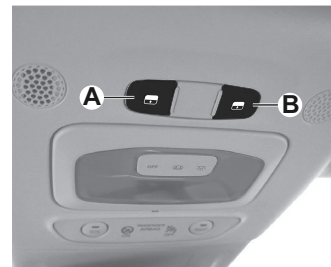
Les charges peuvent ne pas être fixées sur le toit.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur peut surchauffer si la capote est actionnée de manière répétée sur un court laps de temps, ce qui a pour effet que la protection contre la surchauffe inhibe le fonctionnement du système. Attendre une minute et répéter l'opération.

En appuyant sur le bouton (A) situé près du plafonnier avant pendant plus d'une demi-seconde, la capote se met automatiquement en position "spoiler" (ouverture automatique).

En appuyant sur le bouton pendant une durée plus courte, la capote se déplace "par saccades" vers la position "spoiler" (ouverture manuelle). Avec la capote ouverte automatiquement en position "spoiler", maintenir le bouton (A) de nouveau enfoncé pour déplacer la capote en position ouverte. De la position "becquet" jusqu'à l'ouverture totale, seul le mouvement automatique est autorisé.



Fermeture

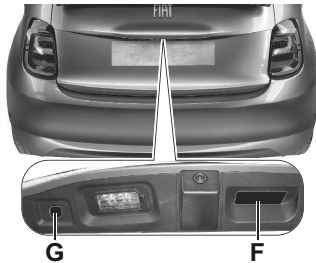
Appuyer sur le bouton (B) à partir de la position "entièrement ouverte", la capote se met en position "spoiler". En appuyant de nouveau sur le bouton (B), la capote peut être fermée pendant plus d'une demi-seconde (fermeture automatique).

De la position "spoiler", en appuyant sur le bouton pendant un temps plus court,

la capote se déplace "par saccades" vers la position "entièrement fermée" (fermeture manuelle). De la position "entièrement ouverte" à la position "spoiler", seul le mouvement automatique est autorisé.

Ouverture du hayon avec la capote entièrement ouverte

Appuyer une fois sur le bouton d'ouverture du hayon (F) pour fermer automatiquement le toit en position "spoiler". Le hayon peut être ouvert en position "spoiler".




Fonctionnement au moyen de la télécommande

La télécommande ne peut être utilisée que lorsque le contact est mis en

position STOP et que les portes sont fermées.

La capote ne peut être déplacée à l'aide de la télécommande que lorsqu'elle se trouve entre la position "entièrement fermée" et la position "spoiler". Il n'est pas possible de déplacer la capote si elle se trouve entre la position "spoiler" et la position "entièrement ouverte".

En appuyant en continu sur le bouton  de la clé, le toit s'ouvre et s'arrête dans n'importe quelle position lorsque le bouton est relâché.

Fermeture avec Passive Entry

(selon équipement)

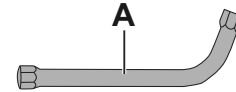
REMARQUE

La capote ne peut être déplacée de la position "Passive Entry" que quand elle se trouve entre la position "entièrement fermée" et la position "spoiler". Il n'est pas possible de déplacer la capote si elle se trouve entre la position "spoiler" et la position "entièrement ouverte".

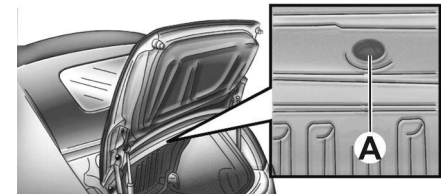
Manœuvre d'urgence

Si les boutons ne fonctionnent pas, la capote peut être actionnée manuel-

lement en procédant comme décrit ci-dessous :



- se munir de la clé (A) fournie située dans le coffre, dans la boîte à outils ou dans le kit de réparation des pneus ;
- tourner dans le sens horaire pour ouvrir la capote ou dans le sens inverse pour la fermer.



Si le hayon ne s'ouvre pas parce que la batterie 12V est déchargée ou suite à un défaut de la serrure électrique du hayon, effectuer la procédure d'ouverture d'urgence du hayon telle que décrite dans le chapitre "Coffre" de cette section, puis actionner manuellement la capote comme décrit ci-dessus.

Pour rétablir les conditions de mouvement automatique, se rendre dans le Réseau STELLANTIS.

Procédure

La capote doit être réinitialisée suite au débranchement éventuel de la batterie 12V ou au claquage d'un fusible.

- contact mis en position ENGINE, maintenir le bouton d'ouverture enfoncé jusqu'à ce que la capote soit entièrement ouverte ;
- lorsque la capote est entièrement ouverte, maintenir le bouton enfoncé pendant au moins 2 secondes ;
- maintenir le bouton de fermeture enfoncé jusqu'à ce que la capote soit entièrement fermée ;
- une fois que la position de fermeture totale est atteinte, continuer à appuyer sur le bouton jusqu'à ce que la capote s'ouvre et se ferme complètement.

Si la capote est déjà initialisée, il est possible de procéder à une nouvelle initialisation en suivant les étapes ci-dessous :

- maintenir le bouton d'ouverture enfoncé jusqu'à ce que la capote soit entièrement ouverte ;

- lorsque la capote est entièrement ouverte, maintenir le bouton enfoncé pendant au moins 30 secondes (pour forcer la perte de l'initialisation) ;
- maintenir le bouton de fermeture enfoncé jusqu'à ce que la capote soit entièrement fermée ;
- une fois que la position de fermeture totale est atteinte, continuer à appuyer sur le bouton jusqu'à ce que la capote s'ouvre et se ferme entièrement.

Coupe-vent



Le coupe-vent est conçu pour améliorer le confort de conduite en réduisant les remous dans l'habitacle lorsque la capote est abaissée.

Pour utiliser le coupe-vent :

- détacher le dossier de la banquette arrière (simple ou divisible) ;

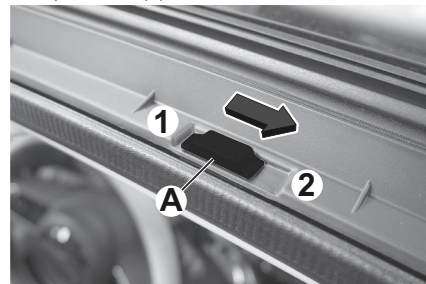
- fixer le coupe-vent en insérant la partie centrale à l'intérieur de la grille de protection arrière, avec la partie concave en direction du passager, comme illustré ;
- repositionner correctement le dossier : le coupe-vent est bloqué entre le siège et la plage arrière.

Becquet avant

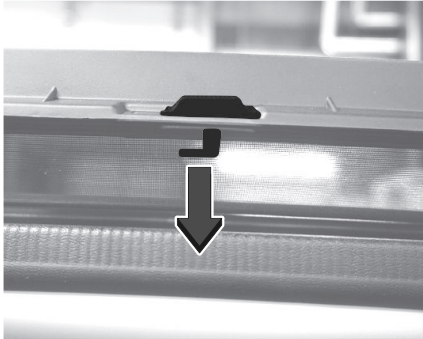
Le véhicule est équipé d'un becquet avant qui peut être relevé pour améliorer le confort aérodynamique à l'intérieur de l'habitacle.

Pour soulever le becquet, relâcher le loquet à l'aide du curseur (A) en le déplaçant vers la position (2) comme illustré.

Avec le becquet relevé, veiller à ne pas déplacer le curseur (A) de la position (1) à la position (2).



Pour abaisser le becquet, appuyer sur le curseur et le déplacer jusqu'à la position de verrouillage une fois que le loquet du curseur est positionné à l'intérieur de son logement (1).



Il est conseillé de relever le becquet lorsque le segment horizontal de la capote est ouvert et à des vitesses supérieures à 50 km/h.

Lorsque la capote est entièrement ouverte, il est conseillé de maintenir le becquet abaissé pour limiter le bruit du vent à l'intérieur de l'habitacle.

Le fait de relever le becquet réduit le flux d'air vers les sièges arrière.

ESPACE DE RANGEMENT INTÉRIEUR ET CARACTÉRISTIQUES

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas stocker des objets lourds ou pointus dans les espaces de rangement.

BOÎTE À GANTS

Tirer sur le levier pour ouvrir la boîte à gants.

En roulant, la boîte à gants doit rester fermée.



PORTE-GOBELETS / PORTE-CANETTES

Le tunnel central comporte deux porte-gobelets/canettes, dont un rétractable sur la partie avant de l'accoudoir (A) et un autre à l'arrière (B).

Pour accéder au porte-gobelets/porte-canettes avant, ouvrir la porte à l'aide de la poignée (A).

Un compartiment de rangement est également prévu à l'arrière (C).



1

2

3

4

5

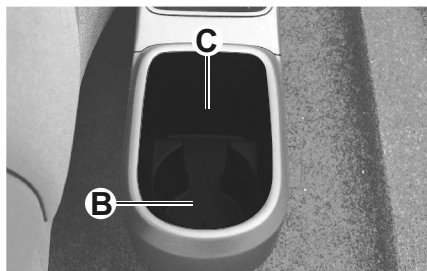
6

7

8

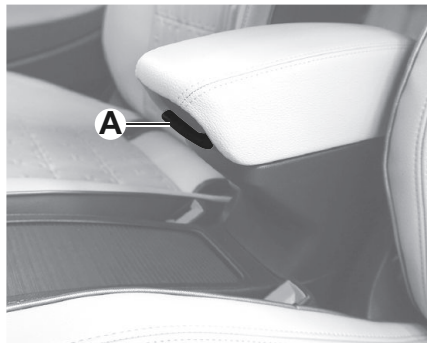
9

10



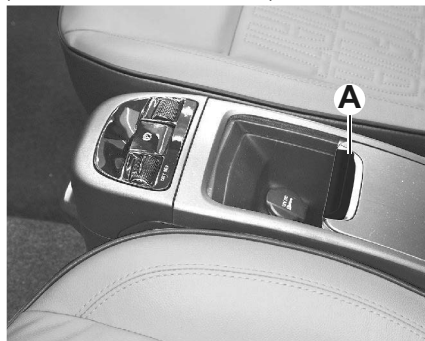
COMPARTIMENT DE L'ACCOUDOIR

Selon version, des compartiments de rangement supplémentaires sont disponibles à l'arrière de la console centrale. Pour accéder au compartiment, tirer le levier vers le haut (A) et soulever l'accoudoir.



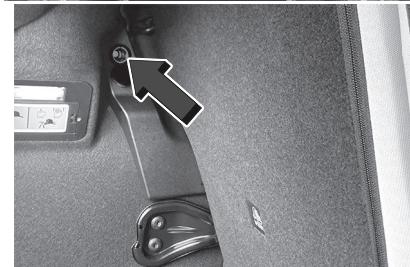
COMPARTIMENT SUR LE TUNNEL CENTRAL

Le tunnel central comporte un compartiment de rangement. Pour y accéder, saisir la poignée (A) et repousser le couvercle. Sur certaines versions, un deuxième port USB est prévu à l'intérieur du compartiment.



PRISES DE COURANT 12V

(selon version/marché)
Il est situé sur la console centrale et ne fonctionne que lorsque le contact est mis sur la position ENGINE. Pour l'utiliser, ouvrir le capuchon.



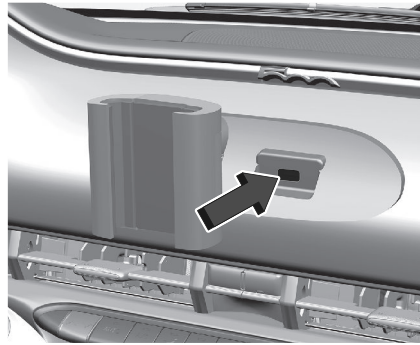
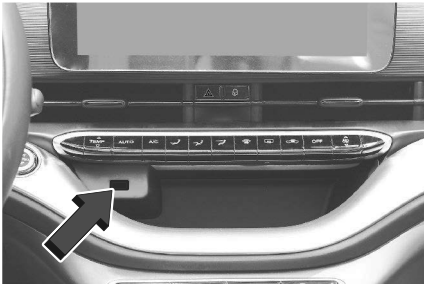
Une prise de courant supplémentaire située dans le coffre à bagages est disponible sur certaines versions. Sur les versions équipées du "kit fumeur" en option, la prise de courant est remplacée par l'allume-cigares.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas connecter d'appareils d'une puissance supérieure à 180W sur la prise.
Ne pas endommager la prise en utilisant des adaptateurs inadaptés.

PORTS USB

Le véhicule peut être équipé de trois ports USB.



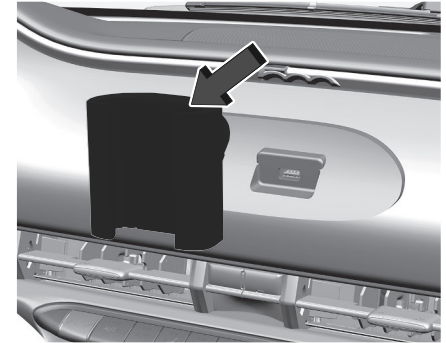
Les ports sont situés :

- sur le tableau de bord, pour le transfert de données vers le système **Uconnect™** et pour la recharge d'appareils externes
- à l'intérieur de la console centrale et sur la planche de bord

- à côté du support du smartphone (selon équipement), pour recharger des appareils externes uniquement

SUPPORT POUR SMARTPHONE (BERCEAU)

Un support pour smartphone est prévu sur le tableau de bord ; l'utiliser systématiquement pour interagir avec le smartphone en toute sécurité.

**CHARGEUR DE TÉLÉPHONE SANS FIL****⚠ AVERTISSEMENT**

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de laisser le couvercle coulissant ouvert améliore le fonctionnement du smartphone.

⚠ AVERTISSEMENT

Le chargement inductif peut affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques ou des autres dispositifs médicaux implantés. Le cas échéant, demander un avis médical avant d'utiliser un chargeur inductif.

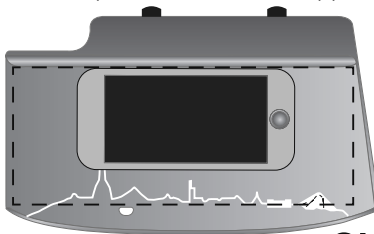
⚠ AVERTISSEMENT

Éliminer tous les objets métalliques du chargeur avant de charger un appareil mobile, car ils peuvent devenir très chauds.

Pour que la recharge sans fil démarre correctement, le téléphone portable doit être entièrement positionné dans la zone en pointillés, avec l'écran vers le haut, sans recouvrir la LED d'alerte.



Positionnement correct : la LED identifie la limite de positionnement de l'appareil.



OK

Mauvais positionnement :



KO

ÉCLAIRAGE UV-C

(selon équipement)

Il est situé sur le dessus de la boîte à gants.

L'interrupteur de fonctionnement de l'éclairage UV-C est situé sur la console centrale.

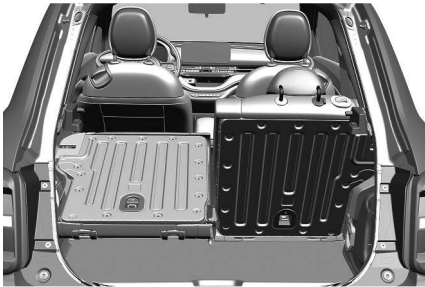
Instructions d'utilisation

L'interrupteur de fonctionnement de l'UV-C est doté d'un indicateur LED unicolore (BLEU).

- La LED s'allume lorsque l'interrupteur est enfoncé pour DÉMARRER l'opération.
- La LED reste allumée de manière fixe jusqu'à ce que l'opération soit TERMINÉE, interrompue ou arrêtée.
- La LED s'éteint et un son est émis si l'opération s'est déroulée avec succès ; un cycle de traitement complet dure environ 3 minutes
- La LED clignote pendant 5 secondes si l'opération est interrompue ou arrêtée.
- L'éclairage UV-C sera prêt pour le nouveau cycle après l'arrêt du clignotement.

COMPARTIMENT DE CHARGEMENT

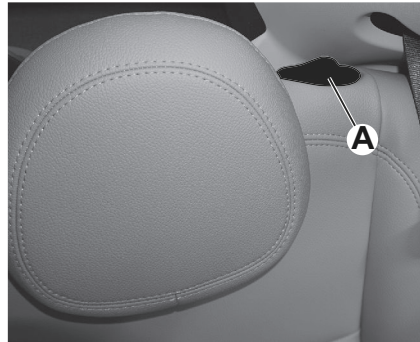
Les sièges arrière séparés permettent une extension partielle ou totale du coffre.



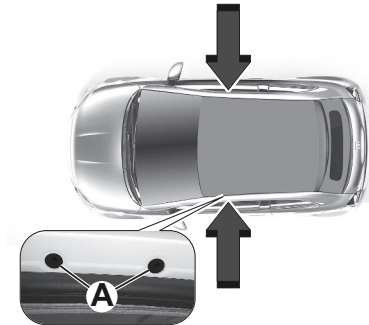
Procéder comme suit :

- retirer la plage arrière en la dégageant de ses deux goupilles latérales et en la tirant vers l'extérieur

- retirer les appuie-têtes des sièges arrière (selon équipement)
- vérifier que la ceinture de sécurité est entièrement déployée et qu'elle n'est pas vrillée
- agir sur les boutons (A) (un de chaque côté) pour déverrouiller la partie gauche ou droite du dossier et accompagner le dossier sur l'assise



GALERIE DE TOIT / PORTE-SKIS



Pour utiliser les fixations, deux écrous filetés (A) sont accessibles lorsque la porte est ouverte.

⚠ AVERTISSEMENT

Suivre attentivement les instructions contenues dans le kit d'assemblage. L'assemblage doit être effectué par du personnel qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Le déplacement avec le porte-bagages/ porte-skis monté a un impact sur la durée de vie de la batterie haute tension.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

SÉRIE SPÉCIALE RED

(selon équipement)

Certains composants du véhicule ont subi des traitements antimicrobiens, comme détaillé ci-dessous. Aucune précaution spécifique n'est requise pour l'utilisation normale du véhicule et des composants traités avec des substances biocides.

Le tapis de coffre a été traité avec une substance biocide présentant des propriétés antivirales à base de l'ingrédient actif Chlorure d'argent.

Les tissus des sièges ont été traités avec une substance biocide présentant des propriétés antivirales et antibactériennes à base de l'ingrédient actif Chlorure d'alkyl (C12-C16) diméthylbenzylammonium.

Le rembourrage du volant a été traité avec des substances biocides présentant des propriétés antibactériennes et antifongiques à base des ingrédients actifs Zinc Pyrithione et Thiabendazole. Le filtre à air du système de climatisation a été traité avec une substance biocide présentant des propriétés antibactériennes et antivirales à base de l'ingrédient

actif chlorure de diméthyltétradécyl[3-(triméthoxysilyl)propyl]ammonium.

SYSTÈME AUDIO

Le système audio de base est composé de :

- deux haut-parleurs de graves, diamètre 165 mm, sur les portes avant
- deux haut-parleurs tweeter, 19 mm de diamètre, dans les montants avant

Le système audio medium est composé de :

- deux haut-parleurs de graves, diamètre 165 mm, sur les portes avant
- deux haut-parleurs tweeter, 19 mm de diamètre, dans les montants avant
- deux haut-parleurs à gamme étendue, 130 mm de diamètre, dans les panneaux latéraux arrière

Le système audio premium est composé de :

- deux haut-parleurs de graves Hi-Fi, diamètre 165 mm, sur les portes avant
- deux haut-parleurs d'aigus Hi-Fi, diamètre 19 mm, dans les montants avant

- deux haut-parleurs Hi-Fi à gamme étendue, diamètre 130 mm, dans les panneaux latéraux arrière
- un subwoofer de 200 mm
- un amplificateur numérique à 8 canaux

En fonction de la version, l'antenne peut se trouver sur la lunette arrière ou sur la vitre latérale arrière, pour les versions décapotables.

REMARQUE

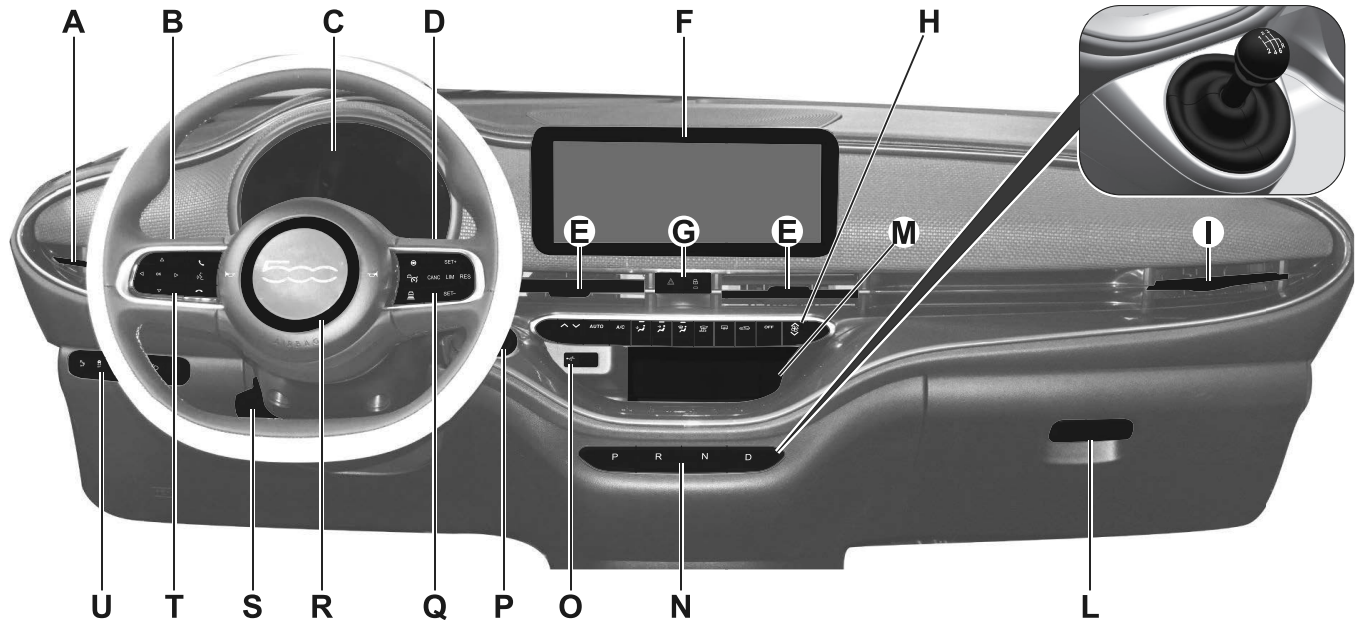
La charge maximale sur le subwoofer est de 40 kg. Il est conseillé d'éviter les charges concentrées.

INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD

APERÇU DU TABLEAU DE BORD

TABLEAU DE BORD

La présence, les graphismes et la position des panneaux, commandes, instruments et indicateurs peuvent varier selon les différentes versions.



A.bouche d'aération latérale / **B.**levier gauche du volant / **C.**tableau de bord / **D.**levier droit du volant / **E.**bouches d'aération centrales / **F.**système **Uconnect™** / **G.**feux de détresse, bouton de verrouillage/déverrouillage des portes / **H.**commandes du système de climatisation / **I.**bouche d'aération latérale / **L.**boîte à gants / **M.**compartiment de rangement et dispositif de chargement sans fil (selon version) / **N.**transmission One Speed (Version électrique) / transmission manuelle (Version hybride) / **O.** port USB / **P.** dispositif d'allumage / **Q.** commandes au volant : régulateur de vitesse, régulateur de vitesse adaptatif, limiteur de vitesse, Co-Driver / **R.**airbag frontal côté conducteur et klaxon / **S.**levier de réglage du volant / **T.**système **Uconnect™** et affichage des commandes au volant / **U.**panneau de commande : feu antibrouillard arrière, désactivation de l'ESC, réglage de l'alignement des phares

COMMANDES DU COMBINÉ AU VOLANT



Le menu du combiné, certains systèmes d'assistance au conducteur, le système d'infodivertissement et un téléphone mobile connecté peuvent être actionnés via les commandes au volant.



- Acceptation d'un appel entrant
- Acceptation d'un deuxième appel entrant et mise en attente de l'appel actif

- Affichage au combiné de la liste des 10 derniers appels et des numéros de téléphone favoris (uniquement avec la recherche des appels activée)



Activation de la reconnaissance vocale Interruption du message vocal afin de donner une nouvelle commande vocale Interruption de la reconnaissance vocale Interaction avec Apple CarPlay et Android Auto



Rejet d'un appel entrant Fin d'un appel en cours



Système Co-Driver



Régulateur de vitesse

LIM

Limiteur de vitesse

COMMANDES DU PANNEAU GAUCHE



- 1 Activation/désactivation de l'aide au stationnement
- 2 Activation/désactivation du système ESC
- 3 Feu antibrouillard arrière
- 4 Réglage de l'alignement des phares vers le BAS
- 5 Réglage de l'alignement des phares vers le HAUT

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

COMBINÉ D'INSTRUMENTS

COMBINÉ D'INSTRUMENTS

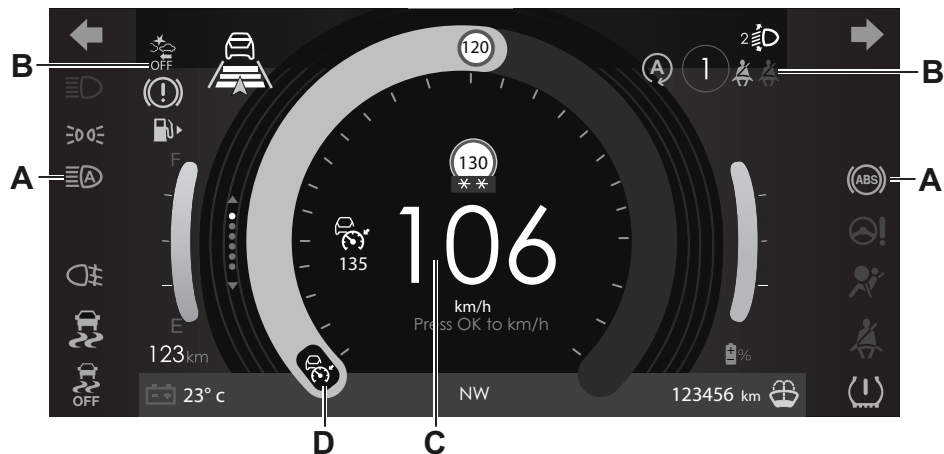
Version électrique



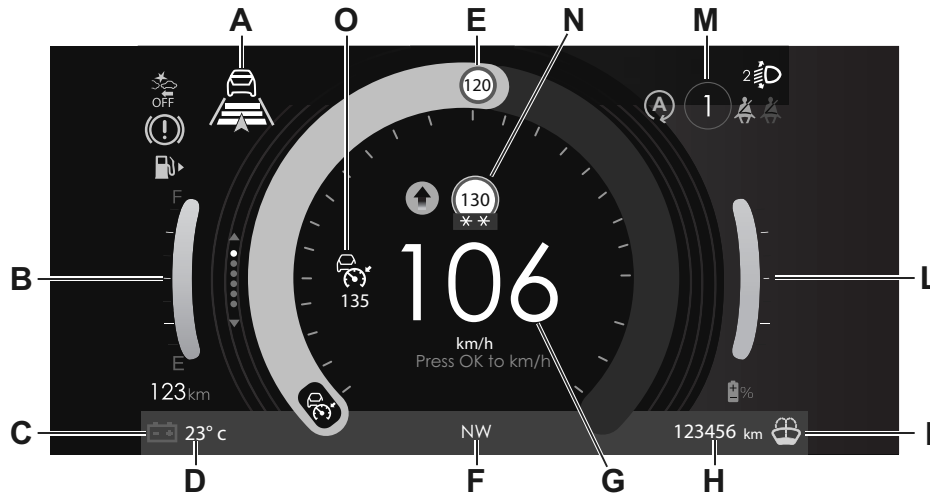
A. Voyants d'avertissement / **B.** Rapport engagé, état de la ceinture de sécurité, état de l'aide au conducteur, systèmes de sécurité active, zone de notification du mode de conduite / **C.** Indicateur de vitesse / **D.** Régulateur de vitesse



A. Cadran multifonction : indicateur de vitesse et indication du système d'aide à la conduite / **B.** Indication du système TSR et ISA (selon équipement) / **C.** Gestion de l'énergie / **D.** Icônes de notification orange ou d'indication de panne / **E.** Odomètre / **F.** Boussole (selon équipement) / **G.** Temps / **H.** Icônes de défaillance / **I.** Niveau de charge de la batterie haute tension et autonomie

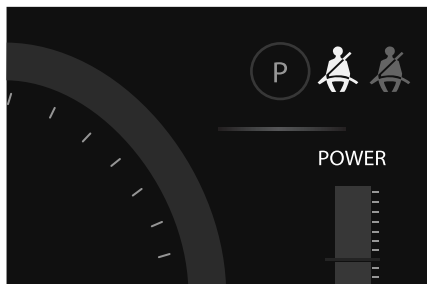
Version hybride

A. Voyants d'avertissement / **B.** État de la ceinture de sécurité, état de l'aide au conducteur, systèmes de sécurité active, zone de notification du mode de conduite / **C.** Indicateur de vitesse / **D.** Cadran multifonction : indicateur de vitesse et indication du système d'aide à la conduite



A. Notifications du système d'aide à la conduite et de sécurité active / **B.** Niveau de carburant numérique / **C.** Icônes de défaillance / **D.** Température externe / **E.** Indicateur à cadran multifonction et notifications du système d'aide à la conduite / **F.** Boussole (selon équipement) / **G.** Tachymètre / **H.** Odomètre / **I.** Notification orange ou icônes d'indication de défaillance / **L.** Indicateur de niveau de charge de la batterie au lithium auxiliaire / **M.** Indicateur de changement de vitesse, alignement des phares et SBR (rappel de ceinture de sécurité) / **N.** Indication du système TSR et ISA (selon équipement) / **O.** Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif / Limiteur de vitesse / Réglage de la vitesse cible du système d'adaptation intelligente de la vitesse (selon équipement)

INDICATEUR DE RAPPORT



Cette position indique le mode ou le rapport sélectionné (D avec le numéro de rapport, P, R, N).

INDICATEUR DE MODE DE CONDUITE

Les informations suivantes s'affichent :


- mode de conduite ("NORMAL", "RANGE", "SHERPA") (Version électrique)
- rapport engagé
- alignement des phares
- disponibilité du système électrique au démarrage ("READY") (Version électrique)
- notifications du système SBR (rappel de ceinture de sécurité)

COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

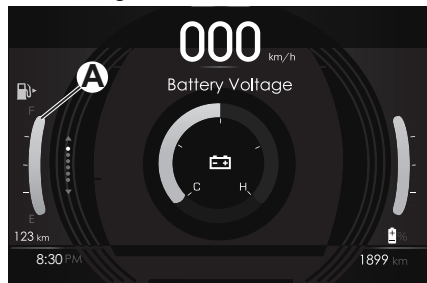
Les kilomètres ou les milles parcourus (selon les paramètres de l'écran) sont affichés.

JAUGE DE NIVEAU DE CARBURANT

(Version hybride)

La jauge numérique (A) indique la quantité de carburant dans le réservoir. Le symbole  s'allume pour indiquer qu'il reste environ 5,5 litres de carburant dans le réservoir.

Ne pas rouler avec le réservoir presque vide : un manque de carburant pourrait endommager le convertisseur.



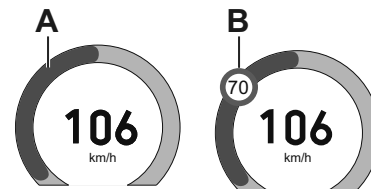
INDICATEUR DE VITESSE

La vitesse instantanée du véhicule (en km/h ou mph) est affichée dans cette

position ; elle peut également être affichée en haut de l'écran.

Indicateur circulaire multifonction

Le chiffre indique la vitesse actuelle et (B) si l'un des systèmes de contrôle de la vitesse (régulateur de vitesse, régulateur de vitesse adaptatif, reconnaissance des panneaux routiers et adaptation intelligente de la vitesse) est actif. La barre ronde (A) fournit également des signaux visuels pour des états particuliers du système de contrôle de la vitesse sélectionné.

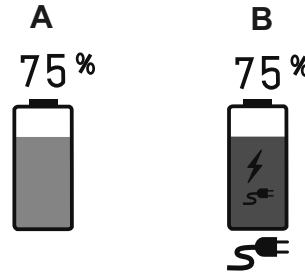




En appuyant sur les commandes au volant Δ / ∇ et en les relâchant, un autre écran s'affiche, qui indique le mode de conduite au lieu de la vitesse. Le style de conduite est indiqué en temps réel par un curseur qui peut être positionné dans les zones suivantes :

- (A) "CHARGE" : mode régénération.
- (B) "ECO" : conduite écoénergétique.
- (C) "POWER" : performances de conduite plus écoénergétiques.

ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION



Dans cette position, l'état de charge de la batterie haute tension est indiqué par un pourcentage et une barre verticale de hauteur proportionnelle à l'état de charge de la batterie (A). Les deux indications sont colorées en fonction de l'état de charge :

- autonomie supérieure à 24 km : bleu
- autonomie comprise entre 24 km et 16 km : jaune
- autonomie inférieure à 16 km : rouge

Lors de la recharge par prise de courant, la barre verticale est colorée en vert et les symboles ⚡ et ⏻ (B) apparaissent.

La hauteur de la barre verticale est proportionnelle à l'état de charge de la batterie.

L'autonomie restante estimée est indiquée par une valeur numérique (en km ou en miles, selon les paramètres de l'écran) et par un indicateur qui signale toute modification de l'autonomie prévue :

- au moyen d'une flèche vers le haut \blacktriangle et d'une barre bleue si le style de conduite actuel augmente l'autonomie
- au moyen d'une flèche vers le bas \blacktriangledown et d'une barre rouge si le style de conduite actuel réduit l'autonomie. Si le style de conduite ne modifie pas l'autonomie, aucun signal graphique n'est affiché.

ORDINATEUR DE BORD

L'écran "Ordinateur de bord" permet de visualiser plusieurs paramètres relatifs à l'état de fonctionnement du véhicule. Cette fonction comporte deux mémoires distinctes, "Trajet A" et "Trajet B", où les données des "trajets complets" du véhicule sont enregistrées indépendamment l'une de l'autre.

Appuyer sur le bouton Δ ou ∇ pour passer de "Trajet A" à "Trajet B" et vice versa.



L'écran peut être utilisé pour afficher les éléments suivants :

- Consommation instantanée
- Consommation moyenne
- Distance
- Vitesse moyenne
- Durée du trajet

Les valeurs sont affichées en "km"/"mi" et en "km/h"/"mph" selon les paramètres de l'écran.

Les deux valeurs peuvent être remises à zéro : appuyer sur le bouton OK du volant et le maintenir enfoncé.

i REMARQUE

La consommation totale ne peut pas être réinitialisée.

La barre de consommation instantanée peut prendre les couleurs suivantes en fonction de la consommation d'énergie :

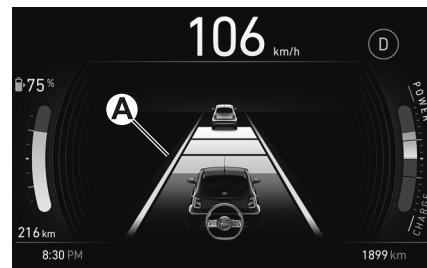
- Orange : consommation très élevée
- Jaune : consommation élevée
- Vert clair : faible consommation
- Vert foncé : très faible consommation

Aide au conducteur

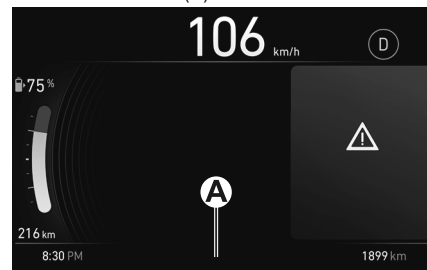
L'écran affiche des messages et des indications visuelles sur l'état des systèmes d'aide à la conduite suivants dans la zone (A) :

- CC (Cruise Control)
- Maintien dans la voie
- TSR (Reconnaissance des panneaux routiers)
- ISA (Adaptation intelligente de la vitesse)

Au fur et à mesure que des notifications plus récentes sont affichées, les notifications précédentes sont écrasées.



Pour certains systèmes d'aide à la conduite, les avertissements contextuels sont signalés en jaune ou en rouge au bas de l'écran, en fonction du type d'avertissement (A) :



Consulter la section **Démarrage et utilisation** pour plus d'informations sur les systèmes d'aide à la conduite.

Informations sur le véhicule

L'écran affiche les informations suivantes : pression des pneus / service (entretien programmé).

Appuyer sur le bouton \triangle ou ∇ pour passer de l'écran "Pression des pneus" à l'écran "Service".

Répétition audio

(selon équipement)

Cet écran permet d'afficher sur le combiné d'instruments les informations de lecture audio à l'écran du système **Uconnect™**.

- Radios FM/DAB
- Média (USB, **Bluetooth®**)
- Android Auto, Apple CarPlay, Baidu Carlife (selon équipement)

Répétition du téléphone

(selon équipement)

Cet écran répète les informations affichées sur le système **Uconnect™** en cas d'interaction avec un téléphone appairé.

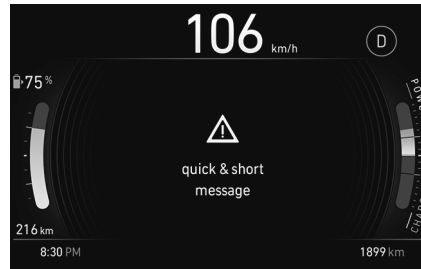
Les informations suivantes s'affichent :

- État de l'appel

- État du téléphone connecté (état de charge de la batterie, réception du réseau, notification des appels entrants/sortants, notification des textos reçus)
- Liste des appels récents

Le système enregistre les 10 derniers messages reçus avec la mention "lu" ou "non lu".

Le conducteur peut sélectionner le message souhaité à l'aide des commandes au volant \triangle / ∇ et l'ouvrir en appuyant sur le bouton OK au volant.



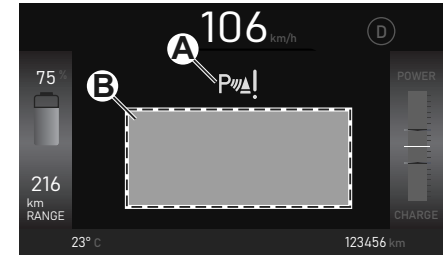
Répétition de la navigation

(selon équipement)

Cet écran répète les instructions fournies par le navigateur du système **Uconnect™**. L'affichage peut être un pictogramme ou une carte.

Messages enregistrés

Cet écran affiche les messages enregistrés et les fenêtres contextuelles précédemment affichées par le conducteur. (A) Symbole (selon équipement) / (B) Message.



Didacticiels

La fonction Didacticiels est disponible sur le véhicule pour obtenir des informations essentielles sur certaines de ses caractéristiques.

Les Didacticiels fournissent également des conseils sous forme de fenêtres contextuelles affichées sur l'écran du tableau de bord pendant le trajet. Sélectionnant l'icône ? correspondante dans le menu du tableau de bord pour accéder à un environnement permettant de :

- activer/désactiver les suggestions d'affichage ; l'activation/désactivation

- se fait en cochant la rubrique correspondant au type de suggestions que l'on souhaite recevoir du système
- afficher les suggestions enregistrées : sélectionner cette rubrique pour afficher les suggestions précédemment proposées au conducteur pendant la conduite
 - visualiser les informations détaillées (non disponibles avec le véhicule en mouvement) : ce menu permet de consulter les informations détaillées sur les fonctions disponibles à bord

Paramètres

Cet écran permet à l'utilisateur de personnaliser les informations et les notifications affichées et les différentes fonctions du véhicule.

REMARQUE

Les composants du tachygraphe sont illustrés ci-dessous. Les menus peuvent varier en fonction de l'équipement du véhicule.

REMARQUE

Certains paramètres peuvent être gérés à l'aide du système **Uconnect™**.

- Écran
 - o Réglages de l'écran : Réglage des affichages en haut de l'écran
 - o Paramètres des véhicules électriques :
 - o Affichage contextuel "READY" : activation/désactivation
 - o affichage de l'indicateur d'alimentation/charge : activation/désactivation (par défaut : activation)
 - o bruits de démarrage du moteur : activation/désactivation
 - o son externe : activation/désactivation
 - o Affichage du "Guide de l'utilisateur" : activation/désactivation
 - o Langue : permet de définir la langue d'affichage
 - o Luminosité de l'écran (8 niveaux)
 - o Réinitialisation automatique du Trajet B : activation/désactivation
 - o Répétition du téléphone : activation/désactivation
 - o Répétition de la navigation : carte/pictogrammes/désactivation
 - Unités de mesure : métriques/impériales
- Valeurs personnalisables : Vitesse, Distance, Consommation, Pression, Température
- Date et heure
 - o Réglage de l'heure
 - o Réglage du format : 12 heures/24 heures
 - o Réglage de la date
 - Sécurité
 - o Airbag passager : activation/désactivation
 - o Alarme de vitesse : réglage du volume
 - o SBR (Rappel de ceinture de sécurité) : activation/désactivation
 - Freins
 - o Hold'n Go : activation/désactivation
 - o Entretien des freins : enclenchement du frein de stationnement électrique EPB
 - o Auto Park Brake : activation/désactivation de l'enclenchement automatique du frein de stationnement électrique
 - Sécurité et assistance
 - o Volume de l'alerte sonore : désactivé, niveau faible, niveau moyen, niveau élevé

- Volume de l'alerte de maintien dans la voie : précoce, moyen, retardé
- Force du maintien dans la voie : faible, moyenne, élevée
- Limiteur de vitesse intelligent : confirmation, automatique
- Adaptation intelligente de la vitesse (selon équipement) : activation/désactivation
- Assistant de détection des panneaux routiers : activation/désactivation
- Alerte de l'assistant de détection des panneaux routiers : désactivée, visuelle, visuelle et sonore
- Détection de nouvelles zones de limitation de vitesse : désactivée, visuelle, visuelle et sonore
- Sélection manuelle des pays - Reconnaissance des panneaux routiers : sélection de plusieurs pays
- Commande de freinage d'urgence autonome (AEB) : désactivé/freinage actif uniquement (selon équipement)/freinage actif avec alerte (selon équipement)
- Commande de freinage d'urgence autonome (AEB) (selon version/marché) :
 - Double confirmation : activation/désactivation
 - Sensibilité de la commande de freinage d'urgence autonome (AEB) : proche/moyen/lointain
 - Aide au stationnement : sonore, sonore et visuelle
 - Volume de l'aide au stationnement arrière proche, moyen, lointain
 - Avertissement du détecteur de perte d'attention : activation/désactivation
- Rétroviseurs et essuie-glaces
 - Capteur de pluie : activation/désactivation
- Feux
 - Sensibilité des feux de croisement : 1 à 3
 - Follow me Home : 0, 30, 60, 90 secondes
 - Feux de route automatiques : activation/désactivation
 - Feux de jour (DRL) : activation/désactivation
 - Feux d'angle : activation/désactivation
 - Arrêt automatique des feux de croisement : activation/désactivation
- Portes et serrures
 - Verrouillage automatique : activation/désactivation
 - Déverrouillage automatique à la sortie : activation/désactivation
 - Feux de croisement à la fermeture : activation/désactivation
 - Déverrouillage des portes à distance : toutes les portes, porte conducteur
 - Passive Entry : activation/désactivation
- Chargement programmé
 - Paramètres de programmation : liste des jours de la semaine
 - Passive Entry : liste des jours de la semaine
 - Activation de la programmation : oui/non
 - Réglage du niveau de puissance : 1 à 5
- Démarrage du processus d'appairage : démarrage de la procédure
- Procédure d'arrêt du moteur : démarrage de la procédure

1

2

3

4

5

6

7

8

9

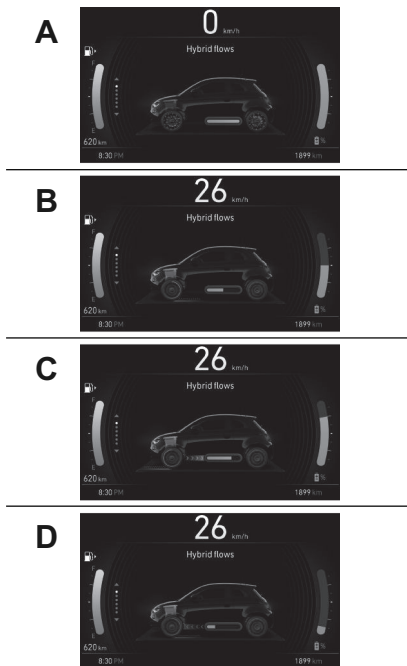
10

FLUX D'ÉNERGIE

(Version hybride)

La page montre les flux de la batterie auxiliaire vers les roues :

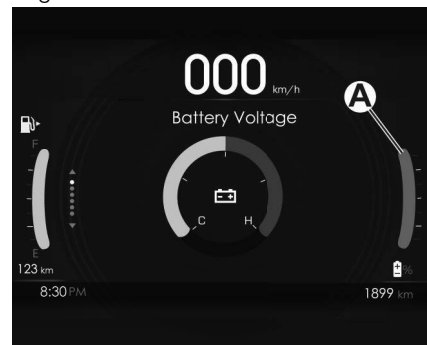
- (A) : absence de flux d'énergie
- (B) : du moteur thermique aux roues (le moteur thermique fournit la force motrice)
- (C) : flux "REGEN". Des roues à la batterie BSG (lors du freinage ou de la marche en roue libre, la batterie BSG est rechargée)
- (D) : flux "eASSIST". Du moteur thermique aux roues - à la demande, la batterie BSG fournit une puissance supplémentaire (en plus du moteur thermique)

**MODE DE FONCTIONNEMENT BATTERIE AUXILIAIRE**

(Version hybride)

L'indicateur numérique (A) affiche le niveau de charge de la batterie auxiliaire du système hybride.

Les segments s'allument progressivement de bas en haut au fur et à mesure que l'état de charge de la batterie augmente.

**VOYANTS D'AVERTISSEMENT, INDICATEURS ET MESSAGES****VUE D'ENSEMBLE**

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

- 1 uniquement pour information
- 2 information et avertissement
- 3 demander l'assistance d'un atelier

- 4 arrêter le moteur, quitter le véhicule et demander l'assistance d'un atelier
- 5 faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

VOYANTS D'AVERTISSEMENT ROUGES

Voyant d'avertissement de rappel de ceinture de sécurité



Le voyant d'avertissement s'allume en permanence lorsque le véhicule est à l'arrêt et que la ceinture de sécurité côté conducteur ou côté passager (si le passager est présent) n'est pas bouclée.

Le voyant d'avertissement clignote et un signal sonore retentit si le véhicule est en mouvement et que les ceintures de sécurité avant ne sont pas correctement bouclées. (2)

Pour la désactivation permanente du signal sonore (buzzer) SBR (rappel de ceinture de sécurité), contacter le Réseau STELLANTIS. Le système peut

être réactivé à tout moment à l'aide du menu de configuration.


Voyant d'avertissement d'airbag







Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le dispositif d'allumage est mis en position ENGINE, mais il s'éteint au bout de quelques secondes.

Le voyant d'avertissement reste allumé en permanence en cas de défaillance du système d'airbag. (5)

⚠ AVERTISSEMENT

Si le voyant  ne s'allume pas ou reste allumé pendant la conduite lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE, il se peut qu'une défaillance se soit produite dans les systèmes de retenue. Dans ce cas, les airbags ou les prétensionneurs peuvent ne pas se déployer en cas d'impact ou, dans un nombre plus faible de cas, ils peuvent se déployer accidentellement. Avant de continuer, consulter le Réseau STELLANTIS pour vérification immédiate du système.

⚠ AVERTISSEMENT

Une défaillance du voyant d'avertissement  est indiquée par le symbole  apparaissant sur l'écran ou par le voyant d'avertissement  clignotant, selon la version. Dans ce cas, le voyant d'avertissement  peut ne pas indiquer un éventuel problème du système de retenue des airbags. Avant de continuer, consulter le Réseau STELLANTIS pour vérification immédiate du système.

Voyant d'avertissement du frein de stationnement électrique



Les voyants d'avertissement s'allument lorsque le dispositif d'allumage est mis en position ENGINE, mais ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Panne du frein de stationnement électrique

Le voyant d'avertissement clignote en même temps que le symbole jaune (Ⓞ) en cas de défaillance du frein de stationnement électrique.

Contactez le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais. (4)

Niveau de liquide de frein bas

Le voyant d'avertissement clignote en même temps que le symbole jaune (Ⓞ) lorsque le niveau du liquide de frein dans le réservoir est inférieur au niveau minimum, éventuellement en raison de fuites dans le circuit.

AVERTISSEMENT

Si le voyant d'avertissement (Ⓞ) s'allume pendant la conduite, couper immédiatement le véhicule et contacter le Réseau STELLANTIS.

Frein de stationnement électrique activé

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le frein de stationnement électrique est engagé. Sur certaines

versions, si le véhicule est en mouvement, l'avertissement sonore retentit également.

AVERTISSEMENT

Si le voyant d'avertissement s'allume pendant la conduite, vérifier que le frein de stationnement électrique n'est pas engagé. (4).

Voyant d'avertissement de défaillance de la direction assistée électrique (EPS)



Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le dispositif d'allumage est mis en position ENGINE, mais il s'éteint au bout de quelques secondes.

Si le voyant d'avertissement reste allumé, il se peut que la direction assistée n'ait aucun effet et que l'effort nécessaire pour actionner le volant augmente considérablement, même s'il est possible de diriger le véhicule. Dans ce cas, contactez le Réseau STELLANTIS.

Si le voyant d'avertissement s'allume pendant la conduite, il se peut que l'assistance à la direction ne soit pas disponible. Bien qu'il soit toujours possible de diriger le véhicule, l'effort nécessaire pour actionner le volant pourrait être plus important : contactez le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais.

AVERTISSEMENT

Dans certaines circonstances, des facteurs indépendants de la direction assistée électrique peuvent provoquer l'allumage du voyant d'avertissement sur le combiné d'instruments. Dans ce cas, arrêter immédiatement le véhicule (s'il est en mouvement), couper le moteur pendant environ 20 secondes (en mettant le dispositif d'allumage en position STOP), puis redémarrer le moteur (état "READY"). Si le voyant d'avertissement reste allumé, contacter le Réseau STELLANTIS.

AVERTISSEMENT

La direction doit être initialisée après avoir débranché la batterie 12V. Le voyant d'avertissement s'allume pour l'indiquer. Pour effectuer cette procédure, tourner lentement le volant de direction à fond d'une extrémité à l'autre ou rouler en ligne

droite sur une centaine de mètres environ.
(4)

VOYANTS D'AVERTISSEMENT ORANGE

Voyant d'avertissement d'activation du contrôle électronique de stabilité (ESC)



Le clignotement du voyant d'avertissement pendant la conduite indique l'intervention du système ESC. (2 / 5)

Voyant d'avertissement de défaillance du contrôle électronique de stabilité (ESC)



Si le voyant d'avertissement ne s'éteint pas ou reste allumé pendant la conduite, se rendre dans le Réseau STELLANTIS. (2 / 5)

Défaillance du système d'aide au démarrage en côte

Le voyant d'avertissement s'allume pour indiquer une défaillance du système d'aide au démarrage en côte.

Dans ce cas, contacter le réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais.
(3)

Voyant d'avertissement de désactivation du contrôle électronique de stabilité (ESC)



Le voyant d'avertissement s'allume pour indiquer que certains systèmes de sécurité ont été partiellement désactivés à la demande du conducteur.

Voyant d'avertissement de feu antibrouillard arrière



Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le feu antibrouillard arrière est allumé.
(1)

Voyant d'avertissement du système antiblocage des roues (ABS)



Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le dispositif d'allumage est mis en position ENGINE, mais il

s'éteint au bout de quelques secondes. (3)

Le voyant s'allume lorsque le système ne fonctionne pas ou n'est pas disponible. Dans ce cas, le système de freinage conserve son efficacité sans modification, mais sans l'avantage du système ABS.

Conduire prudemment et se rendre dans le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais.

Voyant d'avertissement du système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)

(selon équipement)



Basse pression des pneus

Le voyant d'avertissement s'allume en permanence pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée, afin de garantir la longévité des pneus et la consommation d'énergie électrique optimale, ou pour indiquer une perte lente de pression.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

L'iTPMS avertit ainsi le conducteur qu'un ou plusieurs pneus sont peut-être à plat et probablement crevés. Dans ce cas, il est conseillé de rétablir la valeur de pression correcte. Une fois que les conditions normales de fonctionnement du véhicule sont rétablies, effectuer la procédure de réinitialisation des pneus. Ne pas continuer à rouler avec un ou plusieurs pneus à plat, car la tenue de route du véhicule peut être compromise. Arrêter le véhicule en évitant de freiner et de braquer brusquement. (2 / 3)

Défaillance de l'iTPMS / iTPMS temporairement désactivé

Le voyant d'avertissement clignote pendant environ 75 secondes puis reste allumé en permanence pour indiquer que le système est temporairement désactivé ou défectueux. Le système revient à un fonctionnement normal lorsque les conditions de fonctionnement le permettent. Si ce n'est pas le cas, effectuer la procédure de réinitialisation des pneus après avoir rétabli les conditions normales de fonctionnement.

Si le voyant de dysfonctionnement persiste, contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais.

AVERTISSEMENT

Si le système signale une baisse de pression sur un pneu spécifique, il est recommandé de vérifier la pression des quatre pneus. L'iTPMS ne dispense pas le conducteur de l'obligation de vérifier la pression des pneus tous les mois ; ce système ne doit pas être considéré comme un système remplaçant l'entretien

ou un système de sécurité. La pression des pneus doit être vérifiée à froid. Si, pour une raison quelconque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prescrite, mais répéter le contrôle lorsque les pneus sont froids.

AVERTISSEMENT

L'iTPMS ne peut pas indiquer une brusque chute de la pression des pneus (par exemple, lorsqu'un pneu éclate). Dans ce cas, arrêter le véhicule en freinant avec précaution et en évitant un braquage brusque. Le système avertit seulement que la pression des pneus est faible : il n'est pas en mesure de les gonfler. Un gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation d'énergie électrique, réduit la durée de vie de la bande de roulement et peut affecter la sécurité de conduite.

Défaillance du système d'injection / EOBD



Dans des conditions normales, le voyant d'avertissement s'allume lorsque le dispositif d'allumage est mis sur ENGINE, mais il doit s'éteindre dès que le moteur est démarré. (5)

Si le voyant d'avertissement reste allumé ou s'allume pendant la conduite, le système d'injection ne fonctionne pas correctement ; en particulier, si le voyant d'avertissement reste allumé en permanence, cela indique un dysfonctionnement du système d'alimentation/allumage qui peut entraîner des émissions excessives de gaz d'échappement, une éventuelle perte de performances, une mauvaise maniabilité et une consommation élevée de carburant. Dans ces conditions, le véhicule peut continuer à rouler à une vitesse modérée sans demander un effort excessif au moteur. L'utilisation prolongée du véhicule alors que le voyant d'avertissement est allumé peut entraîner des dommages. Contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais. Si le voyant d'avertissement clignote, cela indique que le convertisseur cata-

lytique est peut-être endommagé. Si le voyant, relâcher la pédale d'accélérateur pour réduire le régime du moteur jusqu'à ce que le voyant cesse de clignoter ; poursuivre le trajet à vitesse modérée, en essayant d'éviter les conditions de conduite qui pourraient provoquer un nouveau clignotement, et se rendre dans le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais.

VOYANTS D'AVERTISSEMENT VERTS

Feux de jour / Feux de position / Feu Follow Me Home



Feux de position/arrière et feux de croisement

Le voyant d'avertissement s'allume lorsque les feux de position/arrière ou les feux de croisement sont allumés. (1)

Follow Me Home

Le voyant s'allume lorsque le dispositif Follow Me Home est en cours d'utilisation.

Témoin de clignotants



Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le levier de commande des indicateurs de direction est déplacé vers le bas ou, avec l'indicateur de droite, lorsque le bouton des feux de détresse est enfoncé. (1)



Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le levier de commande des indicateurs de direction est déplacé vers le haut ou, avec l'indicateur de gauche, lorsque le bouton des feux de détresse est enfoncé. (1)

Témoin de feu de route automatique



Ce voyant d'avertissement s'allume lorsque les feux de route automatiques sont activés. (1)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Feux antibrouillard avant

(selon équipement)



Ce voyant d'avertissement s'allume lorsque les feux antibrouillard avant sont activés. (1)

VOYANTS D'AVERTISSEMENT BLEUS**Feux de route**

Le voyant d'avertissement apparaît lorsque les feux de route sont allumés. (1)

SYMBOLES ROUGES**Avertissement d'ouverture du capot / de la porte / du hayon**

Sur certaines versions, les symboles sur l'écran apparaissent lorsqu'une ou plusieurs portes, le hayon ou le capot ne sont pas correctement fermés.

Un avertissement sonore est également émis lorsque les portes sont ouvertes et que le véhicule est en mouvement. (2)

Voyant d'avertissement de défaillance des portes

Le symbole s'allume en cas de défaillance du système de verrouillage de la porte avant. Contacter le Réseau STELLANTIS. (2)

Échec de la procédure de charge du véhicule

(Version électrique)



Le symbole s'affiche sur l'écran du tableau de bord, véhicule à l'arrêt, en cas d'échec de la procédure de charge de la batterie haute tension.

- défaillances du système de charge, dans ce cas, déconnecter puis reconnecter le câble de charge sur le port de charge ou, dans le cas d'une charge sur une borne de charge publique, chercher un autre point d'alimentation. Si le symbole reste allumé, contacter le Réseau STELLANTIS.
- défaillances de la station de charge publique (parce qu'elle peut avoir été désactivée ou qu'il peut y avoir une


panne). Il est recommandé d'essayer de recharger le véhicule à une autre borne de recharge publique. Si le symbole reste allumé, contacter le Réseau STELLANTIS. (2)

Voyant d'avertissement de défaillance d'airbag





Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le dispositif d'allumage est mis en position ENGINE, mais il s'éteint au bout de quelques secondes.

Le voyant d'avertissement reste allumé en permanence en cas de défaillance du système d'airbag. (5)

⚠ AVERTISSEMENT

Si le voyant  ne s'allume pas ou reste allumé pendant la conduite lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE, il se peut qu'une défaillance se soit produite dans les systèmes de retenue. Dans ce cas, les airbags ou les prétensionneurs peuvent ne pas se déployer en cas d'impact ou, dans un nombre plus faible de cas, ils peuvent se déployer accidentellement. Avant de continuer, consulter le Réseau STELLANTIS pour vérification immédiate du système.

⚠ AVERTISSEMENT

Une défaillance du voyant d'avertissement  est indiquée par le symbole  apparaissant sur l'écran ou par le voyant d'avertissement  clignotant, selon la version. Dans ce cas, le voyant d'avertissement  peut ne pas indiquer un éventuel problème du systèmes de retenue des airbags. Avant de continuer, consulter le Réseau STELLANTIS pour vérification immédiate du système.

Voyant d'avertissement de la température de batterie haute tension

(Version électrique)



Le symbole s'affiche sur l'écran du combiné de bord en cas de défaillance de la batterie haute tension. Contacter le Réseau STELLANTIS. (4)

Voyant d'avertissement de charge de batterie

(Version électrique)



Le symbole s'affiche sur l'écran du combiné de bord si le niveau de charge de

la batterie haute tension est bas. Contacter le Réseau STELLANTIS. (4)

Voyant d'avertissement de défaillance de la batterie haute tension

(selon équipement)



Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord, accompagné d'un message spécifique et d'un avertissement sonore en cas de surchauffe de la batterie de traction.

Arrêter le véhicule en toute sécurité dès que possible et couper le contact. Quitter ensuite l'habitacle et rester à une distance de sécurité. Appeler à l'aide et/ou appeler le numéro d'urgence immédiatement. (5)

Charge de la batterie 12V

Le symbole s'allume si la batterie 12V et/ou le convertisseur CC/CC ne parvient pas à se charger.

Contacter le Réseau STELLANTIS. (4)

Défaillance du système électrique

(Version électrique)



Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord en cas de défaillance du système électrique.

Contacter le Réseau STELLANTIS.

Limitation des performances

(Version électrique)



Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord en cas de défaillance du système électrique.

Le symbole s'affiche sur l'écran du tableau de bord si l'accélération du véhicule est limitée en raison d'une réduction des performances du moteur électrique. Si le symbole reste allumé pendant la conduite, contacter le Réseau STELLANTIS. Les sièges chauffants sont désactivés s'ils étaient activés. Pour les réactiver, appuyer de nouveau sur le bouton.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

i REMARQUE

Si le système de climatisation automatique bizona est activé, il s'éteint automatiquement.

Intervention du système de détection de perte d'attention

(selon équipement)



Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord si le système de détection de perte d'attention est activé. (2)

Le système, après avoir estimé le niveau de somnolence du conducteur à partir d'événements spécifiques, lui suggère de s'arrêter pour faire une pause, car il est risqué de continuer à conduire. S'arrêter pour faire une pause pendant la conduite, en garant le véhicule en toute sécurité.

Défaillance du système eCall UE

SOS! Le symbole indique une défaillance du système eCall UE. Dans ce cas, il n'est

pas possible d'effectuer un appel d'urgence.

Contactez le Réseau STELLANTIS dès que possible pour faire réparer le système. (3)

Défaillance de la batterie du système eCall UE

SOS! Le symbole apparaît pour indiquer une défaillance de la batterie du système eCall UE ou une faible charge de la batterie.

Dans le premier cas, il ne sera pas possible d'effectuer l'appel d'urgence, tandis que dans le second cas, la transmission des données ou la connexion peut être soumise à des limites. Contactez le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais pour faire réparer le système. (3)

Voyant d'avertissement de défaillance de la transmission

(Version électrique)



Le voyant d'avertissement s'allume lorsque le dispositif d'allumage est mis en position ENGINE mais ils

s'éteint au bout de quelques secondes.

Le voyant d'avertissement clignote, accompagné d'un avertissement sonore, pour indiquer une défaillance de la transmission.

Température de liquide de refroidissement moteur trop élevée

(Version hybride)



Le symbole apparaît lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE, mais il devrait s'éteindre après quelques secondes.

Le voyant d'avertissement ou le symbole s'allume sur l'écran en cas de surchauffe du moteur.

- **En conditions de conduite normales** : arrêter le véhicule, couper le moteur et vérifier que le niveau de liquide dans le réservoir n'est pas inférieur au repère MIN. Dans ce cas, attendre que le moteur refroidisse, puis ouvrir lentement et avec précaution le bouchon, faire l'appoint de liquide de refroidissement et vérifier que le niveau se situe entre les repères MIN et MAX sur le réservoir lui-même.

Vérifier également visuellement qu'il n'y a pas de fuite de liquide. Lors du redémarrage, si le voyant d'avertissement se rallume, contacter le Réseau STELLANTIS.

- **Si le véhicule est utilisé dans des conditions difficiles (par exemple, remorques tractées en montée ou à pleine charge) :** ralentir et, si le voyant d'avertissement reste allumé, arrêter le véhicule. S'arrêter pendant deux ou trois minutes avec le moteur en marche et en accélérant légèrement pour faciliter la circulation du liquide de refroidissement, puis couper le moteur. Vérifier que le niveau du liquide de refroidissement est correct comme décrit ci-dessus.

AVERTISSEMENT

Sur les itinéraires exigeants, il est conseillé de laisser le moteur tourner et d'accélérer légèrement pendant quelques minutes avant de l'éteindre.

Faible pression de l'huile moteur

(Version hybride)



Le symbole apparaît pour indiquer une faible pression d'huile moteur.


Si le symbole s'allume pendant la conduite, arrêter immédiatement le véhicule, couper le moteur dès que possible et contacter le Réseau STELLANTIS. (4)

Le symbole apparaît accompagné d'un signal sonore (selon version).

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le véhicule tant que la défaillance n'a pas été résolue. L'allumage du symbole n'indique pas la quantité d'huile dans le moteur : le niveau d'huile doit être vérifié manuellement.

AVERTISSEMENT

Si le symbole  s'allume pendant la conduite, couper immédiatement le moteur et contacter le Réseau STELLANTIS.

Détection de la somnolence et de la distraction du conducteur avec intervention du système de caméra de surveillance du conducteur



Le symbole s'allume de manière fixe, accompagné d'un avertissement sonore et d'un message :

si le système détecte une faible attention du conducteur, une fatigue excessive ou une distraction, le conducteur est alerté par un message et un avertissement sonore. Après trois avertissements, le message est accompagné d'un bip plus fort. Arrêter le véhicule dans un endroit sûr et faire une pause.

SYMBOLES ORANGE

Témoin de défaillance des feux extérieurs



Le symbole s'allume pour indiquer une défaillance sur les feux suivants : feux de jour (DRL) ;

feux de stationnement ; feux de position/arrière ; clignotants ; feu antibrouillard arrière ; feu de recul ; feux de plaque d'immatriculation ; feux stop.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

L'anomalie peut être causée par une ampoule grillée, un fusible de protection grillé ou une interruption de la connexion électrique. (2)

Voyant d'avertissement des freins



Le symbole s'allume en même temps que le voyant rouge (Ⓞ) clignote en cas de défaillance du système de freinage ou de faible niveau de liquide de frein.

Contactez le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais. (5)

Voyant d'avertissement de défaillance du frein de stationnement électrique



Le symbole s'allume en cas de défaillance du frein de stationnement électrique. Contactez le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais. (5)

Voyant d'avertissement de détection des capteurs de stationnement

(selon équipement)



Indique que le système d'aide au stationnement est activé lorsque la marche arrière est engagée, selon équipement.

Voyant d'avertissement de défaillance des capteurs de stationnement

(selon équipement)



Le symbole apparaît sur l'écran en cas de défaillance des capteurs de stationnement.

Voyant d'avertissement de défaillance du capteur de pluie



Le symbole apparaît en cas de défaillance du capteur de pluie. Contactez le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais. (3)

Voyant d'avertissement de défaillance des feux de route automatiques



Le symbole apparaît pour signaler une défaillance des feux de route automatiques. Contactez le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais. (3)

Voyant d'avertissement du système de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

(selon équipement)



Le symbole apparaît en cas de défaillance du système de reconnaissance des panneaux routiers. Contactez le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais. (3)

Voyant d'avertissement de désactivation du système de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

(selon équipement)



Le symbole s'allume si le système de reconnaissance des panneaux routiers est désactivé.

Voyant d'avertissement de désactivation du système de commande de freinage d'urgence autonome (AEB)



Le symbole s'allume si le système de commande autonome des freins d'urgence (AEB) a été désactivé ou si le système est obstrué/encrassé/indisponible.

Voyant d'avertissement de défaillance du système de détection d'angle mort



Le symbole apparaît en cas de défaillance du dispositif d'avertissement d'angle mort.

Contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais pour faire réparer le système. (3)

Voyant d'avertissement de défaillance du système de maintien dans la voie



Le symbole apparaît en cas de défaillance du système de maintien dans la voie. Contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais pour faire réparer le système. (2)

Voyant d'avertissement de désactivation du système de maintien dans la voie



Le symbole s'allume lorsque le système de maintien dans la voie est désactivé.

Voyant d'avertissement de route possiblement verglacée



Le symbole apparaît lorsque la température extérieure est inférieure ou égale à 3°C.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de défaillance du capteur de température externe, les chiffres indiquant la valeur sont remplacés par des tirets.

Voyant d'avertissement de défaillance du système de code FIAT



Le symbole apparaît pour indiquer une défaillance du système Fiat CODE. Contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais.

Tentative d'effraction

Le symbole s'allume lorsque le contact est mis sur la position ENGINE pour signaler une éventuelle tentative d'effraction détectée par le système d'alarme. (3)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Voyant d'avertissement d'entretien



Lorsque l'entretien programmé est presque arrivé à échéance ("date limite d'entretien programmé"), l'écran affiche le symbole suivi du nombre de kilomètres/miles jusqu'à ce que le véhicule doive être entretenu.

Ceci s'affiche automatiquement, avec le dispositif d'allumage en position ENGINE, lorsqu'il reste 2000 km (ou une valeur équivalente en miles) avant l'entretien ou, pour certains marchés, 30 jours avant l'entretien. Il s'affiche également chaque fois que le dispositif d'allumage est mis en position ENGINE ou, pour certains marchés, tous les 200 km (ou une valeur équivalente en miles). (5) Contacter le Réseau STELLANTIS qui effectuera l'opération d'entretien et réinitialisera cet affichage.

Voyant d'avertissement de défaillance du système de détection de perte d'attention

(selon équipement)



Le symbole apparaît en cas de défaillance du système de détection de perte d'attention.

Contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais pour faire réparer le système. (3)

Voyant d'avertissement de défaillance du limiteur de vitesse



Le symbole s'allume en cas de défaillance de l'assistant de vitesse intelligent ou du limiteur de vitesse.

Contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais pour faire réparer le système. (3)

Voyant d'avertissement de défaillance du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

(selon équipement)



Le symbole apparaît pour indiquer une défaillance du régulateur de vitesse adaptatif (ACC).

Contacter le Réseau STELLANTIS. (3)

Voyant d'avertissement de défaillance du système de commande de freinage d'urgence autonome (AEB)



Le voyant d'avertissement s'allume pour avertir le conducteur que le système de commande de freinage d'urgence autonome (AEB) n'est pas actif en raison d'une défaillance du capteur.

Contacter le Réseau STELLANTIS. (3)

Voyant d'avertissement de défaillance du système Keyless Enter-N-Go



Le symbole s'allume en cas de défaillance du système Keyless Enter-N-Go. (3)

Voyant d'avertissement de déconnexion de la batterie haute tension



Le symbole apparaît pour indiquer que la batterie haute tension est déconnectée du système.

Contacter le Réseau STELLANTIS. (3)

Voyant d'avertissement de défaillance du capteur crépusculaire



Le symbole apparaît en cas de défaillance du capteur crépusculaire.

Contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais. (3)

Voyant d'avertissement de demande d'appui sur la pédale de frein



Le symbole s'allume pour indiquer que la pédale de frein doit être enfoncée pour activer le démarrage.

Voyant d'avertissement de défaillance du système de signalisation acoustique des piétons



Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord en cas de défaillance de l'avertisseur sonore des piétons.

Contacter le Réseau STELLANTIS. (3)

Niveau bas de liquide de lave-glace avant



Le symbole apparaît pendant quelques secondes pour indiquer que le niveau du liquide lave-glace est bas.

Faire l'appoint en liquide.

Système de coupure d'alimentation en carburant

(Version hybride)



Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord si le système de coupure d'alimentation en carburant intervient.

Défaillance du système de coupure d'alimentation en carburant

(Version hybride)



Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord en cas de défaillance du système de coupure d'alimentation en carburant.

Contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais.

Défaillance du système de détection de la somnolence et de la distraction du conducteur par caméra de surveillance du conducteur



Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord en cas de défaillance du système de détection de la perte d'attention.

Contacter le Réseau STELLANTIS. (3)

Défaillance du capteur de niveau de carburant

(Version hybride)



Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord en cas de défaillance du capteur de niveau.

Contacter le Réseau STELLANTIS. (3)

Réserve de carburant - autonomie limitée

(Version hybride)



Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord lorsqu'il reste environ 5 litres de carburant dans le réservoir.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Faire le plein dans les plus brefs délais. Le triangle du côté droit du symbole indique le côté de la trappe de carburant.

REMARQUE

Si le symbole clignote pendant la conduite, contacter le Réseau STELLANTIS. (3)

Système START&STOP / Appui sur l'embrayage

(Version hybride)



Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord pour avertir le conducteur qu'il doit appuyer sur la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur.

L'écran du tableau de bord affiche un message spécifique, accompagné d'une alerte sonore dans certaines conditions.

Défaillance du système START&STOP

(Version hybride)



Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord

pour signaler une défaillance du système Start&Stop.

Contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais. (3)

Défaillance du capteur de pression d'huile moteur

(Version hybride)



Le symbole apparaît sur l'écran du tableau de bord en cas de défaillance du capteur de niveau d'huile moteur.

SYMBOLES VERTS

Témoin Véhicule prêt à la conduite

(Version électrique)

READY

Le symbole s'allume pour signaler que le véhicule est prêt à démarrer.

Câble de charge branché

(Version électrique)



Lorsque le symbole est allumé, il indique que le câble est connecté au port

de charge du véhicule, et non que la procédure de charge est en cours.

L'éclairage du symbole peut également être affiché avec des messages spécifiques. Ces messages indiquent l'état de la connexion au port de charge jusqu'à ce qu'il soit complètement chargé.

REMARQUE

Le démarrage du moteur n'est pas autorisé tant que la procédure de charge n'est pas terminée.

Témoin Hold'n Go



HOLD

Le symbole s'allume lorsque la fonction "Hold 'n' go" est active (frein de stationnement automatique engagé).

Régulateur de vitesse électronique activé



Le symbole s'allume lorsque le régulateur de vitesse électronique est activé.

Limiteur de vitesse activé

LIM Le symbole s'allume lorsque le limiteur de vitesse est activé.

Système d'adaptation intelligente de la vitesse activé

LIMⁱ Le symbole s'allume lorsque le système d'assistant de vitesse intelligent est activé.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif



Le symbole s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif intelligent



Le symbole s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est activé.

Système START&STOP



Le symbole s'allume lorsque le système Start&Stop est activé.

SYMBOLES BLEUS

Mode de conduite

NORMAL Le mode de conduite adopté (SCORPION
RANGE TRACK, SCORPION
SHERPA STREET, TURISMO) est indiqué à l'écran du tableau de bord.

Dépassement de la limite de vitesse




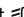
Le symbole (en "km/h" ou "mph", selon les paramètres de l'écran) s'allume lorsque la vitesse limite définie par la limitation de vitesse liée au mode de conduite est dépassée.

SYMBOLES BLANCS

Hauteur des phares



Le symbole indique la hauteur des feux de croi-

sement, réglée sur quatre niveaux (0-4) à l'aide des boutons  et .

Régulateur de vitesse électronique prêt



Le symbole s'affiche pour indiquer que le régulateur de vitesse électronique est prêt.

Régulateur de vitesse adaptatif prêt



Le symbole s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est prêt.

Régulateur de vitesse adaptatif intelligent prêt



Le symbole s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif intelligent est prêt.

Système d'adaptation intelligente de la vitesse prêt



Le symbole s'allume lorsque le système d'assistant de vitesse intelligent est activé.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Dépassement de la limite de vitesse



Le symbole (blanc) s'affiche lorsque la limite de vitesse (par exemple 110 km/h) paramétrée dans le menu de l'écran est dépassée (la valeur intérieure est mise à jour en fonction de la vitesse de consigne).

Système START&STOP désactivé

(Version hybride)



Le symbole s'affiche lorsque le système Start&Stop est désactivé.

Indicateur de changement de rapport

(Version hybride)



Les symboles apparaissent sur l'écran pour avertir le conducteur de la nécessité de passer à la vitesse supérieure ou inférieure.

SYMBOLES GRIS

Régulateur de vitesse électronique activé



Le symbole s'affiche lorsque le régulateur de vitesse électronique est activé.

Régulateur de vitesse adaptatif activé



Le symbole s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Régulateur de vitesse adaptatif intelligent activé



Le symbole apparaît en cas de défaillance du régulateur de vitesse adaptatif.

Limiteur de vitesse activé



Le symbole s'allume si le limiteur de vitesse est activé.

Système d'adaptation intelligente de la vitesse activé



Le symbole s'allume si le système d'adaptation intelligente de la vitesse est activé.

COMMANDES DE CLIMATISATION

(selon équipement)

Le système offre deux types de programmation du système de climatisation à distance :

- démarrage ponctuel du système de climatisation : il peut être activé via l'application smartphone dédiée (selon équipement).
- Programmation du système de climatisation avec l'heure de démarrage : Cette fonction peut être activée soit par l'intermédiaire de l'application smartphone dédiée (le cas échéant), soit en programmant une heure de démarrage à partir du système **Uconnect™**.

MESSAGES D'ÉCHEC DE LA PROGRAMMATION DU SYSTÈME DE CLIMATISATION

Si la mise en marche du système de climatisation à la demande ou programmée échoue ou se termine prématurément, des messages spécifiques s'affichent sur l'écran du tableau de bord.

COMMENT UTILISER LES FONCTIONS DE PROGRAMMATION DU SYSTÈME DE CLIMATISATION

Démarrage du système de climatisation

- Sélectionner la fonction de programmation sur l'application dédiée (selon équipement).
- Le système de climatisation de l'habitacle reste actif pendant 15 minutes, sauf si le dispositif d'allumage est enfoncé.
- Cette fonction peut être activée deux fois, après quoi il est nécessaire de mettre le contact sur ENGINE pour pouvoir réactiver l'application du système de climatisation (selon équipement) à la demande.

- Si la température ambiante est inférieure à 4,5°C lorsque la fonction est lancée, les dégivreurs électriques (lunette arrière chauffante, rétroviseurs chauffants et pare-brise chauffant, selon équipement) sont également activés.

Programmation du système de climatisation avec l'heure de démarrage

- Sélectionner une heure pour démarrer la programmation du système de climatisation à l'aide du système **Uconnect™** ou de l'application dédiée.
- Le système de climatisation de l'habitacle reste actif sauf si le dispositif d'allumage est enfoncé.
- Pour que le démarrage à la demande et la programmation du système de climatisation fonctionnent, les conditions suivantes doivent être remplies :
 - Portes fermées
 - Capot fermé
 - Coffre fermé
 - Feux de détresse non activés
 - Alarme non active

- État de charge adéquat de la batterie 12V
- Dispositif d'allumage en position STOP
- Transmission en position P
- Si la fonction de démarrage à la demande n'a pas été activée deux fois Si la clé n'est pas à l'intérieur du véhicule (condition nécessaire pour programmer le système de climatisation avec l'heure de démarrage)

Comment démarrer la programmation du système de climatisation

Sélectionner la fonction de programmation de l'application dédiée (selon équipement) pour démarrer le système de climatisation à la demande ou sélectionner une heure de début de programmation du système de climatisation sur le système **Uconnect™** ou l'application dédiée.

Les portes du véhicule se verrouillent, la programmation du système de climatisation démarre et le véhicule passe en mode ENGINE. Si le système de climatisation est démarré à la demande, le véhicule reste en mode ENGINE pendant 15 minutes ; si le système de climatisation est programmé pour démarrer à une

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

certaine heure, le véhicule reste en mode ENGINE.

i REMARQUE

- En cas de dysfonctionnement du moteur, la programmation du système de climatisation sera désactivée.
- Pour des raisons de sécurité, les essuie-glaces sont désactivés lorsque la fonction est active, aussi bien lorsque le système de climatisation est démarré à la demande que lorsqu'il est programmé avec l'heure de démarrage. Pour des raisons de sécurité, les vitres sont désactivées lorsque le système de climatisation est démarré à la demande.
- En cas d'activation du système de climatisation à la demande, le toit ouvrant et la capote sont également désactivés.
- Deux cycles de 15 minutes de fonctionnement du système de climatisation sont possibles, après quoi le dispositif d'allumage doit être mis en position ENGINE pour effectuer de nouveaux cycles de démarrage.

Comment terminer la programmation du système de climatisation sans rouler ?

- Si le système de climatisation démarre à l'heure, sélectionner la fonction de

fin de charge sur l'application dédiée (selon équipement) ou attendre la fin du cycle de démarrage (environ 15 minutes).

- En cas de programmation du système de climatisation avec l'heure de démarrage, terminer la charge par la fonction de programmation sur l'application dédiée (selon équipement).

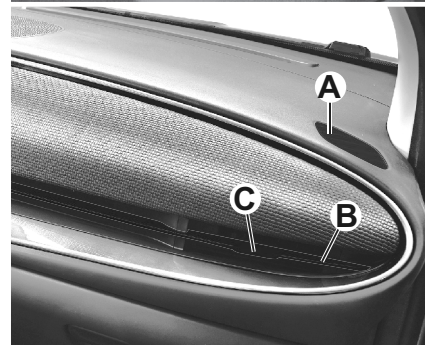
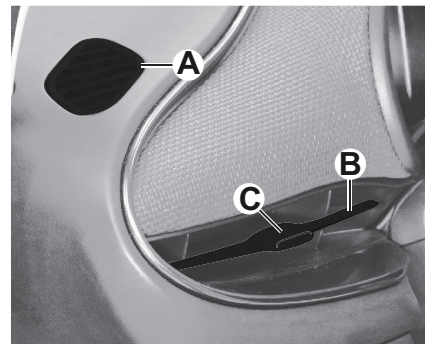
Comment arrêter la programmation du système de climatisation et rouler ?

La programmation peut être interrompue à une certaine heure ou démarrer le système de climatisation temporisé en plaçant le dispositif d'allumage en position START. Un message spécifique s'affiche sur le tableau de bord.

DIFFUSEURS D'AIR DE L'HABITACLE

Diffuseurs latéraux

(A) - Diffuseur d'air latéral fixe (côté conducteur et passager).



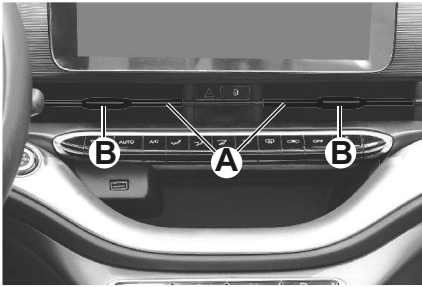
(B) - Bouches d'aération latérales réglables :

- Utiliser le dispositif (C) pour régler le diffuseur sur la position souhaitée (haut / bas / gauche / droite) ;

Bouches d'aération centrales

(A) - Bouches d'aération centrales réglables et orientables :

- Utiliser le dispositif (B) pour régler le diffuseur sur la position souhaitée (haut / bas / gauche / droite) ;



LIMITES DE FONCTIONNEMENT

En mode "SHERPA" ou "TORTUE", les limites de la commande de climatisation sont automatiquement activées pour préserver l'autonomie.

En mode "SHERPA", le système de climatisation et le rétroviseur et le chauffage du siège sont désactivés (mais peuvent être réactivés manuellement, si nécessaire).

Le mode "TORTUE" :

- Autonomie de 8 à 24 km : La lunette arrière, les rétroviseurs, le pare-brise et les sièges chauffants sont désactivés automatiquement (mais peuvent être réactivés manuellement si nécessaire).
- Autonomie inférieure à 8 km : Le système de commande de climatisation est désactivé et le ventilateur et le dégivrage rapide peuvent être activés. La lunette arrière, les rétroviseurs, le pare-brise et les sièges chauffants sont désactivés automatiquement (mais peuvent être réactivés manuellement si nécessaire).

i REMARQUE

Certaines fonctions du système de climatisation peuvent être indisponibles en mode "TORTUE", auquel cas les LED des commandes du système de climatisation clignoteront.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

SYSTÈME DE RÉGULATION MANUELLE DE LA CLIMATISATION

(selon équipement)

Commandes du panneau avant de la climatisation



A. Bouton de montée/descente en température / **B.** Bouton d'activation de la fonction AUTO (fonctionnement automatique) / **C.** Bouton marche/arrêt du compresseur de climatisation / **D.** Bouton de flux d'air vers les pieds / **E.** Bouton de flux d'air vers le corps / **F.** Bouton de désembuage/dégivrage des vitres / **G.** Dégivrage rapide des vitres/bouton marche/arrêt désembuage / **H.** Bouton marche/arrêt de la lunette arrière chauffante / **I.** Bouton marche/arrêt de recyclage d'air interne / **L.** Bouton marche/arrêt du système de climatisation / **M.** Bouton de réglage de la vitesse du ventilateur

Commandes sur 10.25" Uconnect™ avec écran du système NAV

(selon équipement)



Le système Uconnect avec NAV de 10,25 pouces comporte des boutons graphiques qui vous permettent d'activer les fonctions décrites dans ce paragraphe.

Commandes sur le NOUVEL écran du système 10.25" Uconnect™

(selon version)



Le nouvel Uconnect 10,25" comporte des boutons graphiques qui vous permettent d'activer les fonctions décrites dans ce paragraphe.

Commande marche-arrêt de la climatisation

Appuyer sur le bouton **A/C** (B).

L'arrêt du compresseur reste mémorisé même après que le dispositif d'allumage a été mis en position STOP.

AVERTISSEMENT

Lorsque le compresseur est à l'arrêt, il est impossible d'introduire de l'air dans l'habitacle à une température inférieure à la température extérieure.

De plus, dans certaines conditions environnementales, les vitres pourraient s'embuer rapidement puisque l'air n'est pas déshumidifié.

Maintenance du système



Le système utilise du liquide de refroidissement R1234yf qui ne pollue pas l'environnement en cas de fuite accidentelle. Ne jamais utiliser de liquides R134a et R12 incompatibles avec les composants du système.

En hiver, le système de régulation de la climatisation doit être activé au moins

une fois par mois pendant environ 10 minutes.

Faire vérifier le système par le Réseau STELLANTIS avant l'été.

Commande de recyclage

Le recyclage de l'air peut être activé/désactivé en appuyant sur le bouton (H).

AVERTISSEMENT

L'engagement du système de recyclage permet d'atteindre plus rapidement les conditions de chauffage et de refroidissement requises. Cependant, il est déconseillé de l'utiliser par temps pluvieux ou froid, ou par temps froid, car cela augmenterait considérablement la possibilité que les vitres s'embuent rapidement à l'intérieur (surtout si le système de climatisation est désactivé).

Lorsque la température extérieure est basse, le recyclage peut être désactivé (air aspiré de l'extérieur) pour éviter l'embuage des vitres.

Pour garantir une bonne qualité de l'air à l'intérieur de l'habitacle, toutes les 15 minutes de recyclage, le système prélève de l'air de l'extérieur pendant 1 minutes, puis revient au recyclage.

Commande de désembuage / dégivrage maximum du pare-brise


Les distributions d'air peuvent être réglées manuellement en appuyant sur le bouton (F) du tableau de bord ou sur les boutons graphiques situés sur l'écran du système **Uconnect™** :

 Dégivrage maximal du pare-brise.

Commande de désembuage / dégivrage de la lunette arrière

Appuyer sur le bouton (G) pour activer le désembuage/dégivrage de la lunette arrière chauffante.

Chaque fois que le dispositif d'allumage passe en position START, la fonction se couple automatiquement après environ 10 minutes à la première activation. Les activations suivantes ont une durée de 5 minutes.

Si cette fonction est activée, une pression sur le bouton  active également le désembuage/dégivrage des rétroviseurs extérieurs et des bouches d'aération chauffées (selon équipement).

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas apposer d'autocollants sur l'intérieur de la lunette arrière chauffante au-dessus des filaments de chauffage afin d'éviter tout dommage susceptible de les empêcher de fonctionner correctement.

Réglage de la température

Appuyer sur le bouton (A) :

- appuyer vers le bas pour diminuer la température ;
- appuyer vers le haut pour augmenter la température.

En appuyant plusieurs fois sur le bouton (A) vers le haut ou vers le bas, les fonctions HI (température d'air maximale) et LO (température d'air minimale) sont activées respectivement. Pour désactiver ces fonctions, demander une température d'air numérique.

Contrôle de la vitesse du pulseur d'air

Appuyer sur le bouton (I) pour augmenter/diminuer la vitesse du ventilateur :

- appuyer vers le bas pour diminuer la vitesse ;
- appuyer vers le haut pour augmenter la vitesse.

La vitesse s'affiche sur l'écran de climatisation du système **Uconnect™**. Un niveau de ventilation spécifique peut être sélectionné en appuyant sur le bouton



- vitesse maximale du ventilateur : toutes les barres sont allumées ;
- vitesse minimale du ventilateur : une barre est allumée.

Mode flux d'air vers le sol

Les distributions d'air peuvent être réglées manuellement en appuyant sur le bouton (C) du tableau de bord ou sur les boutons graphiques situés sur l'écran du système **Uconnect™** :

➤ Flux d'air vers les bouches d'aération au plancher avant et arrière. Ce réglage de distribution d'air chauffe l'ha-

bitacle plus rapidement, ce qui donne une sensation de chaleur rapide.

Mode flux d'air vers le corps

Les distributions d'air peuvent être réglées manuellement en appuyant sur le bouton (D) du tableau de bord ou sur les boutons graphiques situés sur l'écran du système **Uconnect™** :

➤ Flux d'air au niveau des bouches centrales et latérales du tableau de bord pour ventiler au niveau de la poitrine pendant la saison chaude.

Mode flux d'air vers le pare-brise

Les distributions d'air peuvent également être réglées manuellement en appuyant sur le bouton (E) du tableau de bord ou sur les boutons graphiques situés sur l'écran du système **Uconnect™** :

➤ Flux d'air vers le pare-brise.

SYSTÈME DE RÉGULATION AUTOMATIQUE DE LA CLIMATISATION

Commandes du panneau avant de la climatisation



A. Bouton de montée/descente en température / **B.** Bouton d'activation de la fonction AUTO (fonctionnement automatique) / **C.** Bouton marche/arrêt du compresseur de climatisation / **D.** Bouton de flux d'air vers les pieds / **E.** Bouton de flux d'air vers le corps / **F.** Bouton de désembuage/dégivrage des vitres / **G.** Dégivrage rapide des vitres/bouton marche/arrêt désembuage / **H.** Bouton marche/arrêt de la lunette arrière chauffante / **I.** Bouton marche/arrêt de recyclage d'air interne / **L.** Bouton marche/arrêt du système de climatisation / **M.** Bouton de réglage de la vitesse du ventilateur

Commandes sur 10.25" Uconnect™ avec écran du système NAV

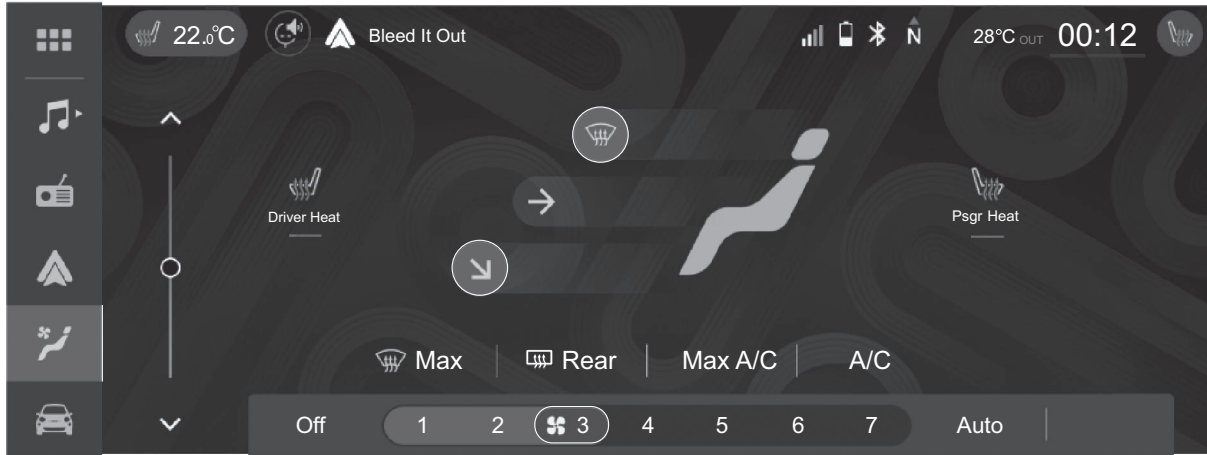
(selon version)



Le système Uconnect avec NAV de 10,25 pouces comporte des boutons graphiques qui vous permettent d'activer les fonctions décrites dans ce paragraphe.

Commandes sur le NOUVEL écran du système 10.25" Uconnect™

(selon version)



Le nouvel Uconnect 10,25" comporte des boutons graphiques qui vous permettent d'activer les fonctions décrites dans ce paragraphe.

Commande de climatisation automatique

Le système de climatisation peut être activé de différentes manières : il est conseillé d'appuyer sur le bouton AUTO, puis sur le bouton (A) pour régler la température souhaitée.

De cette façon, le système fonctionne complètement automatiquement pour régler la température, la quantité et la distribution de l'air introduit dans l'habitacle. Il gère également le système de recyclage d'air et l'activation du compresseur de climatisation.

En fonctionnement automatique, il est possible de modifier les températures réglées, activer/désactiver la lunette arrière, activer/désactiver le compresseur et le recyclage à tout moment à l'aide des boutons correspondants ; le système modifie automatiquement les réglages pour s'adapter aux nouvelles exigences.

De cette façon, le système de climatisation continue à gérer automatiquement toutes les fonctions, à l'exception de celles qui ont été réglées manuellement. La vitesse de ventilation est la même dans toutes les zones de l'habitacle. Si une intervention manuelle est effectuée sur la distribution d'air ou sur la

vitesse de ventilation, le système de climatisation ne commande plus automatiquement toutes les fonctions.

Pour rétablir la commande automatique du système après un ou plusieurs réglages manuels, appuyer sur le bouton AUTO.

Commande marche-arrêt de la climatisation

Appuyer sur le bouton A/C (C).

L'arrêt du compresseur reste mémorisé même après que le dispositif d'allumage a été mis en position STOP.

Pour rétablir le contrôle automatique de l'engagement du compresseur, appuyer de nouveau sur le bouton (C) ou sur le bouton AUTO (B).

AVERTISSEMENT

Lorsque le compresseur est à l'arrêt, il est impossible d'introduire de l'air dans l'habitacle à une température inférieure à la température extérieure.

De plus, dans certaines conditions environnementales, les vitres pourraient s'embuer rapidement puisque l'air n'est pas déshumidifié.

Commande de désembuage / dégivrage maximum du pare-brise

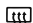
Les distributions d'air peuvent être réglées manuellement en appuyant sur le bouton (G) du tableau de bord ou sur les boutons graphiques situés sur l'écran du système Uconnect™ :

 Dégivrage maximal du pare-brise.

Commande de désembuage / dégivrage de la lunette arrière

Appuyer sur le bouton (H) pour activer le désembuage/dégivrage de la lunette arrière chauffante.

Chaque fois que le dispositif d'allumage passe en position START, la fonction se couple automatiquement après environ 10 minutes à la première activation. Les activations suivantes ont une durée de 5 minutes.

Si cette fonction est activée, une pression sur le bouton  active également le désembuage/dégivrage des rétroviseurs extérieurs et des bouches d'aération chauffées (selon équipement).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas apposer d'autocollants sur l'intérieur de la lunette arrière chauffante au-dessus des filaments de chauffage afin d'éviter tout dommage susceptible de les empêcher de fonctionner correctement.

Mode flux d'air vers le sol

Les distributions d'air peuvent être réglées manuellement en appuyant sur le bouton (D) du tableau de bord ou sur les boutons graphiques situés sur l'écran du système **Uconnect™** :

➔ Flux d'air vers les bouches d'aération au plancher avant et arrière. Ce réglage de distribution d'air chauffe l'habitacle plus rapidement, ce qui donne une sensation de chaleur rapide.

Mode flux d'air vers le corps

Les distributions d'air peuvent également être réglées manuellement en appuyant sur le bouton (E) du tableau de bord ou sur les boutons graphi-

ques situés sur l'écran du système **Uconnect™** :

➔ Flux d'air au niveau des bouches centrales et latérales du tableau de bord pour ventiler au niveau de la poitrine pendant la saison chaude.

Mode flux d'air vers le pare-brise

Les distributions d'air peuvent être réglées manuellement en appuyant sur le bouton (F) du tableau de bord ou sur les boutons graphiques situés sur l'écran du système **Uconnect™** :

➔ Flux d'air vers le pare-brise.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

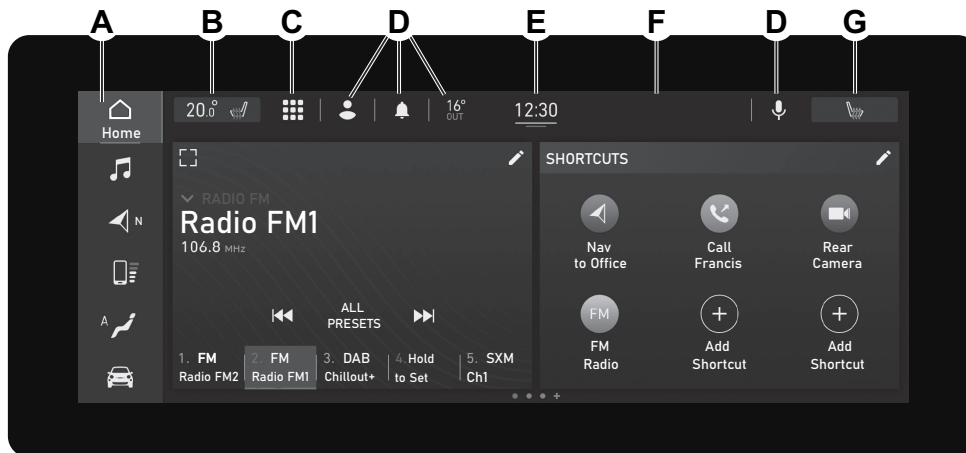
SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

PRÉSENTATION DU SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'infodivertissement doit être utilisé sans jamais compromettre la sécurité de conduite. Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser le système d'infodivertissement.

UCONNECT 10,25" AVEC NAV



Boutons graphiques à l'écran (A)



Accueil : Affichage de l'écran principal



Média : Accès au mode Média pour sélectionner les sources disponibles, les pistes



de dossiers et l'interaction avec les paramètres audio

Navigateur (selon version) : Démarrer le système de navigation



Téléphone : Accès au mode Téléphone



Confort : Paramètres de la climatisation



Véhicule : Accès à des réglages et fonctions supplémentaires du véhicule

Barre d'état

Zone		Fonctions	Mode
B/G	Confort (selon équipement)	Affichage et paramètres du système de climatisation	Appuyer sur le bouton graphique
C	App	Accès à la liste des applications disponibles	Appuyer sur le bouton graphique
D	Barre des touches de raccourci reconfigurables	Accès rapide aux fonctions : Profils, Notifications, Température externe, Reconnaissance vocale	Appuyer sur le bouton graphique
E	Personnalisation de l'heure et de l'application	Affichage de l'heure actuelle / accès à la liste des applications pour personnaliser la barre reconfigurable	Appuyer sur le bouton graphique
F	Zone de message	Notifications à l'écran, Lecture de la piste audio, station de radio syntonisée, heure d'appel, volume et défilement des messages	Appuyer sur le bouton graphique

1

2

3

4

5

6

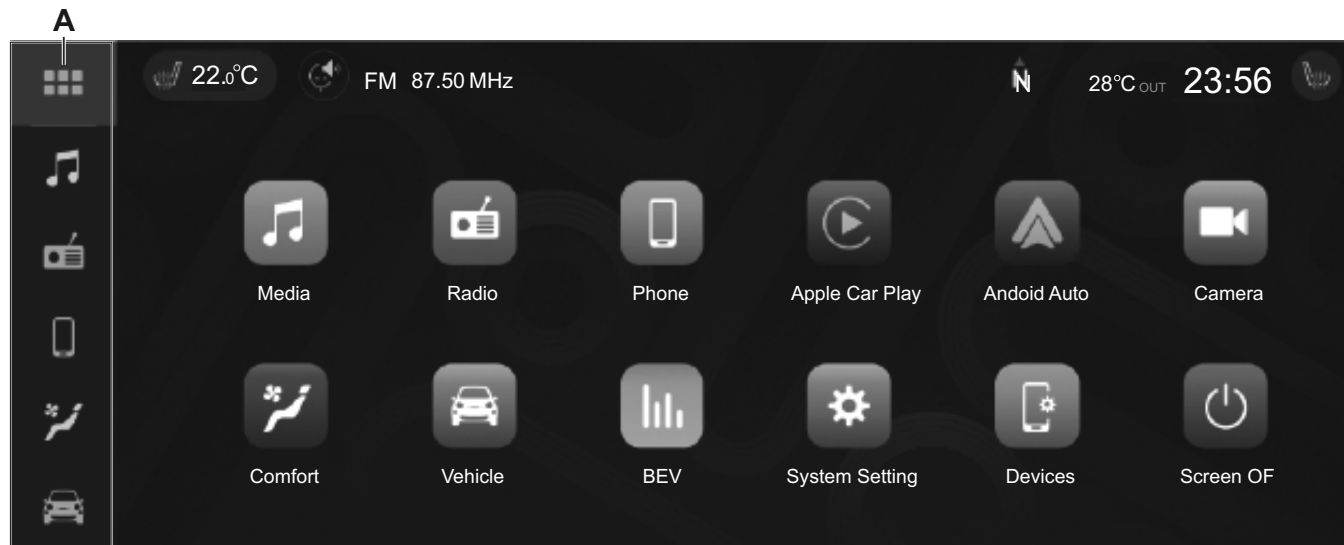
7

8



9

10

NOUVEAU UCONNECT 10,25"



Boutons graphiques à l'écran (A)

-  **Accueil** : Affichage de l'écran principal
-  **Média** : Accès au mode Média pour sélectionner les sources disponibles, les pistes



de dossiers et l'interaction avec les paramètres audio

Radio : Accès au mode Radio



Téléphone : Accès au mode Téléphone



Confort : Paramètres de la climatisation



Véhicule : Accès à des réglages et fonctions supplémentaires du véhicule

Pour consulter le manuel de cette radio, consulter le site : <https://www.stellantisinfotainment.com/fiat-500-bev-multimedia-system/> ou scanner le code QR, également disponible à partir du système d'infodivertissement dans le

sous-menu "Paramètres \ Manuel de l'utilisateur".



PROFILS

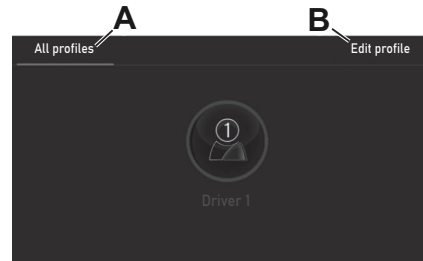
Plusieurs profils d'utilisateur peuvent être créés.

En raison de l'option de création de profils, le système d'infodivertissement peut être adapté à plusieurs conducteurs. Des réglages différents ainsi que les stations radio et destinations enregistrées seront connectés à un profil spécifique. Ainsi, il n'est pas utile d'effectuer les réglages à chaque fois qu'une personne conduit le véhicule.

Création d'un profil

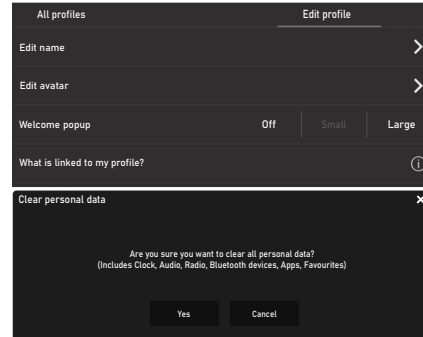
Accéder au mode "Profils" pour créer un avatar et ajouter des personnalisations. Sélectionner "Tous les profils" (A) pour afficher le profil existant.

Sélectionner "Modifier le profil" (B) pour saisir ou modifier les personnalisations du profil.



Suppression d'un profil

Les personnalisations du profil peuvent être supprimées en utilisant la fonction "Modifier le profil" ou la fonction "Effacer les données personnelles" dans le menu "Paramètres".



MISE À JOUR DU SYSTÈME

REMARQUE

Gestion et mise à jour des appareils à distance

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour à distance par la technologie "Over the Air". La technologie "Over the Air" met à jour le véhicule par une connexion sécurisée au serveur (cellulaire ou Wi-Fi) du Fabricant.

Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau mobile.

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour pour respecter les obligations légales du Fabricant ou lorsque la sécurité des utilisateurs est menacée, indépendamment de tout abonnement au service. La connexion sécurisée configurée par réseau mobile et les mises à jour à distance ne sont pas affectées par les paramètres de confidentialité. L'utilisateur reçoit une notification et doit initialiser, puis exécuter les mises à jour.

Lorsqu'une mise à jour est disponible et prête à être installée, un message s'affiche à la fin d'un trajet après avoir arrêté le véhicule.

1

2

3

4

5


6

7

8

9

10

Autrement, ouvrir l'application Paramètres du système  et appuyer sur le menu des mises à jour pour vérifier si une mise à jour est disponible. Si elles sont disponibles, les mises à jour en attente s'affichent à l'écran.


Il est possible d'activer le téléchargement automatique des mises à jour en appuyant sur la case à cocher. En cas d'activation, les mises à jour sont automatiquement téléchargées lorsque le véhicule est connecté à un réseau Wi-Fi externe.


L'installation d'une mise à jour se poursuit même si le véhicule est vide de tout occupant et fermé. Lorsque le véhicule a redémarré, un message s'affiche à l'écran si l'installation de la mise à jour s'est terminée avec succès. Lorsque l'installation a échoué, un message correspondant s'affiche à l'écran. Contacter un centre d'assistance.

PERSONNALISATION

Widgets

Sur la page principale, il est possible d'afficher des pages récapitulatives des fonctions du système **Uconnect™**, les "Widgets", à choisir à partir d'une liste de widgets disponibles.

Pour ajouter un widget, appuyer sur le bouton  à l'écran et sélectionner le widget souhaité dans la liste.

Certains widgets peuvent également être personnalisés en appuyant sur le bouton  à côté du titre. Cela ouvrira l'écran de personnalisation.

Le nombre de widgets pouvant être installés par page dépend de leur taille. Plusieurs pages peuvent être ajoutées (jusqu'à un maximum de cinq au total) en appuyant sur le bouton "+" à l'écran. Pour passer d'une page à l'autre, il suffit de toucher brièvement la page et de faire glisser le doigt vers la droite ou la gauche.

Les pages peuvent être supprimées à l'aide de la fonction "Supprimer la page" ou réorganisées à l'aide de la fonction "Réorganiser les pages".

Déplacement des widgets

Sélectionner le widget souhaité, puis :



Déplacement du widget : maintenir le widget souhaité enfoncé pendant quelques secondes, puis le déplacer vers la droite ou la gauche de l'affichage



Redimensionnement du widget : appuyer sur l'icône de redimensionnement du widget à redimensionner



Affichage du contenu du widget : sélectionner le widget souhaité, puis faire défiler verticalement. Lors de la réorganisation des widgets (affichage de leurs vignettes), il n'est pas possible d'afficher leur contenu.

Raccourcis Widgets

Les raccourcis (qui ne peuvent être ajoutés que lorsque le véhicule est à l'arrêt) permettent d'accéder rapidement au contenu du système. Il peut s'agir de (selon version/marché) :

- "Appeler"
- "Paramètres personnalisés"
- "Média"
 - o "FM radio"
 - o "Radio AM"
 - o "Radio DAB"
 - o "Bluetooth"
 - o "USB 1"

- "App"
 - o "Configuration audio"
 - o "Confort" (selon équipement)
 - o "Commandes"
 - o "Média"
 - o "Écran éteint"
 - o "Paramètres"
 - o "Trajet" (selon équipement)
 - o "Radio AM"
 - o "FM radio"
 - o "Radio DAB"
 - o "USB 1"
 - o "Bluetooth"
 - o "Gestion des appareils"
 - o "Profils des conducteurs"
 - o "Notifications"
 - o "Activer les services"
 - o "Assistance"
 - o "Véhicule électrique"
 - o "Score écologique"
 - o "Avertissements"
 - o "SOS"
 - o "Point d'accès Wi-Fi"

CYBERSÉCURITÉ

Services connectés

De nombreux services connectés sont accessibles via l'application, en ligne ou à l'intérieur du véhicule.

REMARQUE

Les services connectés ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

REMARQUE



Les fonctions complètes des services connectés ne sont disponibles que sous réserve d'enregistrement et d'activation correcte.

De plus amples informations sont disponibles en ligne : www.fiat.it
 Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.
 Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel en cas d'assistan-

ce. Ces fonctions sont activées automatiquement. Les termes et conditions s'appliquent.

Des paramètres de connectivité et de confidentialité corrects sont nécessaires pour établir la connexion avec les services connectés disponibles.

Réglages de connectivité

Pour afficher le menu des Paramètres du système, ouvrir l'application des paramètres  et sélectionner . Sélectionner ensuite le menu de connectivité. Les réglages suivants peuvent être gérés :

- périphériques sans fil : afficher tous les périphériques appairés, connecter ou déconnecter un périphérique, choisir les préférences de connexion pour chaque périphérique (Bluetooth ou projection téléphonique) et rechercher les périphériques à proximité
- Réseaux Wi-Fi : activer ou désactiver le Wi-Fi, rechercher des réseaux Wi-Fi à proximité et connecter le système à un réseau Wi-Fi
- réglages de renseignements privés : activer ou désactiver le partage des données et de la localisation pour les services autorisés

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Paramètres de confidentialité

Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés pour chaque profil. Cette fonction est utilisée avec les profils "Invité" et/ou "Conducteur" :

- préconfiguré par défaut en "mode Confidentialité", ou

ou

- à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile.

Pour chaque profil (même "Invité"), les derniers réglages de confidentialité seront restaurés.

Les paramètres de confidentialité suivants peuvent être réglés :


- partage des données et localisation
- partage des données
- mode Confidentialité

Pour utiliser tous les services connectés disponibles sans restrictions, il est nécessaire de partager les données et la position.

Lorsque le mode Confidentialité est activé, les services connectés n'effectuent qu'un traitement local à l'intérieur du véhicule, avec des fonctions limitées.

Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés via le menu de connectivité dans l'application des réglages



Sinon, il est possible de régler les paramètres de confidentialité via la barre d'état en appuyant sur .



"Partage de données et de localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

REMARQUE

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partage de données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception

des données sur la position du véhicule (par exemple coordonnées GPS).

REMARQUE

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

REMARQUE

Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations légales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).



"Mode Confidentialité"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

i REMARQUE

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

i REMARQUE

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

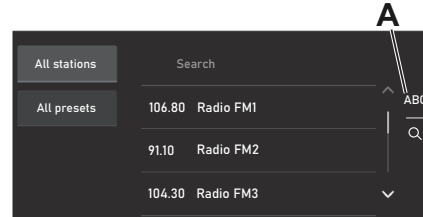
RADIO

CHOIX DES MÉDIAS

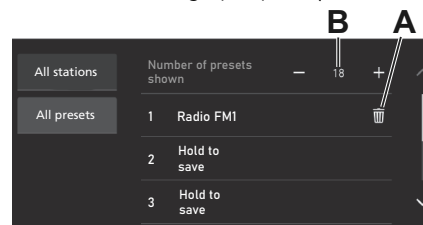
Appuyer sur le bouton graphique "Média" pour écouter et gérer la musique, afficher les listes disponibles, sélectionner les paramètres audio préférés et choisir la source sonore de son choix parmi celles qui sont disponibles : Radio AM, FM, DAB, USB, Bluetooth®.

SÉLECTION D'UNE STATION RADIO

Lorsque l'une des sources radio est en cours de lecture, appuyer sur le bouton "Défilement" pour rechercher une station à l'aide du sous-menu "Toutes les stations" ou pour enregistrer ou supprimer une station favorite à l'aide du sous-menu "Toutes les présélections".



Dans le sous-menu "Toutes les stations", le conducteur peut afficher la liste des stations par ordre alphabétique à l'aide de la touche "ABC" (A) ou sélectionner la fonction de recherche des stations à l'aide du bouton graphique Q.



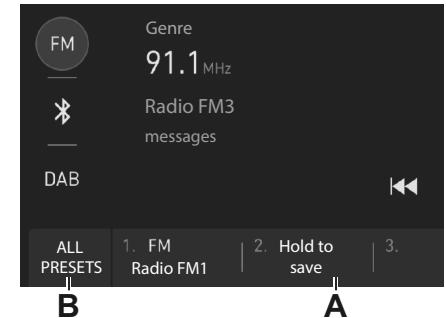
Dans le sous-menu "Tous les préréglages" :

- appuyer sur "Maintenir pour sauvegarde" pour ajouter la station de radio actuelle aux stations favorites
- appuyer sur l'icône (A) pour supprimer une radio enregistrée dans les favoris

Le nombre de stations préréglées qui peuvent être enregistrées peut également être défini en appuyant sur la touche "+" ou "-" (B).

MÉMORISATION D'UNE STATION RADIO

Lorsqu'une station de radio est diffusée, il est possible de l'enregistrer comme station favorite et la rappeler ultérieurement (A).



Pour enregistrer la station, appuyer sur le bouton graphique de l'une des positions requises et le maintenir enfoncé jusqu'à ce qu'un avertissement acoustique de confirmation soit émis.

Si une position déjà occupée par une station de radio est sélectionnée, la station en cours de lecture est enregistrée à la place de la station déjà en mémoire.

Le nombre de stations radio pouvant être stockées peut être défini par le conducteur à l'aide de la fonction "Parcourir" décrite ci-dessus.

La liste complète des stations enregistrées peut être rappelée à l'aide du bouton graphique "Toutes les présélections" (B).

RÉGLAGES AUDIO

Le menu "Paramètres audio" comprend les options suivantes (selon version du véhicule) :

- "Balance/Fader" (réglage de la balance audio gauche/droite et avant/arrière)
- Égaliseur
- Couplage du volume à la vitesse
- Son surround
- AutoPlay
- Auto-On Radio

- Radio éteinte avec porte
- Réglage du volume sonore

ACTIVATION DES ANNONCES TRAFIC

La réception des annonces routières (TA) peut être activée (On)/désactivée (Off) dans les réglages radio.

Certaines stations de la bande FM peuvent transmettre des annonces sur les conditions de circulation.

Lorsque la fonction TA est activée, le volume peut être modifié en tournant le bouton/la manette VOL, mais le nouveau niveau ne sera maintenu que pour la durée de l'annonce en cours.

REMARQUE

Dans certains pays, des stations de radio ne diffusent pas d'informations routières même si la fonction TA est activée.

SYSTÈME MULTIMÉDIA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

REMARQUE

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

AVERTISSEMENT

Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule. Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées véhicule à l'arrêt et contact mis :




- Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- La connexion à Mirror Screen (Apple®/CarPlay®/ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

COMMANDES AU VOLANT



- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

Bouton	Interaction
	<ul style="list-style-type: none"> - Acceptation d'un appel entrant - Acceptation d'un deuxième appel entrant et mise en attente de l'appel actif
	<ul style="list-style-type: none"> - Appui long (plus de 2 secondes) : Active une session d'assistant vocal sur le téléphone appairé via Bluetooth® pour transmettre des commandes vocales ou met fin à la session si elle est en cours. - Appui court (moins de 2 secondes) : Effectuer une autre demande dans la session vocale en cours sans en commencer une nouvelle
	<ul style="list-style-type: none"> - Rejet d'un appel entrant - Fin de l'appel en cours

APPLICATIONS

Appuyer sur le bouton graphique "App" pour afficher les sous-menus suivants :

- "Favoris"
- "Récent"
- "Catégories"
- "Tous"

Pour ajouter ou supprimer une application de la liste des favoris, sélectionner ou désélectionner l'icône ☆ qui apparaît dans la liste affichée dans les pages "Récents", "Catégories" ou "Tous". Un message contextuel demande si l'application doit être enregistrée ou non dans les favoris.

Favoris

Le sous-menu "Favoris" contient (selon version/marché) les pages "Fonctions électriques" et "Performances".

La page "Favoris" peut contenir jusqu'à 6 pages favorites. Un message indiquera que le nombre maximum de pages autorisé est atteint si l'on essaye d'ajouter une page supplémentaire. L'opération peut être annulée en sélectionnant "Annuler" ou "X".

Récent

Le sous-menu "Récent" contient les applications récemment utilisées ou téléchargées. Les applications sont affichées par ordre chronologique.

Catégories

Le sous-menu "Catégories" contient la liste des catégories filtrées entre les applications. Les éléments suivants sont affichés dans l'ordre :

- Média
- Confort
- Téléphone
- Véhicule
- Système
- Autre




Les applications de chaque catégorie sont affichées par ordre alphabétique.

Toutes

La catégorie "Toutes" contient toutes les applications disponibles et permet au conducteur de les rechercher par ordre alphabétique de A à Z ou de Z à A.

COMMANDES VOCALES

REMARQUE

Les commandes vocales ne sont pas disponibles pour les langues non prises en charge par le système. Pour utiliser les commandes vocales, appuyer sur le bouton "Voix"  des commandes au volant ou sur le bouton vert  ou le bouton  de l'écran (selon équipement) et dire à haute voix la fonction souhaitée. Par ailleurs, lorsque cette fonction est prise en charge, elle peut être activée en disant "Hey FIAT" ou "Hey Uconnect" (si le conducteur a préalablement activé la fonction).

La liste des commandes vocales disponibles s'affiche à l'écran, classée par catégories.

Suggestion

Une liste des commandes vocales les plus utilisées est affichée.

Navigation

REMARQUE

La saisie vocale d'adresses n'est possible que dans le pays où l'on circule et à condition que la langue du système cor-

1

2

3

4

5

6


7

8

9

10

répondre à la langue locale. Par exemple, si le véhicule est situé en Italie, il ne sera possible de saisir des adresses italiennes que si la langue du système est réglée sur "italien".

Les commandes vocales suivantes peuvent être données après avoir appuyé sur le bouton du volant : «»

- Trouver un <POI> (point d'intérêt) près/le long de l'itinéraire
- Allons à <domicile>/<travail>
- Aller à <adresse>
- Aller au centre de <nom de la ville>
- Se rendre à <adresse>/<POI>/<inter-section>
- Aller à la maison
- Passer par la maison
- Itinéraire dégagé
- Destinations récentes
- S'arrêter à une destination récente
- Vue 2D
- Vue 3D

Téléphone

Si un téléphone est connecté au système **Uconnect™** via **Bluetooth®**, ces commandes peuvent être données par n'importe lequel des écrans prin-

cipaux, à condition qu'il n'y ait pas d'appels téléphoniques en cours. Si aucun téléphone n'est connecté via **Bluetooth®**, le système **Uconnect™** émet un message vocal et la session se ferme.

- Appeler <nom du contact> : pour composer le numéro de téléphone associé au contact
- Appeler <numéro> : pour composer le numéro de téléphone
- Écrire un message : pour lancer le processus vocal d'envoi d'un texte
- Rappeler : pour appeler le numéro ou le contact associé au dernier appel sortant
- Appels récents : pour afficher la liste des derniers appels passés, manqués et reçus
- Afficher les appels passés : pour afficher la liste des appels sortants
- Afficher les appels manqués : pour afficher la liste des appels manqués
- Afficher les appels reçus : pour afficher la liste des appels reçus

Texte

Si un téléphone est connecté au système **Uconnect™** via **Bluetooth®**, ces commandes peuvent être données

par n'importe lequel des écrans principaux, à condition qu'il n'y ait pas d'appels téléphoniques en cours. Si aucun téléphone n'est connecté via **Bluetooth®**, le système **Uconnect™** émet un message vocal et la session se ferme.

- Envoyer un message à <contact> mobile/travail : pour lancer le processus vocal d'envoi d'un message texte à un contact

Média

Ces commandes peuvent être données à partir de n'importe quel écran, à condition qu'il n'y ait pas d'appels téléphoniques en cours.

Je veux écouter de la musique : lancer la lecture de la dernière station de radio syntonisée

- Lire <piste> de <artiste> : pour jouer la piste demandée
- Me faire écouter du <genre> : jouer de la musique du genre demandé
- Afficher mes listes de lecture : pour afficher la liste des listes de lecture enregistrées
- Lire l'album <nom de l'album> : pour lire l'album demandé

- Jouer l'artiste <nom de l'artiste> : pour jouer la musique de l'artiste demandé
- Jouer <nom du genre> genre : pour jouer de la musique du genre requis
- Jouer la liste de lecture <nom de la liste> : pour lire la liste de lecture requise

Radio

Ces commandes peuvent être données à partir de n'importe quel écran, à condition qu'il n'y ait pas d'appels téléphoniques en cours.

Je veux écouter la radio : pour commencer à écouter la dernière station de radio écoutée.

- Lecture <nom> radio : pour lancer la lecture de la radio choisie
- Canal de lecture <numéro> : pour lancer la lecture de la chaîne de webradio sélectionnée
- Syntoniser <fréquence><FM>/<AM> : pour syntoniser la radio sur la fréquence choisie
- Syntoniser <Nom de la radio> : pour syntoniser la radio sur la station choisie

- Syntoniser <Nom de la radio> Canal DAB : pour syntoniser la radio sur la station choisie

Climatisation

Ces commandes peuvent être données à partir de n'importe quel écran, à condition qu'il n'y ait pas d'appels téléphoniques en cours.

- Régler la température sur <valeur> : pour régler la température souhaitée sur le système de climatisation automatique
- J'ai froid/Augmente la température : pour augmenter la température réglée sur le système de contrôle automatique de la température
- Diminuer la vitesse du ventilateur : pour réduire la vitesse du ventilateur du système de climatisation
- Mettre en marche la climatisation : pour démarrer le système de climatisation automatique

REMARQUE

Si les champs comprennent des caractères spéciaux de langues non prises en charge par le système (par exemple, le grec), les commandes vocales ne seront pas disponibles.

1

2

3

4

5

6

7

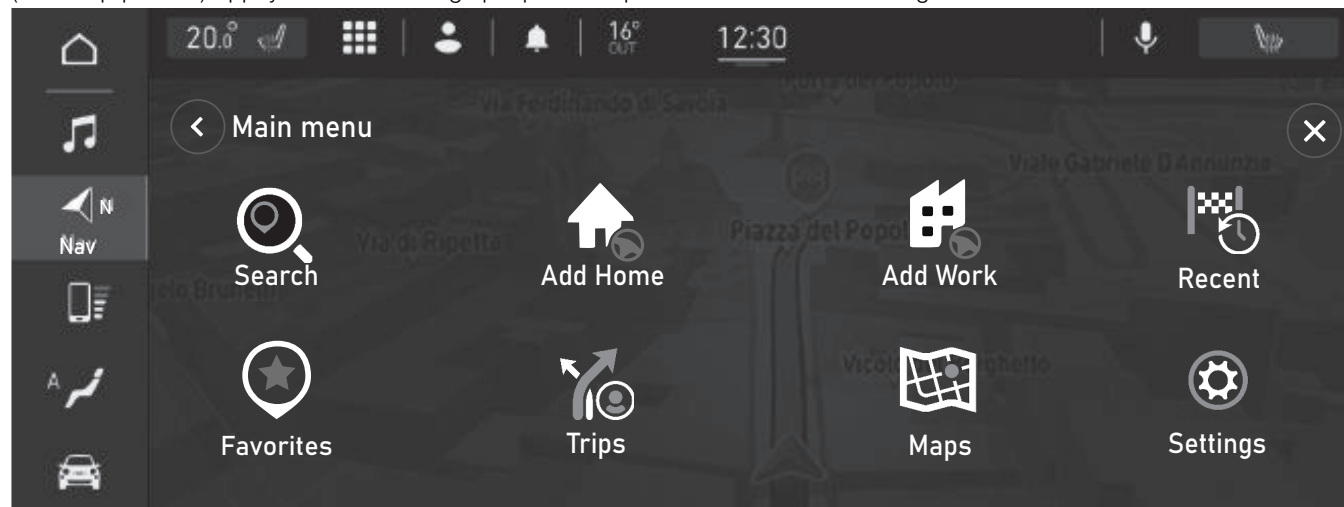
8

9

10

NAVIGATION

(selon équipement) Appuyer sur le bouton graphique "Nav" pour afficher la carte de navigation sur l'écran.



La vue carte peut être utilisée de la même manière qu'une carte papier conventionnelle.

Il est possible de se déplacer sur la carte à l'aide de gestes et effectuer un agrandissement à l'aide des boutons de zoom.

Trouver la destination en la sélectionnant sur la carte, en choisissant une destination enregistrée (par exemple, "Domicile" ou "Travail") ou en recherchant une adresse à l'aide du bouton "Rechercher" du menu principal.

Après avoir sélectionné la destination, un itinéraire est planifié et affiché à l'écran "Vue carte". La barre d'itinéraire apparaît sur le côté droit de l'écran et fournit une indication supplémentaire sur les événements survenant le long de l'itinéraire, par exemple les accidents et les radars. L'heure d'arrivée et la distance restante sont également disponibles.

L'itinéraire peut être affiché via une image 3D dans "Vue guidage".


i REMARQUE

Le volume du système de navigation ne peut être réglé pendant la navigation que lorsque le système fournit des indications vocales.

i REMARQUE

Dans certains pays, l'utilisation du clavier n'est autorisée que lorsque le véhicule est à l'arrêt. En tentant de saisir du texte (par exemple une adresse) alors que le véhicule est en mouvement ou de reprendre la route sans avoir terminé la saisie, un message d'avertissement spécifique s'affiche à l'écran et l'opération est terminée. Il est recommandé d'utiliser les commandes vocales pendant la conduite.

Menu principal

En "Vue carte" ou "Vue guidage", taper sur le bouton "Menu principal"  pour ouvrir le menu.

Les boutons suivants sont disponibles dans le menu principal :



Recherche : recherche d'une adresse, d'un lieu ou d'un point d'intérêt, puis planification d'un itinéraire vers ce lieu



Retour maison : pour naviguer jusqu'à l'endroit enregistré comme "Domicile". Si l'option "Ajouter le domicile" est affiché, sélectionner ce bouton

pour définir l'adresse de votre domicile



Aller au travail : pour naviguer jusqu'au lieu enregistré comme "Travail". Si "Ajouter le lieu de travail" est affiché, sélectionner ce bouton pour définir l'adresse de votre lieu de travail



Récent : pour ouvrir la liste des destinations récentes qui peuvent être sélectionnées pour la navigation



Favoris : pour afficher les favoris enregistrés



Trajets : pour afficher les trajets enregistrés



Cartes : pour afficher une liste des cartes installées



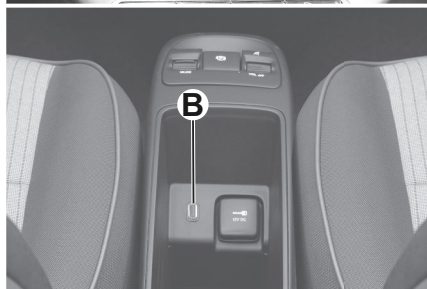
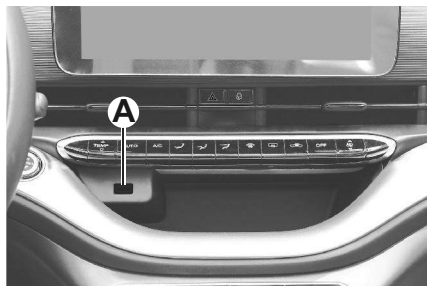
Paramètres : pour ouvrir le menu Paramètres afin de modifier les éléments affichés sur l'écran de navigation

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

CONNECTIVITÉ

Source USB

Deux ports USB sont prévus à l'intérieur du véhicule. Le premier est situé sur le tableau de bord pour le transfert de données vers le système **Uconnect™** et pour charger des appareils externes ; le second se trouve à l'intérieur de la console centrale pour charger uniquement des appareils externes (B).



Lorsqu'un périphérique USB est branché sur le port du tableau de bord et que la radio est allumée, la lecture des pistes du périphérique commence si la fonction "AutoPlay" est réglée sur "ON".

Dans le menu "Audio". Si la fonction "AutoPlay" est réglée sur OFF et qu'un smartphone est connecté, seul le chargement de l'appareil sera actif.

Appairage d'un téléphone portable

L'appairage d'un appareil **Bluetooth®** (par exemple un smartphone) s'effectue via la fonction "Gestionnaire d'appareils" de la page "Téléphone".

Procéder comme suit pour appairer un appareil :

- activer la fonction **Bluetooth®** sur l'appareil
- accéder à la fonction "Gestionnaire d'appareils"
- appuyer sur le bouton "Ajouter un appareil"
- une fenêtre contextuelle affiche le code PIN temporaire à saisir dans l'appareil : trouver **Uconnect™** sur l'appareil audio **Bluetooth®**
- à la demande de l'appareil audio, saisir le code PIN affiché sur l'écran

du système ou confirmer sur l'appareil le code PIN affiché sur l'appareil

- si la procédure d'appairage est terminée avec succès, un écran s'affiche

Répondre "Oui" à la question pour appairer l'appareil audio **Bluetooth®** comme favori (l'appareil aura la priorité sur tous les autres appareils à coupler ultérieurement).

Si "Non" est sélectionné, la priorité est déterminée en fonction de l'ordre de connexion. Le dernier appareil connecté aura la plus haute priorité.

Si aucun appareil n'a été enregistré, accéder au "Gestionnaire d'appareils" directement à partir de la fonction "Téléphone".

i REMARQUE

Jusqu'à 20 appareils peuvent être appairés. En cas de tentative d'appairage d'un vingt-et-unième appareil, une fenêtre contextuelle informe que c'est impossible. Retirer un appareil appairé pour permettre l'appairage d'un nouvel appareil.

Fonction "double téléphone"

Le système **Uconnect™** permet une connexion **Bluetooth®** simultanée à deux téléphones. Seul l'un des deux appareils connectés peut lire des contenus multimédias via **Bluetooth®**. Pour activer la fonction, sélectionner "Deux téléphones actifs" sur l'écran "Gestionnaire de périphériques".

REMARQUE

La fonction double téléphone n'est pas disponible en cas d'utilisation du téléphone en mode CarPlay ou Android Auto.

REMARQUE

Lors de la modification du nom de l'appareil dans les paramètres **Bluetooth®** du téléphone (selon équipement), la radio peut modifier la piste en cours de lecture si l'appareil est connecté en activant l'USB après la connexion **Bluetooth®**. Après la mise à jour du logiciel du téléphone, pour garantir un fonctionnement correct, il est recommandé de supprimer le téléphone de la liste des appareils liés à la radio, de supprimer également le précédent système d'appai-

rage à la liste des appareils **Bluetooth®** sur le téléphone et d'effectuer un nouvel appairage.

REMARQUE

En cas de perte de la connexion **Bluetooth®** entre le téléphone portable et le système, consulter le manuel du téléphone portable.

Fonction "Ne pas déranger"

Sélectionner la fonction "Ne pas déranger" sur l'écran "Gestionnaire de périphériques" pour activer le mode "Ne pas déranger" sur un téléphone connecté et exclure les appels et les messages entrants.

Apple CarPlay et Android Auto

(selon équipement)

Les applications Apple CarPlay et Android Auto permettent d'utiliser votre smartphone de manière sûre et intuitive dans le véhicule. Pour les activer, connecter un smartphone compatible sur le port USB du véhicule ou en mode sans fil, et le contenu du téléphone s'affi-

chera automatiquement à l'écran du système **Uconnect™**.

Pour vérifier la compatibilité du smartphone, voir les indications sur les sites Web : https://www.android.com/intl/it_it/auto/ et <http://www.apple.com/it/ios/carplay/>.

Si le smartphone est correctement connecté au véhicule via le port USB ou en mode sans fil, l'icône Apple CarPlay ou Android Auto s'affiche à la place du bouton graphique dans le menu principal.

Mode sans fil

Apple CarPlay et Android Auto peuvent être utilisés en mode sans fil, sans avoir à connecter le smartphone au port USB. Pour configurer ce mode, suivre la procédure d'appairage d'un appareil **Bluetooth®**. Si l'opération est terminée avec succès et que l'appareil connecté prend en charge le mode sans fil, confirmer qu'il démarre sur le message affiché à l'écran du smartphone et à l'écran du système **Uconnect™**. Lors des connexions ultérieures, le mode sans fil est disponible automatiquement.

Si un appairage **Bluetooth®** est annulé, la procédure d'appairage doit être

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

répétée dans le menu "Gestionnaire de périphériques".

MÉDIA




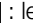


Appuyer sur le bouton graphique  pour écouter et gérer votre musique, afficher les listes disponibles, sélectionner les paramètres audio préférés et choisir la source sonore de son choix parmi celles qui sont disponibles : USB, **Bluetooth**[®], Android Auto/CarPlay. Une fois le mode Média sélectionné, les informations suivantes s'affichent à l'écran.

Partie gauche : affichage des sources. Sélectionner une source à afficher. La source en cours de lecture est mise en évidence sur l'écran.

Partie supérieure : sélection des différentes pages de la fonction : "Lire", "Parcourir", "Audio".

Partie centrale : écran d'informations sur la piste en cours de lecture et touches de commande de la lecture :

- "Bluetooth" : pour une source audio **Bluetooth**[®], ouvre la liste des appareils

- "Défilement" : pour la source USB / **Bluetooth**[®], permet de rechercher du contenu sur l'appareil
- "Pistes" : pour la source USB / **Bluetooth**[®], permet de sélectionner une piste dans la liste de lecture
-  /  : sélection de la piste précédente/suivante
-   : lecture/pause de la piste en cours de lecture
-  : lecture aléatoire des pistes contenues dans le dossier (si une piste audio est lue) avec trois états de lecture aléatoire : "Aléatoire ON", "Aléatoire OFF" et "Aléatoire non prise en charge"
-  : lorsque la dernière piste est terminée, la lecture reprend automatiquement à partir de la première piste de la liste de lecture (lors de l'écoute d'une piste audio) avec quatre états de répétition : "Répétition OFF", "Répétition UN", "Répétition TOUT", "Répétition non prise en charge"

Partie inférieure : accès rapide aux stations de radio favorites.

TÉLÉPHONE

Passage d'un appel téléphonique

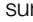
Les opérations décrites ci-dessous ne sont accessibles que si elles sont prises en charge par le téléphone mobile utilisé. Pour connaître toutes les fonctions disponibles, se reporter au Manuel d'utilisation du téléphone mobile.

Un appel peut être passé en sélectionnant l'un des éléments suivants :

- "Clavier"
- "Récent"
- "Favoris"
- "Contacts"

Un numéro ou un contact (s'il figure déjà dans le répertoire) peut être ajouté à la liste des favoris pendant un appel en appuyant sur l'une des 5 touches graphiques "Vide" situées dans la partie supérieure de l'écran. Les favoris peuvent également être gérés à l'aide des options du répertoire téléphonique.

Fin d'appel

Appuyer sur le bouton graphique  sur l'écran ou sur le même bouton sur les commandes au volant pour mettre fin à un appel en cours.

Seul l'appel en cours prend fin et tout appel en attente devient le nouvel appel en cours.

Selon le type de téléphone mobile, si l'appel en cours est terminé par l'appelant, l'appel en attente peut ne pas être activé automatiquement.


PARAMÈTRES

Le menu "Paramètres du système" est disponible lorsque le dispositif d'allumage est en position STOP ou START. Les paramètres sont accessibles de deux manières : en appuyant sur le bouton "Paramètres" dans la barre d'état ou à partir de la page principale de la fonction consultée, en bas à droite. Le menu est indicatif et comprend les rubriques suivantes :

- Mon Profil
- Langue
- Écran
- Audio
- Unités
- Sécurité et aide à la conduite
- Horloge et date
- Téléphone / **Bluetooth®**
- Caméra
- Feux
- Freins

- Portes et serrures
- Options Key Off
- Configuration de la radio
- Réinitialisation
- Notifications
- Géolocalisation
- Mise à jour du logiciel
- Informations système

MODE VÉHICULE

Appuyer sur le bouton graphique "Véhicule"  pour accéder aux pages :

- "Véhicule électrique"
- "Paramètres du véhicule"
- "Paramètres du système"

Véhicule électrique

Les sous-menus suivants sont disponibles sur la page "Véhicule électrique" : "Flux d'énergie", "Historique", "Programmation" et "État de charge".

- "**Flux d'énergie**" montre dans un graphique le flux d'énergie utilisé par la batterie, le moteur électrique et le système de contrôle de la climatisation.
- "**Historique**" affiche les flux d'énergie utilisés jusqu'à 15 minutes auparavant ou au cours des 7 jours précédents.

- "**Programmation**" permet de programmer le chargement de la batterie haute tension ou du système de climatisation lorsque le véhicule est stationné. La page affiche un résumé des opérations programmées du système de charge et de climatisation avec les heures et les jours respectifs d'activation. Sélectionner "Nouvelle programmation" pour définir un nouveau fonctionnement programmé du système de charge ou de climatisation. Lors de la programmation d'une opération de charge de la batterie, sélectionner "Fréquence de fonctionnement" pour régler le jour et l'heure du début et de la fin de la charge. Lors de la programmation du système de climatisation, avec le dispositif de démarrage en position OFF, un message dédié s'affiche sur l'écran du système **Uconnect™** demandant si, malgré la programmation définie, le conducteur souhaite ou non charger la batterie haute tension. Cette page permet de définir le jour et l'heure de démarrage du système de climatisation.
- "**État de charge**" indique le niveau actuel de la batterie et donne une estimation du temps de charge

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

maximum et minimum (en fonction de la puissance fournie par la station de charge). Pour la recharge à domicile, il est également possible de définir cinq niveaux de consommation d'énergie différents en fonction des besoins. Pour régler le niveau de puissance, sélectionner l'une des cinq valeurs de "1" (courant minimum) à "5" (courant maximum) sur cet écran. L'heure estimée affichée à l'écran est mise à jour en conséquence.

Réglages du véhicule

Pour accéder aux réglages du véhicule, sélectionner "Réglages du véhicule" dans les en-têtes de page sous l'onglet "Véhicule".

À titre indicatif, le menu comprend les éléments suivants :

- "Sécurité et aide à la conduite"
- "Caméra"
- "Rétroviseurs et essuie-glaces"
- "Feux"
- "Freins"
- "Portes et verrouillages"
- "Sièges et confort"
- "Géolocalisation"

Paramètres du système

Pour accéder au menu "Paramètres du système", appuyer sur le bouton graphique "Paramètres du système" situé en bas de l'écran.

À titre indicatif, le menu comprend les éléments suivants :

- "Écran"
- "Horloge et date"
- "Audio"
- "Général"
- "Manuel d'utilisation"
- "Informations système"
- "Réinitialisation"

DÉMARRAGE ET UTILISATION

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR

Avant de démarrer le véhicule, régler le siège, les rétroviseurs intérieurs, les rétroviseurs extérieurs et attacher correctement la ceinture de sécurité.

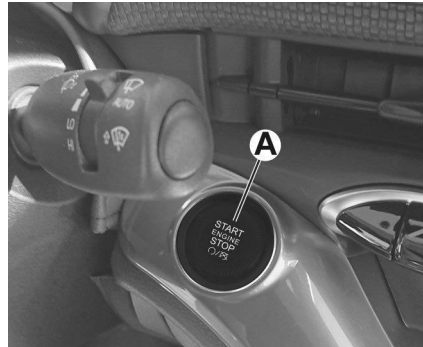
Version électrique : la boîte de vitesses doit être en position P (Parking) ou N (Neutre). Appuyer sur le frein pour passer une vitesse lorsque la transmission est en position P.

Version hybride : ne jamais appuyer sur la pédale d'accélérateur pour démarrer le moteur.

i REMARQUE

La pédale de frein doit être enfoncée pendant le changement de vitesse.

DÉMARRAGE DU MOTEUR



Version électrique

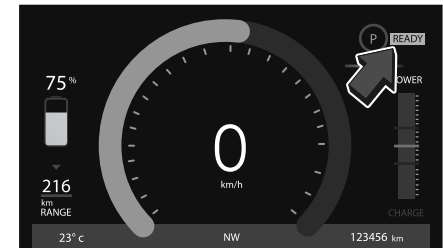
! AVERTISSEMENT

Le servofrein n'est pas actif tant que le moteur n'a pas démarré, il n'y a donc pas besoin d'appliquer une force beaucoup plus importante que d'habitude sur la pédale de frein.

Procéder comme suit :

- Engager le frein de stationnement électrique (EPB).

- Mettre la boîte de vitesses en position **P**.
- Enfoncer complètement la pédale de frein sans toucher l'accélérateur.
- Appuyer sur le dispositif d'allumage pour le mettre en position START. Le maintenir enfoncé à fond pendant quelques secondes.



À la fin de la procédure, un avertissement sonore se fait entendre et le message "READY" apparaît sur l'écran du tableau de bord pour indiquer que le système de traction électrique du véhicule a démarré. Lorsque le message "READY" s'affiche, le véhicule est prêt à partir.

i REMARQUE

Si le message **"READY"** n'apparaît pas sur le combiné d'instruments malgré la procédure de démarrage correcte, contacter le Réseau STELLANTIS.

Si le démarrage est demandé avec la boîte de vitesses dans une position autre que N sans que la pédale de frein soit enfoncée, l'écran affiche un message spécifique (voir le chapitre "Voyants d'avertissement, indicateurs et messages" dans la section "Aperçu du tableau de bord"). Dans ce cas, répéter la manœuvre de démarrage en appuyant sur la pédale de frein.

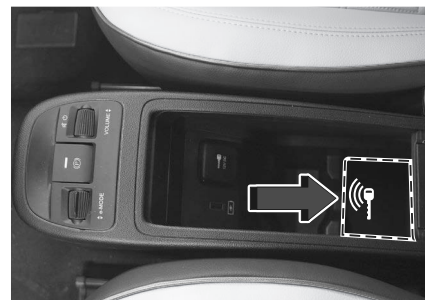
Si le démarrage est demandé mais que la transmission est défectueuse, effectuer la procédure "Démarrage différé" (voir le chapitre "Voyants d'avertissement, indicateurs et messages" dans la section "Aperçu du tableau de bord"). Tourner le dispositif d'allumage sur la position START pendant au moins 7 secondes avec le frein enfoncé pour démarrer le moteur. Le système reste en état de récupération. Si le moteur ne démarre pas, contacter le Réseau STELLANTIS.

Version hybride

Procéder comme suit :

- Engager le frein de stationnement électrique (EPB) et mettre le levier de vitesses au neutre.
- Débrayer complètement.
- Appuyer sur le dispositif d'allumage pour le mettre en position START. Le maintenir enfoncé à fond pendant quelques secondes.
- Relâcher la pédale de frein.
- Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le moteur thermique peut s'arrêter après le premier démarrage si les conditions de fonctionnement le permettent (par exemple, état de charge de la batterie de traction, température extérieure, efficacité du catalyseur, demande de couple, mode de conduite sélectionné, confort thermique de l'habitacle). Ensuite, le véhicule repart immédiatement en tout électrique (fonction e-Launch).

Fonctionnement en cas de panne

Si le dispositif d'allumage ne réagit pas lorsqu'on appuie sur le bouton du dispositif d'allumage ou si les portes du véhicule doivent être déverrouillées à l'aide de l'insert métallique fourni avec la clé, cela peut signifier que la pile de la clé électronique n'est peut-être pas suffisamment chargée.

Par conséquent, le système ne détecte pas la présence de la clé électronique à bord du véhicule et affiche un message spécifique. Dans ce cas, placer l'extrémité arrière de la clé (du côté où se trouve le logo 500) à côté de la moulure située au bas de la console et appuyer sur le bouton de démarrage.

ARRÊT DU MOTEUR**⚠ AVERTISSEMENT**

Laisser toujours le véhicule avec le système de propulsion éteint, le frein de stationnement serré. Sélectionner le mode P (Parking) (versions électriques) ou mettre la transmission manuelle en position au neutre (version hybride).

Arrêt d'urgence en cours de route

Si le moteur du véhicule doit être arrêté en roulant en situation d'urgence, appuyer sur le bouton STOP START ENGINE pendant 5 secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

La mise à l'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer une perte de transfert de la puissance aux systèmes de frein et de direction. Les systèmes d'assistance et les systèmes d'airbag sont désactivés.
L'éclairage et les feux de stop s'éteignent. Le moteur ne doit être arrêté et le contact ne doit être coupé pendant la conduite que dans les cas d'urgence.

Fonction d'assistance à l'accélération (fonction "e-ASSIST")

En général, lors des reprises à bas régime, le système hybride partage le couple entre le moteur électrique et le moteur thermique lorsque cela est nécessaire, réduisant ainsi la puissance de sortie du moteur thermique afin d'optimiser la consommation.

Redémarrage du moteur thermique par Start&Stop (FONCTION "S&S étendu")

Le nouveau système arrête et redémarre automatiquement le moteur thermique à l'aide de la fonction Start&Stop (S&S étendu).
De cette façon, le rendement du véhicule est accru par une baisse de la consommation, des émissions de gaz dangereux et de la pollution sonore. De plus, le système Start&Stop redémarre le moteur thermique à l'aide du moteur électrique (BSG).

BLOCAGE DU VOLANT**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version

⚠ AVERTISSEMENT

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

SYSTÈME START&STOP

(Version hybride)

Le système Start&Stop coupe automatiquement le moteur dès que :

- le véhicule décélère avant de s'arrêter ;

ou

- le véhicule est à l'arrêt.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Le système redémarre le moteur, puis le conducteur a l'intention de continuer à conduire ; cela réduit la consommation, les émissions de gaz nocifs et la pollution sonore.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage du moteur.

Mode de fonctionnement

Mode arrêt moteur : véhicule à l'arrêt, le moteur s'arrête avec la transmission au neutre et la pédale d'embrayage complètement relâchée.

Un message spécifique s'affiche sur l'écran lorsque le système Start&Stop est activé/désactivé.

i REMARQUE

Le moteur ne peut être arrêté automatiquement qu'au-delà d'environ 10 km/h, afin d'éviter les arrêts répétés du moteur lorsque le véhicule se déplace au pas.

Redémarrage du moteur : enfoncer la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.

Lorsque la vitesse passe en dessous de 30 km/h et que les conditions le permettent, il se peut que l'indicateur du rapport engagé GSI (indicateur de chan-

gement de rapport) conseille au conducteur de passer au neutre en affichant la lettre N sur l'écran du combiné de bord. Si les conditions le permettent, le moteur thermique s'éteint après le passage au neutre afin de réduire la consommation.

Dans la situation ci-dessus, moteur éteint, le système GSI indique le meilleur rapport à engager si l'embrayage est actionné pour redémarrer le moteur.

Activation/désactivation manuelle du système



Pour activer/désactiver le système manuellement, tourner la bascule (1) (sur la garniture de commande du tableau de bord) en position ON/OFF.

Conditions de non-arrêt du moteur

Lorsque le système est actif, pour améliorer le confort et la sécurité et pour réduire les émissions, le moteur ne s'arrête pas dans certaines conditions, par exemple :

- moteur encore froid ;
- température extérieure particulièrement froide ;
- batterie conventionnelle pas suffisamment chargée ;
- porte conducteur pas fermée ;
- ceinture de sécurité conducteur pas bouclée ;
- marche arrière enclenchée (par exemple, pour les manœuvres de stationnement) ;
- pendant la première période d'utilisation d'un véhicule neuf, pour initialiser le système.

Conditions de redémarrage du moteur

Pour des raisons de confort, de limitation des émissions nocives et de sécurité, le groupe moteur peut redémarrer automatiquement sans aucune action de la part

du conducteur si certaines conditions sont remplies, notamment :

- batterie conventionnelle pas suffisamment chargée ;
- réduction de la dépression dans le système de freinage (par exemple, en cas d'appui répété sur la pédale de frein) ;
- véhicule en mouvement (par exemple lors de la conduite sur des routes en pente) ;
- arrêt du moteur par le système Start&Stop pendant plus de 3 minutes.

Si une vitesse est engagée alors que le moteur a été arrêté par le système Start&Stop, le moteur ne peut être redémarré automatiquement qu'en appuyant à fond sur la pédale d'embrayage.

L'opération est signalée au conducteur par un message affiché sur l'écran. Si l'embrayage n'est pas actionné, lorsque 3 minutes se sont écoulées depuis l'arrêt du moteur, le moteur ne peut être redémarré qu'à l'aide de la clé de contact.

En cas d'arrêt intempestif du moteur, dû par exemple à un relâchement brutal de la pédale d'embrayage alors qu'une

vitesse est engagée, si le système Start&Stop est activé, le moteur peut être redémarré en enfonçant à fond la pédale d'embrayage.

Fonctions de protection

Lorsque le moteur est arrêté par le système Start&Stop, si le conducteur détache sa ceinture de sécurité et ouvre la porte conducteur ou passager, le moteur ne peut être redémarré que par le dispositif d'allumage.

Cette condition est signalée au conducteur par un avertisseur sonore.

Fonction d'économie d'énergie

(selon version/marché)

Après un redémarrage automatique du moteur, si le conducteur n'effectue aucune action sur le véhicule pendant plus de 3 minutes, le système Start&Stop arrête définitivement le moteur afin d'éviter la consommation de carburant. Dans ce cas, le moteur ne peut être redémarré qu'à l'aide du dispositif d'allumage.

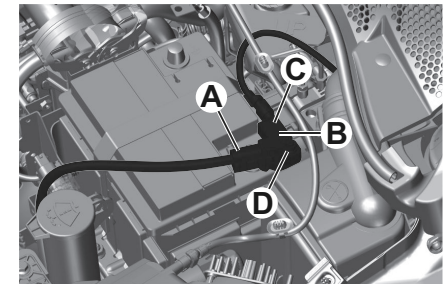
i REMARQUE

Dans tous les cas, il est possible de laisser tourner le moteur en désactivant le système Start&Stop.

Fonctionnement irrégulier

En cas de dysfonctionnement, le système Start&Stop est désactivé. Le conducteur est informé du défaut par le clignotement du symbole correspondant sur l'écran du tableau de bord (pour plus d'informations, voir le chapitre "Voyants d'avertissement et messages" dans la section "Connaître le combiné d'instruments"). Dans ce cas, contacter le Réseau STELLANTIS.

Inactivité du véhicule



En cas d'inactivité du véhicule, une attention particulière doit être portée à la déconnexion de l'alimentation de la batterie conventionnelle.

La procédure consiste à débrancher le connecteur (A) (en appuyant sur le bouton (B) du capteur (C) de contrôle de l'état de la batterie, sur le pôle négatif (D) de la batterie.

Ce capteur ne doit jamais être déconnecté du pôle, sauf en cas de remplacement de la batterie conventionnelle.

i REMARQUE

Après avoir placé le dispositif d'allumage en position STOP, attendre au moins 1 minute avant de déconnecter l'alimentation électrique de la batterie conventionnelle.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT SONORE POUR LES PIÉTONS

(Version BEV)

Ce système avertit les piétons de l'arrivée du véhicule.

L'alerte piéton fonctionne dès que le véhicule roule et jusqu'à 25 km/h (15 mph), en marche avant ou arrière.

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

FREINS

FREIN DE STATIONNEMENT

Toujours retirer la clé du contact au moment de sortir du véhicule.

Pour stationner et quitter le véhicule, procéder comme suit :

- **Sur les versions équipées d'une transmission manuelle**, engager le rapport (en pente, engager la première vitesse si le véhicule est en montée ou en marche arrière si le véhicule est en descente) et laisser les roues braquées.

Sur les versions équipées d'une transmission automatique/boîtier de traction électrique, placer la commande PRND sur P avant de relâcher la pédale de frein.

- Couper le moteur et serrer le frein de stationnement électrique.
- Verrouiller le véhicule.
- Activer l'alarme antivol.
- Caler les roues avec une cale ou une pierre si le véhicule est stationné sur une pente raide. Les ventilateurs de

refroidissement du moteur peuvent se mettre en marche même si le moteur est arrêté.

ATTENTION-WARNING-PELIGRO-AVERTENZA-ACHTUNG

F Ne jamais quitter le véhicule sans vérifier que le frein de stationnement est serré - voyant (P) allumé fixe

GB Never leave the vehicle without checking that the parking brake is applied - warning lamp (P) ON permanently

E Nunca abandonar el vehículo sin verificar que el freno de mano esté activado - luz (P) encendida y fija

I Prima di scendere dalla vettura verificare che il freno di stazionamento sia inserito - spia (P) accesa fissa

D Fahrzeug nie verlassen, ohne vorher zu prüfen, ob die elektrische parkbremse angezogen ist.
Die Kontrollleuchte (P) leuchtet dann permanent

Dans les pays où les températures sont extrêmement basses, il peut être nécessaire de stationner le véhicule sans serrer le frein de stationnement. Veiller à garer le véhicule sur une surface plane.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas garer le véhicule sur une surface facilement inflammable. La température élevée du système d'échappement pourrait enflammer la surface. Toujours serrer le frein de stationnement. Si le véhicule se trouve sur une surface plane ou dans une pente ascendante, régler la commande PRND sur la position P. Si le véhicule se trouve dans une pente descendante, régler la commande PRND sur la position P. Tourner les roues avant vers le trottoir. Fermer les vitres. Couper le contact à l'aide du bouton STOP START

ENGINE. Tourner le volant jusqu'à ce que le verrouillage du volant s'enclenche.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS laisser d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et encore moins le véhicule avec les portes déverrouillées dans un endroit accessible aux enfants. Les enfants peuvent se blesser gravement, voire mortellement. Vérifier également que les enfants n'actionnent pas par inadvertance le frein de stationnement, la pédale de frein ou la commande PRND du boîtier de traction électrique.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS quitter le véhicule avant d'avoir mis la commande PRND sur P.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident avec déploiement des airbags, le moteur s'arrête automatiquement si le véhicule s'immobilise après un certain temps.

⚠ AVERTISSEMENT

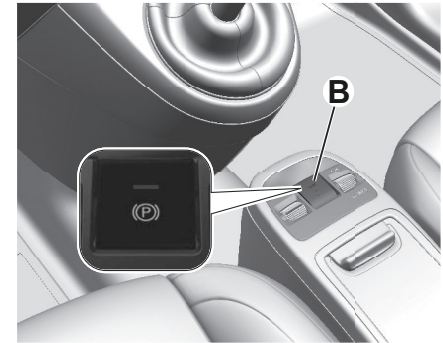
En cas d'accident avec déploiement des airbags, le moteur s'arrête automatique-

ment si le véhicule s'immobilise après un certain temps.

i REMARQUE

Après avoir tourné à des régimes moteur élevés ou avec des charges moteur élevées, faire tourner brièvement le moteur à faible charge ou le laisser tourner au point mort pendant environ 30 secondes avant de l'arrêter afin de protéger le turbo-compresseur.

Frein de stationnement électrique (EPB)



Le frein de stationnement électrique (EPB) garantit une meilleure utilisation et des performances optimales par rapport à un frein de stationnement manuel. Le frein de stationnement électrique se compose d'un interrupteur, situé sur le tunnel central (A) (Version électrique) ou (B) (Version hybride), d'un moteur avec étrier pour chaque roue arrière et d'un module de contrôle électronique.

i REMARQUE

Toujours vérifier que le frein de stationnement électrique est engagé avant de quitter le véhicule.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

i REMARQUE

En plus de garer le véhicule avec le frein de stationnement électrique toujours engagé, de braquer les roues, de placer des cales ou des pierres devant les roues (en cas de forte pente), toujours mettre la transmission sur P.

i REMARQUE

Si la batterie conventionnelle du véhicule est défectueuse, il faut la remplacer pour déverrouiller le frein de stationnement électrique. Le frein de stationnement peut être engagé de deux manières : manuellement en appuyant sur le commutateur situé sur le tunnel central ; automatiquement dans les conditions "Safe Hold" ou "Auto Park Brake".

Engagement manuel du frein de stationnement électrique

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de manœuvres de stationnement sur des routes en pente, les roues avant doivent être dirigées vers le trottoir (en cas de stationnement en descente), ou dans le sens inverse si le véhicule est garé en montée.

Caler les roues avec une cale ou une pierre si le véhicule est stationné sur une pente raide.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser un enfant seul dans un véhicule sans surveillance ; s'assurer d'avoir la clé électronique avec soi lorsque l'on s'éloigne du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Le frein de stationnement électrique doit toujours être enclenché avant de sortir du véhicule.

Tirer brièvement sur le commutateur situé sur le tunnel central pour enclencher manuellement le frein de stationnement électrique lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Des bruits peuvent être entendus à l'arrière du véhicule lors de l'engagement du frein de stationnement électrique.

Lorsque le frein de stationnement électrique est engagé, le voyant d'avertissement (ⓘ) sur le tableau de bord et la LED sur le commutateur s'allument.

Un léger mouvement de la pédale de frein peut être détecté lors de l'engage-

ment du frein de stationnement électrique avec la pédale de frein enfoncée.

i REMARQUE

Lorsque le voyant d'avertissement de défaillance de l'EPB est allumé, certaines fonctions du frein de stationnement électrique sont désactivées. Dans ce cas, le conducteur est responsable de l'activation des freins et du stationnement du véhicule en toute sécurité.

Dans des circonstances exceptionnelles, si l'utilisation du frein est nécessaire alors que le véhicule est en mouvement, maintenir le commutateur du tunnel central tiré tant que l'action de freinage est nécessaire.

Le voyant d'avertissement (ⓘ) peut s'allumer en cas d'indisponibilité temporaire du système hydraulique ; dans ce cas, le freinage est commandé par les moteurs.

Les feux stop s'allument aussi automatiquement, comme pour un freinage normal, en appuyant sur la pédale de frein.

Relâcher le commutateur du tunnel central pour arrêter le freinage lorsque le véhicule est en mouvement.

Au cours de cette procédure, si le véhicule est freiné jusqu'à une vitesse inférieure à 3 km/h et que le commutateur est maintenu enfoncé, le frein de stationnement électrique s'enclenchera définitivement.

i REMARQUE

Conduire le véhicule avec le frein de stationnement électrique enclenché, ou l'utiliser plusieurs fois pour ralentir le véhicule, peut endommager gravement le système de freinage.

Désengagement manuel du frein de stationnement électrique

Le dispositif d'allumage doit être en position ENGINE pour pouvoir desserrer manuellement le frein de stationnement électrique. En outre, il faut enfoncer la pédale de frein, puis appuyer brièvement sur le commutateur du tunnel central. Un bruit peut être entendu à l'arrière du véhicule et un léger mouvement de la pédale de frein peut être détecté lors du désengagement.

Chaque enclenchement automatique du frein de stationnement électrique peut être annulé en appuyant sur le commutateur situé sur le tunnel central et en

plaçant simultanément la transmission en position P.

Après avoir désengagé le frein de stationnement électrique, le voyant d'avertissement sur le tableau de bord et la LED sur le commutateur s'éteignent. Si le voyant d'avertissement **(i)** du tableau de bord reste allumé alors que le frein de stationnement électrique est désengagé, cela indique une anomalie : dans ce cas, contacter le Réseau STELLANTIS.

i REMARQUE

Ne jamais utiliser la position P à la place du frein de stationnement électrique. Pour garer le véhicule, toujours engager le frein de stationnement électrique pour éviter les blessures ou les dommages causés par un mouvement incontrôlé du véhicule.

Modes de fonctionnement du frein de stationnement électrique

Le frein de stationnement électrique peut fonctionner comme suit :

- **Mode de fonctionnement dynamique** : ce mode est activé en

tirant continuellement sur le commutateur pendant la conduite.

- **Mode d'engagement et de relâchement statique** : lorsque le véhicule est à l'arrêt, le frein de stationnement électrique peut être activé en tirant une fois sur le commutateur situé sur le tunnel central.
- D'autre part, appuyer sur le commutateur et sur la pédale de frein en même temps pour désengager le frein.
- **Drive Away Release** : (selon équipement), le frein de stationnement électrique se désengage automatiquement lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée et qu'une action du conducteur est détectée pour déplacer le véhicule (marche avant ou marche arrière).
- **Safe Hold** : si la vitesse de le véhicule est inférieure à 3 km/h, que la boîte de vitesses n'est pas en position P et que l'intention du conducteur de quitter le véhicule est détectée, le frein de stationnement électrique s'enclenche automatiquement pour maintenir le véhicule dans des conditions de sécurité.
- **Auto Park Brake** : si la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h, le

1

2

3

4

5

6

7

8

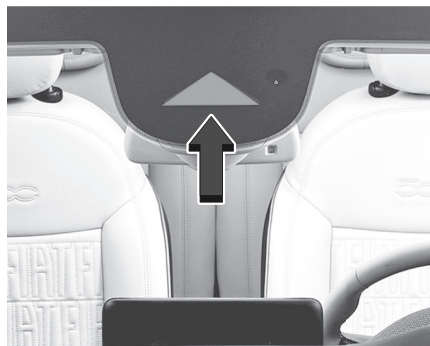
9

10

frein de stationnement électrique s'enclenche automatiquement lorsque la transmission est en position P. La LED sur le commutateur situé sur le tunnel central s'allume en même temps que le voyant d'avertissement (D) sur le tableau de bord lorsque le frein de stationnement électrique est enclenché et appliqué aux roues. Chaque enclenchement automatique du frein de stationnement électrique peut être annulé en appuyant sur le commutateur situé sur le tunnel central et en plaçant simultanément la transmission en position P. Le mode peut être géré à l'aide du menu du système Uconnect™.

Commande de freinage d'urgence autonome

(selon équipement)



Il s'agit d'un système d'aide à la conduite composé d'une caméra montée au milieu du pare-brise, capable d'intervenir sur les véhicules, les cyclistes et les piétons. En cas de collision imminente, le système intervient en freinant automatiquement le véhicule pour éviter l'impact ou en réduire les effets.

AIDE AU FREINAGE

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.

Le fonctionnement de l'aide au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.

Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

Mode eBraking (charge de la batterie à haute tension)

Le mode eBraking, toujours actif quel que soit le mode de fonctionnement sélectionné, active la charge de la batterie haute tension lorsque la pédale de frein est enfoncée, récupérant ainsi l'énergie lors du freinage.

Le moteur électrique fonctionne comme un alternateur, convertissant l'énergie cinétique du véhicule en énergie électrique.

L'utilisation de ce mode est particulièrement utile en ville, où les arrêts et les démarrages sont fréquents.

i REMARQUE

Pour une utilisation optimale du système, la phase de freinage doit, dans la mesure du possible, être modulée par l'application afin de permettre une récupération maximale de l'énergie.

i REMARQUE

En cas d'urgence, l'efficacité maximale du freinage est toujours garantie par le système de freinage conventionnel.

Récupération d'énergie pendant la décélération (fonctions eCoasting / eBreaking)

En phase de décélération avec un rapport engagé, le BSG (Belt Starter Generator) recharge la batterie de secours au lithium et la batterie au plomb traditionnelle. Quand la pédale d'accélérateur est relâchée alors qu'un rapport est engagé, le BSG joue le rôle d'un frein moteur (fonction eCoasting). Cette contribution augmente si la pédale de frein est enfoncée simultanément (fonction eBreaking). L'énergie récupérée est mise à disposition ultérieurement, ce qui permet d'économiser du carburant.

i REMARQUE

Si la batterie conventionnelle est déchargée, il n'y a pas de récupération

d'énergie vers la batterie auxiliaire, et donc l'écran "Flux d'énergie" de l'ordinateur de bord (pour les versions avec écran couleur uniquement) n'affiche pas les flux de recharge correspondants.

TRANSMISSION

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Transmission ONE SPEED

(Version BEV)



Les véhicules BEV utilisent une boîte de vitesses One Speed pour transmettre la puissance développée par le moteur électrique. La transmission One Speed est actionnée par des boutons-poussoirs au lieu du traditionnel levier de vitesses.

Les boutons (A) sont situés sur le tableau de bord inférieur.

⚠ ATTENTION

Le non-respect des précautions suivantes peut avoir de graves conséquences pour la transmission. Mettre la transmission en position P uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet ; engager R ou dés-engager uniquement lorsque le véhicule est complètement à l'arrêt. Maintenir la pédale de frein complètement enfoncée avant d'engager un rapport.

i REMARQUE

Maintenir la pédale de frein enfoncée au moment de quitter la position P.

i REMARQUE

Si toutes les LED des boutons sont allumées lorsque le dispositif d'allumage est en position ENGINE, contacter le Réseau STELLANTIS .

⚠ AVERTISSEMENT

Engager un rapport uniquement en maintenant la pédale de frein enfoncée à fond.

⚠ AVERTISSEMENT

Le mouvement inattendu du véhicule pourrait blesser les occupants ou les personnes à proximité. En règle générale, ne pas sortir du véhicule lorsqu'il est en mode READY. Avant de quitter le véhicule, toujours serrer le frein de stationnement électrique, mettre la transmission en position P et mettre le dispositif d'allumage en position STOP. Une fois la clé retirée, la transmission reste verrouillée en position P, empêchant ainsi tout mouvement accidentel du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

En sortant du véhicule, toujours mettre le dispositif d'allumage sur STOP et verrouiller toutes les portes.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS laisser d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et encore moins le véhicule avec les portes déverrouillées dans un endroit accessible aux enfants. Les enfants peuvent se blesser gravement, voire mortellement. Vérifier également que les enfants n'actionnent pas par inadvertance le frein de stationnement,

la pédale de frein ou le bouton de la transmission.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas laisser la clé électronique à l'intérieur ou à proximité du véhicule (ni dans un endroit accessible aux enfants). Un enfant pourrait activer les lève-vitres électriques, d'autres commandes ou même démarrer le véhicule.

Rapports de transmission

Appuyer sur le bouton requis pour engager la vitesse.

i REMARQUE

Pour sélectionner un rapport, appuyer sur la pédale de frein.

i REMARQUE

Après avoir sélectionné un rapport, attendre quelques instants pour que le rapport sélectionné soit engagé avant d'accélérer.

P (Parking)

La sélection de P verrouille les roues.

Il est conseillé de démarrer le véhicule avec ce rapport engagé. Ne jamais essayer de sélectionner P lorsque le véhicule est en mouvement. Laisser le véhicule garé avec la transmission en P. En cas de stationnement sur une pente, pour plus de sécurité, braquer les roues avant vers la bordure du trottoir.

i REMARQUE

Se reporter à la position du rapport indiquée sur l'écran du tableau de bord et vérifier que ce dernier indique P.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser la position P à la place du frein de stationnement électrique. Toujours engager le frein de stationnement électrique au moment de garer le véhicule pour éviter tout mouvement accidentel.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la position **P** n'est pas engagée, le véhicule risque de se déplacer et de provoquer des blessures. Avant de quitter le véhicule, vérifier que la commande du

sélecteur est en position **P** et que le frein de stationnement électrique est engagé.

AVERTISSEMENT

Il est dangereux de placer la transmission dans une position différente de **P** ou **N** sans appuyer sur le frein. Le véhicule peut accélérer rapidement vers l'avant ou vers l'arrière. Le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule et de percuter quelque chose ou quelqu'un. Engager un rapport uniquement en maintenant la pédale de frein enfoncée à fond.

AVERTISSEMENT

Le mouvement inattendu du véhicule pourrait blesser les occupants ou les personnes à proximité. En règle générale, ne pas sortir du véhicule lorsqu'il est en mode **READY**. Avant de quitter le véhicule, toujours serrer le frein de stationnement électrique, mettre la boîte de vitesses en position **P** (Parking) et retirer la clé de contact. Une fois la clé retirée, la boîte de vitesses reste verrouillée en position **P** (Parking), empêchant ainsi tout mouvement accidentel du véhicule.

AVERTISSEMENT

En sortant du véhicule, toujours retirer la clé de contact et verrouiller toutes les portes.

AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS laisser d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et encore moins le véhicule avec les portes déverrouillées dans un endroit accessible aux enfants. Les enfants peuvent se blesser gravement, voire mortellement. Veiller également à ce que les enfants n'actionnent pas par inadvertance le frein de stationnement électrique, la pédale de frein ou la transmission.

AVERTISSEMENT

Ne pas laisser la clé électronique à l'intérieur ou à proximité du véhicule (ni dans un endroit accessible aux enfants). Un enfant pourrait activer les lève-vitres électriques, d'autres commandes ou même démarrer le véhicule.

R (Marche arrière)

Dans cette position, le véhicule peut reculer en marche arrière. Sélectionner

la position R uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

N (Neutre)

Le véhicule peut être démarré lorsque ce rapport est engagé. Mettre la transmission sur P (Parking) si on a l'intention de quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT

Ne pas mettre la transmission sur N et ne pas couper le moteur sur une route en descente. Ce type de conduite est dangereux et réduit la possibilité d'intervenir en cas de variation de la circulation routière ou de la surface. Le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer des accidents.

D (Conduite en marche avant)

Utiliser ce rapport pour la conduite en ville et sur autoroute.

Mise en mouvement du véhicule

Pour déplacer le véhicule, à partir de la position P, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le rapport souhaité à l'aide du panneau commande de la planche de bord : D pour avancer ou

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

R pour enclencher la marche arrière. L'écran affiche le rapport engagé. En mode de conduite NORMAL, lorsque la pédale de frein est relâchée, le véhicule commence à avancer ou à reculer (effet "rampant"). L'accélérateur ne doit pas être enfoncé dans ce cas.

Fonction de passage automatique en P

Cette fonction permet de mettre automatiquement la transmission en P s'il y a une indication que le conducteur peut quitter le véhicule alors que la transmission est en D, N ou R.

Fonctionnement avec le dispositif d'allumage en position ENGINE

La fonction Auto Park est activée lorsque la transmission est en position D, N ou R et que les conditions suivantes sont détectées :

- ceinture de sécurité non bouclée ;
- pédale de frein relâchée ;
- pédale d'accélérateur relâchée ;
- porte conducteur ouverte ;
- vitesse du véhicule inférieure à 3 km/h.

Fonctionnement avec le dispositif d'allumage en position STOP

La fonction Auto Park est activée lorsque la transmission est en position D, N ou R, que le véhicule à moins de 3 km/h et que l'utilisateur demande l'arrêt du moteur en mettant le dispositif d'allumage en position STOP.

Inhibition d'engagement d'une vitesse

Ce système empêche le passage de la transmission depuis la position P ou N si la pédale de frein n'a pas été enfoncée au préalable.

Avec le dispositif d'allumage en position ENGINE :

- la pédale de frein doit être enfoncée pour faire passer la transmission de la position P aux positions R, N ou D ;
- pour faire passer la transmission de la position N aux positions R ou D, il faut appuyer sur la pédale de frein.

Arrêt du moteur

Le système engage automatiquement P lorsque le véhicule est arrêté (dispositif d'allumage en position STOP). Pour arrêter le moteur à des vitesses supérieures à 2,5 km/h, maintenir le bouton du dispositif d'allumage enfoncé

ou appuyer dessus trois fois de suite en l'espace de quelques secondes. Le dispositif d'allumage est en position ENGINE.

TRANSMISSION MANUELLE

(Version hybride)

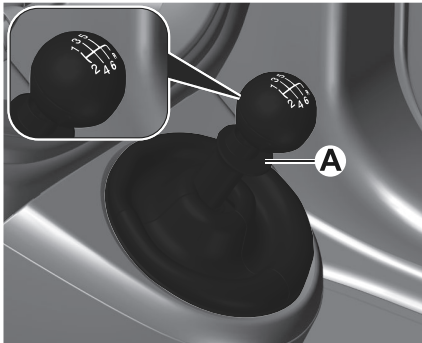
AVERTISSEMENT

Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage pour enclencher les vitesses correctement. Il est donc essentiel qu'il n'y ait rien sous les pédales : vérifier que les tapis sont bien à plat et qu'ils ne sont pas sous les pédales.

ATTENTION

Ne pas conduire en posant la main sur le levier de vitesse car la force exercée, même légère, peut entraîner à la longue une usure prématurée des composants internes de la boîte de vitesses.

Pour engager les vitesses, appuyer à fond sur la pédale d'embrayage et placer le levier de vitesses dans la position souhaitée (le schéma d'engagement des vitesses est indiqué sur le pommeau).



Pour engager la marche arrière à partir du neutre, soulever l'anneau coulissant (A) sous le bouton et déplacer en même temps le levier vers la droite puis vers l'arrière.

i REMARQUE

La marche arrière ne peut être engagée que lorsque le véhicule est complètement arrêté. Lorsque le moteur tourne, attendre au moins 2 secondes en appuyant à fond sur la pédale d'embrayage avant d'engager la marche arrière, afin d'éviter d'endommager les engrenages et de provoquer des grincements.

i REMARQUE

La pédale d'embrayage ne doit être utilisée que pour les changements de vitesse. Ne pas conduire avec le pied appuyé sur la pédale d'embrayage, même légèrement. Selon version/marché, la commande électronique d'embrayage pourrait se déclencher, en interprétant le style de conduite incorrect comme une faute.

i REMARQUE

En roulant en 6^{ème} vitesse, il est recommandé de décélérer suffisamment pour passer en 5^{ème} vitesse, afin de faciliter l'accélération par la suite.

i REMARQUE

La 6^{ème} vitesse est destinée au régulateur de vitesse. Utiliser la 5^{ème} vitesse pour atteindre la vitesse maximale.

MODES DE CONDUITE

Comme pour un véhicule à transmission automatique, le conducteur doit s'habituer à ne pas utiliser le pied gauche

pour activer la pédale d'embrayage qui n'est pas présente. Pendant la conduite, lorsque le conducteur soulève le pied de la pédale d'accélérateur ou appuie sur la pédale de frein pendant la décélération, le moteur génère un courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie haute tension.

Cas particulier

Après la recharge complète de la batterie haute tension et pendant les premiers kilomètres d'utilisation du véhicule, le frein d'échappement est temporairement moins efficace. Adapter la conduite en conséquence.

⚠ AVERTISSEMENT

Le frein moteur ne peut en aucun cas remplacer l'appui sur la pédale de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de mauvais temps et de routes inondées : Ne pas conduire sur une route inondée si le niveau d'eau dépasse la partie inférieure des jantes de roue.

1

2

3

4

5

6

7

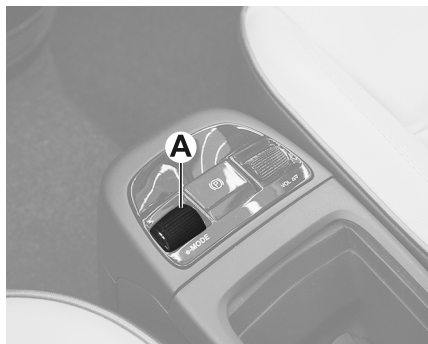
8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT

En raison du fonctionnement silencieux du véhicule électrique, toujours régler le sélecteur de vitesse sur P et serrer le frein de stationnement électrique. Couper le moteur avant de sortir du véhicule. RISQUE DE BLESSURES GRAVES.

SÉLECTEUR DE MODE DE CONDUITE

En conduisant, le conducteur peut activer le sélecteur (A) situé sur le tunnel central. Ce dispositif permet de définir trois modes de conduite différents en fonction des besoins du conducteur :

- NORMAL
- RANGE

- SHERPA

Via l'électronique embarquée, le dispositif agit sur le système de contrôle dynamique du véhicule (moteur, système ESC), en faisant également interface avec le combiné d'instruments. Le sélecteur est de type "à action maintenue", revenant en position centrale lorsqu'il est relâché. L'activation du mode de conduite requis est indiquée sur l'écran du tableau de bord par un message spécifique. Le système ne permet pas de changer de mode de conduite lorsque l'on réduit fortement les performances du moteur électrique (voir le paragraphe sur les limitations de performances). Lorsque le moteur est démarré, le système maintient généralement le mode de conduite qui était actif avant l'arrêt du véhicule.

Le mode de fonctionnement standard est le mode NORMAL.

Tirer et relâcher le sélecteur une fois pour activer le mode RANGE.

Tirer et relâcher le sélecteur une deuxième fois active le mode SHERPA. Pour revenir en mode RANGE, appuyer sur le commutateur vers le tableau de bord et le relâcher une fois, pour revenir en mode NORMAL, appuyer et le relâcher une deuxième fois.

La sélection du mode de conduite n'est pas disponible en mode Limitation des performances - Tortue.

NORMAL

En mode de fonctionnement NORMAL, le véhicule n'a aucune limite de performance et peut être conduit rapidement en utilisant toute la puissance et le couple du système de traction. Dans ce mode, la consommation d'énergie du véhicule dépend du style de conduite.

En mode NORMAL, au relâchement de la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit avec un effet de frein moteur similaire à celui d'un véhicule conventionnel. Pendant cette phase, la batterie haute tension est partiellement rechargée (régénération).

En mode NORMAL, lorsque la transmission à un rapport est sur D, pour maintenir le véhicule à l'arrêt, appuyer sur la pédale de frein (conduite à une pédale non disponible).

La fonction "rampante" est également disponible. Le véhicule commence à avancer (avec la transmission en D) ou reculer (avec la transmission en R) lorsque la pédale de frein est relâchée. L'accélérateur ne doit pas être enfoncé dans ce cas.

RANGE

En mode RANGE", le véhicule n'a toujours pas de limitation de vitesse mais offre une conduite confortable avec une réponse plus souple à la pression de la pédale d'accélérateur. Ce mode permet d'adopter un style de conduite visant à maximiser l'autonomie.

i REMARQUE

La fonction "Conduite à une pédale" est activée sur la pédale d'accélérateur en mode RANGE. Dans ce cas, le véhicule peut être accéléré, décéléré et arrêté en agissant uniquement sur la pédale d'accélérateur. Voir le chapitre "Conduite à une pédale" dans la section "Démarrage du moteur".

i REMARQUE

La fonction "rampante" n'est pas disponible en mode RANGE.

i REMARQUE

Lorsque la conduite à une pédale avec une transmission One Speed sur D est active et que le véhicule est à l'arrêt,

il n'est pas nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour la maintenir à l'arrêt.

En mode RANGE, enfoncer complètement la pédale d'accélérateur pour dépasser les limitations du mode et revenir temporairement au mode NORMAL.

SHERPA

En mode SHERPA, le véhicule n'a pas de restriction d'accélération mais la vitesse maximale est limitée électroniquement à 80 km/h.

Le mode SHERPA permet d'adopter un style de conduite visant une efficacité maximale et de maximiser l'autonomie du véhicule.

Le système de commande de climatisation et les chauffages de siège sont également désactivés automatiquement, mais peuvent être réactivés manuellement si nécessaire.

i REMARQUE

La fonction de conduite à une pédale est activée sur la pédale d'accélérateur en mode SHERPA. Dans ce cas, le véhicule peut être accéléré, décéléré et arrêté en agissant uniquement sur la pédale d'accélérateur.

i REMARQUE

La fonction "rampante" n'est pas disponible en mode SHERPA.

i REMARQUE

Lorsque la conduite à une pédale avec la transmission One Speed en D est active et que le véhicule est à l'arrêt, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour la maintenir à l'arrêt.

i REMARQUE

Même si la conduite à une pédale est active, le système de freinage actionné par la pédale de frein fonctionne normalement.

En mode SHERPA, en appuyant complètement sur la pédale d'accélérateur, le mode de fonctionnement est temporairement ramené à NORMAL (par exemple, pour effectuer une manœuvre de dépassement).

Lorsque le mode SHERPA est activé, les sièges chauffants seront désactivés s'ils sont activés. Pour les réactiver, agir sur la commande d'activation.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10


i REMARQUE

Si le système de climatisation ou les sièges chauffants sont activés en mode SHERPA, un message dédié s'affiche au combiné d'instruments pour alerter l'utilisateur que ces fonctions ont un impact sur la durée de vie de la batterie.


LIMITATION DES PERFORMANCES - MODE TORTUE

Le mode "Tortue" est activé automatiquement lorsque l'autonomie restante est inférieure à 24 km, mais peut être désactivé temporairement (par exemple pour sortir d'un carrefour) en appuyant rapidement sur la pédale d'accélérateur à fond (fonction kick-down).


Autonomie : 24-16 km

- Indicateur d'état de charge de la batterie haute tension orange, symbole  sur l'écran du combiné de bord allumé pendant 6 secondes.
- Vitesse en fonction du mode sélectionné (NORMAL, RANGE, SHERPA).
- La lunette arrière, le pare-brise, les rétroviseurs et les sièges chauffants sont désactivés automatiquement (mais peuvent être réactivés manuellement si nécessaire).


Autonomie : 16-8 km

- Indicateur d'état de charge de la batterie haute tension rouge, symbole  fixe sur l'écran du combiné de bord.
- Vitesse en fonction du mode sélectionné (NORMAL, RANGE, SHERPA).
- La lunette arrière, le pare-brise, les rétroviseurs et les sièges chauffants sont désactivés automatiquement (mais peuvent être réactivés manuellement si nécessaire).

Autonomie : 8-0 km

- Indicateur d'état de charge de la batterie haute tension rouge, symbole  fixe sur l'écran du combiné de bord.
- Vitesse maximale : 70 km/h.
- Le système de commande de climatisation est désactivé et le ventilateur et le dégivrage rapide peuvent être activés. La lunette arrière, le pare-brise, les rétroviseurs et les sièges chauffants sont désactivés automatiquement (mais peuvent être réactivés manuellement si nécessaire).

Autonomie : ≈0 km (conditions d'urgence)

- Indicateur d'état de charge de la batterie haute tension rouge, symbole  clignotant sur l'écran du combiné d'instruments.
- Vitesse maximale : 70 km/h.
- Le système de commande de climatisation est désactivé et le ventilateur et le dégivrage rapide peuvent être activés. La lunette arrière, le pare-brise, les rétroviseurs et les sièges chauffants sont désactivés automatiquement (mais peuvent être réactivés manuellement si nécessaire).

i REMARQUE

Les limitations de vitesse en mode Tortue sont activées dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 70 km/h. Les limites de vitesse en mode Tortue sont désactivées lorsque le limiteur de vitesse ou le régulateur de vitesse sont actifs ou lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée à fond.

LIMITATION DES PERFORMANCES - RÉDUCTION DE LA PUISSANCE

L'utilisation agressive ou extrême du véhicule (par exemple : des événements répétés de freinage et d'accélération en succession rapide sur un long intervalle de temps) nécessitent beaucoup d'énergie pour la batterie haute tension ; dans de tels cas, pour préserver son intégrité et sa durabilité, le véhicule peut adopter une stratégie de récupération avec limitation des performances et de l'accélération.

Les performances du véhicule seront entièrement rétablies au bout de quelques minutes. Ce comportement du véhicule n'est pas conçu comme une défaillance ou un dysfonctionnement.

CONDUITE À UNE PÉDALE

(Version BEV)

Avec la fonction One Pedal en modes RANGE et SHERPA, la pédale d'accélérateur peut également être utilisée pour contrôler la décélération du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.

Relâcher rapidement la pédale d'accélérateur pour obtenir une décélération agressive. Relâcher lentement la pédale

d'accélérateur pour régler la décélération du véhicule.

REMARQUE

Lorsque le mode One Pedal est activé et que le conducteur enlève la ceinture de sécurité, le frein de stationnement électrique est serré automatiquement et le mode One Pedal n'est pas possible.

Appuyer sur la pédale d'accélérateur pour atteindre la vitesse désirée. La décélération fournie par le mode One Pedal permet un freinage entièrement régénératif et contribue à augmenter l'efficacité du véhicule.

Lorsque le mode One Pedal est activé, le frein de stationnement électrique peut être automatiquement serré si :

- le véhicule s'arrête sur une pente ;
- la porte conducteur est ouverte ;
- le véhicule est arrêté pendant plus de cinq minutes ;
- problème du système de propulsion.

Pour reprendre la conduite, appuyer sur la pédale d'accélérateur et le frein de stationnement électrique se desserrera automatiquement.

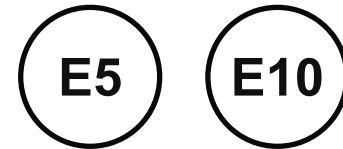
Le mode One Pedal peut faire passer la transmission à P si le véhicule est

poussé après l'arrêt ou s'il y a un problème avec le moteur électrique.

CARBURANT

(Version hybride)

COMPATIBILITÉ DES CARBURANTS



Les symboles aident à reconnaître le type de carburant correct à utiliser sur le véhicule.

Avant de procéder au ravitaillement, vérifier les symboles à l'intérieur de la trappe à carburant (selon équipement) et les comparer aux symboles indiqués sur la pompe à carburant (selon équipement).

E5 : Essence sans plomb 95 R.O.N. minimum contenant jusqu'à 2,7% (m/m) d'oxygène et avec 5,0% (V/V) d'éthanol maximum conforme à la norme EN228.

E10 : Essence sans plomb 95 R.O.N. minimum contenant jusqu'à 3,7% (m/m) d'oxygène et avec 10,0% (V/V) d'éthanol maximum conforme à la norme EN228.

Utiliser du carburant avec l'indice d'octane recommandé. Un indice d'octane inférieur peut réduire la puissance et le couple du moteur, tout en augmentant légèrement la consommation de carburant.

Les exigences spécifiques au moteur relatives à l'indice d'octane sont indiquées dans la vue d'ensemble sur les données de moteur. Une étiquette spécifique au pays apposée sur la trappe à carburant peut annuler et remplacer l'exigence. Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier, par exemple avec une teneur spécifique en octane, peut être nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

i REMARQUE

Ne pas utiliser de carburant ou d'additifs pour carburant contenant des composés métalliques tels que des additifs à base de manganèse. Ceci peut endommager le moteur.

i REMARQUE

L'utilisation d'un carburant dont l'indice d'octane est inférieur à l'indice le plus bas

possible peut entraîner une combustion incontrôlée et endommager le moteur.

i REMARQUE

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique...) est formellement prohibée (risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant).

RAVITAILLEMENT

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas approcher de flammes nues ou de cigarettes allumées de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant : risque d'incendie.

Éloigner le visage du dispositif de remplissage de carburant pour éviter de respirer les vapeurs nocives.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de téléphone portable près de la pompe de ravitaillement : risque d'incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

En service normal, le catalyseur atteint des températures élevées ; par conséquent, ne pas stationner le véhicule sur des matériaux inflammables (herbe, feuilles sèches, aiguilles en pin, etc.) : risque d'incendie.

Avant de faire le plein, vérifier que le type de carburant utilisé est correct. De plus, couper le moteur avant de faire le plein. Utiliser uniquement de l'essence sans plomb dont l'indice d'octane (R.O.N.) n'est pas inférieur à 95 (spécification EN228).

i REMARQUE

Un convertisseur catalytique inefficace entraîne des émissions de gaz d'échappement nocives, contribuant ainsi à la pollution de l'air.

i REMARQUE

Ne jamais introduire d'essence contenant du plomb dans le réservoir, même en petites quantités en cas d'urgence, car cela endommagerait irrémédiablement le convertisseur catalytique.

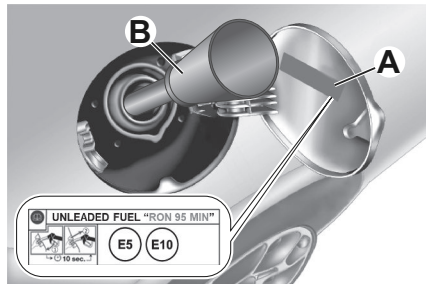
CAPACITÉ DE RAVITAILLEMENT

Pour être sûr de remplir complètement le réservoir, faire l'appoint deux fois après le premier clic du pistolet d'alimentation en carburant. Des appoints supplémentaires pourraient provoquer des défaillances du système d'alimentation en carburant.

PROCÉDURE DE RAVITAILLEMENT

L'étanchéité peut entraîner une légère augmentation de la pression dans le réservoir, par conséquent, il est tout à fait normal d'entendre un bruit d'air lors de l'ouverture du bouchon.

Ravitaillement d'urgence



- Ouvrir le coffre et prendre l'adaptateur (B) situé dans la boîte à outils (versions

équipées d'une roue de secours type "galette" - selon version/marché).

- Ouvrir le clapet (A) en le tirant vers l'extérieur ; introduire l'adaptateur (B) dans l'orifice de remplissage et faire le plein.
- Après avoir fait le plein, retirer l'adaptateur et fermer la trappe, puis réintroduire l'adaptateur dans son logement et le remettre dans le coffre.

ÉCHAPPEMENT MOTEUR

(Version hybride)

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, qui est incolore et inodore et qui peut être mortel s'il est inhalé. Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres. Faire réparer la cause du défaut par le Réseau STELLANTIS. Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

CHARGE

OPÉRATION DE CHARGE DE LA BATTERIE

Avant de charger la batterie haute tension, il est recommandé de mettre le dispositif d'allumage sur STOP afin d'obtenir une charge complète dans le délai le plus court possible.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de réduire le risque de choc électrique ou d'endommagement de l'appareil, faire particulièrement attention lors du nettoyage : TOUJOURS débrancher le dispositif de la prise de courant domestique et des ports du véhicule.

i REMARQUE

Ne pas charger la batterie si la température extérieure est inférieure ou égale à -30°C , car la charge risque de prendre plus de temps et d'endommager le chargeur.

i REMARQUE

Vérifier que le câble de charge utilisé est bien adapté au chargeur embarqué du véhicule.

i REMARQUE

Par temps froid, le câble de charge peut devenir rigide. Par conséquent, veiller à ne pas appliquer une force excessive sur le câble de charge car il pourrait être endommagé.

i REMARQUE

Ne pas utiliser de générateurs pour charger la batterie haute tension. Cela pourrait provoquer des fluctuations de la charge et la tension pourrait être insuffisante, ce qui endommagerait le système du véhicule.

i REMARQUE

Charger la batterie haute tension avec des prises ou câbles de charge incorrects ou endommagés, sans observer les procédures de charge prescrites peut provoquer des courts-circuits, un incendie et l'en-

dommager potentiel du système électrique du véhicule.

i REMARQUE

Éviter de laisser la batterie haute tension pendant plusieurs jours lorsque l'indicateur de charge est à zéro ou proche de zéro. La batterie haute tension peut être endommagée.

i REMARQUE

Il n'y a pas besoin d'attendre que le niveau de la batterie haute tension soit faible pour la recharger. Les performances de la batterie haute tension sont optimales lorsqu'elle est chargée régulièrement.

i REMARQUE

La recharge de la batterie haute tension peut prendre plus de temps si la température de la batterie haute tension est élevée ou faible.

i REMARQUE

Pendant la charge, en particulier avec une charge rapide, les composants de refroidissement de la batterie haute tension

peuvent être activés sous tension. Par conséquent, il est normal d'entendre des bruits pendant cette opération.

i REMARQUE

Le verrouillage de l'étrier de frein est activé pendant la procédure de charge : le déverrouillage s'effectue automatiquement à la fin de la procédure de charge.

⚠ ATTENTION

Ne pas laisser la voiture ou le câble de charge dans des zones où la température extérieure est inférieure à -40 °C, car ils pourraient être endommagés.

Informations générales

⚠ AVERTISSEMENT

Les porteurs d'un pacemaker ou équivalent doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre.
En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de recharge ou encore du boîtier de charge.

⚠ AVERTISSEMENT

La sécurité et l'adéquation du système domestique pour la charge via le secteur résidentiel sont des éléments essentiels et relèvent de la responsabilité du client.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de réduire le risque de choc électrique ou d'endommagement de l'appareil, faire particulièrement attention lors du nettoyage : TOUJOURS débrancher le dispositif de la prise de courant domestique et des ports du véhicule.

La charge de la batterie haute tension du véhicule dépend de plusieurs facteurs :

- chargeur embarqué interne (OBC) ;
- dispositif de charge externe ;
- câble de charge.

Le câble de charge permet de raccorder la batterie haute tension du véhicule à un chargeur externe fournissant une alimentation électrique. Il peut s'agir d'une wallbox (boîtier mural) ou d'une station de charge publique.

La batterie haute tension peut être chargée uniquement en courant continu (CC).

Lors de la charge à partir d'un boîtier mural ou d'une station de charge à courant alternatif (CA), le CA doit être converti en CC. Ceci est effectué par le chargeur embarqué du véhicule.

Le chargeur embarqué (selon version) est disponible en 7,4 kW (monophasé) et 11 kW (triphasé) (selon version/marché). Si le véhicule est chargé dans une station de charge publique CC, la conversion en CC n'est pas nécessaire. La batterie haute tension peut être directement chargée avec du CC fourni par la station de charge CC

La vitesse de charge de la batterie haute tension du véhicule dépend de l'élément le plus faible de la chaîne de charge. Pour obtenir la vitesse maximale de charge, le câble de charge et le chargeur doivent être coordonnés.

i REMARQUE

Vérifier que le câble de charge utilisé est bien adapté au chargeur embarqué du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.

Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

i REMARQUE

Vérifier que le câble de charge utilisé est bien adapté au chargeur embarqué du véhicule.

i REMARQUE

Ne pas charger la batterie si la température extérieure est inférieure ou égale à -30°C, car la charge risque de prendre plus de temps et d'endommager le chargeur.

i REMARQUE

Par temps froid, le câble de charge peut devenir rigide. Par conséquent, veiller à ne pas appliquer une force excessive sur le câble de charge car il pourrait être endommagé.

i REMARQUE

Ne pas utiliser de générateurs pour charger la batterie haute tension. Cela

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

pourrait provoquer des fluctuations de la charge et la tension pourrait être insuffisante, ce qui endommagerait le système du véhicule.

i REMARQUE

Charger la batterie haute tension avec des prises ou câbles de charge incorrects ou endommagés, sans observer les procédures de charge prescrites peut provoquer des courts-circuits, un incendie et l'endommager potentiel du système électrique du véhicule.

i REMARQUE

Éviter de laisser la batterie haute tension pendant plusieurs jours lorsque l'indicateur de charge est à zéro ou proche de zéro. La batterie haute tension peut être endommagée.

i REMARQUE

Il n'y a pas besoin d'attendre que le niveau de la batterie haute tension soit faible pour la recharger. Les performances de la batterie haute tension sont optimales lorsqu'elle est chargée régulièrement.

i REMARQUE

La recharge de la batterie haute tension peut prendre plus de temps si la température de la batterie haute tension est élevée ou faible.

i REMARQUE

Pendant la charge, en particulier avec une charge rapide, les composants de refroidissement de la batterie haute tension peuvent être activés sous tension. Par conséquent, il est normal d'entendre des bruits pendant cette opération.

Précautions



Le circuit de traction électrique, d'une tension d'environ 400V, est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utili-

sation du véhicule et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Les véhicules BEV ont été développés en respectant les recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).

i REMARQUE

Les personnes porteuses d'un pacemaker ou d'un appareil similaire doivent consulter un médecin pour connaître les précautions ou instructions éventuelles à prendre pour garantir le fonctionnement de l'appareil dans un environnement conforme aux recommandations de l'ICNIRP. En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge.

! AVERTISSEMENT

Pour une charge domestique ou accélérée (mode 2 ou 3), ne pas rester à l'intérieur ou à proximité du véhicule, à proximité du câble de charge ou de l'unité de charge, même pendant une courte période.

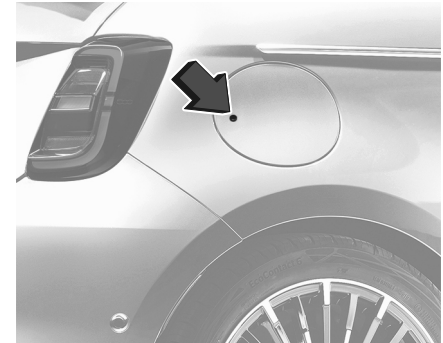
Pour la recharge ultra rapide (mode 4, électrique), ne pas l'utiliser soi-même

et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à un tiers de recharger le véhicule.

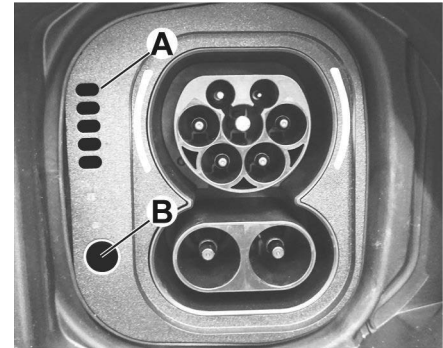
Fuite

Si la batterie haute tension est endommagée, il peut s'en suivre une fuite de gaz ou de liquides toxiques, immédiatement ou ultérieurement. Il est recommandé de :

- En cas d'incident, toujours informer les services d'incendie et d'urgence que le véhicule est équipé d'une batterie haute tension.
- Ne jamais toucher les liquides qui s'échappent de la batterie haute tension.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie haute tension qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident ; les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.
- Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement doit être complété et la cause de la perte de liquide de refroidissement réparée par un atelier.

CHARGE DE LA BATTERIE BEV

Pour accéder au port de charge, ouvrir la trappe de charge en appuyant sur la zone indiquée par la flèche.

LED du port de charge

1

2

3

4

5

6

7

8

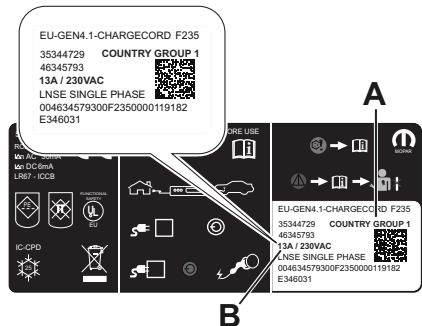
9

10

À côté du port de charge, quelques LED (A) indiquent l'état de charge au moyen de quatre couleurs différentes et des types de clignotement associés :

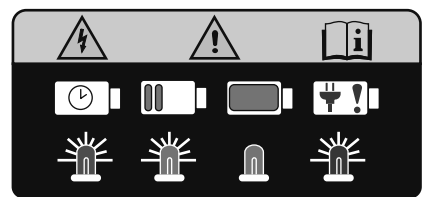
- **Bleu** : système en attente de la charge programmée.
- **Vert clignotant** : ("Clignotant") : pendant le processus de charge :
 - o une LED verte clignotante indique que la charge est en cours ;
 - o les 5 LED vertes clignotantes : initialisation du processus de charge ;
- **Vert fixe** : pour indiquer que le processus de charge est terminé.
- **Rouge clignotant** : pour indiquer un défaut dans le système de charge ou un défaut dans la procédure de charge (par exemple, lorsque le connecteur de charge est connecté au port de charge situé sur le véhicule et que le câble n'a pas été préalablement connecté à la prise de courant).

Dans ce cas, il est conseillé d'appuyer sur le bouton (B), de débrancher le connecteur de charge et de le rebrancher.



Étiquettes des symboles




À l'intérieur de la trappe de la prise de charge se trouvent des étiquettes avec les avertissements et indications suivants qui doivent être vérifiés et observés lors de la charge de la batterie haute tension.



i REMARQUE


Utiliser uniquement le câble de charge fourni avec le véhicule : pour le câble de charge Mode 2, se reporter à l'étiquette du boîtier de commande, qui indique le "Groupe de pays" (A) et l'intensité du courant électrique (Ampère) (B), ainsi qu'au tableau "Variantes du câble **Mode 2**" dans le chapitre "Sources d'énergie utilisables" ou un câble de charge recommandé par le constructeur.

La première étiquette comporte les symboles suivants :


-  Indique un risque de choc électrique.
-  Indique une situation générale dangereuse.
-  Invite à se reporter aux descriptions et aux schémas de ce supplément.

i REMARQUE


Si toutes les LED sont éteintes après avoir connecté le connecteur de charge au port de charge du véhicule, un problème peut survenir pendant le processus.

 Indique qu'une minuterie de charge a été programmée.

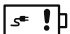
 (bleu)

 Indique que la procédure de charge est en cours.

 (vert)

 Indique que la procédure de charge est terminée.

 (vert)

 Indique une erreur dans la procédure de charge.

 (rouge)



La deuxième plaque, selon version, comporte les symboles suivants :



Invite à se reporter aux descriptions et aux figures de ce supplément.



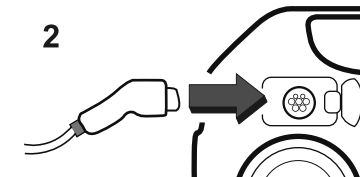
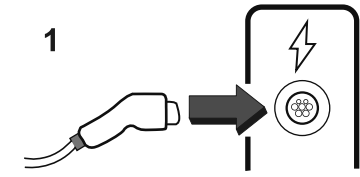
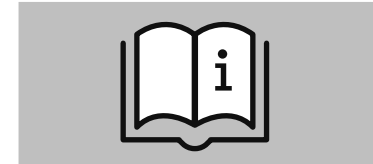
indique de ne pas utiliser de rallonges et/ou d'adaptateurs



pour effectuer la procédure de charge.



Indique que l'eau ne doit pas entrer en contact avec le port de charge du véhicule.



La troisième plaque rappelle de se référer à ce manuel d'utilisation pour la recharge sur le secteur en CA et l'ordre

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

correct de branchement du câble de charge :

1. Connecter d'abord le câble de charge sur la borne publique en CA.
2. Déconnecter le câble du port de charge du véhicule.

Sources d'alimentation pour la charge électrique, identification de la compatibilité du véhicule et symbole graphique pour les informations destinées au consommateur conformément à la norme EN17186:2019

Les symboles indiqués ci-dessous permettent de reconnaître plus facilement le type de source d'alimentation à utiliser lors de la charge du véhicule.

Avant la charge, vérifier le symbole (selon équipement) à l'intérieur de la trappe de la prise charge et le comparer au symbole du câble de charge (selon équipement).



Symbole sur le connecteur de câble de charge (côté véhicule) pour les câbles



Mode 2 et Mode 3 et sur la trappe de charge.

Charge CA (courant alternatif) à domicile ou à une station de charge ($\leq 480V$ RMS).

Symbole sur le connecteur de câble de charge (côté station de charge) pour le câble Mode 3 et sur la station de charge.

Charge CA (courant alternatif) à une station de charge (≤ 480 V RMS).



Symbole sur le connecteur du câble de charge (côté véhicule) pour le câble Mode 4 et sur la trappe de charge.

Charge CC (courant continu) à une station de charge (50–500V).

Sources d'alimentation pouvant être utilisées

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de charger la batterie haute tension, toujours arrêter le moteur électrique en

plaçant le dispositif d'allumage en position STOP. Même lorsque le moteur est éteint, le ventilateur de refroidissement à l'intérieur du compartiment moteur peut se mettre en marche automatiquement pendant la charge. Ne pas approcher du ventilateur de refroidissement pendant la charge.

⚠ AVERTISSEMENT

La sécurité et l'adéquation du système domestique pour la charge via le secteur résidentiel sont des éléments essentiels et relèvent de la responsabilité du client.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas brancher le connecteur du câble de charge s'il y a de la poussière ou de l'eau sur la prise de recharge. Le branchement en présence d'eau ou de poussière sur le câble du connecteur et la fiche peut provoquer un incendie ou une électrocution. L'utilisation de prises électriques usées peut provoquer un incendie et des blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation d'appareils médicaux électriques (par exemple, des stimulateurs cardiaques), vérifier à l'avance

que le chargement de la batterie haute tension n'affecte pas le fonctionnement de ces appareils. Dans certains cas, les ondes électromagnétiques générées par le chargeur peuvent affecter le fonctionnement de ces appareils médicaux. Consulter un médecin pour connaître les précautions possibles.

AVERTISSEMENT

Arrêter immédiatement la charge si l'on remarque des symptômes anormaux (p. ex., une odeur, de la fumée, etc.).

AVERTISSEMENT

Remplacer le câble de charge si la gaine du câble est endommagée afin d'éviter tout risque d'électrocution.

AVERTISSEMENT

Pour brancher ou retirer le câble de charge, vérifier de saisir la poignée du connecteur de charge et la fiche de charge. En tirant directement le câble (sans utiliser la poignée), les conducteurs internes peuvent se déconnecter ou être endommagés : cela peut provoquer un choc électrique ou un incendie.

AVERTISSEMENT

Le câble de charge est un conducteur haute tension. Tout contact avec une tension élevée peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. De même, ne pas toucher les câbles haute tension orange.

AVERTISSEMENT

Il est strictement interdit d'utiliser un adaptateur de prise ou un dispositif similaire lors du chargement. Ne jamais utiliser le câble de charge avec une rallonge.

AVERTISSEMENT

Ne jamais connecter le câble de charge à une rallonge ou à un multiprise. Les multiprises, les rallonges, les dispositifs de protection contre les surtensions ou les dispositifs similaires ne peuvent pas être utilisés avec le câble de charge, car ils peuvent présenter un risque d'incendie, d'électrocution, etc.

AVERTISSEMENT

Le câble de charge Mode 2 est étanche et garanti par le constructeur : ne pas

utiliser d'autres câbles non fournis par le constructeur.

AVERTISSEMENT

Veiller à ne pas toucher le connecteur de charge et la prise de charge avec des mains mouillées.

AVERTISSEMENT

Ne pas charger la batterie lorsque le connecteur et la fiche de charge sont humides.

AVERTISSEMENT

Ne pas charger la batterie dans des conditions météorologiques défavorables (p. ex. pendant les orages) aux stations de charge.

AVERTISSEMENT

Veiller à ce que le connecteur de charge et la fiche de charge soient toujours propres et secs. Veiller à ce que le câble de charge ne soit pas exposé à l'eau ou à l'humidité. Ne pas utiliser de produits chimiques ou de solvants.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à utiliser le câble de charge désigné pour charger le véhicule. L'utilisation d'un autre chargeur peut provoquer des blessures ou endommager le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Comment utiliser les câbles de charge. Manipuler le câble de charge avec précaution : éviter de le rabattre ou de le plier sur des surfaces tranchantes. Après avoir utilisé le câble de charge, replacer correctement les couvercles de protection (selon version) des deux côtés du câble. Éviter l'exposition prolongée du câble de charge à la lumière du soleil. Éviter de faire tomber le câble de charge : des chocs violents pourraient endommager le câble. Veiller à ce que le connecteur de charge et la fiche de charge soient toujours propres et secs. Veiller à ce que le câble de charge ne soit pas exposé à l'eau ou à l'humidité. Ne pas utiliser de produits chimiques ou de solvants.

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à ne pas faire tomber le connecteur de charge. Le connecteur de charge pourrait être endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas laisser les enfants sans surveillance à proximité du câble de charge lorsqu'il est branché.

⚠ AVERTISSEMENT

Placer le câble de charge de manière à ce qu'il ne soit pas écrasé par d'autres voitures, piétiné par des personnes ou placé de manière à ce que les personnes se trouvant à proximité du véhicule puissent trébucher, ce qui pourrait provoquer des dommages ou des blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

Débrancher le câble de charge de la prise de type domestique, de la borne de recharge ou de la wallbox avant de le nettoyer.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le câble de charge s'il est endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais débrancher le câble de charge de la prise de courant domestique ou de la borne de recharge publique pendant la charge. Cesser la charge, puis débrancher le câble, d'abord du port de charge côté voiture, puis de la prise domestique ou de la borne de recharge publique.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser une prise électrique visiblement usée ou endommagée. Cela pourrait provoquer un incendie ou des dommages importants.

⚠ AVERTISSEMENT

La batterie haute tension ne doit être chargée qu'avec le courant maximal autorisé ou tout autre courant inférieur spécifié dans les recommandations locales et nationales pour la charge des batteries haute tension.

⚠ AVERTISSEMENT

Le dispositif doit être utilisé exclusivement pour charger le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter d'effectuer une réparation ou un entretien sur les câbles de charge. Cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles. Toujours se rendre dans le Réseau STELLANTIS.

Informations générales

La batterie haute tension du véhicule peut être rechargée à l'aide de câbles de charge spéciaux :

- connexion du port de charge situé à l'arrière droite du véhicule aux ports de charge des bornes de charge publiques

ou

- à la prise domestique

Le contrôle et la surveillance de la procédure de charge s'effectuent de manière entièrement automatique.

REMARQUE

Le véhicule est capable de reconnaître automatiquement l'intensité maximale du courant admissible en fonction du type de prise domestique/borne de charge publique utilisées et des réglementations en vigueur dans le pays où l'on circule

(par exemple surcharges). Réduire le courant de charge maximal requis en utilisant l'option "Réglages de charge" de l'écran du système **Uconnect™**. Avant de procéder à la recharge à domicile ou ailleurs, vérifier l'intensité du courant admissible en s'adressant à un technicien spécialisé : il est conseillé de contacter le Réseau STELLANTIS. En cas de problèmes (par exemple, surcharges de courant), réduire le niveau de charge.

Types de câbles de charge

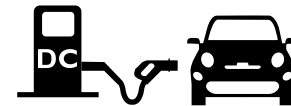
Trois types de câbles différents peuvent être utilisés pour la charge :

A

- Câble de charge **Mode 2 (A)** (selon version/marché) : permet la charge à partir d'une prise de courant domestique mise à la terre. Ce type de prise est utilisé pour la charge en courant alternatif. Le câble de charge Mode 2 est conforme aux normes CEI 61851, CEI 62752 et SAE J1772.

B

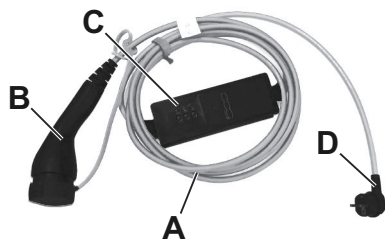
- Câble de charge **Mode 3 (B)** (selon version/marché) : permet la charge à partir d'une station de charge publique et d'une station de charge murale identifiées CA (courant alternatif). La vitesse de charge peut être plus rapide que sur une prise de courant domestique.

C

- Câble de charge **Mode 4 - Charge rapide (C)** : permet de charger à partir de prises de charge publiques identifiées CC (courant continu).

Câble de charge Mode 2

(selon version/marché)



- A** Câble (type A et type B)
- B** Connecteur de charge spécifique pour la connexion au véhicule
- C** Boîtier de contrôle de l'état de charge équipé de LED, capable de fournir des indications sur d'éventuelles anomalies présentes pendant la phase de charge

- D** Fiche de connexion pour connecter le véhicule sur la prise de courant domestique
- E** Pare-chocs (selon équipement) (câble de type B Mode 2 uniquement)

Le véhicule peut être équipé d'un câble de charge Mode 2 230V CA (A) qui est disponible en deux versions, Type A ou Type B, situé à l'intérieur d'un sac spécial dans le compartiment à bagages ou à l'intérieur du conteneur spécial sous le plancher du compartiment à bagages.

REMARQUE

Après utilisation, ne pas oublier de replacer correctement le couvercle de protection (selon équipement) sur le connecteur de charge spécifique (B) afin d'empêcher l'humidité et/ou la poussière de pénétrer à l'intérieur.

Information importante relative à la charge du véhicule électrique avec câbles portatifs

- La charge d'un véhicule électrique peut imposer une charge plus importante qu'une application domestique conventionnelle au système électrique d'un bâtiment.

- Avant tout branchement à une prise électrique, demander à un électricien qualifié de procéder à une inspection et de vérifier si le circuit électrique (prise électrique, câblage, jonctions et dispositifs de protection) peut supporter un service intensif à une charge continue de 10 A.
- Les prises électriques peuvent s'user en cas d'utilisation normale ou se détériorer au fil du temps, ce qui les rend inadaptées à la charge d'un véhicule électrique.
- Contrôler la prise/fiche électrique lors de la charge et interrompre leur utilisation si la prise/fiche électrique est chaude, puis faire réparer la prise électrique par un électricien qualifié.
- À l'extérieur, effectuer le branchement à une prise électrique étanche.
- Monter le câble de charge de manière à réduire les tensions sur la prise/fiche.

Système de charge/entretien/nettoyage

Le dispositif ne nécessite aucune maintenance. Si l'appareil doit être nettoyé, utiliser un chiffon doux légèrement humecté d'une solution détergente neutre, puis l'essuyer avec un chiffon sec. **Ne pas utiliser** de produits

abrasifs ou de substances inflammables (par exemple alcool, essence ou leurs dérivés).

Ne pas laver l'appareil avec de l'eau, risque d'incendie ou d'électrocution, ainsi que de blessures graves, voire mortelles.

i REMARQUE

Nettoyer le dispositif uniquement lorsqu'il est DÉCONNECTÉ de la prise de charge domestique et de la prise de charge du véhicule.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Tableau des variantes de câbles Mode 2

Le tableau suivant présente la liste des types de câbles spécifiques et les ampérages autorisés pour chaque pays de commercialisation du véhicule. Cet ampérage est la limite autorisée lorsque la puissance de charge est réglée au niveau le plus élevé.

Groupe de pays (*)	Type de connecteur de recharge des véhicules électriques	Intensité du courant électrique (ampère)	Type de prise de courant domestique (**)	Longueur du câble (mètres)	Notes
1	Type 2	10	F CEE 7/7	4,94 (***) / 6	-
2		10	G		-
3		8	F CEE 7/7		-
4		8	J		-
5		6	K		-
3	Type 2	10	A ou B	6	Israël
6	Type 2	8	I	6	Australie et Nouvelle-Zélande
7	Type 1	15	H ou M	6 / 7,5 (****)	Japon
8	Type 2	8	N	6	Brésil

(*) Le groupe de pays est indiqué par le message "GROUPE DE PAYS" sur l'étiquette située à l'arrière du boîtier de commande.

(**) Se reporter aux pages suivantes pour connaître le type de prise/fiche de courant.

(***) Pour le marché du Liechtenstein / de la Suisse (selon équipement)

(****) Suivant marché

REMARQUE

Pour vérifier le courant électrique maximum (ampère) qui peut être consommé, voir l'étiquette située à l'arrière du boîtier de commande (voir la description et l'illustration dans le chapitre "Boîtier de commande de l'état de charge").

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Tableau des groupes de pays pour le câble Mode 2

Le tableau suivant présente la liste des pays contenus dans chaque "Groupe de pays" associé au câble "Mode 2".
Pour plus de détails, voir les images reportées à la page suivante.

Groupe de pays	Pays
1	Albanie / Andorre / Autriche / Belgique / Bulgarie / Chili / Croatie / République Tchèque / Égypte / Estonie / France / Géorgie / Allemagne / Grèce / Hongrie / Islande / Italie / Jordanie / Lettonie / Lituanie / Luxembourg / Macédoine / Moldavie / Monaco / Monténégro / Maroc / Pays-Bas / Norvège / Pologne / Portugal / Roumanie / Saint-Marin / Serbie / Slovaquie / Slovénie / Espagne / Suède / Turquie / Uruguay / Ukraine / Polynésie française / Guyane française (DOM) / Guadeloupe (DOM) / Martinique (DOM) / Réunion (DOM) / Cité du Vatican / Vietnam
2	Chypre / Gibraltar / Jordanie / Malte / Irlande / Liban / Oman / Qatar (pays du golf) / Royaume-Uni
3	Inde / Palestine
4	Liechtenstein / Suisse
5	Danemark / Îles Féroé
6	Australie / Nouvelle-Zélande
8	Brésil
10	Finlande

REMARQUE

Pour plus d'informations sur les types de prises utilisés dans les différents pays, consulter le site Internet suivant : https://www.iec.ch/world-plugs/list_bylocation.htm.

1

2

3

4

5

6

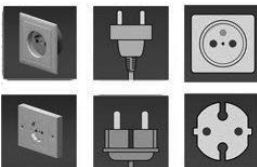
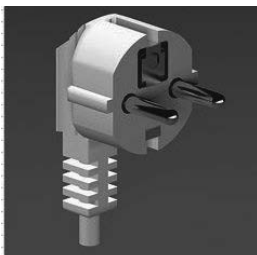
7

8

9

10

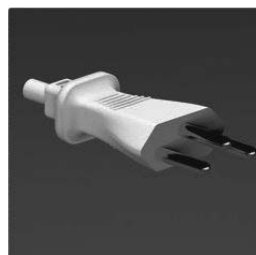
CEE 7/7



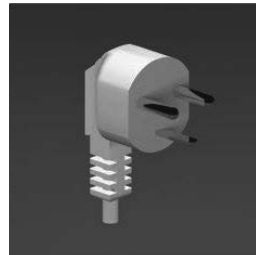
G



J



K



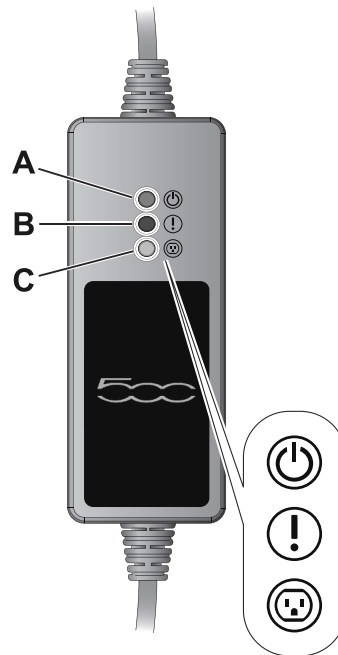
Boîtier de contrôle d'état de charge (câble de charge de type A Mode 2)

⚠ AVERTISSEMENT

Le dispositif doit être utilisé exclusivement pour charger le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter d'effectuer une réparation ou un entretien sur les câbles de charge. Cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles. Toujours se rendre dans le Réseau STELLANTIS.



La face avant de boîtier de commande de l'état de charge comporte trois LED :

A LED VERTE : indique le bon fonctionnement du système de distribution électrique domestique. Il est

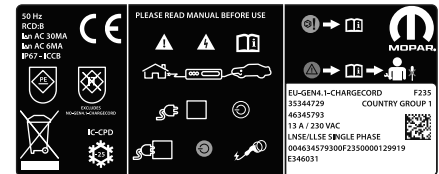
donc possible de procéder à la charge de la batterie haute tension.

B LED ROUGE : indique un défaut dans le système de charge.

C LED JAUNE : indique une défaillance possible du système de distribution de l'électricité domestique.

ℹ REMARQUE

Ne jamais effectuer des réparations soi-même : toujours contacter le Réseau STELLANTIS.



Au dos du boîtier de commande de l'état de charge se trouve une étiquette récapitulative qui présente certains symboles.

Les principaux sont repris ci-dessous :



Indique un risque de choc électrique.



Indique une situation générale dangereuse.



Indique la température minimale de fonctionnement du boîtier de commande de l'état de charge conformément aux certifications CEI 61851 et CEI 62752.

i REMARQUE

Le constructeur garantit que l'appareil a été testé pour une utilisation entre -40°C et +50°C. Si l'appareil n'est pas utilisé et doit être stocké, la température doit être comprise entre -40°C et +80°C. Le dépassement de ces valeurs de température peut endommager l'appareil.



Indique que le câble de charge spécifique Mode 2 ne peut pas être utilisé pour les réseaux de distribution d'électricité domestiques où le câble de mise à la terre n'est pas présent. Pour les marchés spécifiques,

sans câble de mise à la terre, vérifier la présence du "GROUPE DE PAYS" sur l'étiquette du câble de charge.



Indique que le boîtier de commande de l'état de charge n'a pas la fonction de déconnexion du câble de mise à la terre.



Indique que le chargeur ne doit pas être mis au rebut s'il ne fonctionne plus : pour son élimination, se référer aux réglementations environnementales en vigueur dans le pays où il circule.



Invite à lire attentivement les instructions de cette publication avant d'utiliser le câble de charge.

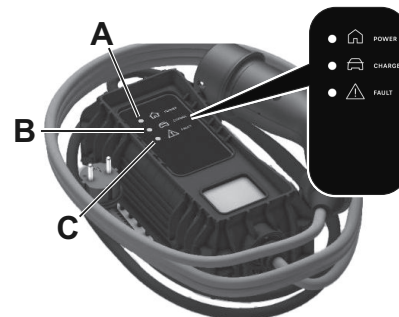
Boîtier de contrôle d'état de charge (câble de charge de type B Mode 2)

i REMARQUE

Le dispositif doit être utilisé exclusivement pour charger le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter d'effectuer une réparation ou un entretien sur les câbles de charge. Cela pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles. Toujours se rendre dans le Réseau STELLANTIS.



- Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles. Ne pas exposer à des vapeurs inflammables.
- N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque Stellantis.
- Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.
- Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

Étiquette de symbole à l'arrière du boîtier de contrôle

IC-CPD • ACTIV •

B-091-P60-16A-PG
XXXXXXXXXXLLYYMDDHHMMSS
Беспроводной зарядки
Зарядное устройство для электромобилей

LABEL: 3563759

In = 10A

240V AC 50/60Hz	IP67	CE	RoHS
2.4kW	-30°C to 55°C	WEEE	REACH
In AC: 10 mA In DC: 6 mA	1P+N+PE	10005 17	

⚠	⚠	⚠	⚠
---	---	---	---

POWER Питание	CHARGE Зарядка	FAULT Ошибки	SYMBOL Символ
○	○	○	⊕ ⊖
●	●	●	⚡ ⊕ ⊖
●	○	○	⚡ ⊕ ⊖
⊠	○	○	⚡ ⊕ ⊖
●	⊠	○	⚡ ⊕ ⊖
●	●	○	100%
○	○	●	⊕ ⊖
⊠	○	●	⚡ ⊕ ⊖

○ = OFF (Выкл) ● = ON (Вкл) ⊠ = BLINKING (мигающий)

Auto Services Deutschland GmbH
 Am Technologiepark 1
 42119 Wuppertal, Germany

XXXXXXXXXX
(XXXXXXXXXX)

Auto Hall Luxury Motors
 73 Boulevard Mouby Silmane,
 Ain Sabana, Casablanca

Made in Hungary

Défaillance du système de charge (Câble de charge Mode 2)

Toute anomalie survenant pendant la charge est signalée par les LED, fixes ou clignotantes, situées à l'avant du boîtier de commande de l'état de charge.

	LED VERTE	LED ROUGE	LED JAUNE	Description	Action/Conséquence
1	OFF	OFF	OFF	Câble de charge non connecté au port de charge domestique ou panne de courant dans le réseau électrique domestique	
2	ON	OFF	OFF	Le système de distribution d'électricité domestique ne présente aucune défaillance, de sorte que le câble de charge peut être connecté au port de charge du véhicule	
3	ON	ON (clignotant)	ON	Surchauffe du port de charge du réseau électrique domestique	Lorsque la température normale est atteinte, le système effectue une nouvelle tentative de charge à un niveau de courant inférieur.
4	ON	OFF	ON (clignotant)	Charge à un niveau de courant inférieur en raison d'une surchauffe du port de charge du réseau domestique de distribution d'électricité (voir point 3)	

	LED VERTE	LED ROUGE	LED JAUNE	Description	Action/Conséquence
5	ON	ON	ON (clignotant)	Surchauffe du port de charge du réseau électrique domestique	<p>Surchauffe pendant la charge à un niveau de courant inférieur (voir point 4) Procéder comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique avec précaution (la prise de courant domestique peut être chaude) ; - attendre que la prise de courant domestique atteigne une température normale ; - rebrancher le câble à la prise de courant domestique et au port de charge du véhicule, puis réessayer de charger. <p>Si l'anomalie se reproduit, contacter un électricien certifié</p>
6	ON	ON (2 clignotements)	ON (2 clignotements)	Absence de câble de mise à la terre dans le port de charge du réseau électrique domestique	Le système effectue une nouvelle tentative de charge après 30 secondes (6 tentatives au total).

	LED VERTE	LED ROUGE	LED JAUNE	Description	Action/Conséquence
7	ON	ON	ON (2 clignotements)	Absence de câble de mise à la terre dans le port de charge du réseau électrique domestique	La nouvelle tentative de charge (voir point 6) a échoué. Débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique et le rebrancher, puis réessayer de charger. Si l'anomalie se reproduit, contacter un électricien certifié.
8	ON (clignotant)	OFF	OFF	Alimentation électrique domestique incorrecte	Le système effectue une nouvelle tentative de charge après 30 secondes (6 tentatives au total). Si le défaut persiste, débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique et le rebrancher puis réessayer de charger. Si l'anomalie se reproduit, contacter un électricien certifié.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

	LED VERTE	LED ROUGE	LED JAUNE	Description	Action/Conséquence
9	ON	ON	OFF	Dispersion d'électricité sur le véhicule	Débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique et le rebrancher, puis réessayer de charger. Si le défaut se reproduit, contacter le Réseau STELLANTIS.
10	ON	ON (clignotant)	OFF	Courant de charge électrique trop élevé	Le système effectue une nouvelle tentative de charge après 30 secondes (6 tentatives au total).
11	ON	ON (7 clignotements)	OFF	Courant de charge électrique trop élevé	La nouvelle tentative de charge (voir point 10) a échoué. Débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise de courant domestique et le rebrancher, puis réessayer de charger. Si le défaut se reproduit, contacter le Réseau STELLANTIS.

	LED VERTE	LED ROUGE	LED JAUNE	Description	Action/Conséquence
12	ON	ON (2 clignotements)	OFF	Anomalie de charge sur le véhicule	Le système effectue une nouvelle tentative de charge après 30 secondes (6 tentatives au total). Si le défaut persiste, débrancher le câble de charge du véhicule et de la prise domestique, le rebrancher et réessayer de charger. Si le défaut se reproduit, contacter le Réseau STELLANTIS.
13	ON	ON (3 clignotements)	OFF	Défaillance du câble de charge	
14	ON	ON (4 clignotements)	OFF		
15	ON	ON (5 clignotements)	OFF		
16	ON	ON (6 clignotements)	OFF		

Légende

ON = LED allumée

OFF = LED éteinte

CLIGNOTEMENT = 0,5 seconde ON / 0,5 seconde OFF / 3 secondes de pause








CLIGNOTEMENT = 0,5 seconde ON / 0,5 seconde OFF





État du voyant :

Arrêt

● (vert) ● (rouge) Allumé

☀ (vert) ☀ (rouge) Clignotant

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
○	○	○		Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure.
● (vert)	● (vert)	● (rouge)		Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test.
● (vert)	○	○		Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au Véhicule Électrifié (VE) mais pas de charge en cours.
● (vert)	☀ (vert)	○		Branché à l'alimentation et au véhicule électrifié (VE). Le VE est en charge ou en pré-conditionnement thermique.
● (vert)	● (vert)	○		Branché à l'alimentation et au véhicule électrifié (VE). Le VE est en attente de charge ou la charge du VE est terminée.
○	○	● (rouge)		Anomalie du boîtier de contrôle. Pas de charge autorisée. Si une indication d'erreur réapparaît après une réinitialisation manuelle, le boîtier de contrôle doit être vérifié par le Réseau STELLANTIS avant la prochaine charge.
☀ (vert)	☀ (vert)	☀ (rouge)		Le boîtier de contrôle est en mode diagnostic.

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
 (vert)	○	● (rouge)		L'IC-CPD (In-Cable Control and Protection Device) détecte une défaillance dans le réseau, la LED Power clignote, la LED Charge est éteinte et la LED Fault est allumée en permanence.
 (vert)	○	○		L'IC-CPD (In-Cable Control and Protection Device) est prêt à fonctionner et une perte de terre a été détectée, la LED Power clignote, la LED Charge est éteinte et la LED Fault est éteinte.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Système de charge / Entretien / Nettoyage

Le dispositif ne nécessite aucune maintenance.

Si l'appareil doit être nettoyé, utiliser un chiffon doux légèrement humecté d'une solution détergente neutre, puis l'essuyer avec un chiffon sec. Ne pas utiliser de produits abrasifs ou de substances inflammables (par exemple alcool, essence ou leurs dérivés). **Ne pas** laver l'appareil avec de l'eau, risque d'incendie ou d'électrocution, ainsi que de blessures graves, voire mortelles.

i REMARQUE

Nettoyer le dispositif uniquement lorsqu'il est DÉCONNECTÉ de la prise de charge domestique et de la prise de charge du véhicule.

Spécifications FCC (Federal Communications Commission)

Le boîtier de commande de l'état de charge est conforme à la section 15 du règlement FCC.

L'utilisation de l'appareil répond aux deux exigences suivantes :

- cet appareil ne provoque pas d'interférences nuisibles ;
- le bon fonctionnement de l'appareil peut être affecté par des interférences provenant d'appareils électriques/électroniques situés à proximité.

Cet appareil est conçu pour résister aux interférences radioélectriques (RFI). Toutefois, certains facteurs (par exemple, des signaux radioélectriques de haute intensité ou des émetteurs radio à proximité de l'appareil) peuvent entraîner son dysfonctionnement. Si une anomalie est constatée dans le fonctionnement de l'appareil, contacter le Réseau STELLANTIS.

i REMARQUE

Les modifications et/ou les réparations effectuées de manière incorrecte et NON effectuées par le Réseau STELLANTIS invalideront la garantie et les exigences susmentionnées.

Câble de charge Mode 3

(selon version/marché)



Le véhicule peut être équipé d'un câble de charge "Mode 3", situé à l'intérieur d'un sac spécial dans le compartiment à bagages ou à l'intérieur du conteneur spécial sous le plancher du compartiment à bagages.

Le câble de charge "Mode 3" :

- est conforme aux normes EN 61851-1, EN 62196- 1 et EN 62196- 2
- peut être utilisé à une température minimale de -40°C et jusqu'à une température maximale de +50°C

Ce type de câble permet de connecter le véhicule à des bornes de recharge publiques en courant alternatif (CA). La vitesse de charge peut être plus rapide que sur une prise de courant domestique.

Ce type de câble permet de recharger le véhicule avec un courant jusqu'à 16A.

Après utilisation, ne pas oublier de remettre correctement en place les couvercles de protection des deux côtés du câble de charge, afin d'éviter l'infiltration d'humidité et/ou de poussière dans les raccords de la prise de charge.

Câble de charge Mode 4 - Charge rapide

Le câble peut être utilisé pour charger à partir de prises de charge publiques CC (courant continu). Le câble de charge est branché à la station de charge.

La procédure de charge peut être plus rapide qu'avec les stations de recharge CA.

Charge en courant alternatif (CA) à domicile

AVERTISSEMENT

Le niveau de charge (Niveau 1 / Niveau 2 / Niveau 3, etc.) ne peut être modifié qu'à l'aide de l'écran du système Uconnect™. Le niveau de charge par défaut est le Niveau 3. Pour les pays dans lesquels le câble de charge 13A Mode 2 peut être utilisé, si la prise de courant domestique N'EST PAS CERTIFIÉE, il est recommandé de régler la charge Niveau 4 au maximum, ce qui correspond à environ 10A. Pour la liste des types de câbles spécifiques

à chaque pays, se référer aux indications du "Tableau des Variantes de câbles du Mode 2.

AVERTISSEMENT

Le niveau défini s'applique indifféremment à la charge domestique CA (Mode 2) et à la charge dans une station de charge publique CA (Mode 3). Il est donc toujours conseillé de vérifier que le niveau est réglé comme souhaité pour le type de charge réel qui est sur le point d'être effectué.

AVERTISSEMENT

Un réglage incorrect de l'intensité du courant de charge peut entraîner une surcharge ou une surchauffe de l'alimentation électrique de la prise domestique. Risque d'incendie. Avant de recharger à partir d'autres prises domestiques, régler l'intensité du courant de charge sur le secteur. Si l'on ne connaît pas le réseau, régler sur le niveau le plus bas. Ne jamais utiliser de rallonges pour charger l'appareil.

AVERTISSEMENT

Une mauvaise connexion entre le connecteur et les bornes de charge constitue un risque d'incendie !

AVERTISSEMENT

En fonctionnement normal, la prise de courant domestique peut surchauffer. En cas de surchauffe extrême, la charge est interrompue et le voyant d'avertissement situé à l'avant du boîtier de commande des câbles s'allume.

AVERTISSEMENT

Le câble de charge Mode 2 doit être connecté à un circuit dédié qui n'est pas partagé avec d'autres appareils absorbant de l'énergie électrique.

AVERTISSEMENT

Ne pas insérer les doigts ou des objets dans le connecteur du câble de charge.

AVERTISSEMENT

La batterie haute tension ne doit être rechargée que sur des prises domesti-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

ques approuvées mises à la terre ou une station de charge publique à l'aide du câble de charge Mode 3 fourni (selon version/marché).

⚠ AVERTISSEMENT

Maintenir la trappe de recharge fermée lorsque la prise de recharge n'est pas utilisée.

⚠ ATTENTION

Ne pas charger la batterie si la température extérieure est inférieure ou égale à -30°C, car la charge risque de prendre plus de temps et d'endommager le chargeur.

⚠ ATTENTION

Ne pas laisser le véhicule ou le câble de charge dans des zones où la température extérieure est inférieure à -40°C, cela pourrait provoquer des dommages.

⚠ ATTENTION

Par temps froid, le câble de charge peut devenir rigide. Par conséquent, veiller à ne pas appliquer une force excessive sur

le câble de charge car il pourrait être endommagé.

⚠ ATTENTION

Ne pas utiliser de générateurs pour charger la batterie haute tension. Cela pourrait provoquer des fluctuations de la charge et la tension pourrait être insuffisante, ce qui endommagerait le système du véhicule.

⚠ ATTENTION

Charger la batterie haute tension avec des prises ou câbles de charge incorrects ou endommagés, sans observer les procédures de charge prescrites peut provoquer des courts-circuits, un incendie et l'endommager potentiel du système électrique du véhicule.

⚠ ATTENTION

Éviter de laisser la batterie pendant plusieurs jours avec l'indicateur de charge à zéro ou proche de zéro. La batterie haute tension peut être endommagée.

⚠ ATTENTION

Il n'est pas nécessaire d'attendre que le niveau de la batterie soit faible pour la recharger. Les performances de la batterie sont optimales lorsqu'elle est chargée régulièrement.

⚠ ATTENTION

La recharge de la batterie haute tension peut prendre plus de temps si la température de la batterie haute tension est élevée ou faible.

⚠ ATTENTION

Pendant la charge, en particulier avec une charge rapide, les composants de refroidissement de la batterie peuvent être activés. Par conséquent, il est normal d'entendre des bruits pendant cette opération.

Procédure de charge

Toujours brancher le câble d'abord sur le port de charge du réseau domestique et ensuite seulement sur le véhicule. La batterie haute tension du véhicule est chargée en connectant le câble de

charge Mode 2 (selon version/marché) à un port de charge CA.

Pour les caractéristiques du câble Mode 2, se référer au chapitre "**Sources d'alimentation utilisables - Câble Mode 2**".

Pour charger :

- Stationner le véhicule en toute sécurité (transmission en position **P**).
- Tourner le dispositif d'allumage en position STOP.
- Engager le frein de stationnement électrique.
- Retirer le kit de charge situé dans le coffre ou dans le sac spécial (selon version/marché).
- Éliminer la poussière éventuellement accumulée sur le connecteur de charge et le port de charge.
- Dérouler le câble de charge et le connecter à un port de charge CA.

REMARQUE

Dès que la fiche est branchée sur le port de charge du réseau domestique, les 3 LED du boîtier de commande du câble clignotent pendant environ 6 secondes (phase d'allumage du boîtier de commande).

- Ouvrir la trappe de charge.
- Retirer le couvercle de protection du port de charge et le fixer à l'appareil.
- Saisir le connecteur de charge par la poignée, retirer le couvercle de protection et insérer le connecteur dans le port de charge jusqu'à entendre un clic indiquant qu'il a été verrouillé.
- Si aucune charge programmée n'a été définie (voir le chapitre "Fonctions de charge"), la charge démarre automatiquement.
- En allumant les LED du boîtier de commande du câble, vérifier que le système de charge ne présente aucune anomalie (pour plus d'informations, voir le chapitre "**Boîtier de commande de l'état de charge**" dans la section "Sources d'énergie utilisables - Câble Mode 2"). S'il n'y a pas d'anomalie, les LED vertes situées à côté du port de charge s'allument momentanément. En cas d'anomalie, se référer à la description du chapitre "**Défaillance du système de charge**" dans la section "Sources d'alimentation utilisables - Câble Mode 2".

REMARQUE

La procédure de charge est interrompue lors de l'ouverture du capot : un message dédié s'affiche sur l'écran du tableau de bord. La charge est réactivée dès que le capot est correctement fermé.

Le temps nécessaire pour charger la batterie haute tension dépend de plusieurs facteurs : pour plus d'informations, voir la description dans le chapitre "**Véhicule électrique**" ou dans la section "Multimédia".

Si le préconditionnement de l'habitacle est activé, le temps de charge de la batterie sera prolongé. Le temps nécessaire pour chauffer/refroidir le véhicule dépend principalement de la température extérieure.

REMARQUE

La consommation maximale du port de charge dépend du type de contrat signé par l'utilisateur, du type de câble utilisé et du niveau de charge défini dans le menu du système **Uconnect™**.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

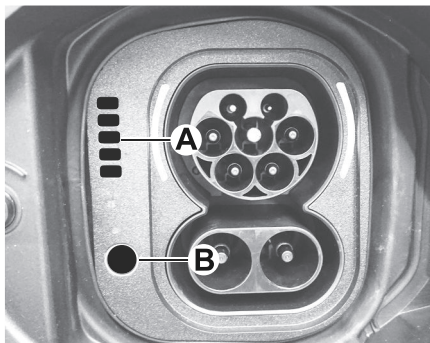
10

i REMARQUE

Utiliser uniquement les câbles de charge fournis avec le véhicule ou un câble de recharge recommandé par le constructeur.

i REMARQUE

La batterie haute tension doit être chargée conformément à l'intensité maximale autorisée par les recommandations locales et nationales pour la recharge des véhicules électriques.

Fin de la procédure de charge

La procédure de charge se termine lorsque toutes les LED (A), situées à côté du port de charge, s'allument en vert

fixe (pendant la phase de charge, d'autre part, les LED s'allument en vert clignotant/fixe en fonction de l'état de charge de la partie de la batterie indiquée par la LED. Le voyant vert fixe indique que la partie de la batterie est complètement chargée).

**Déconnexion du câble de charge
MODE 2**

Pendant la procédure de charge, le câble est automatiquement verrouillé sur le port de charge du véhicule.

Pour terminer la charge :

- Déverrouiller les portes du véhicule pour déverrouiller le câble de charge.
- Si la charge est en cours, appuyer sur le bouton (B) du port de charge.
- Déconnecter le câble du port de charge du véhicule en saisissant la poignée du connecteur de charge et en évitant de tirer directement sur le câble.
- Déconnecter le câble du port de charge.
- Remettre en place le couvercle de protection du port de charge.
- Fermer la trappe de charge, en s'assurant qu'elle se verrouille correctement.

- Enrouler correctement le câble de charge, en repositionnant correctement la protection sur le connecteur de charge (selon équipement). Lors de l'enroulement, veiller à ne pas endommager le câble. Ranger ensuite le câble avec le kit de charge.

i REMARQUE

Avant de débrancher le connecteur de charge, vérifier que les portes sont déverrouillées. Si la porte est verrouillée, le système de verrouillage du connecteur de charge ne permet pas la déconnexion.

Procédure de charge domestique rapide à partir de la station de charge wallbox**i REMARQUE**

La station de charge domestique wallbox doit être installée par du personnel qualifié après vérification du système électrique domestique. Pour plus d'informations sur les stations de recharge murales disponibles, contacter le Réseau STELLANTIS.

La batterie haute tension du véhicule peut être chargée en connectant directement le câble de charge des stations

de charge publiques ou en utilisant le câble de charge **Mode 3** (selon version/marché).

Pour les caractéristiques du câble **Mode 3**, se référer au chapitre "Sources d'alimentation utilisables - Câble Mode 3".



La recharge avec la station de charge wallbox permet d'atteindre, à partir d'un utilisateur domestique, une puissance de charge supérieure à celle obtenue avec une prise domestique : le temps de charge est donc considérablement réduit.

REMARQUE

La configuration de la wallbox peut varier en fonction du pays de commercialisation du véhicule.

REMARQUE

Le système électrique domestique doit être vérifié régulièrement par du personnel qualifié.

La valeur maximale du courant de charge est réglée automatiquement par l'appareil, en fonction du système électrique du bâtiment.

Pour la procédure de charge, se reporter au chapitre "Charge en courant alternatif (CA) à domicile".

Procédure de recharge à une station de charge publique (CA)

⚠ AVERTISSEMENT

Le niveau de charge (Niveau 1 / Niveau 2 / Niveau 3, etc.) ne peut être modifié qu'à l'aide de l'écran du système **Uconnect™**. Le niveau de charge par défaut est le "Niveau 3". Le niveau défini s'applique indifféremment à la charge domestique AC (Mode 2) et à la charge dans une station de charge publique AC (Mode 3). Il est donc toujours conseillé de vérifier que le niveau est réglé comme souhaité pour le type de charge réel qui est sur le point d'être effectué.

⚠ AVERTISSEMENT

La batterie haute tension ne doit être rechargée que sur des prises domestiques approuvées mises à la terre ou une station de charge publique à l'aide du câble de charge Mode 3 fourni (selon version/marché).

⚠ AVERTISSEMENT

Maintenir la trappe de recharge fermée lorsque la prise de recharge n'est pas utilisée.

La batterie haute tension du véhicule peut être chargée en connectant directement le câble de charge des stations de charge publiques ou en utilisant le câble de charge Mode 3 (selon version/marché).

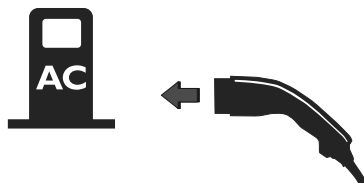
Pour les caractéristiques du câble Mode 3, se référer au chapitre "Sources d'alimentation utilisables - Câble Mode 3".

Pour charger :

- Stationner le véhicule en toute sécurité (transmission en position P).
- Engager le frein de stationnement électrique.
- Tourner le dispositif d'allumage en position STOP.



- Prendre le câble de charge (selon équipement) rangé dans un sac spécial dans le compartiment à bagages ou dans le conteneur spécial sous le plancher du compartiment à bagages.
- Éliminer la poussière éventuellement accumulée sur le connecteur de charge et le port de charge.



- Brancher le connecteur de charge dans la prise de la station de charge publique.
- Ouvrir la trappe de charge.
- Retirer le couvercle de protection du port de charge et le fixer à l'appareil.

- Saisir le câble de charge, retirer les couvercles de protection des deux côtés du câble (selon équipement). Maintenir le premier connecteur de charge et l'insérer dans le port de charge du véhicule jusqu'à ce qu'un clic se fasse entendre, indiquant qu'il est verrouillé.
- la charge démarre automatiquement s'il n'y a pas de programmation dans le système **Uconnect™** (voir le chapitre "Fonctions de charge"). La borne de charge publique doit au besoin être activée ; suivre les instructions et avertissements du constructeur pour utiliser la borne de charge publique.
- Les 5 LED avec un voyant vert fixe s'allument momentanément pour indiquer l'insertion correcte de la fiche.
- Pendant la charge, les LED s'allument avec une lumière verte clignotante/verte constante en fonction de l'état de charge de la partie de la batterie indiquée par la LED. Le voyant vert fixe indique que la partie de la batterie est complètement chargée.

REMARQUE

La procédure de charge est interrompue lors de l'ouverture du capot : un message dédié s'affiche sur l'écran du tableau de bord. La charge est réactivée dès que le capot est correctement fermé.

REMARQUE

Le câble Mode 3 n'est pas disponible dans tous les pays.

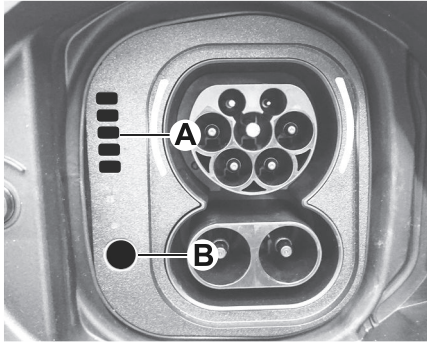
i REMARQUE

Toujours brancher le connecteur d'abord dans la prise de la station de charge, puis sur le véhicule.

i REMARQUE

Avant de quitter le véhicule, il est conseillé de verrouiller les portes en appuyant sur le bouton **🔒** de la clé. S'il n'est pas possible de verrouiller les portes en appuyant sur le bouton **🔒** de la clé, verrouiller les portes en appuyant sur le bouton de la poignée de porte conducteur.

Fin de la procédure de charge



La procédure de charge se termine lorsque toutes les LED (A), situées à côté du port de charge, s'allument en vert fixe (pendant la phase de charge, d'autre part, les LED s'allument en vert clignotant/fixe en fonction de l'état de charge de la partie de la batterie indiquée par la LED. Le voyant vert fixe indique que la partie de la batterie est complètement chargée).

Déconnexion du câble de charge MODE 3

Pour terminer la charge :

- Déverrouiller les portes du véhicule pour déverrouiller le câble de charge.
- Si la charge est en cours, appuyer sur le bouton (B).

- Déconnecter le câble du port de charge du véhicule et remettre le couvercle de protection (selon équipement) sur le connecteur.
- Débrancher le câble du port de charge de la station de charge publique et remettre correctement en place le couvercle de protection (selon équipement) sur le connecteur bicolore.
- Remettre en place le couvercle de protection du port de charge.
- Fermer la trappe de charge, en s'assurant qu'elle se verrouille correctement.
- Enrouler correctement le câble de charge en repositionnant correctement les couvercles de protection des deux côtés du câble (veiller à ne pas endommager le câble en l'enroulant). Ranger ensuite le câble.

Procédure de recharge à une station de charge publique (CC) - Mode 4

⚠ ATTENTION

L'utilisation de la Charge rapide - Mode 4 peut accélérer le processus de dégradation de la batterie.

⚠ ATTENTION

Si la charge rapide n'est pas nécessaire, la charge standard (CA) est toujours préférable. Cela permet d'optimiser la durée de vie de la batterie en garantissant les meilleures performances du véhicule au fil du temps.

⚠ ATTENTION

Les temps de charge en Charge rapide - Mode 4 se réfèrent à 80% de l'état de charge de la batterie haute tension dans des conditions environnementales standard (25°C).

⚠ ATTENTION

Les temps de charge dans des conditions météorologiques extrêmes peuvent augmenter de plusieurs minutes grâce à l'intervention du système de gestion de la batterie haute tension, qui assure une régulation optimale de la température de la batterie afin d'éviter tout dommage éventuel.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ ATTENTION

La vitesse de charge ralentit lorsque l'état de charge de la batterie haute tension dépasse 80%.

⚠ ATTENTION

Le temps de charge de la batterie peut augmenter de quelques minutes en cas de températures extérieures très froides/chaudes, de nombreuses sessions de charge rapide, d'utilisation fréquente de la Charge rapide - Mode 4 ou de vieillissement de la batterie. Cette réduction de la vitesse de charge est nécessaire pour préserver la batterie.

La batterie haute tension du véhicule peut être rechargée en branchant directement le câble de charge des stations de charge publiques à courant continu (CC).

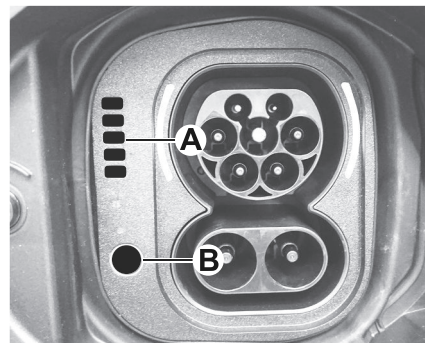
Pour charger :

- Stationner le véhicule en toute sécurité (transmission en position P).
- Engager le frein de stationnement électrique.
- Tourner le dispositif d'allumage en position STOP.

- Retirer le câble de charge de la station de charge.
- Éliminer la poussière éventuellement accumulée sur le connecteur de charge et la prise de charge.
- Ouvrir la trappe de charge.
- Retirer le couvercle de protection du port de charge et le fixer à l'appareil.
- Saisir le câble de charge, maintenir le premier connecteur de charge et l'insérer dans le port de charge du véhicule jusqu'à ce qu'un clic se fasse entendre, indiquant qu'il est verrouillé.
- Les 5 LED avec un voyant vert fixe s'allument momentanément pour indiquer l'insertion correcte de la fiche.
- Verrouiller les portes en appuyant sur le bouton de la clé.
- La charge commence automatiquement.

La borne de charge publique doit au besoin être activée ; suivre les instructions et avertissements du constructeur pour utiliser la borne de charge publique.

Fin de la procédure de charge



La procédure de charge se termine lorsque toutes les LED (A), situées à côté du port de charge, s'allument en vert fixe (pendant la phase de charge, d'autre part, les LED s'allument en vert clignotant/fixe en fonction de l'état de charge de la partie de la batterie indiquée par la LED. Le voyant vert fixe indique que la partie de la batterie est complètement chargée).

**Déconnexion du câble de charge
MODE 4**

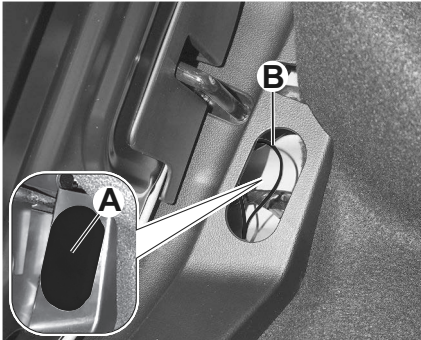
Pour terminer la charge :

- Déverrouiller les portes du véhicule pour déverrouiller le câble de charge.
- Si la charge est en cours, appuyer sur le bouton (B) du port de charge.

- Déconnecter le câble du port de charge du véhicule et remettre le couvercle de protection (selon équipement) sur le connecteur.
- Raccrocher le câble à la station de charge publique.
- Remettre en place le couvercle de protection du port de charge.
- Fermer la trappe de charge, en s'assurant qu'elle se verrouille correctement.



Déverrouillage d'urgence du câble de charge

(selon version/marché)



Si le câble de charge ne se déverrouille pas à la fin de la procédure de charge,

il est possible de le déverrouiller manuellement.

Si, après avoir fermé et ouvert les portes en appuyant sur les boutons  /  correspondants situés sur la clé et après avoir appuyé sur le bouton près du port de charge, il n'est toujours pas possible de retirer le câble de charge de la prise du véhicule, il est possible d'agir manuellement en actionnant un dispositif spécial de déverrouillage d'urgence situé sur le côté droit du coffre et en effectuant les opérations suivantes :

- depuis l'intérieur du capot, retirer le capuchon (A)
- tirer sur le cordon de déverrouillage (B) (selon équipement) pour déverrouiller manuellement l'actionneur du port de charge
- déconnecter le câble de charge
- vérifier que le cordon de déverrouillage (selon équipement) est correctement repositionné à l'intérieur de son boîtier, puis réinsérer le capuchon (A)

REMARQUE

Pour rétablir le bon fonctionnement du système, contacter le Réseau STELLANTIS.

Fonctions de charge

Programmation de la charge

Schedule #1 - Empty	Sun	Mon	Tue	Wed	Thu	Fri	Sat
days							
Schedule #2 - Charge: 11:00 PM - 5:00 AM	Sun	Mon	Tue	Wed	Thu	Fri	Sat
days							
Schedule #3 - Climate: 3:00 PM	Sun	Mon	Tue	Wed	Thu	Fri	Sat
days							
NEXT SCHEDULE	Charge: When plugged in Climate: No schedule						

Deux modes de charge sont disponibles : immédiat et programmé.

Les deux modes de charge peuvent être sélectionnés de deux manières : via l'application dédiée du smartphone (selon équipement) ou à l'aide du système **Uconnect™**.

La page disponible sur le système **Uconnect™** peut être utilisée pour définir les heures de charge lorsque le véhicule doit être rechargé en Mode 2 ou en Mode 3.

En agissant sur l'écran du système **Uconnect™** et en sélectionnant la fonction "Programme de charge" sur l'écran de la page "Véhicule", il est possible de définir l'heure de début et de fin de la charge de la batterie haute tension. L'heure de fin de chaque intervalle de charge peut être définie

comme "charge jusqu'à la fin", auquel cas l'heure de fin sera désélectionnée.

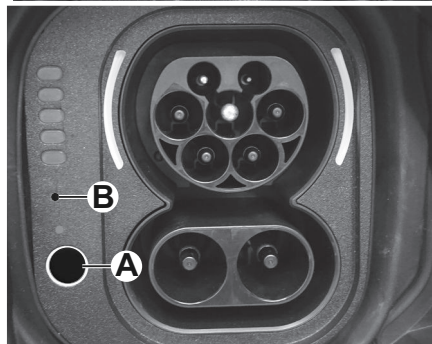
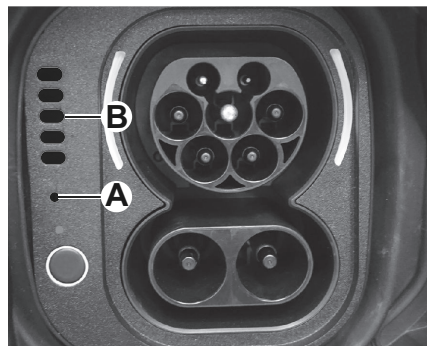
REMARQUE

La recharge en CC (Mode 4) n'inclut pas la programmation horaire.

Utilisation de la charge programmée

Après avoir programmé et sélectionné les intervalles de charge souhaités (jusqu'à un maximum de trois), brancher le câble de charge en suivant la procédure de charge indiquée dans les sections "Charge en courant alternatif (CA) à domicile", "Procédure de charge rapide à domicile à partir d'une Wallbox", "Procédure de charge à partir d'une station de charge publique (CA)". La charge commencera à l'heure sélectionnée.

Pendant que le système attend l'intervalle de charge, la LED (A) (située à côté du port de charge) et les LED (B) s'allument en une séquence de bleu.



Lorsque la charge est en cours selon un temps programmé, les LED (A) et (B) s'allument en vert clignotant/fixe en fonction de l'état de charge de la partie de la batterie indiquée par la LED. Le voyant vert fixe indique que la partie de la batterie est complètement chargée.

Si le câble de charge est inséré et qu'il n'y a pas de temps de charge sélectionné sur le système **Uconnect™**, la charge commence immédiatement.

Pour effectuer une charge programmée avec l'option "charge jusqu'à la fin", la fiche doit être insérée dans les 5 minutes précédant le début programmé. Pour passer à l'intervalle de charge programmé suivant lorsqu'une opération de charge immédiate est en cours, déverrouiller les ports et appuyer sur le bouton (A) du port de charge.

i REMARQUE

Le bouton (A) du port de charge reste actif pendant 1 minute après le verrouillage des portes.

Utilisation de la charge immédiate

Lorsque le câble de charge est inséré et qu'aucun programme de charge n'est sélectionné, le câble est verrouillé et la procédure de charge immédiate commence.

Les LED (B) et les LED (B) s'allument en vert clignotant/fixe en fonction de l'état de charge de la partie de la batterie indiquée par la LED. Le voyant vert fixe

indique que la partie de la batterie est complètement chargée.

Pour passer en mode de charge immédiate pendant la charge programmée :

- si la charge est en cours, interrompre d'abord la charge programmée (voir le chapitre "Interruption de la charge")
- activer la charge immédiate en appuyant de nouveau sur le bouton (A) du port de charge

Interruption de la charge


Le câble de charge est bloqué lorsque la charge est en cours. Pour interrompre le processus de charge, déverrouiller les portes à l'aide de la clé et appuyer sur le bouton (A) du port de charge.

Le processus de charge sera interrompu et le câble de charge peut être débranché. Si la recharge immédiate est interrompue et qu'il n'y a pas de charge programmée, les LED (B) s'allument en vert fixe pour indiquer le niveau de charge actuel de la batterie. Si des programmes de charge sont à venir, les LED (B) s'allument en bleu et la LED (A) s'allume.

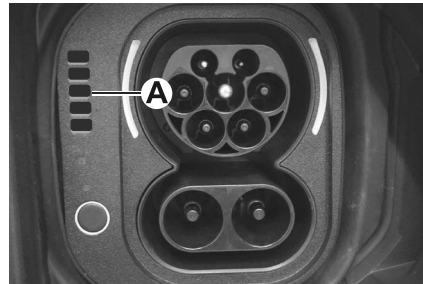
Si un intervalle de charge est interrompu, le même intervalle ne peut être repris qu'en débranchant et en rebranchant

le câble de charge, sinon la charge se poursuivra avec le programme suivant.

Déconnexion du câble de charge

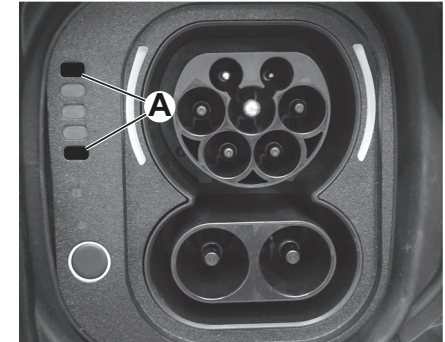
Le câble de charge est bloqué pendant la charge ou lorsque les portes sont verrouillées. Pour déconnecter le câble de charge, interrompre la charge en cours. Si aucune charge n'est en cours, déverrouiller d'abord les portes à l'aide du bouton  de la clé, puis déconnecter le câble de charge.

Fin de la charge



La procédure de charge complète, si elle n'est pas interrompue, se termine lorsque tous les LED (A) s'allument en vert fixe.

Échec de la procédure de charge



Si un défaut est détecté pendant la procédure de charge, la première et la dernière LED (A) situées à côté du port de charge s'allument en rouge clignotant.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

SYSTÈME DE GALERIE DE TOIT

AVERTISSEMENT

Se conformer entièrement à la réglementation en vigueur concernant le dégagement maximum.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Ne jamais dépasser les charges maximales autorisées (voir la section "Caractéristiques techniques").

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de conduire, s'assurer que les barres transversales ont été correctement montées.

⚠ ATTENTION

L'utilisation de barres transversales empêche l'utilisation du toit ouvrant, car ce dernier, lors de l'ouverture, interfère avec les barres.

Par conséquent, ne pas ouvrir le toit ouvrant si des barres transversales ont été montées.

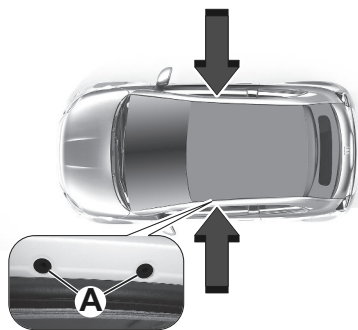
⚠ ATTENTION

La charge maximale sur la galerie de toit est de 50 kg.

FIXATIONS

Les fixations sont situées dans la zone indiquée sur la photo.

Pour utiliser les fixations, deux écrous filetés (A) sont accessibles lorsque la porte est ouverte.



i REMARQUE

Suivre attentivement les instructions contenues dans le kit d'assemblage. L'assemblage doit être effectué par du personnel qualifié.

i REMARQUE

Le fait de voyager avec le porte-bagages/le porte-skis installé a un impact sur la durée de vie de la batterie haute tension (Version électrique) ou sur la consommation de carburant (Version hybride).

TRACTION D'UNE REMORQUE

Le véhicule n'est pas homologué pour le remorquage. Le montage d'un dispositif de remorquage du marché secondaire n'est pas autorisé.

i REMARQUE

L'installation d'un dispositif de remorquage sur le véhicule peut entraîner des accidents et des blessures graves.

i REMARQUE

Ne jamais équiper le véhicule d'un dispositif de remorquage. La fixation de dispositifs de remorquage peut causer des dommages importants au véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE / DE CARBURANT

Nous proposons ci-dessous quelques conseils utiles pour réduire la consommation d'énergie de la batterie haute tension et augmenter ainsi l'autonomie

(Version électrique) ou économiser du carburant et réduire la quantité d'émissions nocives rejetées dans l'atmosphère (Version hybride).

Pneus

Vérifier la pression des pneus au moins une fois toutes les quatre semaines : si la pression est trop basse, les niveaux de consommation d'énergie électrique (Version électrique) / consommation de carburant (Version hybride) augmentent lorsque la résistance au roulement est plus élevée.

Charges inutiles

Ne pas voyager avec un coffre à bagages surchargé. Le poids du véhicule et des accessoires ont une incidence considérable sur la consommation d'énergie électrique (Version électrique) / consommation de carburant (Version hybride) et la stabilité.

Galerie de toit/Porte-skis

Retirer la galerie de toit ou le porte-skis du toit lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ces accessoires réduisent la pénétration aérodynamique et influencent négativement les niveaux de consommation d'énergie électrique (Version électrique) /

consommation de carburant (Version hybride).

Dispositifs électriques

N'utiliser les dispositifs électriques que pour le temps nécessaire. La lunette arrière chauffante, les essuie-glaces et le ventilateur de chauffage consomment une quantité considérable d'énergie ; l'augmentation de l'utilisation actuelle accroît la consommation d'énergie électrique (Version électrique) / consommation de carburant (jusqu'à 25% en cycle urbain) (Version hybride).

Climatisation automatique

L'utilisation du système de climatisation augmente la consommation d'énergie électrique (Version électrique) / consommation de carburant (Version hybride) : utiliser une ventilation standard lorsque la température extérieure le permet.

Dispositifs de contrôle aérodynamique

L'utilisation de dispositifs non certifiés pour le contrôle aérodynamique peut nuire à la traînée d'air et aux niveaux de consommation d'énergie électrique (Version électrique) / consommation de carburant (Version hybride).

CONDUITE SUR ROUTE GLISSANTE

Accélération

Une accélération brutale sur une route enneigée, mouillée ou glissante peut entraîner un déplacement incontrôlé des roues motrices vers la droite ou la gauche. Ce phénomène est dû à la différence d'adhérence des roues motrices avant sur la chaussée.



AVERTISSEMENT

L'accélération rapide sur des surfaces glissantes est dangereuse. Une adhérence inégale peut entraîner des déviations soudaines des roues avant. Le conducteur pourrait perdre le contrôle du véhicule et avoir un accident. Accélérer lentement et prudemment dans toutes les situations de mauvaise adhérence (verglas, neige, pluie, boue, sable dispersé, etc.).

Traction

Sur routes mouillées ou glissantes, un film liquide peut se former entre le pneu et la surface de la route. Il s'agit du phénomène bien connu d'aquaplanage, qui peut rendre presque nulle la possibilité de contrôler et d'arrêter le véhicule.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Pour réduire ce risque, observer les précautions suivantes :

- réduire la vitesse en cas d'orage ou sur routes glissantes
- réduire la vitesse en cas d'eau stagnante ou de flaques d'eau sur la route
- remplacer les pneus lorsque les indicateurs d'usure de la bande de roulement commencent à être visibles
- vérifier que les pneus sont correctement gonflés
- maintenir une distance suffisante entre le véhicule et celui qui précède afin d'éviter les accidents en cas d'arrêt

TRAVERSÉE DE TRONÇONS DE ROUTE INONDÉS

La conduite sur routes inondées, avec de l'eau mesurant plus de quelques centimètres de profondeur, nécessite une prudence accrue pour garantir la sécurité et éviter d'endommager du véhicule.

Eau en mouvement, montée des eaux

AVERTISSEMENT

Ne pas traverser de routes ou d'itinéraires inondés avec de l'eau en mouvement et/ou en crue (comme cela peut se produire lors d'une forte tempête). L'eau en mouvement peut détériorer la surface de la route et provoquer l'embourbement du véhicule. En outre, les eaux en mouvement ou en crue peuvent entraîner le véhicule rapidement. Le non-respect de ces avertissements peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, pour le conducteur, les passagers et les passants.

Eaux stagnantes et peu profondes

Bien que le véhicule puisse traverser des tronçons de route inondés avec une faible profondeur d'eau, noter les avertissements et les mises en garde suivants avant de le faire.

ATTENTION

Toujours vérifier la profondeur de la section inondée avant de la traverser. Ne jamais traverser des tronçons où la profondeur de l'eau dépasse la partie inférieure des roues du véhicule.

ATTENTION

Vérifier l'état de la chaussée inondée et les éventuels obstacles sur l'itinéraire avant de traverser à gué le tronçon inondé.

ATTENTION

Ne pas dépasser une vitesse de 8 km/h lors de la traversée afin de minimiser l'effet du déplacement de l'eau.

ATTENTION

La traversée de sections inondées peut endommager les composants de la transmission. Après avoir traversé une section inondée, toujours vérifier les liquides du véhicule (c'est-à-dire le liquide de transmission, le liquide de refroidissement, etc.) pour détecter toute trace de contamination (c'est-à-dire tout aspect laiteux ou mousseux du liquide). Arrêter de conduire le véhicule en présence de liquides apparemment contaminés afin d'éviter tout dommage supplémentaire. Ce dommage n'est pas couvert par la garantie véhicule neuf.

⚠ ATTENTION

La traversée de sections inondées limite également la capacité de freinage, ce qui entraîne des distances de freinage plus longues. Par conséquent, après avoir traversé, conduire lentement et appuyer de manière répétée mais délicate sur la pédale de frein afin que les surfaces de freinage s'assèchent progressivement.

STYLE DE CONDUITE**Start (Version hybride)**

Ne pas faire chauffer le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt, au ralenti ou à grande vitesse : dans ces conditions, le moteur chauffe beaucoup plus lentement, ce qui augmente la consommation et les émissions. Il est donc conseillé de démarrer immédiatement, lentement, en évitant les vitesses élevées : le moteur se réchauffera ainsi plus rapidement.

Sélection d'une vitesse (Version hybride)

Dès que les conditions de circulation et la route le permettent, passer la vitesse supérieure. L'utilisation d'un rapport inférieur pour accélérer augmente la consommation de carburant.

De même, l'utilisation inappropriée d'un rapport élevé augmente la consommation, les émissions et l'usure du moteur.

Actions inutiles (Version hybride)

Éviter d'accélérer à l'approche d'un feu de circulation ou avant de couper le moteur. Cette action et le double débrayage sont absolument inutiles sur les véhicules modernes et augmentent la consommation, ainsi que la pollution.

Vitesse maximale

La consommation d'énergie (Version électrique) / consommation de carburant (Version hybride) augmente considérablement avec la vitesse. Maintenir une vitesse constante, en évitant les freinages et les accélérations inutiles, qui coûtent en termes de consommation d'énergie électrique et d'émissions.

Accélération

Une accélération violente aura un impact considérable sur la consommation d'énergie électrique et les émissions. L'accélération doit être progressive.

CONDITIONS D'UTILISATION**Conditions de circulation et routières**

Version électrique : la circulation dense avec accélération rapide entraîne une forte consommation d'énergie électrique.

Version hybride : les niveaux de consommation plutôt élevés sont liés à des situations de trafic intense, par exemple dans les embouteillages avec utilisation fréquente des rapports inférieurs ou dans les villes où les feux de circulation sont nombreux.

Les routes sinueuses de montagne et les routes accidentées ont également un impact négatif sur la consommation.

Démarrage à froid (Version hybride)

Les trajets courts et les démarrages à froid fréquents ne permettent pas au moteur d'atteindre une température de fonctionnement optimale. Par conséquent, la consommation (de +15 à +30% en cycle urbain) et les émissions augmenteront.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

TRANSPORT DE PASSAGERS

REMARQUE

Il est extrêmement dangereux de laisser des enfants dans un véhicule garé lorsque la température extérieure est très élevée. La chaleur à l'intérieur de l'habitacle peut avoir des conséquences graves, voire mortelles.

REMARQUE

Ne jamais voyager dans le compartiment de chargement. En cas d'accident, toute personne se trouvant à l'intérieur du coffre serait exposée à un risque accru de blessures graves, voire mortelles.

REMARQUE

Vérifier que tous les occupants du véhicule portent correctement leur ceinture de sécurité et que les enfants sont correctement installés dans les dispositifs de retenue prévus à cet effet.

TRANSPORT D'ANIMAUX

Respecter la réglementation sur le transport des animaux du pays de circulation.

SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS)

PRÉSENTATION DES SYSTÈMES D'AIDE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

AVERTISSEMENT

Les systèmes d'aide au conducteur sont conçus pour aider le conducteur et ne remplacent en aucun cas l'attention du conducteur.

Le conducteur accepte la pleine responsabilité de la conduite du véhicule.

En cas d'utilisation des systèmes d'assistance au conducteur, rester toujours vigilant aux conditions de circulation.

REMARQUE

Pour répondre aux réglementations européennes générales en matière de sécurité, certains systèmes d'assistance au conducteur ne peuvent être désactivés à l'écran d'infodivertissement que jusqu'à la remise sous contact suivante.

Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

BEV

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.

REMARQUE

Les aides à la conduite et aux manœuvres ne peuvent en aucun cas remplacer la vigilance du conducteur.

Le conducteur doit se conformer au Code de la route, garder le contrôle du véhicule en toutes circonstances et être en mesure de reprendre le contrôle en tout temps.

Le conducteur doit adapter la vitesse aux conditions climatiques, à la circulation et à l'état de la route.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence les conditions de circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules et d'anticiper leurs manœuvres avant d'utiliser l'indicateur de direction et de changer de voie.

Ces systèmes ne permettent pas de dépasser les lois de la physique.

REMARQUE

Aides à la conduite. Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

REMARQUE

Aides aux manœuvres. Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

Informations affichées Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désacti-

vées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers
- Frein de sécurité actif/Alerte Risque Collision
- Aide au maintien de la position dans la voie
- Alerte attention conducteur par caméra
- Capteurs de stationnement

AVERTISSEMENT

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (très forte pluie ou neige) par le masquage de la zone de détection avec des étiquettes adhésives ou d'autres objets, ou en cas de pare-chocs endommagés. En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radars. Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes

adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

AVERTISSEMENT

Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, débarrasser régulièrement le pare-brise.

Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

REMARQUE

Autres caméras. Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

En présence de zones à l'ombre, ou dans des conditions de forte lumière du soleil ou d'éclairage inadéquat, l'image peut être assombrie et avec un contraste plus faible.

Les obstacles peuvent apparaître plus éloignés qu'ils ne le sont réellement.

AVERTISSEMENT

Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (par exemple camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être encrassés.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs qui n'est pas toujours détecté

par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

i REMARQUE

Entretien. Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

Pour laver le véhicule à haute pression, diriger le jet à une distance d'au moins 30 cm du radar, des capteurs et des caméras.

! AVERTISSEMENT

Surtapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

i REMARQUE

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation. Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement. En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

SYSTÈME D'AIDE À LA RÉGULATION DE VITESSE

LIMITEUR DE VITESSE

i REMARQUE

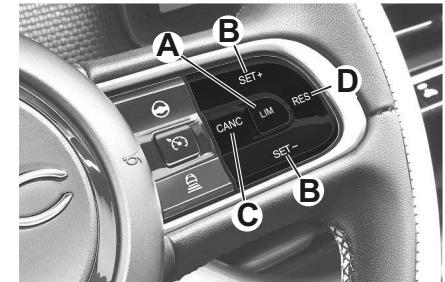
Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

LIMCe limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse minimale est de 30 km/h. La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

Commandes au volant



- A** Sélection du limiteur de vitesse
- B** Augmentation/diminution de la vitesse de consigne
- C** Désactivation de l'appareil : La dernière vitesse réglée est barrée et affichée en gris.
- D** Réactivation de l'appareil : La dernière vitesse réglée est rétablie.

Réglage de la vitesse de consigne

Activation du dispositif : appuyer sur les boutons **SET+** ou **SET-**.

L'activation du dispositif est indiquée par le symbole vert "**LIM**" sur l'écran.

Désactivation du dispositif : appuyer sur le bouton **CANC**. La dernière vitesse réglée est barrée et affichée en gris.

Réactivation du dispositif : appuyer sur le bouton **RES**. La dernière vitesse réglée est rétablie.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

- Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (par exemple en cas de forte pente), un

signal sonore se déclenche immédiatement.

AVERTISSEMENT

En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.

Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Arrêt

Pour désengager le système, appuyer sur le bouton **LIM**

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

RÉGULATEUR DE VITESSE

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systemes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

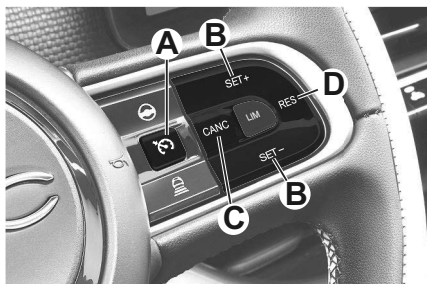
Le système maintient la vitesse du véhicule à la vitesse présélectionnée par le conducteur sans aucune action sur la pédale d'accélérateur.

La vitesse présélectionnée peut être dépassée temporairement en appuyant fermement sur la pédale d'accélérateur. L'état et la vitesse présélectionnée s'affichent au combiné.

Ne pas activer le régulateur de vitesse lorsqu'une vitesse constante n'est pas conseillée.

Le régulateur de vitesse peut mémoriser et maintenir des vitesses supérieures à 30 km/h.

Commandes au volant



- A** Sélection du régulateur de vitesse
- B** Augmentation/diminution de la vitesse de consigne
- C** Désactivation de l'appareil : La dernière vitesse réglée est barrée et affichée en gris.
- D** Réactivation de l'appareil : La dernière vitesse réglée est rétablie.


Réglage de la vitesse de consigne

Activation du dispositif : appuyer sur les boutons **SET+** ou **SET-**.

Désactivation de l'appareil : appuyer sur le bouton **CANC** ou sur la pédale de frein.

Réactivation du dispositif : appuyer sur le bouton **RES**. La dernière vitesse réglée est rétablie.

Arrêt

Pour désengager le système, appuyer sur le bouton .

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, faire vérifier le système par le Réseau ou par un atelier qualifié.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

(selon version)

Le régulateur de vitesse adaptatif est une amélioration du régulateur de vitesse avec une fonction supplémentaire permettant de maintenir une certaine distance de suivi par rapport au véhicule qui précède.



Il utilise une caméra située dans le haut du pare-brise et une unité radar située dans le pare-chocs avant pour détecter les véhicules qui précèdent. Si aucun véhicule n'est détecté dans la

voie, le régulateur de vitesse adaptatif se comporte comme un régulateur de vitesse conventionnel.

Le régulateur de vitesse adaptatif ralentit automatiquement le véhicule lorsqu'il approche un véhicule se déplaçant plus lentement. Il règle alors la vitesse du véhicule pour suivre le véhicule précédent, en respectant la distance vers l'avant sélectionnée. La vitesse du véhicule augmente ou diminue pour suivre le véhicule à l'avant, mais ne dépassera pas la vitesse définie. Il peut appliquer un freinage limité avec les feux stop activés.

Si le véhicule précédent accélère ou change de voie, le régulateur de vitesse adaptatif accélère progressivement le véhicule pour revenir à la vitesse enregistrée. Si le conducteur actionne les clignotants pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse adaptatif permet au véhicule d'approcher temporairement le véhicule à l'avant pour le dépassement.

Cependant, la vitesse réglée n'est jamais dépassée.

Activation du système

Pour activer le système, appuyer sur le bouton (A) et le relâcher.

1

2

3

4

5

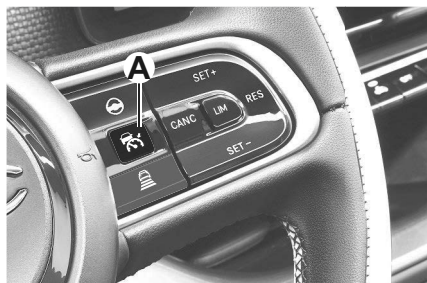
6

7

8

9

10



Conditions de fonctionnement

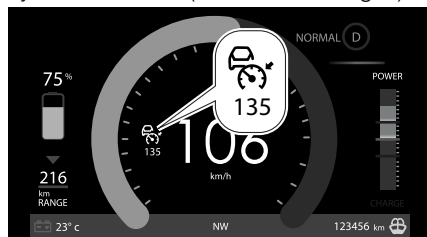
Le système peut être activé si les conditions suivantes sont réunies :

- L'activation est possible à une vitesse du véhicule supérieure à 30 km/h, mais le système fonctionne jusqu'à 0 km/h.
- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- **D** sélectionné ou deuxième rapport ou rapport supérieur engagé.
- Frein de stationnement desserré.
- Pédale de frein enfoncée si le véhicule est à l'arrêt.

Activation de la fonctionnalité

Lorsque le système est activé et prêt à fonctionner, un graphique indiquant la "disponibilité" du système et une icône dédiée s'affiche à l'écran.

Le symbole est gris lorsque le système est activé et devient blanc lorsque le système est actif (vitesse de consigne).



Définition de la vitesse par la reconnaissance de la limitation de vitesse

Une limitation de vitesse détectée peut servir de nouvelle valeur pour le régulateur de vitesse adaptatif.

Lorsqu'une nouvelle limite de vitesse est reconnue, le système suggère la nouvelle limite, qui s'affiche avec un message à l'écran du combiné d'instruments. Le conducteur peut accepter la

nouvelle limite en appuyant sur le bouton **RES** pour régler la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif sur celle suggérée par le panneau routier.

Dépassement de la vitesse sélectionnée

Il est toujours possible de conduire plus vite que la vitesse réglée en appuyant sur la pédale de l'accélérateur. Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule reprend la vitesse mémorisée. Si le véhicule qui précède se déplace plus lentement, la distance inter-véhicules sélectionnée par le conducteur est restaurée.

Lorsque la vitesse réglée est dépassée, la vitesse mémorisée clignote sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.

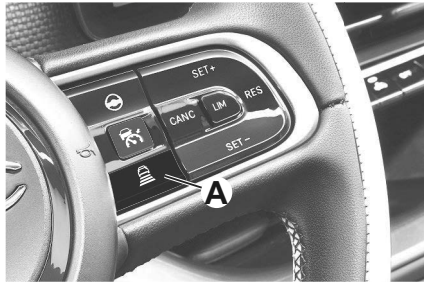
AVERTISSEMENT

Une accélération de la part du conducteur désactive le freinage automatique par le système. Le conducteur est averti par un message qui s'affiche au combiné.

Réglage de distance inter-véhicules

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule se déplaçant plus lentement dans la voie,

il règle la vitesse du véhicule pour maintenir la distance de sécurité sélectionnée par le conducteur. La distance inter-véhicules peut être réglée sur court (1 barre), moyen (2 barres), long (3 barres) ou maximum (4 barres).



Appuyer sur le bouton pour afficher le réglage de la distance de suivi actuel au combiné.


Appuyer sur le bouton plusieurs fois pour sélectionner le réglage de sécurité. La distance de sécurité sélectionnée est indiquée par des barres entières sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se

basant sur les conditions de visibilité, météorologiques et de circulation. La distance de suivi doit être réglée ou le système doit être désactivé selon les besoins en fonction des conditions existantes.

Désactivation du système

Appuyer sur  plusieurs fois jusqu'à ce que le mode souhaité pour désactiver l'aide soit sélectionné.

Limitations du système

⚠ AVERTISSEMENT

La force de freinage automatique du système peut ne pas permettre un freinage assez fort et une manœuvre suffisante pour éviter une collision.

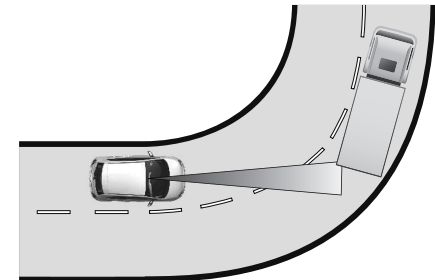
Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

Cas de non-prise en compte par le système :

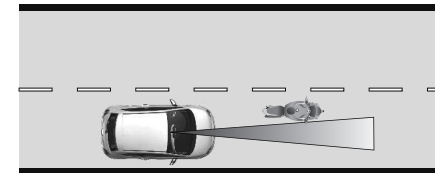
- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (par exemple embouteillage, panne).
- Véhicules traversant la voie.

- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.



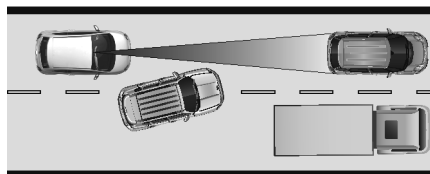
- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui précède



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

⚠ AVERTISSEMENT

Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.

- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser pas la fonction :


- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.
- Non-fonctionnement d'un feu de stop.

⚠ AVERTISSEMENT

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Obstruction du radar et/ou de la caméra.

Anomalie

En cas d'anomalie du régulateur de vitesse adaptatif, un voyant d'avertissement  s'allume au combiné. La reconnaissance de limitation de vitesse peut ne pas fonctionner correctement si des

panneaux de circulation ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers. Faire contrôler le système par un atelier. Par mesure de sécurité, ne pas utiliser le système si les feux stop sont défectueux.

ADAPTATION INTELLIGENTE DE LA VITESSE

Le système "Adaptation intelligente de la vitesse", toujours actif sur certaines versions à chaque démarrage du moteur, peut être utilisé pour définir une limite de vitesse sur le dispositif "Limiteur de vitesse" égale à celle détectée sur les panneaux routiers au moyen de la "Reconnaissance des panneaux routiers" signalée au conducteur à l'écran du combiné d'instruments.

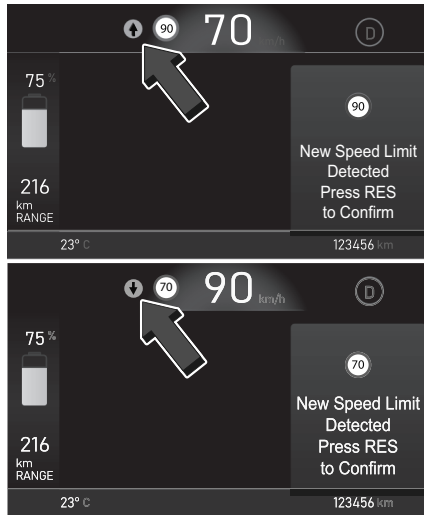
La vitesse minimale qui peut être réglée est d'environ 30 km/h.


Activation

Le système "Adaptation intelligente de la vitesse" peut être activé si les systèmes suivants sont actifs :

- Limiteur de vitesse
- Reconnaissance des panneaux routiers

Lorsque le système "Adaptation intelligente de la vitesse" reconnaît un nouveau panneau routier, il propose au conducteur la nouvelle limite de vitesse avec un message spécifique et des alertes dédiées selon que le panneau est supérieur ou inférieur à la vitesse actuelle enregistrée par le limiteur de vitesse. Les limitations de vitesse inconditionnelles et celles valables en cas de pluie, de neige ou de brouillard sont considérées comme valables pour la limitation de la vitesse.



Appuyer sur le bouton **RES** pour régler la limite de vitesse sur la vitesse suggérée par le panneau. Une fois que la limite de vitesse fournie par le système "Reconnaissance des panneaux routiers" a été acquise comme nouvelle valeur du limiteur de vitesse, l'activation de l'adaptation intelligente de la vitesse est indiquée par le symbole  sur l'écran et le panneau de signalisation correspondant est entouré de vert.

Désactivation

Le système est désactivé lorsque :

- le système de reconnaissance des panneaux routiers est désactivé
- le limiteur de vitesse est désactivé
- le système de reconnaissance des panneaux routiers indique une nouvelle limite de vitesse qui n'est pas confirmée par le conducteur
- le système de reconnaissance des panneaux routiers indique la fin de la limitation de vitesse
- le système de reconnaissance des panneaux routiers ne peut afficher aucune limite de vitesse

Désactivation manuelle

Procéder comme suit pour désactiver le système (et supprimer l'avertissement

sonore fourni par le système lorsqu'un panneau routier est détecté) :

- appuyer sur le bouton graphique "Véhicule" à l'écran du système **Uconnect™** pour accéder au menu "Paramètres" ou sélectionner le menu "Paramètres" à l'écran du combiné d'instruments
- sélectionner l'option "Off" pour désactiver le système.

Sur certaines versions, le système sera automatiquement réactivé au prochain redémarrage du moteur.

Dépassement de la vitesse programmée

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser la vitesse programmée, même si le système "Adaptation intelligente de la vitesse" est actif (par exemple en cas de dépassement). Le système est désactivé jusqu'à ce que la vitesse descende en dessous de la limite fixée, après quoi il se réactive automatiquement.

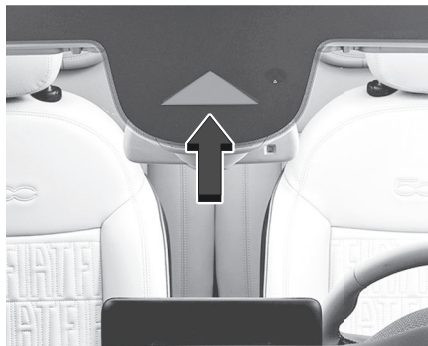
SYSTÈMES ANTI-COLLISION

FREINAGE D'URGENCE ACTIF (AEB)

(selon équipement)

Le freinage d'urgence actif peut aider à réduire les dommages et les blessures lors d'une collision avec le véhicule qui précède, un piéton ou un cycliste directement devant, lorsque le conducteur n'agit pas par un freinage manuel ou un braquage.

Avant que le freinage d'urgence actif ne soit appliqué, le conducteur peut être averti par une alerte de collision avant. La fonction utilise une caméra située en haut du pare-brise pour calculer la probabilité d'une collision frontale.



AVERTISSEMENT

Ce système n'est pas destiné à remplacer la responsabilité du conducteur pour la conduite du véhicule et l'observation de la route. Il avertit le conducteur si le véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui précède, un piéton ou un cycliste.

Juste avant la collision imminente, il réduit la vitesse du véhicule pour éviter la collision ou pour en limiter la gravité.

Le système peut également réagir à la présence d'animaux. Les animaux de moins de 0,5 m ou les objets sur la chaussée ne sont toutefois pas détectés. Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant.

Le conducteur doit toujours être prêt à agir et à freiner et braquer afin d'éviter les collisions.

Le conducteur peut annuler le freinage d'urgence automatique en exerçant une action franche sur le volant et/ou sur la pédale d'accélérateur.

Afin d'empêcher le blocage de la pédale, il ne doit pas y avoir de pied ni de tapis dans la zone sous les pédales.

Le système fournit au conducteur des signaux sonores et visuels par le biais de messages spécifiques sur l'écran du tableau de bord.

Selon version/marché, le système peut freiner légèrement pour avertir le conducteur si un éventuel accident frontal est détecté (freinage limité). Les signaux et freinage limité (selon équipement) sont destinés à permettre au conducteur de réagir rapidement, afin de prévenir ou de réduire les effets d'un accident potentiel. Dans les situations présentant un risque de collision, si le système ne détecte aucune intervention du conducteur, il fournit un freinage automatique pour aider à ralentir le véhicule et atténuer le risque d'accident frontal (freinage automatique).

Si l'intervention du conducteur sur la pédale de frein est détectée mais jugée insuffisante, le système peut intervenir afin d'améliorer la réaction du système de freinage, réduisant ainsi davantage la vitesse du véhicule (phase d'assistance supplémentaire au freinage). Le système n'intervient pas si le conducteur prend le contrôle du véhicule et s'il est reconnu comme étant conscient de la situation et de la possibilité d'une collision.

Le véhicule est équipé de la fonction "rampante". Il pourrait alors redémarrer après quelques secondes à partir de l'arrêt automatique.

Engagement / Désengagement


Le système peut être réglé sur trois niveaux d'activation :

- Système activé : le système (s'il est actif), en plus des avertissements visuels et sonores, fournit un freinage limité et une assistance supplémentaire en phase de freinage, lorsque le conducteur ne freine pas suffisamment en cas d'impact frontal potentiel
- Système partiellement activé : (selon équipement), le système (s'il est actif) ne fournit pas un freinage limité (selon équipement), mais garantit un freinage automatique ou une assistance supplémentaire en phase de freinage, lorsque le conducteur ne freine pas du tout ou pas suffisamment en cas de choc frontal potentiel. Les avertissements visuels et acoustiques sont désactivés et ne seront pas émis
- Système désactivé : le système n'émet pas d'avertissements visuels et sonores, ne freine pas de façon limitée, ne freine pas automatiquement et ne fournit pas d'assistance supplémentaire pendant la phase de freinage. Le système ne fournit donc

aucune indication sur un éventuel accident.

Activation ou désactivation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Le système peut être activé ou désactivé à l'écran d'information dans les Paramètres du véhicule .

Après une désactivation, le système n'avertit pas le conducteur de la possibilité d'un accident avec le véhicule précédent, quel que soit le réglage sélectionné.

L'état d'activation du système n'est pas conservé en mémoire lorsque le moteur est éteint : si le système est désactivé lorsque le moteur est éteint, il sera actif lors du prochain démarrage.

Après une désactivation, le système peut être réactivé à partir du système **Uconnect™** ou du menu du tableau de bord.

Le système n'est pas active lorsque la vitesse est supérieure à 5 km/h.

Conduite dans des conditions particulières

Dans certaines conditions de conduite, par exemple :

- conduite à proximité d'un virage
- véhicules de petites dimensions et/ou non alignés sur la voie de circulation
- changement de voie par d'autres véhicules
- véhicules circulant perpendiculairement au véhicule

L'intervention du système peut être inattendue ou retardée. Le conducteur doit donc être très prudent et garder le contrôle du véhicule pour rouler en toute sécurité.

Conduite à proximité d'un virage

À l'entrée ou à la sortie d'un grand virage, le système peut détecter un véhicule qui se trouve devant, mais qui ne roule pas sur la même voie. Dans de tels cas, le système peut intervenir.

1

2

3

4

5

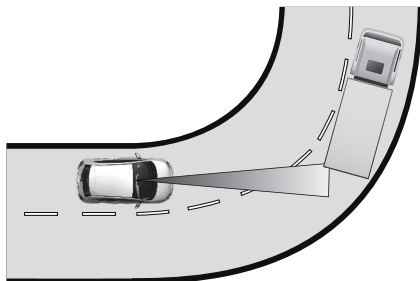
6

7

8

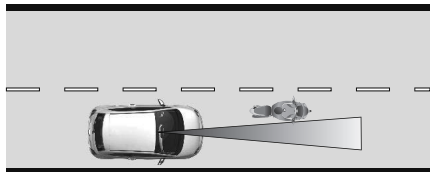
9

10



Véhicules de petites dimensions et/ou non alignés sur la voie de circulation

Le système ne peut pas détecter les véhicules qui se trouvent devant mais en dehors du champ de vision de la caméra et peut donc ne pas réagir en présence de petits véhicules, tels que des motos.



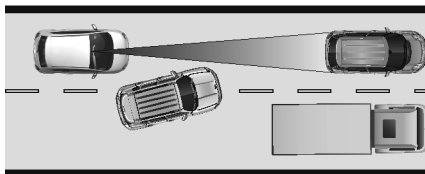
Détection des piétons / cyclistes

Pendant la conduite, en cas de risque de collision avec un piéton ou un cycliste, le système affiche le message d'avertissement correspondant indiquant la

direction de la détection de l'obstacle et, si nécessaire, applique les freins.

Changement de voie par d'autres véhicules

Les véhicules changeant brusquement de voie, entrant dans la même voie que votre véhicule et se déplaçant ainsi dans le champ de vision de la caméra, peuvent entraîner une intervention du



Limitations du système

Si le message dédié s'affiche, une condition désactivant le fonctionnement du système peut s'être produite. La cause possible de cette désactivation est une obstruction de la caméra. Si un obstacle est signalé, nettoyer la zone du pare-brise et vérifier que le message a disparu. Bien que le véhicule puisse encore être conduit dans des conditions normales, le système peut être indisponible.

Lorsque les conditions qui désactivent les fonctions du système prennent fin, le fonctionnement redevient normal et complet.

Si le défaut persiste, contacter le Réseau STELLANTIS.

Anomalie

Si le système s'éteint et qu'un message spécifique s'affiche sur l'écran, cela signifie qu'il y a un défaut sur le système. Dans ce cas, il est encore possible de rouler avec le véhicule, mais il est conseillé de contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais.

SYSTÈME D'AIDE AU FREINAGE D'URGENCE (PBA)

Le système PBA est conçu pour améliorer la capacité de freinage du véhicule lors d'un freinage d'urgence. Le système détecte un freinage d'urgence en surveillant la vitesse et la force avec lesquelles la pédale de frein est enfoncée et applique ainsi la pression de freinage optimale. Cela peut réduire la distance de freinage : le système PBA complète donc l'ABS. L'assistance maximale du système PBA est obtenue en appuyant très rapidement sur la pédale de frein. En outre,

la pédale de frein doit être enfoncée en continu pendant le freinage, en évitant les pressions intermittentes, pour tirer le meilleur parti du système. Ne pas réduire la pression sur la pédale de frein jusqu'à ce que le freinage ne soit plus nécessaire.

Le système PBA est désactivé lorsque la pédale de frein est relâchée.

SYSTÈME D'AIDE À LA STABILITÉ DU VÉHICULE

ANTIPATINAGE DES ROUES (ASR)


Le système intervient automatiquement en cas de patinage, de perte d'adhérence sur route mouillée (aquaplanage), d'accélération sur route glissante, enneigée, verglacée, etc. sur une roue motrice ou les deux. En fonction des conditions de patinage, deux systèmes de contrôle différents sont activés :

- si le patinage concerne les deux roues motrices, le système intervient en réduisant la puissance transmise par le moteur
- si le patinage ne concerne qu'une des roues motrices, la fonction BLD (différentiel par freinage limité) est activée,

freinant automatiquement la roue qui patine (le comportement d'un différentiel autobloquant est simulé).

Cela augmentera le couple de traction transféré à la roue qui ne patine pas.

Intervention du système

L'intervention du système est signalée par le clignotement du voyant d'avertissement  sur le tableau de bord, afin d'informer le conducteur que le véhicule se trouve dans des conditions critiques de stabilité et d'adhérence.

Activation / Désactivation

Selon les versions, 3 configurations de l'ASR sont disponibles


- systèmes activés
- systèmes partiellement désactivés
- systèmes désactivés


Systèmes activés

Tous les systèmes de sécurité active sont activés.

Ce mode doit être utilisé dans la plupart des conditions de conduite. Le système est en mode "Systèmes activés" chaque fois que le moteur est mis en marche.

Systèmes partiellement désactivés

En appuyant sur le bouton (A)  de l'écran de commande situé sur le combiné d'instruments pendant moins de 5 secondes, alors que le véhicule roule, il est possible de limiter l'intervention de l'ASR à l'action de freinage sur les roues motrices individuelles uniquement.

Le voyant d'avertissement  du tableau de bord s'allume pour indiquer que le mode a été activé.




Pour restaurer le mode de fonctionnement "Systèmes entièrement activés", appuyer de nouveau sur le bouton.

Systèmes désactivés

Appuyer sur le bouton  du panneau de commande pendant plus de 5

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

secondes pour désactiver complètement le système ESC, ainsi que les systèmes ERM et FCW ; l'ASR sera limité à l'action de freinage sur les roues motrices individuelles. Les autres systèmes restent activés.

L'activation du mode est indiquée par l'allumage du voyant d'avertissement  sur le tableau de bord.

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC)

Le contrôle électronique de stabilité (ESC) améliore la stabilité de la conduite lorsque c'est nécessaire, quel que soit le type de surface de revêtement ou l'adhérence des pneus.

Dès que le véhicule menace de déraper (sous-virage, survirage), la puissance du moteur est réduite et les roues sont freinées individuellement.


L'ESC fonctionne en combinaison avec le système antipatinage des roues (ASR). Il empêche les roues entraînées de patiner.


Le système antipatinage des roues fait partie de l'ESC.

Le système antipatinage des roues améliore la stabilité de conduite lorsque c'est nécessaire, quelque soit le type de surface de la route ou l'adhérence des

pneus, empêchant ainsi les roues entraînées de patiner.

Dès que les roues entraînées commencent à patiner, la puissance délivrée par le moteur est réduite et la roue qui patine le plus est freinée individuellement. Ainsi, même sur chaussée glissante, la stabilité du véhicule est considérablement améliorée.

L'ESC et le système antipatinage sont opérationnels après chaque démarrage du moteur, dès que  s'éteint.

Lorsque l'ESC et le système antipatinage fonctionnent,  clignote.

Après avoir rebranché la batterie du véhicule, le système doit être recalibré en parcourant une courte distance.

AVERTISSEMENT

Ce dispositif particulier ne doit pas inciter à adopter un style de conduite dangereux. Adapter la vitesse aux conditions routières.

DISPOSITIF ÉLECTRONIQUE ANTIROULIS (ERM)

Le système surveille la tendance des roues à se soulever du sol si le conducteur effectue des manœuvres extrêmes telles qu'un braquage rapide pour éviter

un obstacle, en particulier lorsque les conditions routières sont mauvaises.

Si ces conditions se produisent, le système intervient sur les freins et la puissance du moteur pour réduire la possibilité que les roues soient soulevées du sol.

Il n'est pas possible d'éviter la tendance au renversement si le phénomène est due à raisons telles que la conduite sur des pentes transversales élevées, la collision avec des objets ou d'autres véhicules.

CONTRÔLE DU COUPLE DE TRAÎNÉE (DTC)

Le système DTC (contrôle du couple de traînée) empêche les roues motrices de se bloquer, ce qui pourrait se produire, par exemple, si la pédale d'accélérateur est relâchée soudainement dans des conditions de mauvaise adhérence. Dans ces conditions, l'effet de freinage d'échappement peut faire patiner les roues motrices, ce qui entraîne une perte de stabilité du véhicule. Dans ces situations, le système DTC intervient en rétablissant le couple moteur afin de préserver la stabilité du véhicule et d'accroître la sécurité.

SYSTÈME D'AIDE À LA PERFORMANCE DU FREINAGE

ANTIBLOPAGE DES ROUES (ABS)

L'antiblocage de sécurité (ABS) empêche que les roues ne se bloquent. Dès qu'une roue a tendance à bloquer, l'ABS module la pression de freinage de la roue incriminée. Le véhicule puisse toujours être dirigé, même en cas de freinage d'urgence.

La régulation ABS est identifiable à la pulsation de la pédale de frein et au bruit du processus de régulation.

Pour un freinage optimal, enfoncer la pédale de frein à fond pendant toute la durée du freinage malgré la pulsation de la pédale de frein. Ne pas réduire la pression sur la pédale.

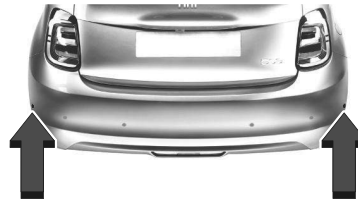
En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.

Après le démarrage, le système procède à un autotest éventuellement audible.

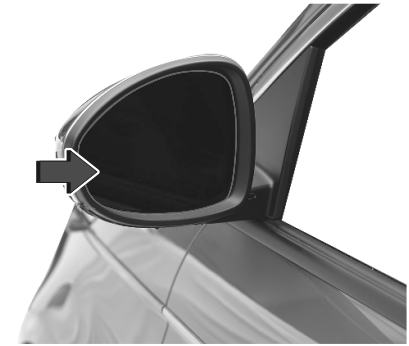
SYSTÈME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DE LA VISIBILITÉ

SURVEILLANCE D'ANGLE MORT (VSM)

Ce système utilise des capteurs à ultrasons, situés dans les pare-chocs arrière (un pour le côté arrière) pour détecter la présence de véhicules dans les angles morts à l'arrière du véhicule.



Le système avertit le conducteur de la présence de véhicules dans la zone de détection en allumant, du côté concerné, le voyant d'avertissement ▲ situé sur le rétroviseur extérieur, ainsi qu'un avertissement sonore.



Activation / Désactivation

À chaque démarrage, le voyant s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système, le cas échéant.

Le système peut être activé/désactivé en utilisant le menu d'affichage du combiné d'instruments, ou via le système **Uconnect™**.

Le système mémorise le mode de fonctionnement en cours lors de l'arrêt du moteur. Chaque fois que le véhicule est démarré, le mode précédemment enregistré est rappelé et utilisé.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 15 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.

Limites de fonctionnement

Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :


- présence d'objets immobiles (par exemple véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- véhicules roulant en sens inverse.
- pare-chocs arrière endommagé.

AVERTISSEMENT

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.
Ce système ne remplace pas la surveillance requise par le conducteur. Toujours utiliser les rétroviseurs et regarder par

dessus son épaule avant de changer de voie pour éviter un accident.
En cas de retouche de peinture du pare-chocs arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du radar.

Anomalie

En cas de défaillance,  s'allume au combiné et un message s'affiche. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

SYSTÈMES D'AIDE AU MAINTIEN DANS LA VOIE

AIDE AU MAINTIEN DANS LA VOIE (LKA)

AVERTISSEMENT

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'in-

tervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

L'aide au maintien dans la voie aide le conducteur à éviter une sortie de voie accidentelle. La caméra avant située sur le pare-brise observe les bords de la chaussée, ainsi que les marquages de voie entre lesquels le véhicule circule. Si le véhicule approche d'un bord de la chaussée ou d'un marquage de voie, le volant tourne doucement pour remettre le véhicule dans la voie.

Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.

Tourner le volant dans le même sens, si le système ne le fait pas suffisamment. Tourner lentement le volant dans la direction opposée, si l'on souhaite changer de voie.

Activation

Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

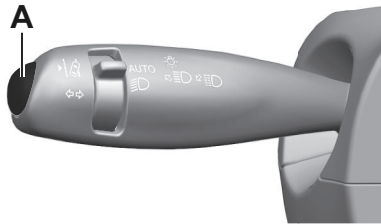
Une fois activé, le système ne devient actif que si les conditions suivantes sont remplies :


- le conducteur garde toujours au moins une main sur le volant

- le véhicule roule entre 60 km/h et 150 km/h
- la voie est délimitée au moins d'un côté
- les conditions de visibilité sont adéquates
- la route est droite ou comporte des virages à large rayon
- l'indicateur de direction (sortie de voie) n'est pas activé dans la même direction de sortie de voie que le véhicule

Désactivation

Le système peut être désactivé en appuyant deux fois sur le bouton (A) du levier du volant gauche. Si le bouton n'est pas enfoncé deux fois dans les 5 secondes, le système reste activé.



Selon version/marché, la déconnexion du système est signalée par le symbole  à l'écran du combiné d'instruments.

Sans mains

Si le système détecte que le conducteur n'a pas les mains sur le volant pendant l'intervention du système actif, il émet une série d'avertissements visuels et sonores, qui prendront 15 secondes pour inviter le conducteur à mettre les mains sur le volant.

Si le conducteur ne pose pas les mains sur le volant dans ce délai, le système se déconnecte et émet un avertissement supplémentaire pendant 5 secondes.

Limitations du système

REMARQUE

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

- chargement lourd ou réparti de façon inégale
- véhicules proches à l'avant
- routes inclinées
- routes sinueuses ou vallonées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements d'éclairage brusques
- lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- conditions ambiantes défavorables, par exemple fortes précipitations, brouillard ou neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- mauvaise pression des pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles.

Un message d'avertissement peut s'afficher lorsque le véhicule roule sur une longue ligne droite sur une chaussée lisse, même si le conducteur tient le volant correctement.

Désactiver le système s'il est perturbé par des traces de goudron, des ombres, des fissures sur la chaussée, des marquages de voie temporaires ou de chantier, ou d'autres imperfections de la route.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

AVERTISSEMENT

Toujours maintenir son attention sur la route et son véhicule en bonne position sur la voie, pour éviter tout dommage matériel au véhicule ou des accidents corporels graves ou mortels.

Le système peut ne pas maintenir le véhicule dans la voie ou produire une alerte, même si un marquage au sol est détecté.

La direction du système peut ne pas être suffisante pour éviter une sortie de voie.

Le système peut ne pas détecter que le volant a été lâché pour des causes externes (état de la route ou du revêtement, conditions météorologiques, etc.). Le conducteur est pleinement responsable du contrôle de son véhicule et doit toujours garder ses mains sur le volant en roulant.

L'utilisation du système sur des routes glissantes peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident.

Anomalie

Si le système s'éteint et qu'un message spécifique s'affiche sur l'écran, cela signifie qu'il y a un défaut sur le système. Contacter le Réseau STELLANTIS.

Indisponibilité après déconnexion de la batterie

L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est reconnectée.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ET À LA MARCHÉ ARRIÈRE

CAPTEURS DE STATIONNEMENT

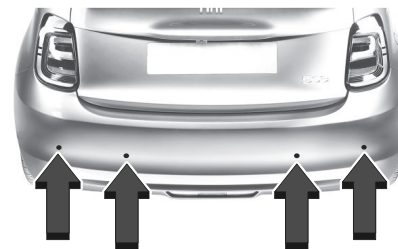
REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

VERSION À 4 CAPTEURS

(selon version)

Les capteurs de stationnement, situés dans le pare-chocs arrière, détectent la présence de tout obstacle et en avertissent le conducteur, par le biais d'un avertissement acoustique et, le cas échéant, d'avertissements visuels à l'écran du combiné d'instruments.



Activation / Désactivation

Le système est automatiquement activé lorsque la marche arrière est engagée. Le système est automatiquement désactivé dans les conditions suivantes :

- une vitesse autre que marche arrière est engagée (R)
- la transmission est en marche arrière (R), le véhicule dépasse une vitesse d'environ 11 km/h

Si le système est désactivé parce qu'une vitesse de 11 km/h est dépassée, il redevient actif lorsque le véhicule est en marche arrière et que la vitesse redescend en dessous d'environ 9 km/h.

Assistance sonore

Lorsque la marche arrière est engagée et qu'un obstacle se trouve derrière

le véhicule, une assistance sonore à fréquence variable est activée :

- augmente à mesure que la distance entre le véhicule et l'obstacle diminue
- devient continue lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle est inférieure à 30 cm et s'arrête si la distance augmente
- reste constante si la distance entre le véhicule et l'obstacle reste inchangée. Si cette situation concerne les capteurs extérieurs, le signal s'arrêtera après environ 3 secondes pour éviter, par exemple, des indications en cas de manœuvres le long d'un mur. Si plusieurs obstacles sont détectés par les capteurs, seul le plus proche est pris en compte.

Assistance visuelle

(selon version)

Cela complète le signal sonore si l'élément "Avertissement et affichage acoustiques" dans le menu "Paramètres" du système **Uconnect™** est sélectionné. En plus de l'avertissement sonore, le système indique la présence d'un obstacle dans la zone arrière en affichant un seul arc clignotant dans l'une des zones possibles, en fonction de la

distance de l'objet et de sa position par rapport au véhicule.

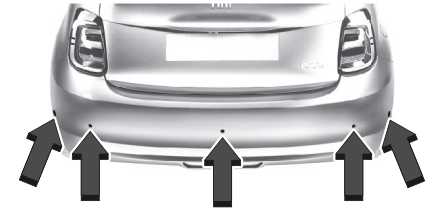
En général, le véhicule est plus proche de l'obstacle lorsqu'un seul arc clignotant s'affiche à l'écran et que l'assistance sonore devient continue. Si plusieurs obstacles sont détectés simultanément dans la zone arrière, l'écran les affiche tous, quelle que soit la zone dans laquelle ils ont été détectés. La couleur de l'affichage dépend de la distance et de la position de l'obstacle.

Dysfonctionnement

Les éventuels défauts du capteur de stationnement seront indiqués par un message à l'écran.

VERSION À 11 CAPTEURS

Les capteurs de stationnement, situés dans le pare-chocs avant et le pare-chocs arrière, détectent la présence de tout obstacle et avertissent le conducteur par un avertissement acoustique et, le cas échéant, des avertissements visuels à l'écran du combiné d'instruments.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Activation / Désactivation



Pour désactiver le système, appuyer sur le bouton (1) situé sur la planche de bord.

Le passage du système actif au système désactivé et vice versa est toujours indiqué par un message approprié à l'écran du combiné d'instruments.

La LED du bouton indique l'état marche/arrêt du système :

- La LED est éteinte lorsque le système est activé.
- La LED est allumée lorsque le système a été désactivé manuellement par l'utilisateur ou en cas de panne ou de désactivation temporaire.

Si le bouton OFF est enfoncé en cas de défaillance du système, la LED clignote

pendant 5 secondes environ, puis reste allumée en permanence.

Le système conserve son état d'activation/désactivation en mémoire. Après l'avoir désactivé manuellement, il reste dans cet état jusqu'à ce qu'il soit réactivé par un bouton, même après l'arrêt et la remise en marche du moteur.

Activation / Désactivation des signaux acoustiques et visuels

Lorsque le système est actif, les signaux sonores et visuels sont activés automatiquement dans les cas suivants :

- lorsque la transmission est en position (D) et qu'un obstacle est détecté
- lorsque la transmission est en marche arrière (R)
- lorsque la transmission est au neutre (N) et qu'un obstacle est détecté avec le véhicule en mouvement

Les signaux sonores et visuels sont désactivés automatiquement dans les cas suivants :

- lorsque la transmission est en position (D) ou au neutre (N) et que le véhicule roule à plus de 13 km/h environ. Le système se réactive lorsque le véhicule redescend sous un seuil de 11 km/h

environ en marche avant et de 9 km/h environ en marche arrière

- lorsque la transmission est en marche arrière (R) et que le véhicule roule à plus de 11 km/h environ (en provoquant l'allumage de la LED sur le bouton ON/OFF)
- lorsque la transmission est en position (N) et que le véhicule est immobilisé
- lorsque la transmission est en position de parking (P)

Assistance sonore

Lorsque les capteurs détectent un obstacle sur la trajectoire du véhicule, une assistance sonore est activée à une fréquence qui augmente au fur et à mesure que la distance de l'obstacle diminue, puis devient un son continu lorsque cette distance devient inférieure à environ 30 cm.

L'assistance sonore est interrompue dans les situations suivantes :

- lorsque des capteurs externes détectent un obstacle à une distance constante (par exemple, manœuvre le long d'un mur)
- si le véhicule est à l'arrêt avec la transmission dans une position autre que la marche arrière (R)

- lorsque l'obstacle ne se trouve pas dans la trajectoire du véhicule

Si les capteurs détectent plusieurs obstacles en même temps, à l'avant, sur les côtés et à l'arrière, l'assistance sonore de l'obstacle situé dans la trajectoire la plus proche est reproduite.

Lorsque le système émet une assistance sonore, le volume du système **Uconnect™**, s'il est activé, est automatiquement réduit.

En cas de panne du système audio du véhicule, l'assistance sonore sera émise par le buzzer du combiné de bord et ne sera pas directionnelle (l'avertissement sonore ne sera pas du côté où l'obstacle a été détecté).

Assistance visuelle

(selon version)

Cela complète le signal sonore si l'option "Avertissement et affichage acoustiques" dans le menu "Paramètres" du système **Uconnect™** est sélectionnée.

Le système indique la présence d'un obstacle en affichant un seul arc dans l'une des zones possibles, en fonction de la distance de l'objet et de sa position par rapport au véhicule.

Lorsque le véhicule s'approche d'un obstacle dans la zone de couverture avant ou arrière, l'écran affiche un arc unique dans la zone correspondante. La couleur dépend de la distance et de la position de l'obstacle à l'intérieur ou à l'extérieur de la trajectoire du véhicule. Un obstacle détecté dans une zone de tonalité continue est toujours marqué d'un arc rouge. Si plusieurs obstacles sont détectés simultanément à l'avant et à l'arrière, l'écran les affiche tous, quelle que soit la zone dans laquelle ils ont été détectés.

Dysfonctionnement

Les défauts éventuels du capteur de stationnement seront signalés par un message à l'écran

En cas de panne du système, une assistance sonore est émise et l'écran affiche un message dédié pendant environ 5 secondes.

Si l'écran affiche des messages demandant le nettoyage des capteurs avant ou arrière, vérifier que la surface extérieure et le dessous du pare-chocs sont exempts de saletés (par exemple, neige, boue, givre, etc.).

Après avoir effectué ce contrôle, placer le dispositif d'allumage en position STOP, puis le tourner en ENGINE et

vérifier si les messages ont disparu. Si les messages sont toujours affichés, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

SYSTÈME DE DÉTECTION DE PERTE D'ATTENTION DU CONDUCTEUR

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version). Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué. Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

ACTIVATION / DÉSACTIVATION

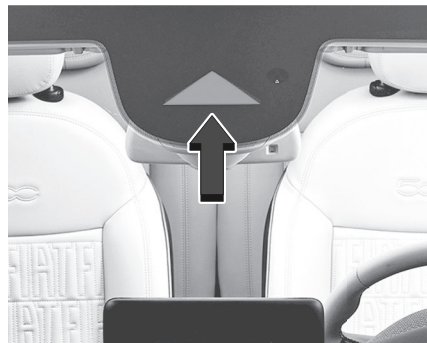
Le système de détection de perte d'attention du conducteur est automatiquement actif (selon version/marché) lorsque le moteur est démarré et les alertes peuvent être désactivées dans le menu "Paramètres" du système **Uconnect™** ou à l'écran du combiné d'instruments.


DÉTECTION DE SOMNOLENCE ET DE DISTRACTION DU CONDUCTEUR PAR LA CAMÉRA AVANT


(selon version/marché)


Le système intervient si la caméra située au milieu du pare-brise détecte que le conducteur est fatigué, en se basant sur les variations de la trajectoire du véhicule

et sur le fait de s'approcher trop près du bord de la route.




Le symbole  (rouge) apparaît sur l'écran du tableau de bord, accompagné d'un message spécifique suggérant au conducteur de s'arrêter et de faire une pause. Un avertissement sonore est également émis.

- Si le conducteur **accepte** la suggestion fournie par le système et s'arrête pour une pause, en appuyant sur le bouton **OK** situé sur le côté gauche du volant, le message disparaît de l'écran et le symbole  s'affiche dans la zone dédiée de l'écran du tableau de bord jusqu'à la prochaine fois que le moteur est démarré/arrêté.
- Si le conducteur **ignore** l'avertissement fourni par le système et ne

s'arrête pas, le message restera affiché sur l'écran du tableau de bord jusqu'à ce qu'il appuie sur le bouton **OK** situé sur les commandes latérales gauches du volant. Le symbole  restera affiché dans la zone dédiée de l'écran du tableau de bord.

Anomalie

En cas de défaillance du système, le symbole orange  apparaît sur le tableau de bord, accompagné d'un message spécifique sur l'écran.

DÉTECTION DE SOMNOLENCE ET DE DISTRACTION DU CONDUCTEUR PAR LA CAMÉRA DE SURVEILLANCE DU CONDUCTEUR

(selon version/marché)

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter le risque de lésion oculaire : Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant.

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h.

Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux. Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas capable d'identifier le conducteur.


Les signes visuels de somnolence ou de distraction peuvent être les suivants :

- le conducteur détourne son regard plus longtemps ou plus souvent de la circulation
- fermeture ou clignement des paupières
- schémas de micro-sommeil


Si le système détecte certains mouvements du visage, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou bien s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte se déclenche.

Alerte du conducteur

Un message s'affiche et un signal sonore est émis à l'intention du conducteur.

En outre,  s'affiche dans le combiné d'instruments.

Si une forte distraction ou une grave somnolence est détectée, par exemple

épisodes de micro-sommeil, endormissement, le conducteur est averti immédiatement par un message accompagné de  et un signal sonore plus fort. Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

- Si le conducteur **accepte** rapidement (en quelques secondes) la suggestion fournie par le système et fait une pause en appuyant sur le bouton **OK** situé sur le côté gauche du volant, le message disparaît de l'écran et le symbole  reste dans la zone dédiée de l'écran du tableau de bord et le carillon continue à sonner quelques secondes jusqu'à ce que le moteur soit coupé/redémarré.
- Si le conducteur **ignore** rapidement (en quelques secondes) l'avertissement fourni par le système et ne s'arrête pas, le message continue à s'afficher sur l'écran du tableau de bord jusqu'à ce qu'il appuie sur le bouton **OK** situé sur les commandes latérales gauches du volant et le maintient enfoncé. Le symbole  reste affiché dans la zone dédiée de l'écran du tableau de bord.

Réinitialisation

Selon version, la détection de la somnolence ou de la distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- le contact est coupé depuis quelques minutes
- le véhicule continue à rouler sous les 65 km/h pendant quelques minutes
- la ceinture de sécurité conducteur a été débouclée et la porte conducteur a été ouverte
- le conducteur a changé
- le système est resélectionné

Limitations du système



Dans les situations suivantes, le système de caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement ou ne pas fonctionner du tout :



- la caméra de surveillance du conducteur recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- le conducteur porter des lunettes de vue ou de soleil avec certaines caractéristiques (comme, mais pas seulement, une protection infrarouge élevée)


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

- la caméra de surveillance du conducteur est exposée à des températures extrêmement élevées

Anomalie

En cas intégré d'anomalie,  s'allume au combiné d'instruments , accompagné d'un message et d'un signal sonore. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

 s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message pour signaler que la caméra est peut-être occultée. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra a besoin d'être nettoyée. Si le symbole  reste allumé après avoir nettoyé l'appareil, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

 s'allume sur le combiné d'instruments, accompagné d'un message indiquant que le visage du conducteur n'a pas été détecté par la caméra de surveillance du conducteur en raison, par exemple, de lunettes de soleil.

SYSTÈME D'AIDE À LA CONDUITE HORS ROUTE ET GAMME LENTE

SYSTÈME D'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE (HSA)

Le système aide à prévenir un recul intempestif lors d'un démarrage en côte. Lorsque la pédale de frein est relâchée à l'arrêt dans une pente, les freins restent serrés pendant deux secondes supplémentaires. Les freins se relâchent automatiquement dès que le véhicule commence à accélérer.

Le système est actif si les conditions suivantes sont réunies :

- véhicule à l'arrêt
- pédale de frein enfoncée
- porte conducteur fermée

AUTRES FONCTIONS D'AIDE À LA CONDUITE



RECONNAISSANCE DES PANNEAUX ROUTIERS (TSR)


REMARQUE



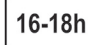
Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.
- Certains panneaux routiers supplémentaires détectés par la caméra.

Panneau routier supplémentaire détecté	Affichage de la vitesse associée au panneau routier supplémentaire
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-glaces est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant	70 km/h (exemple)

Panneau routier supplémentaire détecté	Affichage de la vitesse associée au panneau routier supplémentaire
une certaine distance Exemple : 	
Panneau routier supplémentaire détecté	Affichage de la vitesse associée au panneau routier supplémentaire
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé	90 km/h (exemple)

Panneau routier supplémentaire détecté	Affichage de la vitesse associée au panneau routier supplémentaire
est inférieur à 3,5 tonnes 	
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3°C : 30 km/h (exemple) avec un symbole de flocon de neige
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (exemple) avec un symbole d'horloge

i REMARQUE

Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télé-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

matique et est immédiatement supprimé après traitement.

Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.

Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

 **AVERTISSEMENT**

Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie de la navigation embarquée.

 **AVERTISSEMENT**

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation. La sélection du pays n'est disponible que pour les systèmes audio sans navigation embarquée.

 **AVERTISSEMENT**

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et

n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.

Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

 **REMARQUE**

Les limites de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées.

L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux véhicules (véhicules légers).

Activation / Désactivation

Le système de reconnaissance des panneaux routiers est automatiquement activé ("ON") au démarrage du véhicule.

Le menu " Paramètres" du système **Uconnect™** permet à l'utilisateur de :

- désactiver le système en supprimant la coche de l'élément de menu concerné
- sélectionner le type de signalisation en cas de dépassement de la limite de

vitesse détectée ("Désactivé", "Visuel" et "Visuel + Acoustique")


- le type d'avertissement actif à chaque démarrage du moteur est "Visuel + Acoustique"
- en cas de nouvelle limite de vitesse, le type d'avertissement peut être sélectionné ("Désactivé", "Visuel" et "Visuel + Acoustique")


Si le limiteur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la limitation de vitesse applicable (inconditionnelle ou de type pluie/neige/brouillard) est disponible et, en appuyant sur le bouton **RES**, peut être acceptée comme vitesse pour l'adaptation intelligente de la vitesse ou, alternativement, pour le régulateur de vitesse adaptatif intelligent .

La reconnaissance des limites routières valables dépend fortement de l'état de la route, de l'emplacement des panneaux, des conditions de visibilité et de divers autres facteurs. Le système fournit et rappelle au conducteur la limite routière la plus plausible.


Le système TSR ne peut pas fournir de limite de vitesse applicable dans les cas suivants :

- si un panneau de fin de limitation est reconnu et si le navigateur/les services

connectés (selon équipement) ne sont pas en mesure de fournir une limitation valable sur ce tronçon de route. Le symbole  s'affiche à l'écran.

- en cas de défaut ou d'indisponibilité du système, le symbole  apparaît sur l'écran.

i REMARQUE

Dans certains cas, le système peut afficher ce symbole  lors du recalcul de l'itinéraire par le système de navigation (selon équipement).

Avec Uconnect™ sans système de navigation/Services connectés

Le système TSR utilise la caméra située dans la zone centrale du pare-brise et rappelle au conducteur la dernière limite de vitesse reconnue par la caméra. Sans le navigateur/les services connectés, le système ne peut pas fournir :

- les limites implicites (par exemple la limite de vitesse générale sur les autoroutes). Dans ce cas, le système peut afficher le dernier panneau routier rencontré (par exemple, la limite de vitesse de la rampe d'accès)

- en général, la limite en vigueur pour une route où un panneau de limitation de vitesse n'a pas été précédemment rencontré et correctement reconnu

Après avoir parcouru une certaine distance, le symbole de limitation de vitesse devient gris pour indiquer qu'il n'est plus considéré comme fiable par le système. Lors de la reconnaissance d'un nouveau panneau, le symbole TSR redevient coloré.

Avec Uconnect™ sans système de navigation/services connectés

En présence du navigateur/des services connectés, le système TSR intègre les détections effectuées par la caméra aux informations fournies par le système de navigation/les services connectés. Par conséquent, il peut fournir les limites implicites (par exemple la limite de vitesse générale sur les autoroutes) et compléter avec des cartes les limites de reconnaissance des panneaux routiers sur la caméra seule.

Le navigateur/les services connectés indiquent au système l'unité de mesure en vigueur dans le pays dans lequel on circule et convertissent la valeur en fonction de l'unité de mesure sélectionnée par l'utilisateur.

Ainsi, la limitation de vitesse suggérée par le système ISA ou la vitesse proposée par le système ACC sera toujours correcte, quelle que soit l'unité de mesure choisie par l'utilisateur. Le système peut afficher la forme des panneaux en fonction de la forme actuelle du pays dans lequel on circule. En utilisant les informations contenues dans le navigateur/les services connectés, le système peut reconnaître les scénarios d'autoroute, urbains et non urbains et utiliser les limites fournies par le navigateur/les services connectés pour fournir la limite de vitesse la plus précise possible. En outre, le système peut reconnaître les virages et fournir, si nécessaire, la limite détectée par le navigateur/les services connectés à la place de celle reconnue par la caméra.

Réglage de l'avis de la nouvelle limite

Le système alerte le conducteur lorsque la limite de vitesse change sur la route au moyen d'un affichage sur le combiné d'instruments.

En agissant sur le système **Uconnect™**, il est possible de choisir les paramètres



suivants : "Désactivé", "Visuel" et "Visuel + Acoustique".

Changement de limite de vitesse

Maintenir enfoncé le bouton "OK" de la commande du volant gauche dans le menu "Aide à la conduite" (ou "Paramètres") de l'écran du combiné de bord pour désactiver rapidement l'avertissement sonore du système de reconnaissance des panneaux routiers (selon version/marché) jusqu'au prochain démarrage du moteur.

Lorsque le bouton "OK" est enfoncé pendant une longue période, l'icône et la ligne d'instruction affichée disparaissent et une barre graphique indiquant la progression s'affiche. Lorsque la barre graphique est pleine, le réglage est terminé.



Utilisation du système Uconnect™ (menu "raccourci")

La barre d'état "menu raccourci" présente un bouton graphique (A) qui, lorsqu'il est enfoncé, effectue les actions suivantes :

- premier appui sur le bouton graphique : désactivation du signal acoustique émis par le système TSR
- deuxième appui sur le bouton graphique : réactivation du signal acoustique émis par le système TSR

Le bouton graphique peut également apparaître en gris si le système TSR ou les paramètres du système TSR sont désactivés.



SYSTÈME DE CONTRÔLE DE PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Le système de contrôle de pression des pneus vérifie en permanence la vitesse de rotation des quatre roues et avertit en cas de basse pression de pneu pendant le trajet. Pour ce faire, le système compare la circonférence de roulement des pneus avec les valeurs de référence et d'autres signaux.

Si un pneu perd de la pression, le témoin (!) s'allume et un message d'avertissement s'affiche à l'écran du combiné d'instruments.

Dans ce cas, réduire la vitesse, éviter les virages serrés et les freinages brusques. Arrêter dès que possible et vérifier la pression des pneus.

Après avoir réglé la pression des pneus, initialiser le système pour éteindre le voyant et relancer le système.

Si l'affichage de la perte de pression persiste, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

La présence du système TPMS n'autorise pas le conducteur à négliger les contrôles réguliers de la pression des pneus, y

compris la roue de secours, et l'entretien correct. Le système n'est pas utilisé pour signaler une anomalie possible des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus doit être vérifiée avec les pneus au repos et froids. Si, pour une raison quelconque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prescrite. Répéter le contrôle lorsque les pneus sont froids.

⚠ AVERTISSEMENT

Le TPMS ne peut pas indiquer une brusque chute de la pression des pneus (par exemple, éclatement d'un pneu). Dans ce cas, arrêter le véhicule en freinant avec précaution et en évitant un braquage brusque.

⚠ AVERTISSEMENT

Les changements de température à l'extérieur peuvent causer la variation de la pression des pneus. Le système peut indiquer temporairement une insuffisance de pression. Dans ce cas, vérifier la

pression des pneus à froid et, si nécessaire, rétablir les valeurs de gonflage.

Réinitialisation

Le système doit être réinitialisé dans les cas suivants :

- La pression des pneus a été modifiée
- la condition de charge a été modifiée
- les roues ont été permutées ou échangées
- la pression des pneus est affectée par la baisse de température
- la roue de secours type "galette" est montée, auquel cas le système peut nécessiter une réinitialisation.

Après la correction de la pression de pneu ou le changement de roue, le système doit être initialisé pour apprendre les nouvelles valeurs de référence de circonférence :

- toujours confirmer que les quatre pneus sont gonflés à la pression correcte
- serrer le frein de stationnement
- aller dans "Informations sur le véhicule", puis dans "Réinitialiser la pression des pneus" ;

- appuyer sur la touche "OK" et la maintenir enfoncée (plus de 2 secondes)
- la réinitialisation est confirmée par une indication instantanée

Conditions de fonctionnement

Le système est actif à des vitesses supérieures à 15 km/h.

Dans certaines situations telles que la conduite sportive, les conditions particulières de la chaussée (par exemple, routes verglacées, enneigées ou non revêtues), la signalisation peut être retardée ou partielle dans la détection du dégonflage simultané de plusieurs pneus.

Dysfonctionnement

Si le système est temporairement désactivé, le voyant d'avertissement (⚠) clignote pendant environ 75 secondes, puis reste allumé en permanence ; en même temps, l'écran affiche la forme du véhicule avec les symboles "--" à côté de chaque pneu. Cet avertissement s'affiche également après l'arrêt du moteur et sa remise en marche si les conditions de fonctionnement correctes ne sont pas rétablies.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

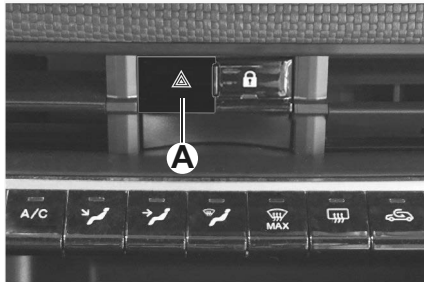
En cas de signaux anormaux, il est recommandé d'effectuer la procédure de réinitialisation. Si les indications réapparaissent après une réinitialisation réussie, vérifier que les pneus utilisés sur les quatre roues sont les mêmes et qu'ils ne sont pas endommagés. Dès que possible, remonter le pneu standard au lieu de la roue de secours type "galette", retirer les chaînes à neige, si possible, vérifier la bonne répartition de la charge et répéter la procédure de réinitialisation en roulant sur une route propre et goudronnée. Si les indications persistent, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

EN CAS D'URGENCE

FEUX DE DÉTRESSE

ACTIVATION DES FEUX DE DÉTRESSE

Appuyer sur le bouton (voir figure) pour allumer les feux de détresse. Appuyer de nouveau sur le bouton pour couper les feux.



L'utilisation des feux de détresse est régie par le code de la route du pays dans lequel on circule. Respecter les exigences légales.

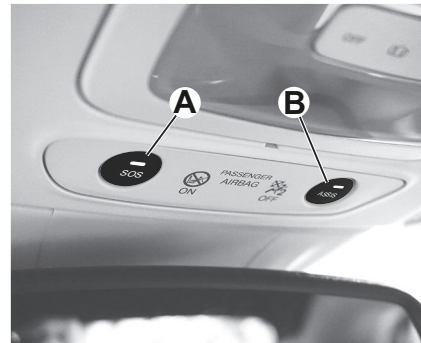
FEUX DE DÉTRESSE AUTOMATIQUES

En cas de freinage dans une situation d'urgence et à une vitesse supérieure à 50 km/h, les feux de détresse s'allument

automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Ils s'éteignent automatiquement dès que le véhicule accélère de nouveau.

ASSISTANCE ET SOS

(selon version/marché)



- (A) eCall (SOS)
- (B) ASSISTANCE

Le mode Confidentialité est paramétrable dans le menu "Paramètres" du système **Uconnect™**.

REMARQUE

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite le bon fonctionnement du système électrique du véhicule, d'un service mobile et d'une liaison satellite GPS ou GLONASS. Selon l'équipement, une batterie de secours est utilisée.

REMARQUE

Traitement des données. Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.

Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge du

système eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence "112".

Le système eCall (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro "112".

Pour plus d'informations sur eCall et les données personnelles, voir le chapitre **Informations du client**.

REMARQUE

Conservation des données. Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

REMARQUE

Accès aux données. Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacy-rights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

APPEL D'URGENCE (ECALL)

Le véhicule est équipé d'une fonction d'assistance embarquée destinée à apporter un soutien en cas d'accident et/ou d'urgence (SOS).

L'appel d'urgence, également connu sous le nom de "eCall", qui est requis par la loi dans les pays de l'Union européenne (eCall UE) sur la base du numéro d'urgence 112, peut être utilisé pour appeler à l'aide rapidement dans des situations dangereuses.

L'appel d'urgence eCall UE active l'appel vocal au Centre des Opérations dédié aux appels d'urgence (112) avec activation simultanée de la transmission des données du véhicule et de la géolocalisation. L'eCall UE est un service public d'intérêt général et gratuit.

La fonction eCall UE peut être activée :

- **Automatiquement**, en cas de collision majeure enregistrée par le dispositif grâce à la présence de capteurs à bord du véhicule

- **Manuellement**, en maintenant le bouton SOS (A) situé sur le plafonnier enfoncé (pendant plus de 2 secondes)

La fonction EU eCall est activée lorsque le dispositif d'allumage est en position STOP ou ENGINE.

En position STOP, l'EU eCall est disponible pendant 10 minutes après le passage du dispositif d'allumage de la position ENGINE à la position STOP (cette condition n'est valable que pour les véhicules équipés de l'appel SOS conformément aux réglementations légales en vigueur dans les pays où elle s'applique).

REMARQUE

Si la fonction eCall UE ne fonctionne pas, le défaut du système sera indiqué à l'écran du combiné d'instruments. Se rendre dans les plus brefs délais dans le Réseau STELLANTIS pour faire réparer la fonction.

REMARQUE

Le bon fonctionnement de la fonction eCall 'UE ne sera garanti que sous réserve d'une bonne couverture du réseau.

REMARQUE

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

REMARQUE

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

REMARQUE

Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

APPEL D'URGENCE (ECALL)

La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche. Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP). Le système d'appel d'urgence automatique n'est disponible que si le véhicule est en état READY ON (symbole "READY" sur le tableau de bord).

Le système émet un appel d'urgence automatique si certaines conditions sont remplies, par exemple si un airbag est déployé.

Le voyant vert clignotant situé sur le bouton SOS (A) du plafonnier avant indique que le système essaie d'établir l'appel d'urgence.

Le voyant vert fixe indique que l'appel a été établi.

Interruption d'un appel

L'appel d'urgence automatique ne peut pas être interrompu par l'utilisateur, mais uniquement par l'opérateur du Centre des Opérations d'urgence.

Notification automatique d'accident

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

AVERTISSEMENT

En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

PASSER UN APPEL D'URGENCE

Pour effectuer l'appel d'urgence manuellement, vérifier que le tableau de bord est allumé (symbole "READY" sur le tableau de bord). Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur votre véhicule ou proposé en option.

Le système eCall (SOS) fournit un contact direct avec les services d'urgence et est entièrement intégré au véhicule. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton (B).

Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc.

Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

- Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur le bouton (B) pendant plus de 2 secondes.

Le voyant vert situé sur le bouton SOS clignote puis devient fixe une fois que la connexion a été établie avec un opérateur du Centre des Opérations chargé des appels d'urgence (numéro 112), et un message vocal (*) confirme

que l'appel est lancé vers les services de secours. Le voyant vert s'éteint lorsque l'appel est interrompu.

(*) Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

Le système eCALL (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents (**).

(**) Selon la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule. La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet du pays.

- Une nouvelle pression immédiate sur le bouton annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.

- Le voyant clignote en rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le témoin s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement.

Si le problème persiste, consulter un atelier qualifié dans les plus brefs délais.

Interruption d'un appel

Si le bouton d'appel SOS est enfoncé par erreur, il est possible d'appuyer de nouveau dessus dans les 10 secondes pour annuler l'opération. Au bout de 10 secondes, seul l'opérateur du Centre des Opérations peut interrompre l'appel. Si l'on est en mesure de parler à l'opérateur, le faire via l'audio du véhicule pour fournir des informations supplémentaires sur la demande d'aide.

Si le système ne parvient pas à établir l'appel vocal ou si la ligne se déconnecte en raison d'une couverture insuffisante, le service eCall UE essaiera de rappeler le Centre des Opérations pendant 5 minutes.

Si le Centre des opérations a besoin de recontacter le véhicule, le système peut recevoir, jusqu'à 120 minutes à partir de la fin de l'appel avec l'opérateur, un appel entrant, qui sera accepté automatiquement. Jusqu'à l'expiration des 120 minutes, le système sera entièrement dédié à la gestion de la situation d'urgence en cours, il ne pourra donc pas fournir de service de connectivité.

APPEL D'ASSISTANCE

- En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton (B) situé sur le plafonnier ou via l'application "Assist" présente sur l'écran du système **Uconnect™** (selon équipement) pour demander une assistance. Un message vocal confirme que la connexion est établie.

La LED du bouton ASSIST situé sur le plafonnier devient verte une fois connecté à un opérateur ASSIST et s'éteint lorsque la connexion est terminée.

REMARQUE

La langue dépend de la couverture géographique des systèmes eCall et

Demande d'assistance, ainsi que de la langue du système du véhicule.

- Appuyer de nouveau sur le bouton pour annuler immédiatement la demande.

Si le système ne parvient pas à établir l'appel vocal, ou si la ligne se déconnecte en raison d'une couverture insuffisante, le service ASSIST essaiera de rappeler le Centre des Opérations un certain nombre de fois.

REMARQUE

Si le bouton d'appel ASSIST est actionné par erreur, il est possible de mettre fin à l'appel en appuyant de nouveau sur le même bouton ou en appuyant sur le bouton Annuler de l'écran du système **Uconnect™**.

REMARQUE

Si vous n'avez pas souscrit aux services associés ou si le forfait My Assistant a expiré ou n'est pas disponible à l'achat, l'appel ASSIST ne sera pas disponible. Pour plus d'informations, consulter le site officiel de STELLANTIS.

REMARQUE

Le mode Privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre le véhicule et le Réseau STELLANTIS.

Il est paramétrable dans l'application **Paramètres** de l'écran tactile.

REMARQUE

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du réseau STELLANTIS, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

REMARQUE

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

i REMARQUE

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

i REMARQUE

Si l'utilisateur bénéficie de l'offre Stellantis Connect Box avec Pack SOS et Assistance inclus, il dispose de services complémentaires dans son espace personnel via le site Internet de son pays. Pour toute information relative au Pack SOS et Assistance, se référer aux conditions générales relatives à ces services.

TRIANGLE DE PRÉ-SIGNALISATION**KIT DE TRIANGLE DE PRÉ-SIGNALISATION**

(selon équipement)

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

Un compartiment est aménagé dans la garniture intérieure du hayon pour le rangement d'un triangle de présignalisation.

Après ouverture du hayon, déverrouiller le couvercle en tournant la vis d'un quart de tour vers la gauche.

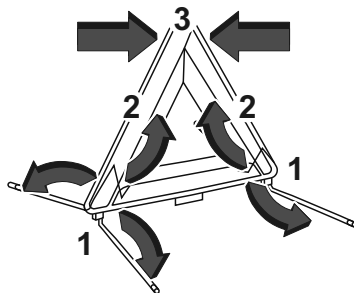
⚠ AVERTISSEMENT**Avant de descendre du véhicule.**

Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

ASSEMBLAGE DU TRIANGLE

Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, voir la figure.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

**PLACEMENT DU TRIANGLE**

Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

EN CAS D'ACCIDENT**DÉCONNEXION AUTOMATIQUE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION**

(Version électrique)

En cas d'accident, avec l'intervention du système de déconnexion de la batterie et des airbags, la batterie haute tension est automatiquement déconnectée, afin d'éviter les risques d'incendie qui pourraient mettre en danger les passagers et toute autre personne engagée dans la circulation et/ou à proximité du véhicule. Pour réactiver la batterie haute tension, contacter le Réseau STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas toucher aux composants haute tension (identifiés par la couleur orange) ou aux composants qui sont entrés en contact avec des câbles haute tension exposés. NE JAMAIS toucher aux câbles électriques exposés : risque d'ÉLECTROCUTION.

PRÉCAUTIONS EN CAS D'ACCIDENT

(Version électrique)

Pour minimiser le risque de blessures graves, respecter les précautions suivantes :

- stationner prudemment sur le côté de la route, serrer le frein de stationnement électrique, mettre la transmission One Speed sur P et couper le moteur électrique
- contacter immédiatement les secours en leur indiquant qu'il s'agit d'un véhicule électrique équipé d'un système haute tension
- si une fuite d'électrolyte est constatée au niveau de la batterie haute tension, ne pas approcher du véhicule. Le contact entre l'électrolyte de la batterie haute tension et les yeux ou la peau peut provoquer la cécité ou des lésions cutanées. Toute vapeur libérée de l'électrolyte, en cas d'inhalation, peut également provoquer un risque d'intoxication. En cas de contact avec l'électrolyte, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin
- ne pas approcher de la batterie haute tension avec des flammes nues :

risque d'INCENDIE. En cas d'incendie, ne pas utiliser d'extincteurs à eau pour éteindre l'incendie. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut être dangereuse

- si le véhicule a été gravement endommagé, maintenir une distance de sécurité d'au moins 15 mètres entre le véhicule et les autres véhicules/matériaux inflammables

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET CHANGEMENT D'UNE ROUE

Si le véhicule doit être soulevé, se rendre dans le Réseau STELLANTIS équipé d'élévateurs d'atelier et de crics.

REMARQUE

Pour les versions équipées de bavolets, faire particulièrement attention lors du positionnement des bras de levage à l'atelier.

KIT DE RÉPARATION DES PNEUS

OUTILLAGE DE RÉPARATION DES PNEUS

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une réparation temporaire du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche.

Les petits dégâts sur la bande de roulement du pneu peuvent être réparés avec le kit de réparation de pneus. Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser une vitesse maximale de 80 km/h. Éviter toute accélération ou tout freinage brusque. La trousse de réparation des pneus permet une réparation temporaire. Par conséquent, le pneu doit être examiné et réparé par un spécialiste dès que possible. Avant d'utiliser la trousse de réparation des pneus, vérifier que le pneu n'est pas excessivement endommagé et que la jante est en bon état, sinon ne pas l'utiliser et contacter l'assistance routière. Ne pas éliminer les corps étrangers du pneu. Ne pas laisser le compresseur allumé pendant plus de

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

15 minutes consécutives - Risque de surchauffe.

AVERTISSEMENT

Les informations requises par la réglementation en vigueur sont indiquées sur l'étiquette de l'emballage de la trousse de réparation des pneus. Lire attentivement l'étiquette avant l'utilisation et éviter tout usage inapproprié. La trousse de réparation des pneus doit être utilisée par des personnes adultes et ne peut être utilisée par des enfants.

AVERTISSEMENT

Des perforations sur les flancs d'un pneu peuvent ne pas être réparables. Ne pas utiliser le kit de réparation des pneus si le pneu a été endommagé suite à son utilisation alors qu'il était à plat.

AVERTISSEMENT

Porter les gants de protection fournis avec le kit de réparation des pneus.

AVERTISSEMENT

Apposer l'autocollant dans une position bien visible pour rappeler au conducteur

que le pneu a été réparé à l'aide du kit de réparation des pneus. Rouler prudemment, en particulier dans les virages.

AVERTISSEMENT

Conformément aux réglementations en vigueur, les informations sur les substances chimiques pour la protection de la santé et de l'environnement et l'utilisation de produits de colmatage figurent sur l'étiquette de l'emballage. Le respect des indications reportées sur l'autocollant est une condition indispensable pour garantir la sécurité et les performances du produit. Ne pas oublier de lire attentivement l'autocollant avant l'emploi ; l'utilisateur du produit est responsable des dommages provoqués par une mauvaise utilisation. Le produit de colmatage a une date d'expiration. Remplacer le flacon si la date du produit de colmatage est arrivée à expiration.

AVERTISSEMENT

Il est impossible d'effectuer une réparation si la jante est endommagée (fuites d'air provoquées par une déformation des rainures). Ne pas enlever les corps étrangers (vis ou clous) du pneu.

AVERTISSEMENT

Le kit de réparation des pneus n'est pas conçu pour constituer une réparation définitive ; les pneus réparés ne doivent donc être utilisés que temporairement. Le kit de réparation des pneus permet une réparation temporaire. Par conséquent, le pneu doit être examiné et réparé par un spécialiste dès que possible.

AVERTISSEMENT

Avertir les autres automobilistes que le véhicule est immobilisé conformément à la réglementation locale : feux de détresse, triangle de signalisation, etc. Les personnes à bord doivent sortir du véhicule, surtout s'il est lourdement chargé. Les passagers doivent se tenir à l'écart de la circulation pendant le remplacement du pneu. Sur des pentes ou des routes non asphaltées, bloquer les roues avec les cales fournies.

AVERTISSEMENT

Si la pression est inférieure à 1,8 bar, s'arrêter : le kit de réparation des pneus ne peut pas garantir une étanchéité correcte car le pneu est trop détérioré. Contacter le Réseau STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours signaler que le pneu a été réparé à l'aide du kit de réparation des pneus. Remettre le carnet aux techniciens qui s'occuperont du pneu qui a été réparé avec le kit de réparation des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas laisser le compresseur allumé pendant plus de 10 minutes consécutives - risque de surchauffe.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser le kit qu'en cas de crevaison.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la valve est positionnée à 12 heures, tourner le pneu vers l'avant ou vers l'arrière d'un quart de tour.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas laisser le compresseur allumé pendant plus de 10 minutes consécutives - risque de surchauffe.

⚠ AVERTISSEMENT

Lire attentivement l'étiquette avant l'utilisation et éviter tout usage inapproprié. Le kit doit être utilisé par des personnes adultes et ne peut pas être utilisé par des enfants.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

i REMARQUE

Le produit d'étanchéité est efficace à des températures extérieures de -30°C à +50°C. Le produit d'étanchéité a une date d'expiration et doit être remplacé périodiquement. Montrer la cartouche et l'étiquette au personnel qui doit manipuler le pneu traité avec le kit de réparation des pneus.

i REMARQUE

Il se peut que la surface du tube soit chaude.

i REMARQUE

En cas de perforation par des corps étrangers, le kit peut être utilisé pour réparer des pneus dont la bande roulement a été détériorée jusqu'à 6 mm de diamètre maximum.

i REMARQUE

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12V pour la durée nécessaire à la réparation du pneu endommagé.



Jeter le flacon et l'agent d'étanchéité de façon réglementaire. L'évacuer conformément aux réglementations locales et nationales.

Réparation des pneus (kit OPT1)

Le kit Fix&Go est situé dans le coffre. Pour accéder au kit Fix&Go, ouvrir le hayon.

1

2

3

4

5

6

7

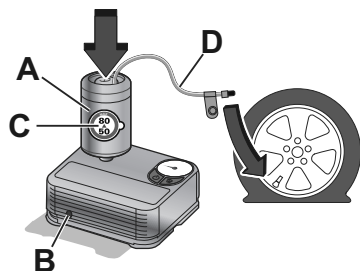
8

9

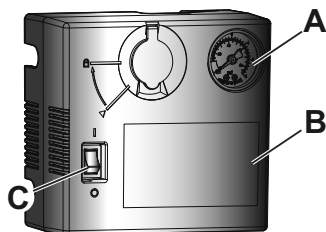
10

Le kit Fix&Go comprend :

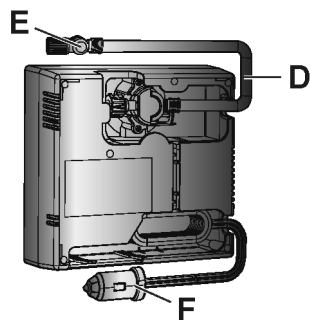
- une cartouche (A) contenant du produit d'étanchéité et équipée de : tube transparent pour injecter le produit d'étanchéité (D) et autocollant (C) avec la mention MAX. 80 km/h / 50 mph à appliquer à un endroit bien visible (par exemple sur le tableau de bord) après la réparation du pneu
- un compresseur (B)
- une paire de gants rangée dans le compartiment du tuyau de la cartouche (D)



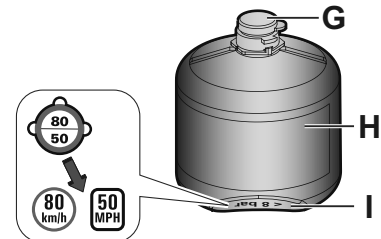
Réparation des pneus (kit OPT2)



- (A) Manomètre
- (B) Étiquette d'instructions
- (C) Commutateur ON/OFF



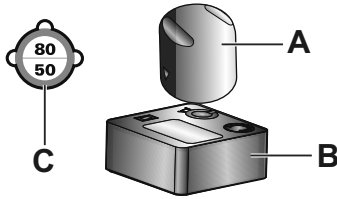
- (D) Tuyau d'air (air hose)
- (E) Bouton de dégonflage
- (F) Câble d'alimentation 12V / prise



- (G) Capuchon du flacon de produit d'étanchéité
- (H) Flacon de produit de colmatage et date d'expiration
- (I) Étiquette de vitesse

Description

Le kit de réparation des pneus se trouve dans le coffre ou dans le sac à outils et se compose du compresseur (B) et d'une cartouche (A) contenant le produit d'étanchéité et une étiquette adhésive (C) avec l'inscription "Max 80 km/h", à appliquer dans une position visible (par exemple sur le tableau de bord) après avoir réparé le pneu.



PROCÉDURE DE RÉPARATION DES PNEUS

En cas de pneu plat :

- arrêter le véhicule dans une position qui ne présente aucun danger pour la circulation en sens inverse, où l'on peut effectuer la procédure en toute sécurité. Le sol doit être aussi plat et compact que possible
- couper le moteur, allumer les feux de détresse, serrer le frein de stationnement et engager la première vitesse (boîte de vitesses manuelle), la marche arrière ou P (transmission One Drive)
- braquer complètement les roues. En cas de pente raide, placer une cale ou une pierre derrière les roues
- Avant de sortir du véhicule, enfilez le gilet réfléchissant (si la réglementation en vigueur l'exige). Dans tous les

cas, respecter les lois sur la sécurité routière en vigueur dans le pays où l'on voyage

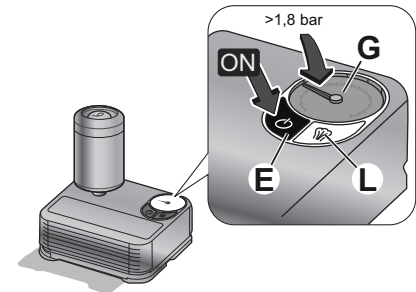
- Vérifier que tous les passagers sortent du véhicule et se mettent dans un lieu sûr où ils ne risquent pas d'entraver la circulation ou d'être exposés au risque de blessures. En cas de crevaison, changer le pneu conformément aux lois du pays dans lequel l'on se trouve
- la trousse de réparation des pneus se trouve dans le compartiment de chargement, sous le couvercle du plancher, retirer la bouteille de produit d'étanchéité et le compresseur
- retirer l'étiquette de limite de vitesse du dessus de la bouteille de produit d'étanchéité et la placer dans le champ de vision du conducteur, par exemple sur le volant

Réparation des pneus (kit OPT1)

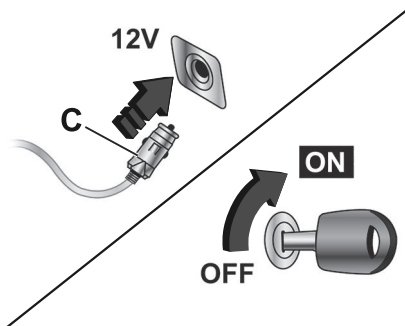
Procéder comme suit :

- insérer la cartouche de produit d'étanchéité (A) dans le compartiment du compresseur correspondant (B) et l'enfoncer avec force. Détacher l'auto-collant de limite de vitesse (C) et le coller dans un endroit bien visible
- enfiler les gants

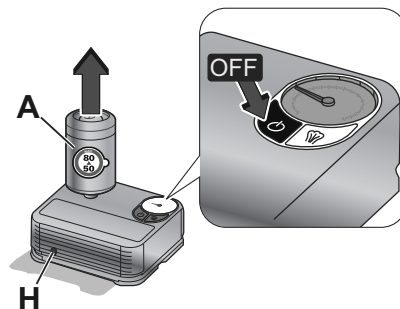
- retirer le bouchon de la valve du pneu et connecter et visser le tube transparent du liquide d'étanchéité (D) sur la valve
- si une cartouche de 250 ml est présente, le boîtier du tube transparent est muni d'une bague amovible pour faciliter l'extraction
- vérifier que le bouton ON/OFF (E) est en position OFF (bouton non enfoncé)



- insérer le connecteur électrique (C) dans la prise 12V du véhicule et démarrer le moteur



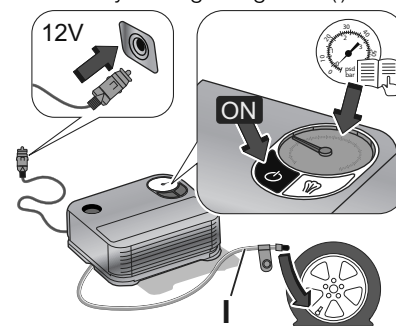
- actionner le compresseur en appuyant sur le bouton ON/OFF (E). Lorsque le manomètre atteint la pression recommandée (voir le chapitre "Roues" de la section "Caractéristiques techniques" ou la pression indiquée sur l'étiquette spécifique), arrêter le compresseur en appuyant de nouveau sur le bouton ON/OFF
- déconnecter la cartouche (A) du compresseur en appuyant sur le bouton de déverrouillage (H) et en soulevant la cartouche vers le haut



Si le manomètre (G) indique une pression inférieure à 1,8 bar 15 minutes après le démarrage du compresseur, arrêter le compresseur, débrancher le tube de liquide d'étanchéité (D) de la valve du pneu et retirer la cartouche (A) du compresseur.

Déplacer le véhicule d'environ 10 mètres pour que le produit d'étanchéité puisse se répartir dans le pneu. Arrêter le véhicule en toute sécurité, actionner le frein de stationnement et rétablir la pression à l'aide du tuyau de gonflage noir (I) (voir figure). Si, dans ce cas également, la pression est inférieure à 1,8 bar 15 minutes après la mise en marche, ne pas reprendre la route mais contacter le Réseau STELLANTIS. Après avoir roulé pendant environ 8 km (voir figure), garer le véhicule dans un endroit

sûr et approprié et engager le frein de stationnement électrique. Prendre le compresseur et rétablir la pression à l'aide du tuyau de gonflage noir (I).



Si la pression indiquée est supérieure à 1,8 bar, rétablir la pression et se rendre dès que possible en toute sécurité dans le Réseau STELLANTIS. Dans le cas contraire, si la pression est inférieure à

1,8 bar, ne pas reprendre la route mais contacter le Réseau STELLANTIS.

Procédure de gonflage

Procéder comme suit :

- arrêter le véhicule en toute sécurité, comme décrit ci-dessus, et serrer le frein de stationnement électrique
- extraire le tube de gonflage noir (I) et le visser fermement sur la valve du pneu
- appuyer sur la soufflerie (L) du bouton de déverrouillage pour régler la surpression éventuelle du pneu

Remplacement de la cartouche

Procéder comme suit :

- n'utiliser que des cartouches d'origine, disponibles dans le Réseau STELLANTIS
- pour retirer la cartouche, appuyer sur le bouton de déverrouillage et la soulever

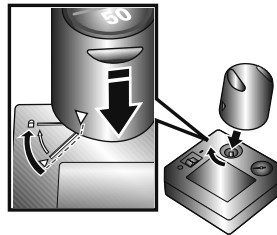
Réparation des pneus (kit OPT2)

Procéder comme suit :

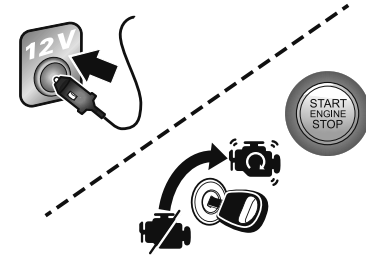
- prendre le kit, détacher l'autocollant de limitation de vitesse (I) et l'apposer à un endroit bien visible



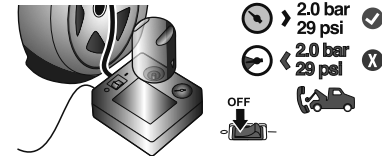
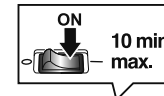
- ouvrir le bouchon sur le compresseur, engager la cartouche et la tourner d'un quart de tour dans le sens horaire (voir figure)
- enlever le bouchon de la valve du pneu et visser le tuyau noir du compresseur sur la valve



- s'assurer que le bouton ON/OFF est en position OFF (bouton en position "0")



- activer le compresseur en plaçant le bouton ON-OFF en position ON (bouton en position "I")



- lorsque le manomètre affiche la pression prescrite indiquée dans le présent manuel au chapitre "Roues" ou sur l'étiquette spécifique, éteindre

1

2

3

4

5

6

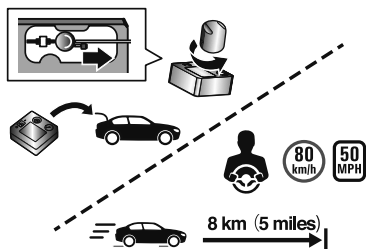
7

8

9

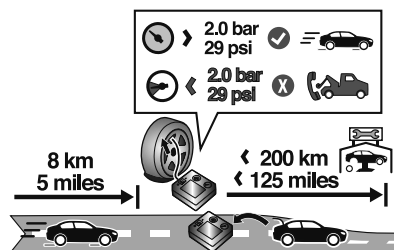
10

le compresseur en plaçant le bouton sur la position OFF ("0")



Si le manomètre (voir figure) indique une pression inférieure à 2 bar dans les 10 minutes suivant le démarrage du compresseur, couper le compresseur, débrancher le tube noir du compresseur de la valve du pneu, dévisser la cartouche du compresseur en la tournant d'un quart de tour dans le sens anti-horaire et l'enlever. Déplacer le véhicule d'environ 10 mètres pour que le produit d'étanchéité puisse se répartir dans le pneu. Arrêter le moteur, allumer les feux de détresse, arrêter le véhicule en toute sécurité et serrer le frein de stationnement électrique. Mettre la transmission One Speed en position P (Version électrique) ou le levier de boîte de vitesses manuelle au neutre (Version hybride). Braquer les roues à fond. Lorsque le véhicule est stationné sur une pente

raide, placer des cale ou des pierres derrière les roues. Rétablir la pression à la valeur prescrite en utilisant le tuyau noir du compresseur. Si, dans ce cas également, la pression est inférieure à 2 bar 10 minutes après la mise en marche, ne pas reprendre la route et contacter le Réseau STELLANTIS.



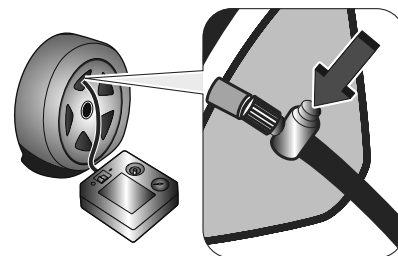
Après avoir parcouru environ 8 km, garer le véhicule dans un endroit sûr et facile d'accès, couper le moteur, allumer les feux de détresse et serrer le frein de stationnement électrique. Mettre la transmission One Speed sur P ou R (Version électrique) ou le levier de la boîte de vitesses manuelle au neutre ou en marche arrière (Version hybride) en cas de descente ou engager la première vitesse en cas de montée (Version hybride) avec toutes les roues braquées. Lorsque le véhicule est stationné sur

une pente raide, placer des cale ou des pierres derrière les roues. Prendre le compresseur et rétablir la pression à l'aide du tuyau de gonflage noir.

Si la pression indiquée est supérieure à 2 bar, rétablir la pression et se rendre dès que possible en toute sécurité dans le Réseau STELLANTIS. Si toutefois la pression est inférieure à 2 bar, ne pas reprendre la route mais contacter le Réseau STELLANTIS.

Limiteur de pression

Si la pression des pneus est plus élevée que prévu, il est possible, après l'arrêt du compresseur, de l'abaisser au moyen du bouton situé à côté du raccord du tube noir.



PRESSIION DES PNEUS

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injecter du produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

- retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre
- dérouler le tuyau rangé sous le compresseur
- visser le tuyau sur la valve et serrer fermement
- vérifier que le commutateur du compresseur est basculé sur la position "0"/ OFF
- dérouler complètement le câble de connexion électrique, rangé sous le compresseur
- connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12V du véhicule
- mettre le contact
- mettre en marche le compresseur en basculant le commutateur sur la position "I"/ ON et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler (kit de réparation des pneus OPT2) : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve

DÉMARRAGE PAR CÂBLES AUXILIAIRES

Si la batterie du véhicule est à plat, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de démarrage ou à l'aide d'un booster de batterie.

Lorsque la batterie conventionnelle d'un véhicule est déchargée, démarrer le moteur à l'aide de câbles auxiliaires de démarrage et de la batterie d'un autre véhicule.

- Pas de flamme nue ni d'étincelles à proximité de la batterie conventionnelle du véhicule.
- Une batterie conventionnelle déchargée peut commencer à geler à une température de 0 °C. Dégeler la batterie gelée avant de raccorder les câbles de démarrage.
- Utiliser une batterie de démarrage de même tension (12V). Sa capacité (Ah) ne doit pas être trop inférieure à celle de la batterie conventionnelle du véhicule déchargée.
- Utiliser des câbles auxiliaires de démarrage avec pinces-crocodiles isolées et présentant une section d'au moins 16 mm².

- Ne pas débrancher la batterie conventionnelle du véhicule déchargée du réseau de bord.
- Pendant le démarrage par câbles auxiliaires, ne pas se pencher sur la batterie conventionnelle.
- Veiller à ce que les pinces-crocodiles des câbles auxiliaires de démarrage ne se touchent pas.
- Serrer le frein de stationnement, transmission manuelle au neutre (Version hybride), transmission One Speed sur P (Version électrique)
- **Versions électriques** : le démarrage d'urgence à l'aide d'une batterie auxiliaire ou d'un dispositif de charge rapide ne doit être effectué que dans des circonstances exceptionnelles et après avoir vérifié que la batterie haute tension est chargée. Risque d'endommager le système électrique du véhicule. Contacter le Réseau STEL-LANTIS
- **Versions hybrides** : si la batterie conventionnelle est déchargée, le démarrage peut être effectué à l'aide de câbles et de la batterie conventionnelle d'un autre véhicule, ou à l'aide d'une batterie au plomb supplémentaire. Le démarrage par câbles auxiliaires peut être dangereux s'il n'est

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

pas effectué correctement : suivre attentivement les procédures décrites ci-dessous

AVERTISSEMENT

Ne pas connecter directement les bornes négatives des deux batteries. Des étincelles pourraient enflammer le gaz explosif libéré par la batterie traditionnelle. Si la batterie supplémentaire est installée sur un autre véhicule, éviter tout contact accidentel entre les parties métalliques des deux véhicules.

AVERTISSEMENT

Le démarrage avec des câbles auxiliaires de démarrage doit être effectué avec la plus grande prudence. Le non-respect des instructions suivantes peut entraîner des accidents ou des dégâts par explosion des batteries, ainsi que des dommages aux circuits électriques des deux véhicules.

AVERTISSEMENT

Éviter tout contact de la batterie avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes. La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre

aveugle ou causer de graves brûlures en cas de contact direct.

AVERTISSEMENT

Ne pas se rapprocher trop du ventilateur de refroidissement du radiateur : le ventilateur électrique peut démarrer ; risque de blessures. Les pièces mobiles peuvent tirer sur les foulards, les cravates et les autres vêtements amples.

AVERTISSEMENT

Éliminer tous les objets métalliques du chargeur avant de charger un appareil mobile, car ils peuvent devenir très chauds.

AVERTISSEMENT

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

AVERTISSEMENT

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par un concessionnaire STELLANTIS qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le boîtier ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

REMARQUE

Ne pas utiliser la batterie auxiliaire ou une autre source d'énergie externe d'une tension supérieure à 12V : la batterie conventionnelle, le démarreur (selon version/marché), l'alternateur (selon version/marché) ou le système électrique du véhicule pourraient être endommagés. Ne pas essayer de faire un démarrage par câbles auxiliaires si la batterie conventionnelle est gelée. La batterie conventionnelle risque de se briser ou d'exploser !

REMARQUE

Le démarrage d'urgence à l'aide d'une batterie auxiliaire ou d'un dispositif de charge rapide ne doit être effectué que dans des circonstances exceptionnelles et après avoir vérifié que la batterie haute tension est chargée. Risque d'endomma-

ger le système électrique du véhicule.
Contacter le Réseau STELLANTIS.

i REMARQUE

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs. Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs !
Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

i REMARQUE

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par exemple, Stop-Start).

i REMARQUE

Versions électriques : avec une transmission automatique à une vitesse, ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères.
Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

VERSIONS HYBRIDES

Préparation au démarrage par câbles auxiliaires

i REMARQUE

La borne positive (+) de la batterie conventionnelle est protégée par un couvercle. Soulever le couvercle pour accéder à la borne positive.

Procéder comme suit :

- serrer le frein de stationnement électrique (EPB)
- mettre la transmission manuelle au neutre et le dispositif d'allumage en position STOP
- éteindre tous les autres appareils électriques dans le véhicule
- si un autre véhicule est prêt pour le démarrage, garer le véhicule à portée des câbles à utiliser pour le démarrage, actionner le frein de sta-

tionnement électrique (EPB) et vérifier que le contact est désactivé.

Éviter tout contact entre les deux véhicules, car cela pourrait provoquer une connexion à la masse et blesser gravement les personnes se trouvant à proximité.

Procédure de démarrage par câbles auxiliaires

i REMARQUE

Si la procédure ci-dessous n'est pas exécutée correctement, elle peut provoquer des blessures graves ou endommager le système de recharge d'une ou des deux véhicules. Suivre attentivement les instructions données ci-dessous.

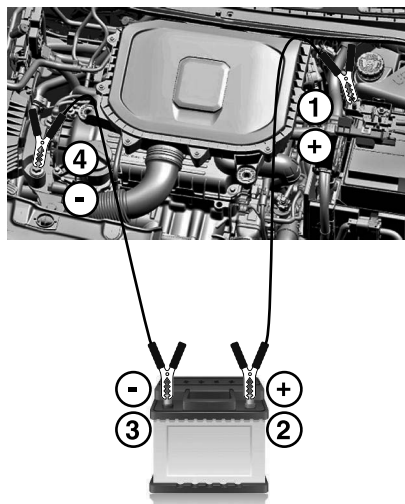
Si la batterie traditionnelle est déchargée, il est possible de démarrer le moteur à l'aide d'une batterie auxiliaire de même capacité ou d'une capacité légèrement supérieure à celle de la batterie déchargée.

Pour commencer, procéder comme suit dans l'ordre numérique indiqué dans la figure :

- relier les bornes positives (marque + près de la borne) des deux batteries

traditionnelles à l'aide d'un câble approprié

- à l'aide d'un second câble, relier la borne négative (-) de la batterie supplémentaire à un point de mise à la terre du moteur ou de la boîte de vitesses du véhicule à démarrer, comme illustré



- si un autre véhicule est prêt pour le démarrage, garer le véhicule à portée des câbles à utiliser pour le

démarrage, actionner le frein à main et vérifier que le contact est coupé

- démarrer le moteur
- lorsque le moteur a démarré, retirer les câbles en procédant dans l'ordre inverse

Après plusieurs tentatives, si le moteur ne démarre pas, ne pas insister et contacter le Réseau STELLANTIS. Une fois le moteur démarré, retirer les câbles en procédant comme suit :

- déconnecter l'extrémité du câble utilisé pour le négatif (-) de la masse du moteur du véhicule dont la batterie conventionnelle est déchargée
- déconnecter l'autre extrémité du câble utilisé pour le négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie
- déconnecter l'extrémité du câble utilisé pour le positif (+) de la borne positive (+) de la batterie
- déconnecter une extrémité du câble utilisé pour le positif (+) de la borne positive (+) du véhicule dont la batterie conventionnelle est déchargée

S'il est souvent nécessaire d'effectuer un démarrage par câbles auxiliaires, faire vérifier la batterie conventionnelle du

véhicule et le système de recharge par le Réseau STELLANTIS.

i REMARQUE

Les accessoires (téléphones portables, etc.) branchés sur les prises de courant du véhicule consomment du courant même s'ils ne sont pas utilisés. Ces appareils, s'ils restent branchés trop longtemps alors que le moteur est éteint, peuvent provoquer le déchargement de la batterie conventionnelle et réduire ainsi sa durée de vie et/ou empêcher le démarrage du moteur.

VERSIONS ÉLECTRIQUES

Démarrateur avec batterie haute tension et batterie conventionnelle déchargées

(Version électrique)

S'il est possible de recharger la batterie haute tension, le faire avant de procéder au démarrage d'urgence sur la batterie auxiliaire 12V.

S'il est impossible de charger la batterie haute tension, il est nécessaire de :

- contacter le Réseau STELLANTIS
- transporter le véhicule à l'aide d'une dépanneuse jusqu'à une borne de

recharge publique ou privée et charger la batterie haute tension

Batterie haute tension et batterie conventionnelle déchargées

(Version électrique)

Dans ces conditions, il est possible de déplacer le véhicule sur quelques mètres, en plaçant le dispositif d'allumage sur la position ENGINE et en mettant la transmission One Speed en position N.

DÉMARRAGE AU MOYEN DE LA BATTERIE D'UN AUTRE VÉHICULE

Ne jamais démarrer à l'aide d'un chargeur rapide.

Lorsque la batterie d'un véhicule est déchargée, démarrer le moteur à l'aide de câbles auxiliaires de démarrage et de la batterie d'un autre véhicule.

AVERTISSEMENT

Ne pas laisser les véhicules se toucher, car cela pourrait établir une connexion à la terre et entraîner des blessures corporelles. Veiller à éviter le ventilateur de refroidissement du radiateur chaque fois que le capot est relevé. Il peut démarrer

à tout moment lorsque le véhicule est en marche. Le mouvement des pales du ventilateur peut provoquer des blessures. Retirer tous les bijoux en métal tels que les bagues, montre-bracelets et bracelets qui pourraient établir un contact électrique par inadvertance. Risque de blessure grave. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut brûler votre peau ou vos yeux et générer de l'hydrogène gazeux qui est inflammable et explosif. Tenir les flammes nues ou les étincelles à l'écart de la batterie.

RECHARGE D'UN AUTRE VÉHICULE

La procédure de charge d'un autre véhicule est identique à la procédure de "Dépannage", du point de vue du véhicule dépanneur.

AVERTISSEMENT

Vérifier que la batterie d'alimentation est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

AVERTISSEMENT

Avant de procéder, toujours vérifier qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de

signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

CHARGEUR DE BATTERIE 12V

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts
- en prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines

Consulter le Réseau STELLANTIS.

AVERTISSEMENT

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur CC/CC. Toute opération peut affecter le comportement général du système. Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

AVERTISSEMENT

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Ne jamais inverser les polarités.

i REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

i REMARQUE

Sur les véhicules équipés du système Stop-Start, vérifier que le potentiel de charge ne dépasse pas 14,6V lors de l'utilisation d'un chargeur de batterie. Dans le cas contraire, la batterie conventionnelle pourrait être endommagée.

- couper le dispositif d'allumage
- couper tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces, etc.)
- éteindre le chargeur avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse
- vérifier le bon état des câbles du chargeur
- soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé
- connecter les câbles du chargeur comme suit : le câble positif (+) rouge à la borne (+) de la batterie, le câble

négatif (-) noir à la borne (-) de la batterie

- à la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur avant de déconnecter les câbles de la batterie

i REMARQUE

Après avoir réglé le dispositif d'allumage sur STOP et fermé la porte conducteur, attendre au moins une minute avant de débrancher l'alimentation électrique de la batterie conventionnelle. Lors du rebranchement de l'alimentation électrique de la batterie conventionnelle, s'assurer que le dispositif d'allumage est en position STOP et que la porte conducteur est fermée.

i REMARQUE

La charge doit être lente à bas ampérage pendant environ 24 heures. Quelle que soit la durée de l'opération, il est toujours recommandé de débrancher la batterie de l'appareil dès que la charge est terminée pour éviter d'éventuels dommages.

i REMARQUE

Les câbles du circuit électrique doivent être correctement rebranchés à la batterie conventionnelle, c'est-à-dire le câble

positif (+) à la borne positive et le câble négatif (-) à la borne négative. Les bornes de batterie conventionnelles sont marquées des symboles de borne positive (+) et négative (-) repris sur le couvercle de la batterie même.

Les bornes de la batterie doivent également être exemptes de corrosion et solidement fixées. Si un chargeur de batterie conventionnelle du type rapide est utilisé avec la batterie installée sur le véhicule, débrancher les deux câbles de la batterie conventionnelle avant de la brancher. Ne pas utiliser de chargeur de batterie du type rapide pour fournir la tension de démarrage.

**DÉCONNEXION -
CONNEXION DE LA
BATTERIE**

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

Avant de procéder au débranchement de la batterie de 12V :

- fermer toutes les ouvrants (portes, capot, vitres, toit électrique, selon équipement)

- éteindre tous les consommateurs électriques (système d'infodivertissement, essuie-glaces, feux, etc.)
- couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes

Après avoir accédé à la batterie 12V, il suffit de débrancher la borne (+).

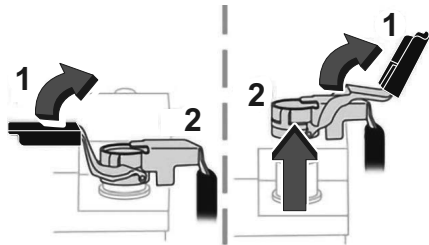
COSSE DE BATTERIE À VERROUILLAGE RAPIDE

(selon équipement)

Débranchement de la borne (+)

Procéder comme suit :

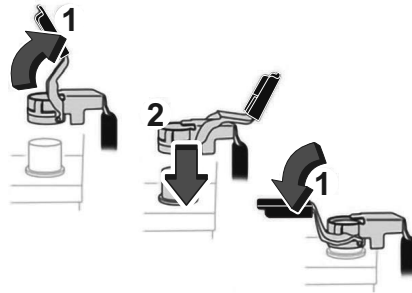
- Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+)
- relever le levier (1) au maximum pour déverrouiller la pince (2)
- retirer la pince (2) en la soulevant



Rebranchement de la borne (+)

Procéder comme suit :

- lever complètement le levier (1)
- replacer la pince ouverte (2) sur la borne (+)
- pousser la pince (2) complètement vers le bas
- abaisser le levier (1) pour verrouiller la pince (2)
- selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (+)



APRÈS RECHARGE / RE-DÉMARRAGE

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Si des problèmes mineurs persistent néanmoins après cette opération, contacter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé électronique (selon équipement)
- Toit ouvrant électrique (selon équipement)
- Lève-vitres électriques
- Date et heure
- Stations de radio mémorisées

REMORQUAGE

i REMARQUE

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

⚠ AVERTISSEMENT

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- en panne sur autoroute ou sur voie rapide
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement
- impossibilité de tracter un véhicule à boîte de vitesses automatique, moteur en marche
- remorquage avec deux roues au sol seulement
- véhicule à quatre roues motrices
- absence de barre de remorquage homologuée

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de serrer la bague nettoyer soigneusement le carter fileté. Avant de procéder au remorquage, veiller également à visser l'anneau à fond dans son logement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS remorquer le véhicule avec deux ou quatre roues sur la route. Risque d'endommagement du moteur et risque d'incendie. Il est impératif que le véhicule soit remorqué par une dépanneuse.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans le cas d'une batterie haute tension déchargée et d'une batterie 12V déchargée, ne JAMAIS remorquer le véhicule. Le transporter sur une dépanneuse et contacter le Réseau STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est permis de remorquer sur de courtes distances à une vitesse ne dépassant pas 5 km/h à l'aide d'un dispositif spécifique conforme au code de la route (barre rigide) et UNIQUEMENT pour la préparation du transport par dépanneuse en maintenant le véhicule en panne aligné sur le même axe central que la dépanneuse.

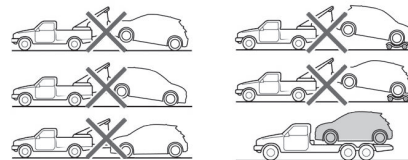
⚠ AVERTISSEMENT

Les anneaux de remorquage NE DOIVENT PAS être utilisés pour remorquer des

véhicules hors de la route ou en présence d'obstacles ou pour des opérations de remorquage à l'aide de câbles ou d'autres dispositifs non rigides.

REMORQUAGE DU VÉHICULE

L'anneau de remorquage fourni avec le véhicule est rangé dans la boîte à outils sous le tapis de coffre.
Le véhicule ne peut pas être remorqué. Il ne peut être transporté que sur une dépanneuse, comme le montre la figure.



Fixation du crochet de remorquage avant

Procéder comme suit :

- libérer le capuchon
- retirer l'anneau de remorquage de son logement dans le support d'outil
- le serrer complètement sur la goupille fileté



SYSTÈME DE COUPURE D'ALIMENTATION EN CARBURANT

(Version hybride)

Le système intervient en cas d'impact provoquant :

- l'interruption de l'alimentation en carburant, avec pour conséquence l'arrêt du moteur
- le déverrouillage automatique des portes
- l'allumage des lumières à l'intérieur du véhicule
- l'activation des feux de détresse

i REMARQUE

Vérifier soigneusement que le véhicule ne présente pas de fuites de carburant, par exemple dans le compartiment moteur, sous le véhicule ou près du réservoir. Après une collision, tourner la clé de contact sur STOP afin d'empêcher la batterie conventionnelle de se décharger.

Sur certaines versions, l'intervention du système est signalée par l'affichage d'un message à l'écran. De la même manière, un message dédié à l'écran prévient le conducteur si le fonctionnement du système est compromis.

Procédure de réinitialisation : en cas de collision mineure, il suffit de tourner la clé sur STOP puis de redémarrer. En cas de collision majeure, appeler l'assistance, car il n'est pas possible de redémarrer le véhicule.

i REMARQUE

La batterie auxiliaire au lithium ne peut être reconnectée au système électrique que par le Réseau STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

Si, après un choc, une odeur de carburant ou des fuites dans le système d'alimentation en carburant sont constatées, ne pas réactiver le système afin d'éviter tout risque d'incendie.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE

INTRODUCTION À LA MAINTENANCE ET À L'ENTRETIEN DU VÉHICULE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Un entretien adéquat permet de préserver les performances et les caractéristiques de sécurité du véhicule, le respect de l'environnement et les faibles coûts d'exploitation au fil du temps.

AVERTISSEMENT

Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur. Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans les pales du ventilateur !

ÉVACUATION DES VÉHICULES HORS D'USAGE

Vous trouverez des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sur notre site

Web, selon les exigences légales. Ne confier cette tâche qu'à un centre de recyclage agréé.



INFORMATIONS SUR L'ENTRETIEN

Il est important pour la sécurité, la fiabilité ainsi que pour le maintien de la valeur du véhicule que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles prévus.

Le dernier plan d'entretien détaillé du véhicule est disponible chez le concessionnaire STELLANTIS.

Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt/démarrage, comme pour les taxis, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution

de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.

Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter un concessionnaire STELLANTIS pour établir un plan d'entretien personnalisé.

ENTRETIEN PROGRAMMÉ

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur.

Sinon, faire vérifier par le Réseau STELLANTIS.

AVERTISSEMENT

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalen-

tes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

Habitacle

Transmission One-speed (Versions électriques)



La transmission One Speed (Versions électriques) ne nécessite aucun entretien.

Additifs spéciaux

N'utiliser aucun type d'additif pour le liquide de transmission One Speed. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ils peuvent compromettre l'efficacité des joints de la transmission One Speed.

i REMARQUE

Ne pas utiliser de produits chimiques pour rincer la transmission, car cela pourrait endommager ses composants.

Fréquence des vidanges d'huile

Dans des conditions de fonctionnement normales, il n'est pas nécessaire de

remplacer le liquide de transmission One Speed.

En cas d'identification de fuites de liquide ou de fonctionnement irrégulier de la transmission One Speed, faire vérifier immédiatement par le Réseau STELLANTIS.

i REMARQUE

La conduite du véhicule avec un niveau d'huile insuffisant peut endommager gravement la transmission à une vitesse.

i REMARQUE

L'utilisation d'huile de la boîte de vitesses différente de celle approuvée peut compromettre la qualité des changements de vitesse ou provoquer des vibrations de la boîte de vitesses.

Frein de stationnement électrique (EPB)



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le Réseau STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

i REMARQUE

Pour plus d'informations sur les **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Filtre habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Compartment moteur

Batterie de 12 V



La batterie est sans entretien.

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

i REMARQUE

Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

sur la **Batterie de 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb de 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le Réseau STELLANTIS ou dans un atelier qualifié.

Filtre d'entrée d'air



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le

mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

Roues

Pneus



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneus, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid".

Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneus sont valables pour des pneus "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajoutez 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneus usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des

pneus (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les voyants d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneus.

L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, le relevé de l'indicateur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC. Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneus qui seront stockés lors du montage des pneus hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

État d'usure des disques / tambours de frein



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques / tambours de frein, consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Selon version/marché, le véhicule peut être équipé de détecteurs d'usure mécaniques pour les plaquettes de frein : un pour chaque assemblage de roue. Lorsque les garnitures de frein sont proches de l'usure, appuyer sur la pédale de frein générera un léger grincement : cela dure environ 100 km (le kilométrage varie en fonction du style de conduite et de l'itinéraire).

Dans ce cas, il est toujours possible de continuer à rouler, avec prudence. Cependant, contacter le Réseau STELLANTIS dans les plus brefs délais pour faire changer les plaquettes de frein usées.

Plaquettes de frein



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances.

Il peut être nécessaire de faire vérifier l'état des freins, même entre les entretiens du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

i REMARQUE

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manoeuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le Réseau STELLANTIS par un atelier qualifié est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Dessous du véhicule

Filtre à huile (Versions hybrides)



Changer le filtre à huile à chaque vidange de l'huile moteur.

VÉRIFICATION DES NIVEAUX DE LIQUIDE

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau.

! AVERTISSEMENT

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

! AVERTISSEMENT

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle..

Il est normal de compléter le niveau d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est recommandé de vérifier le niveau et de faire l'appoint si nécessaire tous les 5000 km.

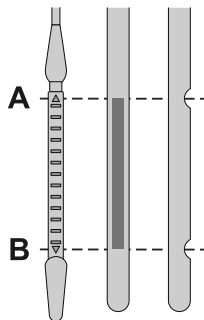
⚠ AVERTISSEMENT

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour connaître l'emplacement de la jauge, se reporter à l'illustration du compartiment moteur correspondant.

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères A (MAX) et B (MIN).

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- au-dessus de la marque MAX : contacter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié

- en dessous du repère MIN : faire immédiatement l'appoint en huile moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Caractéristiques de l'huile. Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Complément d'huile moteur

Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, se reporter à l'illustration du compartiment moteur correspondant.

- Ajouter l'huile en petites quantités, en évitant de répandre de l'huile sur les composants du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de vérifier de nouveau le niveau à l'aide de la jauge.
- Compléter le niveau si nécessaire.
- Après avoir vérifié le niveau, revisser soigneusement le bouchon de rem-

plissage d'huile et replacer la jauge dans son tube.

AVERTISSEMENT

La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.

REMARQUE

Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Liquide de lave-glace



Faire l'appoint si nécessaire.

Spécification du fluide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du

système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

AVERTISSEMENT

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire). L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Liquide de frein



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAX**". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement moteur

Version hybride



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "MAX" sans jamais le dépasser. Si le niveau est proche ou en dessous du repère MIN, il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur. Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

1

2

3

4

5

6


7


8

9


10

Version électrique

 **ATTENTION**



Ne pas faire l'appoint de liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère **MIN**, il est impératif de consulter le Réseau STELLANTIS.

FLUIDES, LUBRI- FIANTS ET PIÈCES RECOMMANDÉS

HUILE MOTEUR


(Version hybride)

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et par sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile garantit, par exemple la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile sur une certaine gamme de températures.

Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur.

Additifs supplémentaires d'huile moteur

L'utilisation d'additifs supplémentaires d'huile moteur peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

 **REMARQUE**

Afin de préserver la fiabilité du moteur et du système de contrôle des émissions, ne jamais utiliser d'additifs dans l'huile moteur.

Degrés de viscosité d'huile moteur

Les classes de viscosité SAE définissent la capacité d'écoulement d'une huile. L'huile multigrade est représentée par deux chiffres, par exemple SAE 0W-20. Le premier chiffre, suivi d'un W, indique la viscosité à basse température et le second chiffre, la viscosité à haute température.

LIQUIDE LAVE-GLACE

Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en

caoutchouc. Consulter un concessionnaire STELLANTIS.

LIQUIDES DE FREIN ET D'EMBRAYAGE

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage.

Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.

ANTIGEL/LIQUIDE DE RE- FROIDISSEMENT

Utiliser uniquement un antigel approuvé pour le véhicule. Consulter le Réseau STELLANTIS.

Le système est rempli en usine d'un liquide de refroidissement assurant une excellente protection contre la corrosion et contre le gel jusqu'à -37°C environ. Cette concentration doit être maintenue toute l'année.

L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement.

COMPARTIMENT MOTEUR

ACCÈS AU COMPARTIMENT MOTEUR

⚠ AVERTISSEMENT

Intervention dans le compartiment moteur

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

⚠ AVERTISSEMENT

Moteur électrique

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves ! Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le témoin READY est éteint au combiné et débrancher le pistolet de connecteur de charge si celui-ci est branché.



⚠ AVERTISSEMENT

Stop & Start/Mode e-Auto.

Avant toute intervention sous le capot moteur, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



STOP & START SYSTEM

⚠ AVERTISSEMENT

Versions électriques : Ne jamais tenter d'effectuer soi-même l'entretien de composants haute tension. Ceci pourrait provoquer des blessures ou endommager le véhicule. L'entretien et la réparation de ces composants haute tension ne doivent être effectués que par un technicien d'entretien formé ayant les connaissances et les outils appropriés. L'exposition à une tension élevée peut provoquer des chocs, des brûlures et même la mort. Les composants haute tension du véhicule ne peuvent être réparés que par des techniciens ayant reçu une formation spéciale. Les composants haute tension

sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, séparer ou modifier ces composants. Le câble ou le câblage haute tension est de couleur orange. Ne pas sonder, altérer, couper ou modifier le câble ou le câblage haute tension.

⚠ AVERTISSEMENT

Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée. Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture. Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

⚠ AVERTISSEMENT

Refroidissement du moteur à l'arrêt
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !

⚠ AVERTISSEMENT

Pour procéder à des contrôles du compartiment moteur, vérifier que le contact est coupé.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Le ventilateur de refroidissement pourrait se mettre en marche, même si le contact est coupé.

 **AVERTISSEMENT**

Le système de démarrage utilise une tension extrêmement élevée. Ne pas toucher.

 **AVERTISSEMENT**

Éviter tout contact prolongé des liquides usagés avec la peau.
La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

 **REMARQUE**

L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

 **REMARQUE**

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

 **REMARQUE**

Un entretien incorrect du véhicule ou la non-exécution des opérations ou des réparations (si nécessaire) peut entraîner des réparations plus coûteuses, des dommages d'autres composants ou avoir un impact négatif sur les performances du véhicule. Faire inspecter immédiatement tout dysfonctionnement dans le Réseau STELLANTIS.

 **REMARQUE**

Le véhicule est rempli de liquides qui sont optimisés ou qui protègent ses performances et sa durée de vie et prolongent les intervalles d'entretien. Ne pas utiliser de produits chimiques pour laver ces composants car ils pourraient endommager le moteur, la boîte de vitesses ou le système de climatisation. Ce dommage n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Si un composant doit être lavé en raison d'un dysfonctionnement, utiliser uniquement le liquide spécifique pour cette procédure.

 **REMARQUE**

Il est recommandé de faire entretenir le véhicule dans le Réseau STELLANTIS.

Lors de l'exécution d'opérations périodiques normales et de petites interventions d'entretien sur le véhicule, il est recommandé d'utiliser un équipement approprié, des pièces de rechange d'origine et les fluides nécessaires. N'effectuer aucune intervention si l'on ne possède pas l'expérience nécessaire.



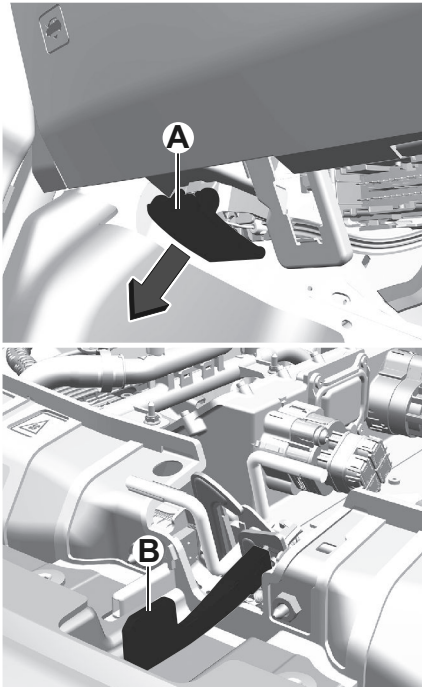
Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.

Vider l'huile usagée dans les conteneurs réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Ouverture

Procéder comme suit :

- tirer le levier (A) dans le sens indiqué par la flèche
- déplacer le levier (B) vers la gauche comme illustré
- soulever complètement le capot : l'opération est facilitée par la présence de deux ressorts à gaz qui le maintiennent en position entièrement ouverte



Ne pas toucher à l'amortisseur à gaz et accompagner le capot en le soulevant.

⚠ AVERTISSEMENT

Lever le capot moteur à l'aide des deux mains. Avant le levage, vérifier que les bras d'essuie-glace ne sont pas relevés

du pare-brise, que le véhicule est à l'arrêt et que le frein de stationnement électrique est serré.

⚠ AVERTISSEMENT

Le capot moteur peut tomber soudainement si la tige de support n'est pas positionnée correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

N'effectuer ces opérations que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Fermeture

Pour le fermer, abaisser le capot à environ 20 centimètres du compartiment moteur et le laisser retomber.

S'assurer que le capot est complètement fermé et non seulement fixé par le dispositif de verrouillage en essayant de l'ouvrir.

S'il n'est pas complètement fermé, ne pas essayer d'appuyer sur le capot moteur, l'ouvrir et répéter la procédure.

1

2

3

4

5

6

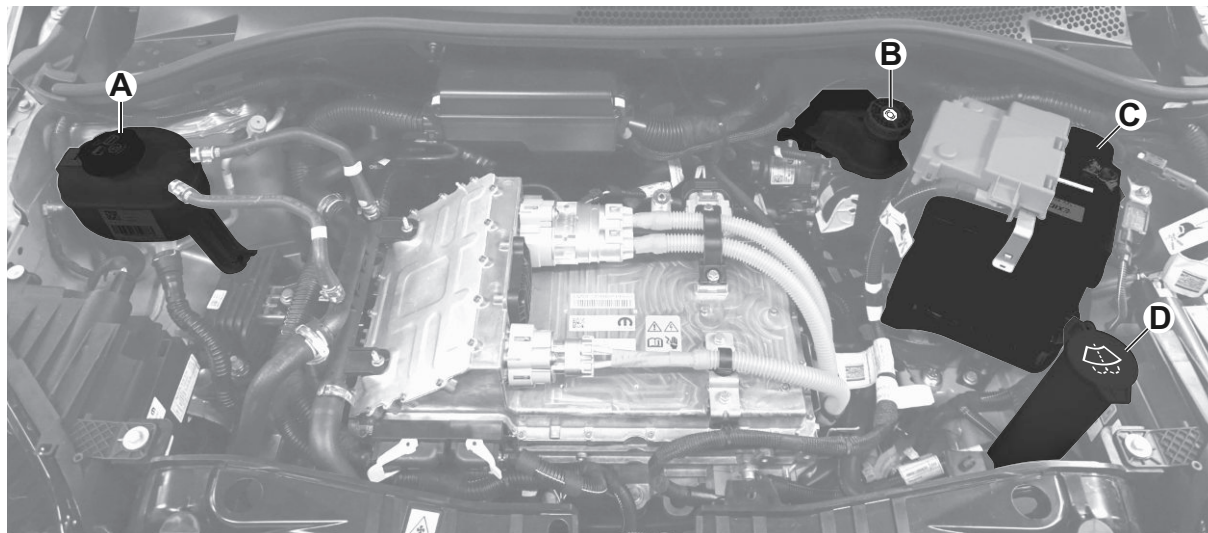
7

8

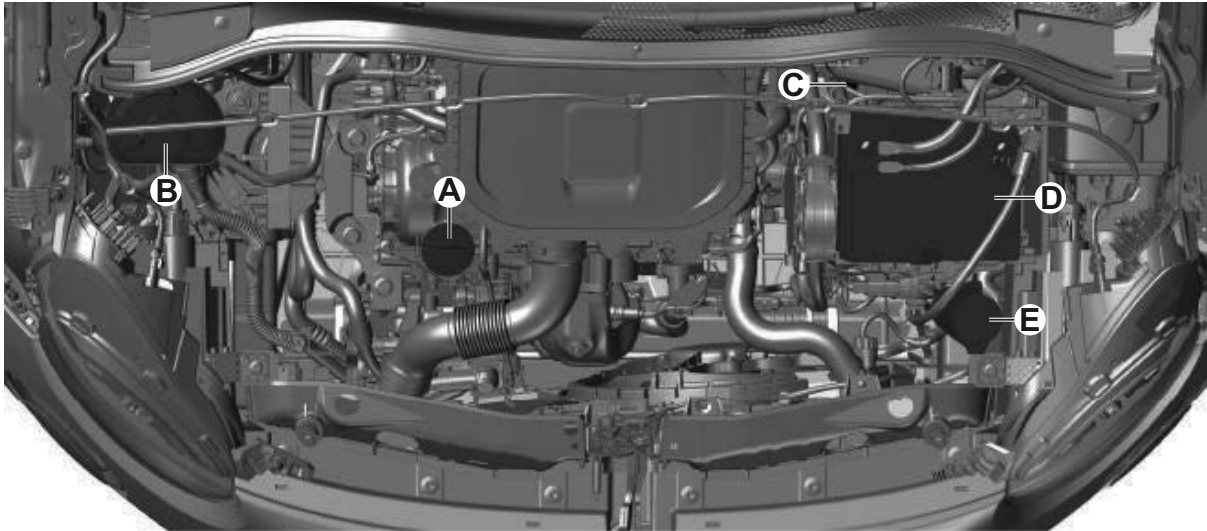
9

10

MOTEUR ÉLECTRIQUE (BEV)



A. Liquide de refroidissement moteur / **B.** Liquide de frein / **C.** Batterie conventionnelle / **D.** Liquide de lave-glace

MOTEUR HYBRIDE

A. Bouchon d'huile moteur / goulot et jauge de niveau d'huile moteur intégrés au bouchon / **B.** Liquide de refroidissement du moteur / **C.** Liquide de frein / **D.** Batterie conventionnelle / **E.** Liquide de lave-glace

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR HYBRIDE

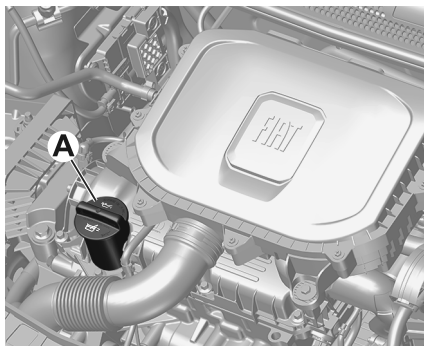
Contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur afin de protéger le moteur contre toute détérioration. Veiller à ce que l'huile moteur utilisée respecte les valeurs spécifiées.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau STELLANTIS ou par un atelier qualifié.

La consommation maximale d'huile moteur est de 0,6 l par 1000 km.

Vérifier que le véhicule est sur une surface plane. Le moteur doit être à la température de fonctionnement et coupé depuis au moins 5 minutes.

Extraire la jauge de niveau d'huile, l'essuyer, la réinsérer complètement, l'extraire de nouveau et lire le niveau d'huile moteur. Vérifier que le niveau d'huile se situe entre les repères MIN et MAX de la jauge.



Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère MIN, faire l'appoint d'huile moteur par l'orifice de remplissage d'huile (A).

Nous recommandons l'utilisation de la même qualité d'huile moteur que celle utilisée lors de la dernière vidange.

Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère MAX de la jauge de contrôle.

Remettre le bouchon droit et le serrer.

i REMARQUE

Un excès d'huile moteur doit être vidangé ou aspiré. Si l'huile dépasse le niveau maximum, ne pas faire démarrer le véhicule et s'adresser à un atelier.

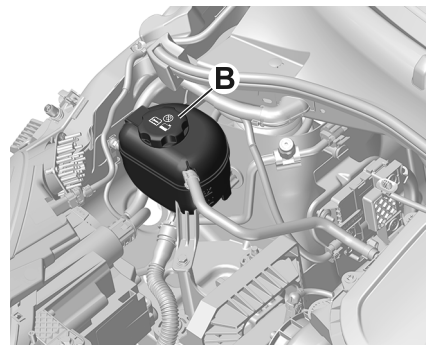
APPOINT EN LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau de liquide de refroidissement trop bas risque d'endommager gravement le moteur.

Ouvrir le bouchon (B). Le niveau de liquide de refroidissement doit être proche du repère **MAX** sans jamais le dépasser.



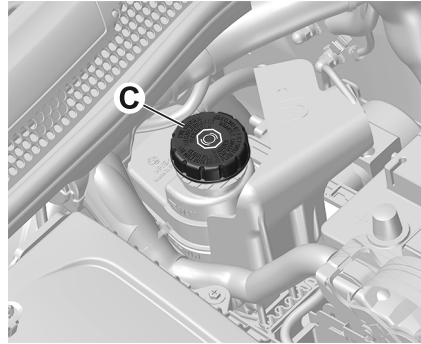
Si le niveau est proche ou en-dessous du repère **MIN**, il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur. Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir. En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression. Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE FREIN

Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX**.

Si le niveau de liquide est en dessous du repère **MIN**, contacter le Réseau STEL-LANTIS.



Si le niveau du liquide dans le réservoir est trop bas, dévisser le bouchon du réservoir et ajouter le liquide décrit dans la section "Caractéristiques techniques".

i REMARQUE

Nettoyer soigneusement le bouchon du réservoir et la surface environnante. Veiller à ce que des impuretés ne pénètrent pas dans le réservoir lorsque le bouchon est ouvert. Toujours utiliser un entonnoir doté d'un filtre intégré avec un maillage de 0,12 mm ou moins.

i REMARQUE

Nettoyer soigneusement le bouchon du réservoir et la surface environnante. Veiller à ce que des impuretés ne pénètrent pas

dans le réservoir lorsque le bouchon est ouvert. Toujours utiliser un entonnoir doté d'un filtre intégré avec un maillage de 0,12 mm ou moins.

! AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes. En cas de contact accidentel, laver immédiatement les pièces concernées avec de l'eau et du savon doux. Rincer ensuite soigneusement. Appeler immédiatement un médecin en cas d'ingestion.

! AVERTISSEMENT

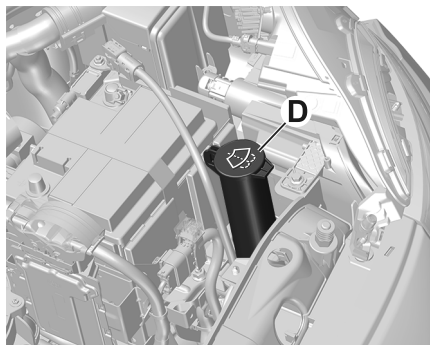
Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée.

APPOINT EN LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Vérifier le niveau du liquide dans le réservoir.

Si le liquide dans le réservoir est trop bas, dévisser le bouchon (D) du réservoir et ajouter le liquide décrit dans la section "Caractéristiques techniques".

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10



Le réservoir de liquide lave-glace doit être rempli avec les liquides prévus à cet effet. L'utilisation de tout autre liquide peut compromettre le fonctionnement de la pompe du réservoir. Après avoir fait l'appoint, refermer le bouchon en s'assurant qu'il est correctement verrouillé.

i REMARQUE

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire). Seul le liquide de lave-glace ayant une concentration suffisante d'antigel offre une protection à basse température ou en cas de chute soudaine de température.

i REMARQUE

Ne pas voyager avec le réservoir de liquide lave-glace vide : le lave-glace est essentiel pour améliorer la visibilité.

BATTERIE 12V

Le véhicule est équipé d'une batterie conventionnelle nécessitant peu d'entretien : aucun appoint d'électrolyte avec de l'eau distillée n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. Les opérations décrites dans ce Manuel d'utilisation ne doivent être effectuées que par des techniciens spécialisés. L'appoint doit être effectué par du personnel spécialisé du Réseau STELLANTIS.

i REMARQUE

Pour le remplacement de la batterie, consulter le Réseau STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de batterie est toxique et corrosif. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir les flammes nues et

les sources d'étincelles à l'écart de la batterie : risque d'explosion et d'incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de la batterie avec une quantité insuffisante de liquide risque d'endommager irrémédiablement la batterie et de provoquer une explosion.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours porter des lunettes appropriées pour protéger les yeux en cas d'intervention sur ou à proximité de la batterie conventionnelle.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour les versions électriques : toute opération concernant la batterie 12V (dépose, débranchement, etc.) doit être réalisée par un professionnel spécialisé. Contacter le Réseau STELLANTIS.

i REMARQUE

Il est interdit de déconnecter la batterie conventionnelle. Pour le remplacement de la batterie conventionnelle, contacter le Réseau STELLANTIS.

i REMARQUE

Ne pas utiliser la batterie conventionnelle du véhicule pour charger la batterie 12V d'un autre véhicule. La puissance de la batterie est insuffisante pour cette opération, avec le risque d'endommager le véhicule.

i REMARQUE

L'installation incorrecte d'appareils électriques et électroniques peut endommager gravement le véhicule. Si, après l'achat du véhicule, le propriétaire souhaite installer des accessoires (antivol, radiotéléphone, etc.), contacter le Réseau STELLANTIS qui proposera les dispositifs les plus adaptés et indiquera s'il est nécessaire d'installer une batterie de plus grande capacité.



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Symboles

Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Conseils utiles pour prolonger la durée de vie de la batterie 12V

Pour éviter de décharger la batterie conventionnelle et en prolonger la durée de vie, respecter les instructions suivantes :

- pour stationner le véhicule, vérifier que les portes, le hayon et le capot sont correctement fermés, afin d'éviter que des éclairages ne restent allumés à l'intérieur de l'habitacle
- éteindre tous les plafonniers à l'intérieur du véhicule : le véhicule est toutefois équipé d'un système qui éteint automatiquement tous les plafonniers intérieurs
- ne pas laisser les accessoires (système **Uconnect™**, feux de détresse, etc.) allumés pendant une longue période
- avant d'effectuer toute opération sur le circuit électrique, débrancher le câble de la borne négative de la batterie
- serrer complètement les bornes de la batterie

Si le niveau de charge reste en dessous de 50 % pendant une longue période, la batterie conventionnelle est endomma-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

gée par la sulfatation, ce qui réduit sa capacité et son efficacité au démarrage. La batterie sera également plus exposée au risque de gel (cela peut se produire dès -10°C).

Si, après l'achat du véhicule, le propriétaire souhaite installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (alarme, etc.) ou des accessoires influençant les exigences d'alimentation électrique, contacter le Réseau STELLANTIS dont le personnel qualifié proposera les appareils les plus appropriés de Lineaccessori MOPAR® et évaluera l'absorption électrique globale, en vérifiant si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante. Comme certains de ces appareils continuent à consommer de l'électricité même lorsque le moteur est éteint, ils épuisent progressivement la batterie.

Recharge de la batterie 12V

Ne jamais charger la batterie conventionnelle en utilisant :

- un chargeur de batterie externe
- une batterie d'un autre véhicule

Contactez le Réseau STELLANTIS.

AVERTISSEMENT

Ne pas essayer de recharger une batterie gelée : il faut d'abord la dégeler, pour éviter de courir un risque d'explosion. En cas de gel, la batterie doit être vérifiée par des techniciens spécialisés pour s'assurer que les éléments internes ne sont pas endommagés et que le boîtier n'est pas fissuré, avec un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

NETTOYAGE DU MOTEUR

AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

ENTRETIEN DU VÉHICULE

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Remplacer les balais si le bord en caoutchouc est déformé ou usé. Dans tous les cas, il est conseillé de les remplacer environ une fois par an.

Quelques précautions simples permettent de réduire les risques d'endommagement des balais :

- si la température descend en dessous de zéro, s'assurer que le givre n'a pas gelé le caoutchouc sur le verre. Utiliser un produit de dégivrage pour le dégivrage si nécessaire
- enlever la neige de la vitre : en plus de protéger les balais, cela évite l'effort sur le moteur et la surchauffe
- ne pas faire fonctionner les essuie-glaces du pare-brise et de la lunette arrière sur une vitre sèche

AVERTISSEMENT

Conduire avec des balais d'essuie-glace avant/arrière usés constitue un grave danger, car la visibilité est réduite par mauvais temps.

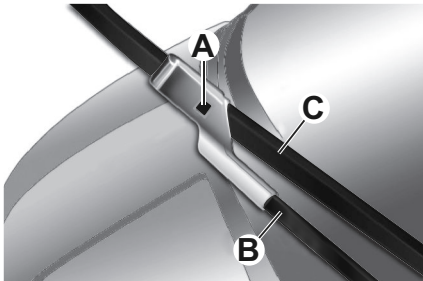
AVERTISSEMENT

Si la vitre doit être nettoyée, vérifier que le dispositif est éteint ou que la clé est sur STOP.

Pare-brise

Procéder comme suit :

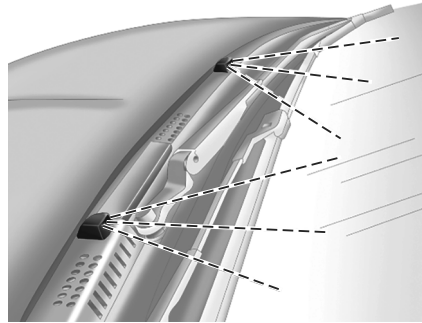
- soulever le bras d'essuie-glace (A) et positionner le balai de manière à ce qu'il forme un angle de 90° avec le bras
- appuyer sur le bouton (A) et extraire le balai (B) du bras (B)
- insérer le nouveau balai en veillant à le verrouiller en place



S'il n'y a pas de jet de liquide, vérifier d'abord qu'il y a du liquide dans le réservoir. Vérifier ensuite que les trous du gicleur ne sont pas obstrués ; utiliser une aiguille pour les débloquer si nécessaire. Les jets de lave-glace peuvent être orientés en ajustant les angles des gicleurs.

Les jets doivent être dirigés à environ un tiers de la hauteur du bord supérieur du pare-brise (voir figure).

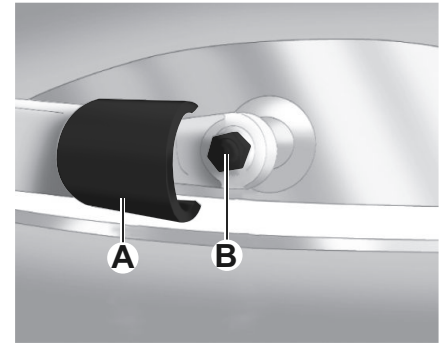
Dans les versions avec un toit ouvrant, vérifier que le toit ouvrant est fermé avant d'utiliser les jets avant.



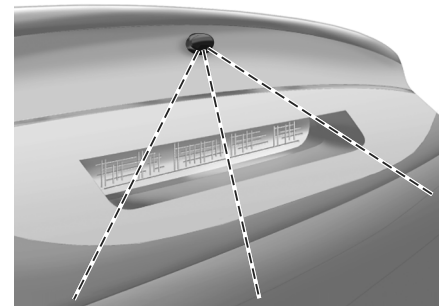
Lunette arrière

Procéder comme suit :

- soulever le couvercle (A) et retirer le bras du véhicule, en dévissant l'écrou (B) qui le fixe à l'axe de pivotement
- positionner correctement le nouveau bras et resserrer complètement l'écrou
- abaisser le couvercle



Les jets de lave-glace de la lunette arrière sont fixes. Le porte-gicleur est situé au-dessus de la lunette arrière (voir figure).



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

FILTRE À HUILE MOTEUR

(Version hybride)

Changer le filtre à huile à chaque vidange de l'huile moteur.

FILTRE À AIR MOTEUR

En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple, atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), changer si nécessaire deux fois plus souvent.

ENTRETIEN DE LA CLIMATISATION

Pour assurer un fonctionnement parfait et constant, faire fonctionner le système de refroidissement une fois par mois pendant quelques minutes, quel que soit le temps ou la saison.

Le refroidissement n'est pas possible quand la température extérieure est trop basse.

En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple, atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), changer si nécessaire deux fois plus souvent.

REMARQUE

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

REMARQUE

Toujours utiliser uniquement des liquides de refroidissement et des lubrifiants pour compresseur homologués et adaptés au système de climatisation spécifique monté sur le véhicule. Certains liquides de refroidissement non homologués sont inflammables et peuvent exploser, avec un risque de blessures. L'utilisation de liquides de refroidissement ou de lubrifiants non homologués peut nuire à l'efficacité du système et entraîner des réparations coûteuses.

REMARQUE

Le système de climatisation contient du liquide de refroidissement sous haute pression : pour éviter de blesser des personnes ou d'endommager le système, tout ajout de liquide de refroidissement ou toute réparation nécessitant le débranchement des câbles doit être effectué par le Réseau STELLANTIS.

FILTRE DU COMPARTIMENT

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

(Version hybride)

Un entretien adéquat du système d'échappement du moteur constitue la meilleure protection contre les fuites de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

DANGER

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, incolore et inodore, qui peut être mortel en cas d'inhalation. Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres. Faire remédier à la cause du problème par un atelier. Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

AVERTISSEMENT

Le système d'échappement peut atteindre des températures élevées et provoquer un incendie si le véhicule est stationné sur des matériaux inflammables. L'herbe sèche ou les feuilles peuvent également prendre feu si elles entrent en contact avec le système d'échappement. Ne pas stationner et ne pas utiliser le véhicule

dans un endroit où le système d'échappement pourrait entrer en contact avec des matériaux inflammables.

i REMARQUE

Des carburants de qualité autre que ceux indiqués dans le chapitre « Carburant » peuvent endommager le convertisseur catalytique ou les composants électroniques. L'essence non brûlée surchauffe et endommage le convertisseur catalytique. Par conséquent, éviter toute utilisation excessive du démarreur, faire fonctionner le réservoir de carburant à sec et démarrer le moteur en le poussant ou en le remorquant.

i REMARQUE

Les véhicules équipés d'un convertisseur catalytique doivent être alimentés uniquement avec de l'essence sans plomb. L'essence au plomb endommagerait définitivement le convertisseur catalytique et éliminerait sa capacité à réduire les émissions polluantes, ce qui compromettrait sérieusement les performances du moteur qui serait irrémédiablement endommagé. Si le moteur ne fonctionne pas correctement, surtout s'il démarre irrégulièrement ou si une baisse de ses performances est constatée, se rendre immé-

diatement chez un concessionnaire STELLANTIS. Un fonctionnement prolongé et défectueux du moteur peut entraîner une surchauffe du convertisseur et, par conséquent, des dommages possibles au convertisseur et au véhicule.

BOÎTE MANUELLE

(Version hybride)

La transmission manuelle est sans entretien (pas de vidange d'huile).

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

(Version électrique)

La transmission One Speed est sans entretien (pas de vidange d'huile).

FUSIBLES

BOÎTE À FUSIBLES

⚠ AVERTISSEMENT

Changer un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

i REMARQUE

Installation d'accessoires électriques

L'installation électrique du véhicule est conçue pour fonctionner avec des équipements standard ou en option. Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, contacter un concessionnaire STELLANTIS ou un atelier qualifié.

REMPACEMENT DES AMPOULES

Respecter les précautions suivantes :

- avant de remplacer une ampoule, vérifier l'oxydation des contacts

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

- remplacer les ampoules grillées par d'autres ampoules de même type et de même puissance
- après le remplacement d'une ampoule de phare, toujours vérifier son alignement
- si une ampoule ne fonctionne pas, avant de la remplacer, vérifier que le fusible correspondant est intact

i REMARQUE

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

i REMARQUE

Tenir les ampoules halogènes uniquement par leurs parties métalliques. Toucher leurs parties transparentes avec les doigts pourrait réduire l'intensité de la lumière qu'elles émettent et même leur durée de vie. En cas de contact accidentel, essuyer l'ampoule avec un chiffon imbibé d'alcool et laisser sécher l'ampoule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais regarder trop près du faisceau lumineux des lampes à technologie LED - risque de blessures graves aux yeux !

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de remplacer l'ampoule, attendre le refroidissement des conduits d'échappement : RISQUE DE BRÛLURE !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remplacez les ampoules que lorsque le moteur est coupé et que la position ne nuit pas à la circulation et vous permet de les remplacer en toute sécurité. Assurez-vous également que le moteur est froid pour éviter les brûlures.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au Réseau ou à un atelier qualifié. Ne pas toucher aux projecteurs ou feux à technologie Full LED - Risque d'électrocution !

⚠ AVERTISSEMENT

Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

INDICATEURS DE DIRECTION LED AVANT

Pour le remplacement, contacter le Réseau STELLANTIS.

INDICATEURS DE DIRECTION LATÉRAUX

Indicateurs de direction latéraux de type LED. Pour le remplacement, contacter le Réseau STELLANTIS.

i REMARQUE

Les opérations impliquant des chocs et/ou des charges excessives sur l'indica-

teur de direction latéral peuvent nuire à son fonctionnement. Le non-respect des précautions suivantes peut entraîner une rupture même partielle de la lentille avec introduction d'eau.

FEUX DE POSITION / FEUX DE JOUR (DRL)

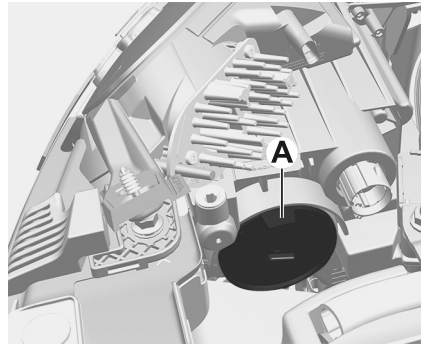
Les feux de position / feux de jour (DRL) sont de type LED. Pour le remplacement, contacter le Réseau STELLANTIS.

FEUX DE CROISEMENT / FEUX DE ROUTE

Contacter le Réseau STELLANTIS pour le remplacement d'un feu de croisement / feu de route LED.

Si le véhicule est équipé de feux de croisement / feux de route à ampoule, procéder comme suit pour les remplacer :

- dans le compartiment moteur, retirer le capuchon de protection en caoutchouc (A)
- appuyer sur la fixation et la retirer
- appuyer sur la fixation et retirer le porte-ampoule



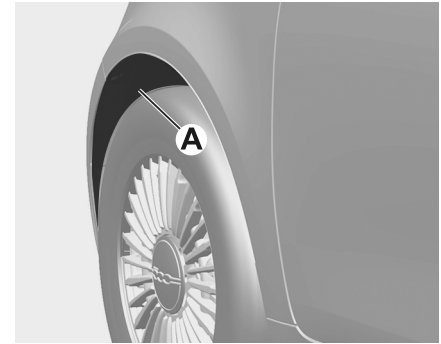
- retirer l'ampoule installée sous pression et la remplacer
- remettre en place le porte-ampoule en le verrouillant correctement
- remettre en place le capuchon en caoutchouc

CLIGNOTANTS AVANT

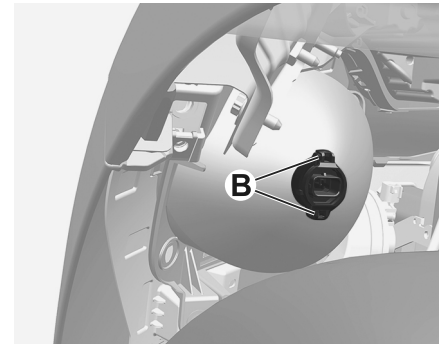
Contacter le Réseau STELLANTIS pour remplacer un indicateur de direction avant de type LED.

Si le véhicule est équipé de clignotants de type ampoule, procéder comme suit pour les remplacer :

- retirer le passage de roue (A) en dévissant les vis appropriées



- retirer le porte-ampoule en appuyant sur les ailettes (B)
- retirer l'ampoule installée sous pression et la remplacer
- remettre en place le porte-ampoule en le verrouillant correctement



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

FEUX ANTIBROUILLARD

(selon version)

Les feux antibrouillard avant sont équipés de la technologie LED et ne peuvent pas être remplacés.

En cas de dysfonctionnement d'une lumière extérieure ou intérieure, contacter un atelier.

ÉCLAIRAGE DE PLAQUE D'IMMATRICULATION

Les feux de plaque d'immatriculation sont équipés de la technologie LED et ne peuvent pas être remplacés.

En cas de dysfonctionnement d'une lumière extérieure ou intérieure, contacter un atelier.

TROISIÈME FEU STOP

Le troisième feu stop est doté de la technologie LED et ne peut pas être remplacé.

En cas de dysfonctionnement d'une lumière extérieure ou intérieure, contacter un atelier.

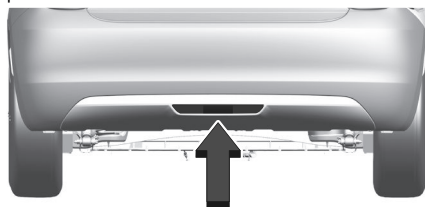
GROUPES DE FEUX ARRIÈRE

Les indicateurs de position, de stop, de troisième stop, de plaque d'immatriculation et de direction sont de type

LED. Pour le remplacement, contacter le Réseau STELLANTIS.

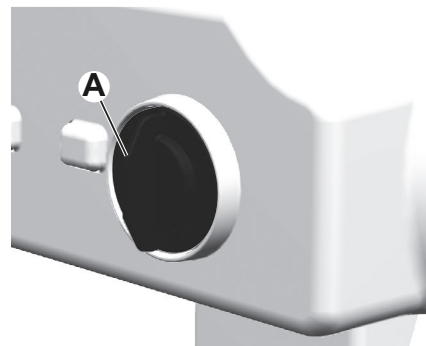
FEU DE RECUL / FEUX ANTIBROUILLARD ARRIÈRE

Pour remplacer le feu de recul et le feu antibrouillard arrière, accéder au support d'ampoule par la partie inférieure du pare-chocs arrière.



Procéder comme suit :

- tourner le porte-ampoule (A) dans le sens anti-horaire et le désengager
- desserrer les porte-ampoules extérieurs pour remplacer les feux de recul
- desserrer le porte-ampoule central pour remplacer le feu antibrouillard arrière
- extraire l'ampoule et la remplacer
- remettre en place l'unité ampoule/ porte-ampoule (A) en la tournant dans le sens horaire



⚠ AVERTISSEMENT

Des modifications ou des réparations effectuées sur le système électrique qui ne sont pas réalisées correctement ou qui ne respectent pas les spécifications techniques du système peuvent entraîner des dysfonctionnements et des risques d'incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

Les ampoules halogènes contiennent du gaz sous pression qui pourrait provoquer une projection de verre si l'une d'elles venait à se briser.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remplacer les ampoules que lorsque le moteur est coupé et que la position ne nuit pas à la circulation et permet de les remplacer en toute sécurité. Vérifier également que le moteur est froid pour éviter les risques de brûlures.

⚠ ATTENTION

Tenir les ampoules halogènes uniquement par leurs parties métalliques. Toucher leurs parties transparentes avec les doigts pourrait réduire l'intensité de la lumière qu'elles émettent et même leur durée de vie. En cas de contact accidentel, essuyer l'ampoule avec un chiffon imbibé d'alcool et laisser sécher l'ampoule.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans la mesure du possible, il est conseillé de faire changer les ampoules dans le Réseau STELLANTIS. Le bon fonctionnement et la bonne direction des feux extérieurs sont absolument essentiels pour la sécurité du véhicule et le respect de la loi.

⚠ ATTENTION

Les opérations impliquant des chocs et/ou des charges excessives sur l'indicateur de direction latéral peuvent nuire à son fonctionnement. Le non-respect des précautions suivantes peut entraîner une rupture même partielle de la lentille avec introduction d'eau.

LAMPES INTÉRIEURES
Plafonnier intérieur

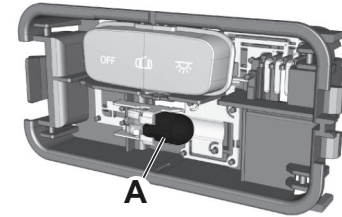
Pour remplacer les ampoules, procéder comme suit :

- opérer dans les points indiqués par les flèches et retirer le plafonnier (A) avec son cadre



- retirer l'ensemble de la lentille et remplacer l'ampoule à ajustement

serré (A), en veillant à ce qu'elle se verrouille correctement


Éclairage de coffre

(selon équipement)

Pour remplacer l'ampoule, procéder comme suit :

- ouvrir le coffre
- à l'aide du tournevis, extraire le plafonnier (A) en intervenant au point indiqué par la flèche

1

2

3

4

5

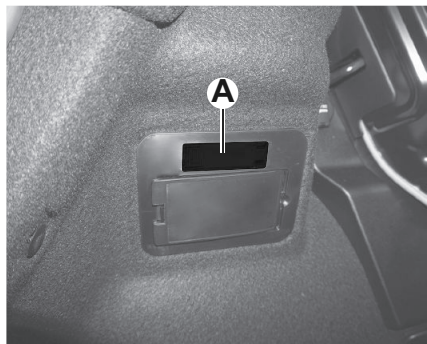
6

7

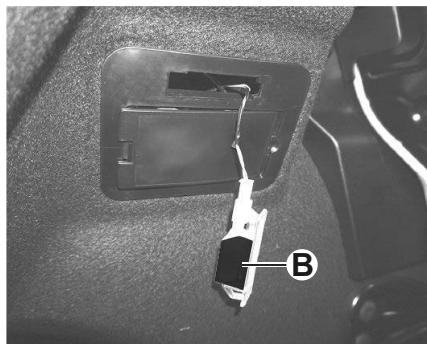
8

9

10



- ouvrir la protection (B), remplacer l'ampoule a ajustement serré



- fermer le cache (B) de la lentille
- remettre en place le plafonnier en l'insérant correctement dans son logement, d'un côté puis en appuyant

de l'autre côté jusqu'à ce qu'il s'enclenche

PNEUS ET ROUES

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de divergence entre le manuel d'utilisation et le document d'immatriculation, les informations de ce dernier prévalent. Pour une conduite en toute sécurité, le véhicule doit être équipé de pneus de même marque et de même type sur les quatre roues.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus de dimensions, type, marque ou conception différents à l'avant et l'arrière peut altérer la tenue de route du véhicule. Il est recommandé d'utiliser des pneus recommandés par le constructeur.

i REMARQUE

Ne pas utiliser des pneus tubeless.

Le constructeur ne peut pas déterminer si des pneus non homologués sont adaptées et ne peut dès lors pas garantir la sécurité du véhicule dans ces conditions.

Les **pneus directionnels** doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (par exemple, une flèche) placé sur le flanc du pneu.

Franchir les arêtes vives lentement et si possible à angle droit. Rouler sur des arêtes vives peut endommager les pneus et les jantes. Ne pas écraser les pneus contre une bordure de trottoir lors du stationnement.

Rouler avec des pneus usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneus (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve. En cas de dégâts ou d'usure anormale, contacter le Réseau STELLANTIS.

Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneus qui seront stockés lors du montage des pneus hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Les informations relatives à la sécurité des pneus couvriront certains aspects des informations suivantes :

- Marquage des pneus
- Numéros d'identification des pneus
- Terminologie et définitions des pneus
- Pressions des pneus et gonflage des pneus

MARQUAGES - DÉSIGNATIONS DES PNEUS

Par exemple, **185/65 R15 88T**

- **185** : largeur des pneus (mm)
- **65** : rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)
- **R** : type de carcasse (radiale)
- **15** : diamètre des jantes, en pouces
- **88** : indice de charge
- **T** : indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse

- **Q** : jusqu'à 160 km/h
- **S** : jusqu'à 180 km/h
- **T** : jusqu'à 190 km/h
- **H** : jusqu'à 210 km/h
- **V** : jusqu'à 240 km/h

- **W** : jusqu'à 270 km/h

Indice de charge (capacité)

75 = 387 kg	95 = 690 kg
76 = 400 kg	96 = 710 kg
77 = 412 kg	97 = 730 kg
78 = 425 kg	98 = 750 kg
79 = 437 kg	

La capacité peut être inférieure, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule. L'indice de charge reste le même et ne dépend pas de la pression d'utilisation.

PLAQUE D'INFORMATION SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

L'étiquette d'information sur la pression des pneus située sur le montant B gauche indique les pneus d'origine et les pressions correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus été qu'aux pneus hiver.

Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de

50 km/h, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route et le confort routier et augmente l'usure des pneus.

La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- Identifier le code d'identification du moteur
- Identifier le pneu correspondant

Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

AVERTISSEMENT

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus. Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

PNEUS HIVER

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues.

Disposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur selon la réglementation du pays.

Toutes tailles de pneus sont permises comme pneus hiver.

⚠ AVERTISSEMENT

Si des pneus d'hiver dont la cote de vitesse est inférieure à celle indiquée dans le document d'immatriculation sont utilisés, ne pas dépasser la vitesse maximale correspondant à la cote de vitesse des pneus utilisés.

PRESSIION DES PNEUS

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage.

Ne pas oublier la roue de secours. Cela vaut également pour les véhicules avec système de contrôle de la pression des pneus.

L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente dans le cadre de porte gauche ou droit indique l'équipement pneumatique d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

La pression des pneus dépend de la température du pneu. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Ce facteur doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'informations et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus été qu'aux pneus hiver.

Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge. Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

⚠ AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

Le surgonflage réduit la capacité d'un pneu à amortir les chocs. Les objets sur la route et les nids-de-poule peuvent causer des dommages qui entraînent une défaillance des pneus. Des pneus surgonflés ou sous-gonflés peuvent affecter la tenue de route du véhicule et peuvent céder soudainement, entraînant une perte de contrôle du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus doit être vérifiée à froid. Si, pour une raison quelconque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prescrite, mais répéter le contrôle lorsque les pneus sont froids.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pressions de pneus inégales peuvent entraîner des problèmes de direction. Il existe un risque de perte de contrôle

du véhicule. Une pression inégale des pneus d'un côté à l'autre du véhicule peut entraîner une dérive du véhicule vers la droite ou la gauche.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours rouler avec chaque pneu gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

PROFONDEUR DE SCULPTURES

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière.

S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même sans rouler. Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

TAILLES ADMISSIBLES DE PNEUS ET JANTES

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

faut, le cas échéant, reprogrammer le système de détection de sous-gonflage des pneus et procéder à d'autres modifications du véhicule.

L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC. Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

ENJOLIVEURS

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combiné son roue et pneu.

Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les

pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante. Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins. Ne pas utiliser les enjoliveurs sur la roue de secours.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule. Des pneus ou des enjoliveurs inadéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

CHAÎNES À NEIGE

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule au freinage.

AVERTISSEMENT

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

AVERTISSEMENT

Un pneu endommagé est un pneu qui peut éclater.

REMARQUE

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

REMARQUE

L'utilisation de chaînes à neige non recommandées ou de chaînes à neige sur des pneus de taille différente peut endommager les suspensions, la carrosserie, les roues et/ou les conduites de freinage. Les dommages causés par l'utilisation de chaînes à neige non recommandées ou une pose incorrecte de chaînes à neige ne sont pas couverts par la garantie.

Utiliser uniquement des chaînes à neige conçues pour le type de pneus du véhicule.

REMARQUE

Les chaînes ne peuvent pas être montées sur des pneus 205/45 R17 88V.

Pour plus d'informations sur les chaînes à neige, consulter le Réseau STELLANTIS ou un atelier qualifié.

Pour poser les chaînes à neige, suivre les instructions fournies par le fabricant des chaînes à neige.

Après avoir monté les chaînes à neige, arrêter le véhicule après avoir parcouru une courte distance et s'assurer que les chaînes à neige sont correctement serrées.

Roue de secours provisoire (selon équipement) : l'utilisation de chaînes à neige sur la roue de secours provisoire n'est pas autorisée.

Conseils d'installation

- Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

REMARQUE

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

AVERTISSEMENT

Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

Se reporter au chapitre "Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue" dans la section "En cas d'urgence".

REMISAGE DU VÉHICULE

REMISAGE DE LONGUE DURÉE D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE

Si le véhicule doit rester immobilisé pendant plus d'un mois, observer les précautions suivantes :

- garer le véhicule dans un endroit couvert, sec et si possible bien ventilé et ouvrir légèrement les vitres
- vérifier que le frein de stationnement électrique n'est pas engagé et mettre la transmission sur P (Versions électriques) ou N (Versions hybrides)
- vérifier l'état de charge de la batterie conventionnelle tous les 30 jours
- nettoyer et protéger les parties peintes à l'aide d'une cire de protection
- nettoyer et protéger les parties métalliques brillantes à l'aide de produits spéciaux disponibles dans le commerce
- saupoudrer de talc les balais en caoutchouc du pare-brise et de l'essuie-vitre arrière et les soulever de la vitre
- recouvrir le véhicule d'une toile ou d'une feuille de plastique perforée, en veillant particulièrement à ne pas en-

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

dommager la surface peinte en entraînant la poussière qui pourrait s'y être accumulée. Ne pas utiliser de feuilles de plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule

- désactiver le système d'alarme du véhicule (selon équipement)
- gonfler les pneus à +0,5 bar au-dessus de la pression standard spécifiée et la vérifier à intervalles réguliers
- ne pas vidanger le circuit de refroidissement
- chaque fois que le véhicule reste immobilisé pendant deux semaines ou plus, faire fonctionner le système de climatisation pendant au moins 5 minutes, en réglant l'air extérieur et en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette opération permet de garantir une lubrification appropriée du système, minimisant ainsi le risque d'endommager le compresseur lorsque le système est de nouveau utilisé
- **Pour les versions électriques :** amener la batterie haute tension à un niveau de charge proche de 100%

La charge de la batterie haute tension peut diminuer progressivement lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Par conséquent, éviter les périodes prolongées avec un état de charge proche de zéro. Si possible, surveiller l'état de charge et l'empêcher d'atteindre des niveaux excessivement bas. Suivre ces avertissements même pour les périodes de moins d'un mois (quelques semaines).

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE - DE L'EXTÉRIEUR

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le véhicule est couvert par la garantie contre la perforation due à la rouille de tout élément d'origine de la structure ou de la carrosserie.

Pour les conditions générales de cette garantie, voir le Carnet de garantie. Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

Lavage avec trappe de charge fermée (Versions électriques)

Le système électrique est sûr, même si les situations suivantes se produisent :

- présence d'eau dans la zone des pieds

- lorsque le véhicule est dans l'eau à un niveau qui lui permet de traverser un gué
- pénétration de liquides dans le coffre

REMARQUE

S'il est nécessaire de laver le véhicule de l'extérieur, veiller à ne pas insister directement avec le jet d'eau sur la trappe de recharge.

AVERTISSEMENT

Pour les versions électriques : avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée. Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

AVERTISSEMENT

Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie ! Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

i REMARQUE

Veiller à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les modules de contrôle électroniques, les connecteurs et les câbles orange, y compris les zones adjacentes (circuit haute tension) et les vannes de ventilation. Faire effectuer cette opération par un atelier spécialisé. Après le lavage, vérifier que les différents composants de protection (par exemple, les protections en caoutchouc et les bouchons) n'ont pas été retirés ou endommagés.

i REMARQUE

Ne pas utiliser des produits abrasifs, de dissolvant, d'essence ou des produits lustrants pour nettoyer le véhicule.. Les fientes d'oiseaux doivent être lavées immédiatement et soigneusement car l'acide qu'elles contiennent est particulièrement agressif. Éviter de stationner le véhicule

sous des arbres (sauf si cela est absolument nécessaire). Enlever immédiatement toute matière végétale résineuse car, une fois qu'elle a séché, il peut être nécessaire d'utiliser des produits abrasifs ou de polissage pour les éliminer, qui sont fortement déconseillés car ils pourraient modifier les caractéristiques de la peinture. Ne pas utiliser de liquide de lave-glace pur pour nettoyer le pare-brise avant et la lunette arrière ; diluer avec 50% d'eau au moins. Utiliser uniquement du liquide lave-glace pur lorsque cela est strictement nécessaire en raison de la température extérieure. Ne pas utiliser de produits chimiques ou d'acides pour dégivrer les vitres du véhicule, car ils pourraient endommager la peinture. Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

i REMARQUE

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique. Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité). Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques

agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron). En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié. Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i REMARQUE

Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression pour nettoyer le compartiment moteur. Les précautions appropriées ont été prises pour protéger toutes les pièces et connexions, mais les pressions générées par ces dispositifs sont si élevées que la protection complète contre le suintement d'eau ne peut pas être garantie.

i REMARQUE

Toujours utiliser un produit de nettoyage dont le pH est compris entre 4 et 9. Ne pas utiliser de produits de nettoyage sur

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

des surfaces chaudes. Sécher le véhicule avec une peau de chamois humide. Ne pas utiliser de produits abrasifs et/ou à polir pour nettoyer le véhicule. Les fientes d'oiseaux doivent être lavées immédiatement et soigneusement car l'acide qu'elles contiennent est particulièrement agressif. Éviter (si possible) de stationner le véhicule sous les arbres ; retirer immédiatement les résines végétales car, lorsqu'elles sont séchées, il peut être possible de les éliminer uniquement avec des produits abrasifs ou des produits de polissage, ce qui est fortement déconseillé car ils pourraient altérer l'opacité typique de la peinture.

i REMARQUE

Ne jamais utiliser de systèmes de lavage haute pression. Des gouttes d'eau peuvent s'infiltrer en cas d'utilisation de systèmes de lavage haute pression et de pulvérisateurs près des fenêtres. Privilégier les stations de lavage qui utilisent des brosses textiles ou souples qui n'endommagent pas la peinture de la carrosserie. Veiller à ce que les jantes et les pneus ne soient pas endommagés par les mécanismes de transport. Selon la largeur du véhicule, rabattre les rétroviseurs extérieurs pour éviter tout dommage. Désactiver le capteur de pluie pour empêcher l'activation accidentelle de l'essuie-glace.

Dans certains cas, le système d'avertissement de distance latérale et les capteurs de stationnement peuvent être activés accidentellement pendant le lavage.



Les détergents polluent l'eau. Le véhicule doit être lavé dans des zones équipées pour recueillir et purifier le liquide utilisé dans le processus de lavage.

Avant d'entrer dans une station de lavage

Respecter la procédure suivante pour assurer le traitement du véhicule à l'intérieur de la station de lavage :

- ouvrir la porte conducteur et la laisser ouverte
- mettre le dispositif d'allumage en position ENGINE
- appuyer sur la pédale de frein
- mettre la transmission One Speed sur N (Version électrique) / mettre le levier de boîte de vitesses manuelle sur N (Version hybride)
- desserrer le frein de stationnement électrique
- relâcher la pédale de frein

- laisser le dispositif d'allumage en position ENGINE, sortir du véhicule et fermer la porte conducteur



AVERTISSEMENT

Dans cette situation, le véhicule n'est plus sécurisé et peut se déplacer sans contrôle en raison des pentes du sol.

PEINTURE BRILLANTE

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre. Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec. Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

Les lentilles des phares et des autres lampes sont en plastique. Utiliser un chiffon doux imbibé d'eau et de détergent pour véhicules.



REMARQUE

Ne jamais utiliser de substances aromatiques (par exemple de l'essence) ou de cétones (par exemple de l'acétone) pour

nettoyer les lentilles en plastique des projecteurs.

i REMARQUE

En cas de nettoyage du véhicule à l'aide d'un nettoyeur haute pression, maintenir le jet d'eau à une distance d'au moins 20 cm des phares.

i REMARQUE

Les phares sont dotés de lentilles en polycarbonate avec un revêtement de protection : ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un détergent ou un solvant ; utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit à pH neutre ; en cas d'utilisation d'un nettoyeur haute pression sur des marques persistantes, ne pas laisser la lance orientée trop longtemps vers les phares, les lampes ou leurs bords afin de ne pas endommager leur revêtement de protection et leurs joints.

VITRES ET BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Arrêter l'essuie-glace avant d'intervenir dans leurs zones.

Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux ou d'une peau de chamois

avec du produit de nettoyage pour vitres et du produit d'élimination des insectes.

Lors du nettoyage de la vitre arrière depuis l'intérieur, toujours passer le chiffon parallèlement à l'élément de chauffage pour éviter tout dommage. Utiliser un grattoir à arêtes vives pour éliminer le givre de façon mécanique. Appuyer le grattoir fermement sur la vitre afin que la crasse ne puisse pas passer en dessous et rayer ainsi la vitre. Nettoyer les balais d'essuie-glaces gras avec un chiffon doux et un produit de nettoyage pour vitres. S'assurer également de bien retirer tous les résidus de cire, insectes et autres de la vitre. Les résidus de glace, la pollution et les balayages répétés sur des vitres sèches peuvent endommager, voire casser les balais d'essuie-glace.

AUTOCOLLANTS

(selon version)

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.

Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

i REMARQUE

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

i REMARQUE

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.

Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Versions avec autocollants ou habillage

Pour nettoyer et laver correctement le véhicule, procéder comme suit :

- Éviter de le laver avec des rouleaux et/ou des brosses dans les stations de lavage. Laver ensuite le véhicule, uniquement à la main, en utilisant des détergents au pH neutre ; le sécher avec une peau de chamois humide
- en cas d'utilisation de jets ou nettoyeurs haute pression pour nettoyer le véhicule, rester à une distance de 40 cm minimum de la caisse pour



éviter tout endommagement et toute altération. Ne pas oublier qu'une accumulation d'eau peut endommager le véhicule sur le long terme

- mouiller la caisse avec un jet d'eau basse pression
- passer une éponge imbibée d'une solution légèrement savonneuse sur la caisse, en rinçant fréquemment l'éponge ; bien rincer à l'eau et sécher avec un jet d'air ou une peau de chamois. Sécher avec un soin particulier les parties les moins visibles, telles que les encadrements de portes, le capot et les encadrements de phares, où l'eau peut stagner plus facilement. Ne pas ranger le véhicule immédiatement dans un endroit fermé, le laisser dehors pour permettre l'évaporation de l'eau résiduelle. Ne pas laver le véhicule après qu'il a été garé au soleil

Nettoyer les pièces extérieures en plastique de la même manière que le reste du véhicule.

Dans la mesure du possible, ne pas garer le véhicule sous les arbres ; les substances résineuses que dégagent de nombreuses espèces donnent à la peinture un aspect terne et augmentent la possibilité de déclencher des processus de rouille.

REMARQUE

En cas de taches d'eau (auréoles) sur l'habillage, les éliminer, le laver de nouveau et le sécher à l'aide d'un chiffon doux non abrasif.

REMARQUE

Il n'est pas conseillé de laver le véhicule avec un nettoyeur haute pression ou, en cas d'utilisation, il est nécessaire de maintenir au moins une distance minimale de 40 cm avec de l'eau à température ambiante.

PEINTURE

(Versions électriques)

En cas de peinture du véhicule au four, veiller à ne pas dépasser : 30 minutes à 70°C / 20 minutes à 80°C.

Versions avec peinture mate. Ces versions sont dotées d'une peinture mate exclusive qui nécessite un soin particulier pour sa préservation. Certaines versions sont équipées de décorations exclusives sur les coques des rétroviseurs extérieurs ; ne pas utiliser de jets d'eau sous pression ou à haute température pour les laver.

Dégâts à la peinture

Corriger les petits dégâts de peinture avec un crayon de retouche avant que la rouille ne se forme. Les dégâts importants de peinture ou la rouille doivent être réparés par le Réseau STELLANTIS.

Polissage et lustrage

Un polissage n'est rendu nécessaire que lorsque la peinture est souillée par des substances solides ou a pris un aspect mat et perdu son éclat. Les parties de la carrosserie en plastique ne doivent pas être traitées avec des produits de lustrage ou de polissage.

Dégâts à la peinture

Corriger les petits dégâts de peinture avec un crayon de retouche avant que la rouille ne se forme. Les dégâts importants de peinture ou la rouille doivent être réparés par le Réseau STELLANTIS.

Polissage et lustrage

Un polissage n'est rendu nécessaire que lorsque la peinture est souillée par des substances solides ou a pris un aspect mat et perdu son éclat. Les parties de la carrosserie en plastique ne doivent pas être traitées avec des produits de lustrage ou de polissage.

SOUBASSEMENT

Le soubassement est partiellement revêtu de PVC ou d'une couche de cire de protection permanente dans les zones les plus critiques.

Vérifier le soubassement après son lavage et le faire cirer le cas échéant. Les matériaux en bitume caoutchouc peuvent abîmer la couche de PVC. Faire effectuer les travaux au soubassement par le Réseau STELLANTIS.

De préférence, laver le soubassement au début et à la fin de l'hiver et faire vérifier la couche de cire de protection.

ENTRETIEN DE L'INTÉRIEUR

CONSIGNES GÉNÉRALES

Vérifier périodiquement la propreté de l'intérieur, sous les tapis, ce qui pourrait provoquer l'oxydation de la tôle.

AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser des produits inflammables, tels que de l'éther d'essence ou de l'essence modifiée, pour nettoyer l'intérieur du véhicule. Les charges électrostatiques générées par frottement pendant le nettoyage peuvent provoquer un incendie.

AVERTISSEMENT

Ne pas conserver les bombes aérosol dans le véhicule : elles pourraient exploser. Les aérosols ne doivent pas être exposés à des températures supérieures à 50°C. Les températures peuvent dépasser cette valeur à l'intérieur d'un véhicule exposé à la lumière directe du soleil.

AVERTISSEMENT

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression. Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant ! Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ne pas blanchir, teindre les ceintures de sécurité ou les nettoyer avec des solvants chimiques et des détergents

abrasifs. Cela affaiblirait le tissu. Les dommages causés par le soleil peuvent également affaiblir le tissu. Si les ceintures de sécurité sont sales, les nettoyer avec une solution savonneuse neutre ou de l'eau tiède. Ne pas retirer les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Sécher avec un chiffon doux. Remplacer les ceintures de sécurité si elles sont effilochées ou usées ou si les boucles ne fonctionnent pas correctement.

AVERTISSEMENT

Une ceinture de sécurité effilochée ou déchirée peut se déchirer lors d'une collision et vous laisser sans protection. Inspecter régulièrement le système de ceinture de sécurité, en vérifiant qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochages ou de pièces desserrées. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne pas démonter ou modifier le système de ceinture de sécurité. Si le véhicule est impliqué dans une collision, ou pour toutes questions concernant l'état des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, confier le véhicule pour inspection à un concessionnaire STELLANTIS agréé ou à un établissement agréé

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

dans le cadre du programme STELLANTIS Certified Collision Care.

ÉLÉMENTS EN MATIÈRE PLASTIQUE ET REVÊTUES

Nettoyer les parties intérieures en plastique avec un chiffon humide (si possible en microfibre) et une solution d'eau et de détergent neutre et non abrasif.

Pour nettoyer les taches grasses ou persistantes, il convient d'utiliser des produits spécifiques exempts de solvants et conçus pour préserver l'aspect et la couleur d'origine des composants.

Éliminer la poussière à l'aide d'un chiffon en microfibre, éventuellement humidifié avec de l'eau. L'utilisation de mouchoirs en papier n'est pas recommandée car ils peuvent laisser des résidus.

REMARQUE

Le contact direct de désodorisants, d'insectifuges, de lotions solaires ou de désinfectants pour les mains avec les surfaces plastiques, peintes ou décorées de l'intérieur peut causer des dommages permanents. Essuyer immédiatement.

REMARQUE

Les dommages causés par ce type de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée sur le véhicule neuf.

COMBINÉ D'INSTRUMENTS ET ÉCRANS

Les lentilles situées devant les instruments de ce véhicule sont moulées en plastique transparent.

Lors du nettoyage des lentilles, veiller à ne pas rayer le plastique.

Nettoyer avec un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, mais ne pas utiliser de nettoyants abrasifs ou à forte teneur en alcool. En cas d'utilisation de savon, nettoyer avec un chiffon propre et humide. Sécher avec un chiffon doux.

REMARQUE

Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord.

SURFACES EN VERRE

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide d'un nettoyant commercial pour vitres.

Ne pas utiliser de grattoirs ou d'autres instruments tranchants qui pourraient rayer les éléments.

Pour nettoyer le rétroviseur, vaporiser du nettoyant sur la serviette ou le chiffon utilisé. Ne pas vaporiser le nettoyant directement sur le miroir.

REMARQUE

Ne jamais utiliser de nettoyant de type abrasif. Faire preuve de prudence pour nettoyer la vitre arrière intérieure équipée de dégivreurs électriques ou les vitres équipées d'antennes radio.

PIÈCES TEXTILES

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de tableau de bord et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur.

Nettoyer les garnitures en cuir à l'eau propre et avec un chiffon doux. Pour les taches tenaces, utiliser un produit d'entretien pour cuir.

Utiliser un produit spécifique pour nettoyer les tapis et les textiles.

Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse.

Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint.

Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire.

Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.

Il est conseillé d'utiliser une brosse humide sur les tissus en velours. Frotter les sièges à l'aide d'un chiffon doux en microfibre humecté d'une solution d'eau et de détergent neutre.

Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser des solvants volatils aux fins de nettoyage. Nombreux de ces solvants sont potentiellement inflammables et s'ils sont utilisés dans des espaces clos, ils peuvent provoquer des problèmes respiratoires.

Textiles

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.

Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les

laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

REMARQUE

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (exemple : alcool, solvant ou ammoniac). Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

Retrait des taches

AVERTISSEMENT

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

REMARQUE

Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.
Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

REMARQUE

Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
- Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
- Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.

Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.

Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibras humide, puis sécher avec un chiffon différent.

SURFACES EN CUIR

(selon version)

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

Éliminer la saleté sèche avec une peau de chamois ou un chiffon légèrement humide, sans exercer trop de pression. Éliminer les éventuelles taches de liquide ou de graisse à l'aide d'un chiffon sec et absorbant, sans frotter.

Nettoyer ensuite avec un chiffon doux ou une peau de chamois humidifiée avec de l'eau et un savon doux. Si la tache persiste, utiliser des produits spécifiques et respecter scrupuleusement les instructions.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (par exemple, solvant, détergent, essence, alcool pur). Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (par exemple, perchlo-roéthylène).

Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

i REMARQUE

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.

Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré.

Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre. Sécher avec un chiffon doux et sec.

Cuir et parties souples

(selon équipement)

Pour nettoyer ces composants, utiliser un chiffon microfibre doux humidifié avec une solution d'eau et de détergent neutre.

Avant d'utiliser un produit spécifique pour nettoyer les intérieurs, s'assurer qu'il ne contient pas d'alcool et/ou de substances ou solvants à base d'alcool.

i REMARQUE

Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer la planche de bord et la lentille du tableau de bord.

i REMARQUE

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression. Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant ! Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits comme de l'alcool ou un désinfectant ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

i REMARQUE

Attacher les fermetures Velcro des vêtements car elles peuvent abîmer le garnissage du siège si elles restent ouvertes. La même chose s'applique aux vêtements avec des objets aux bords tranchants, tels que fermetures éclair, ceintures ou jeans cloutés.

i REMARQUE

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (exemple : alcool, solvant ou ammoniacque). Ne pas utiliser de systèmes

de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

i REMARQUE

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

i REMARQUE

Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés. Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

i REMARQUE

Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (par exemple solvant, détergent, pétrole, alcool pur). Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (par exemple perchloroéthylène). Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

TAPIS DE SOL

(selon équipement)

Se baser sur les recommandations suivantes pour une utilisation correcte des tapis de sol.

Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour le véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés. Toujours veiller à ce que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales. Utiliser le tapis de sol en l'orientant du bon côté. Ne pas le retourner. Ne rien placer sur le tapis de sol du côté du conducteur. N'utiliser qu'un seul tapis de sol du côté du conducteur.

! AVERTISSEMENT

Il ne doit y avoir aucun obstacle sous les pédales. Vérifier que le tapis est toujours osé à plat et qu'il n'interfère pas avec les pédales.

! AVERTISSEMENT

Si un tapis de sol n'est pas de la bonne taille ou n'est pas positionné correctement, il peut interférer avec la pédale d'accélérateur et/ou de frein, ce qui peut entraîner une accélération non désirée et/ou un allongement de la distance de

freinage qui peut causer une collision et des blessures.

LAVAGE / NETTOYAGE DE LA CAPOTE

L'utilisation de produits spécifiques est recommandée pour le lavage de la toile de la capote.

Le tissu de la capote est traité avec un produit spécial hydrofuge et imperméable. Les propriétés hydrofuges se dégradent avec le temps en cas d'exposition aux intempéries. Respecter les consignes suivantes.

Enlever le maximum de saleté de la surface de la capote à l'aide d'une brosse souple ou d'un aspirateur avant de la laver. Cette opération améliorera considérablement le résultat final.

En l'absence de produits spécifiques, utiliser de l'eau et du savon neutre appliqué avec une éponge (de préférence à l'ombre) pour le lavage.

Rincer la capote à l'eau claire après avoir éliminé toutes les taches.

Le lavage à la main est recommandé ; les systèmes modernes de lavage automatique équipés de brosses douces qui n'exercent pas de pression excessive et qui utilisent des produits spécifiques pour les capotes peuvent être utilisés.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

Laisser le véhicule à l'ombre après le lavage, en évitant la lumière directe du soleil.

Imperméabilisation de la capote

Utiliser des produits imperméabilisants spécifiques pour les capotes en tissu.

Tissu de la capote intérieure

Enlever la poussière à l'aide d'une brosse souple. Éviter d'utiliser des brosses dures en matière synthétique pour ne pas endommager le tissu au point de le rendre irréparable.

Nettoyer la surface avec un chiffon en microfibre ou une éponge douce trempée dans une solution d'eau et de savon neutre.

Nettoyer toute la surface, y compris les zones où le nettoyage n'est pas nécessaire, afin d'éviter les taches.

Pour éliminer les taches plus tenaces, utiliser des détachants doux d'usage courant disponibles dans les gammes de produits de nettoyage pour véhicules.

Appliquer en tamponnant (ne jamais frotter) directement sur la zone de la tache.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

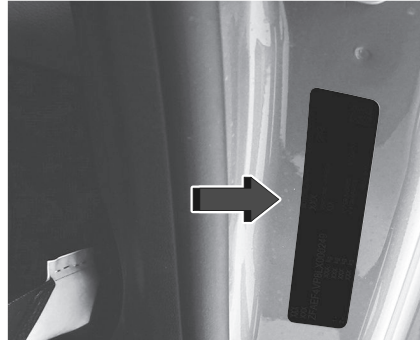
IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Il est conseillé de prendre connaissance des codes d'identification. Les codes d'identification sont imprimés et représentés sur les plaques comme indiqué ci-dessous, avec les positions :

- Marquage du châssis.
- Plaque d'identification de la peinture de la carrosserie.
- Marquage du moteur
- Plaque de numéro d'identification du véhicule (VIN).

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (VIN)

(L'étiquette est présentée divisée en deux parties à des fins de lecture)
Il est appliqué sur le montant avant gauche.



Il contient les informations suivantes :

- A** Nom du constructeur.
- B** Numéros d'homologation de type du véhicule.
- C** Numéro d'identification du véhicule.
- D** Poids total autorisé en charge.
- E** Poids maximal autorisé du véhicule à pleine charge plus la remorque (champ non utilisé).
- F** Poids total autorisé sur le premier essieu (essieu avant).

- G** Poids total autorisé sur le deuxième essieu (essieu arrière).
- H** Code couleur Fiat.
- I** Type de moteur.
- L** Version type variante.
- M** Numéro de pièce de rechange.



IDENTIFICATION DU MOTEUR

Il est représenté sur la plaque et est gravé sur le moteur.

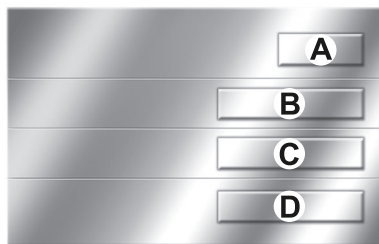


PLAQUE D'IDENTIFICATION DE LA PEINTURE DE LA CARROSSERIE

(selon équipement)

Selon la version, la plaque peut être appliquée sur le montant extérieur du hayon (côté gauche) et contient les informations suivantes :

- A** Fabricant de peinture.
- B** Nom de la couleur.
- C** Code couleur.
- D** Code re-pulvérisation et retouche.



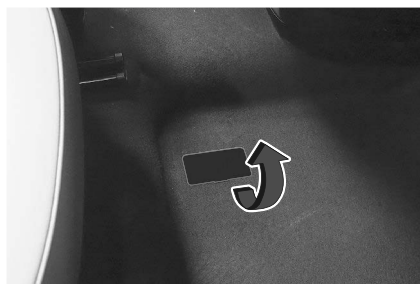
☆ZFAEFAJ46 ☆
 ☆MX000312☆

Alternativement, en fonction de la version, le code couleur Fiat peut être intégré dans la plaque récapitulative des données de l'homologation de type.

MARQUAGE DU CHÂSSIS

Il est appliqué sous le tapis du siège avant côté passager et visible à travers un rabat dédié.

Il contient les informations suivantes

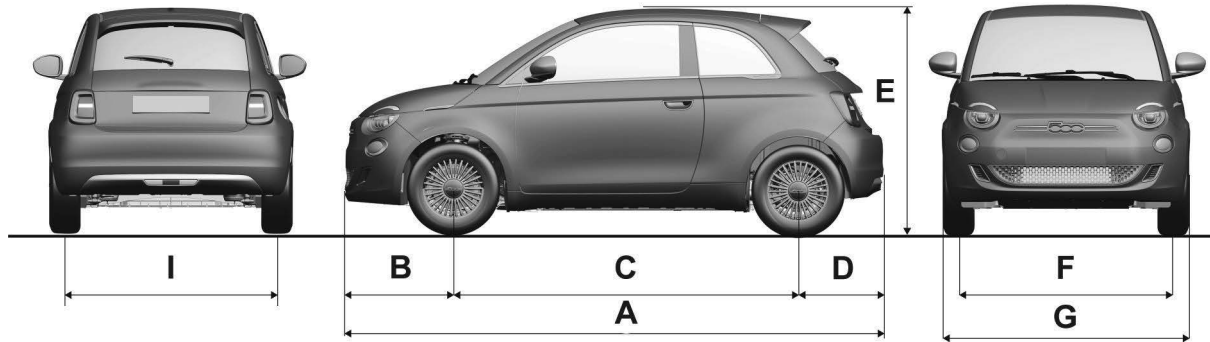


DONNÉES DU VÉHICULE

DIMENSIONS

Les dimensions sont exprimées en mm et font référence au véhicule équipé de ses pneus d'origine. La hauteur est mesurée avec le véhicule à vide.

Capacité de démarrage (normes VDA) : + 185 litre.



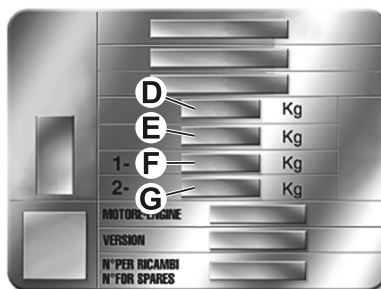
Versions	A	B	C	D	E	F	G	I
Toutes les versions	3631	732	2322	577	1529	1470	1683	1460

DONNÉES DE REMORQUAGE

Pour identifier les poids et les charges du véhicule, se reporter à la plaque illustrée et décrite dans le chapitre "Plaque du numéro d'identification du véhicule (VIN)" ou consulter le certificat d'immatriculation du véhicule indiquant les poids homologués (selon marché).

- (C) : poids total autorisé du véhicule en charge (PTAC)
- (D) : poids total autorisé du véhicule en charge (PTAC) plus la remorque. Si le champ ne contient pas de valeur ou comporte un tiret, cela signifie que le véhicule ne peut pas remorquer.
- (E) : poids maximal autorisé sur le premier essieu avant.
- (F) : poids maximal autorisé sur le deuxième essieu arrière.

Pour calculer le poids remorquable avec une remorque freinée, prendre la différence entre les valeurs (D) et (C) indiquées sur la plaque.



⚠ AVERTISSEMENT

Il est interdit de tracter des remorques et il n'est donc pas possible d'installer un crochet de remorquage.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser les poids indiqués pour la remorque et les poids remorquables.

⚠ AVERTISSEMENT

Respecter les capacités de remorquage du véhicule.

DONNÉES DU MOTEUR**Version électrique**

Informations générales	Gamme haute/Gamme basse
Code moteur	46348460
Puissance maximale (CEE) (kW)	87
Puissance maximale (CEE) (ch)	117
Régime moteur correspondant (tr/min)	4200
Couple maximum (CEE) (Nm)	220
Couple maximum (CEE) (kgm)	22,43

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Version hybride

Informations générales	
Code moteur	46341162
Cycle	Otto
Nombre et position des cylindres	3 cylindres en ligne
Alésage et course du piston (mm)	70 x 86,5
Cylindrée totale (cm ³)	999
Taux de compression	12:1
Puissance maximale (CEE) (kW)	48
Puissance maximale (CEE) (ch)	65
nombre de tours par minute (tr/min) correspondant	6000
Couple maximum (CEE) (Nm)	92
Couple maximum (CEE) (kgm)	9,38
nombre de tours par minute (tr/min) correspondant	3250
Bougies d'allumage	NGK LMAR8K-9S
Carburant	Essence sans plomb 95 R.O.N. (spécifications EN228)

BATTERIE HAUTE TENSION

	Gamme haute	Gamme basse
Type	Lithium-ion (Li-ion)	
Refroidissement / Chauffage	Fluide	
Tension nominale	352V	396V
Température de fonctionnement de la batterie	-30 / 60°C (*)	

(*) La température de 60°C est la température que la batterie peut atteindre, elle ne doit pas être interprétée comme la température de fonctionnement du véhicule.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

DONNÉES DE PERFORMANCE

Vitesse maximale en km/h pouvant être atteinte après la première utilisation du véhicule.

Versions	Vitesse maximale (km/h)
Électrique (High Range)	150
Électrique (Low Range)	150
Hybride (Cabriolet)	150
Hybride	155

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS

Toujours utiliser les lubrifiants spécifiés garantit que le véhicule répond aux performances de consommation et d'émissions indiquées.

La qualité du lubrifiant est un facteur clé dans le fonctionnement et la durée de vie du moteur.

Si des lubrifiants conformes aux spécifications requises ne sont pas disponibles, les produits répondant aux spécifications indiquées peuvent être utilisés pour faire l'appoint ; dans ce cas, les performances optimales des composants mécaniques concernés ne sont pas garanties.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de produits autres que ceux indiqués ci-dessus peut endommager le moteur, dommages non couverts par la garantie.

FLUIDES ET LUBRIFIANTS MOTEUR

Utilisation	Caractéristiques	Spécifications	Liquides et lubrifiants d'origine	Applications
Protection du système de refroidissement	Agent protecteur à action antigel avec une formulation organique. Spécifications CUNA NC 956-16, ASTM D 3306.	9.55523 ou MS.90032	Contacter le Réseau STEL-LANTIS	Proportions d'utilisation des circuits de refroidissement : 50 d'eau déminéralisée 50% de liquide ou de liquide de protection (*)
Liquide de lave-glace de pare-brise/lunette arrière	Mélange d'alcool, d'eau et de tensioactifs CUNA NC 956-II.	9.55522 ou MS.90043		À utiliser dilué ou non dilué dans les systèmes de lave-glace/essuie-glace

(*) Dans des conditions climatiques particulièrement rudes, il est recommandé d'utiliser un mélange 60% de liquide de protection et 40% d'eau déminéralisée.

i REMARQUE

Ne pas faire l'appoint ou mélanger avec d'autres fluides dont les spécifications diffèrent de celles décrites.

LIQUIDES DE FREIN

Utilisation	Caractéristiques	Spécifications	Liquides et lubrifiants d'origine	Applications
Liquide de frein	Fluide synthétique pour systèmes de freinage. Dépasse les spécifications : FMVSS n° 116 DOT 4, ISO 4925 classe 6, SAE J1704.	9.55523 ou MS.90032	Contacter le Réseau STEL-LANTIS	Freins hydrauliques

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DE LA TRANSMISSION

Utilisation	Caractéristiques	Spécifications	Liquides et lubrifiants d'origine	Applications
Lubrifiants et graisses pour transmission	Graisse au bisulfure de molybdène, pour utilisation à haute température. Conformité N.L.G.I. 1-2.	9.55580-GRAS II	Contacter le Réseau STEL-LANTIS	Joints homocinétiques côté roue
	Graisse à faible coefficient de frottement pour joints homocinétiques. Conformité N.L.G.I. 0-1.	9.55580-GRAS II		Joints homocinétiques côté différentiel
	SAE 75W-70, API GL-4	9.55550-MZ14		Lubrifiant de transmission (Système EDM - Module de traction électronique)
	Lubrifiant synthétique de classe SAE 75W API GL4.	9.55550-MZ6		Boîte de vitesses manuelle et différentiel (Version hybride)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

CONTENANCES DES RÉSERVOIRS

VERSION ÉLECTRIQUE

	Quantité	Spécifications des fluides et lubrifiants d'origine
EDM (Module de traction électrique) (litres) :	0,67	9.55550-MZ14
Circuit de refroidissement (litres) :	6,5	Mélange d'eau déminéralisée et 50% de liquide de protection (*)
Circuit de freins hydrauliques (kg) :	0,8	9.55597 ou MS.90039
Réservoir de liquide de lave-glace avant et arrière (litres) :	1,5	Mélange d'eau et de liquide 9.55522 ou MS.90043

(*) Dans des conditions climatiques particulièrement rudes, il est recommandé d'utiliser un mélange 60% de liquide de protection et 40% d'eau déminéralisée.

VERSION HYBRIDE

	Quantité	Spécifications des fluides et lubrifiants d'origine
Réservoir de carburant (litres) :	37	Essence verte sans plomb avec au moins 95 R.O.N. (spécifications EN228)
Y compris une réserve de (litres) :	5,5	
Circuit de refroidissement du moteur (litres) :	4,0	Mélange d'eau déminéralisée et 50% de liquide de protection (*)
Carter moteur (litres) :	-	Quartz Mopar FPW 01
Carter moteur et filtre (litres) :	2,5	
Carter de boîte de vitesses/différentiel :	1,65	9.55550-MZ6

	Quantité	Spécifications des fluides et lubrifiants d'origine
Circuit de freins hydrauliques (litres) :	0,55	9.55597 ou MS.90039
Réservoir de liquide de lave-glace avant et arrière (litres) :	2,5	Mélange d'eau et de liquide 9.55522 ou MS.90043

(*) Dans des conditions climatiques particulièrement rudes, il est recommandé d'utiliser un mélange 60% de liquide de protection et 40% d'eau déminéralisée.

ROUES ET PNEUS

Jantes en acier embouti ou en alliage.
Pneus tubeless à carcasse radiale.
Tous les pneus homologués sont énumérés dans le document d'immatriculation.

AVERTISSEMENT

En cas de divergence entre le **manuel d'utilisation** et le document d'immatriculation, les informations de ce dernier prévalent. Pour une conduite en toute sécurité, le véhicule doit être équipé de pneus de même marque et de même type sur les quatre roues.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de chambres à air avec des pneus tubeless.

AVERTISSEMENT

Ne pas permuter les pneus du côté droit du véhicule vers le côté gauche, et vice versa.

AVERTISSEMENT

Ne jamais soumettre de jantes en alliage à des traitements de peinture nécessitant l'utilisation de températures supérieures à 150°C. Les propriétés mécaniques des roues pourraient être altérées.

GÉOMÉTRIE DES ROUES

Le pincement des roues avant est mesuré entre les jantes : $0,5 \pm 1$ mm.
Les valeurs se réfèrent au véhicule en état de marche.

COMPATIBILITÉ DES ROUES ET PNEUS

Exemple : 175/65 R 14 82H

175 Largeur nominale (S, distance en mm entre les flancs)

65 Rapport hauteur/largeur (H/S), exprimé en pourcentage

R Pneu radial

14 Diamètre de la jante en pouces (Ø)

82 Charge nominale (capacité)

H Vitesse nominale maximale

Exemple : 5,00 B x 14 H2

5.00 largeur de la jante en pouces (1).

B contour à base creuse (projection latérale sur laquelle repose le talon du pneu) (2).

14 diamètre de montage, exprimé en pouces (correspond au diamètre du pneu à monter) 3 = Ø.

H2 forme et nombre de "bosses" (mesure de la circonférence qui maintient le talon des pneus tubeless en position sur la jante).

Indice de vitesse maximale

- **Q** jusqu'à 160 km/h
- **R** jusqu'à 170 km/h
- **S** jusqu'à 180 km/h
- **T** jusqu'à 190 km/h
- **U** jusqu'à 200 km/h
- **H** jusqu'à 210 km/h
- **V** jusqu'à 240 km/h

Indice de vitesse maximale pour les pneus neige

- **QM + S** jusqu'à 160 km/h
- **TM + S** jusqu'à 190 km/h
- **HM + S** jusqu'à 210 km/h

70 = 335 kg	81 = 462 kg
71 = 345 kg	82 = 475 kg
72 = 355 kg	83 = 487 kg

73 = 365 kg	84 = 500 kg
74 = 375 kg	85 = 515 kg
75 = 387 kg	86 = 530 kg
76 = 400 kg	87 = 545 kg
77 = 412 kg	88 = 560 kg
78 = 425 kg	89 = 580 kg
79 = 437 kg	90 = 600 kg
80 = 450 kg	91 = 615 kg

La capacité peut être inférieure, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule. L'indice de charge reste le même et ne dépend pas de la pression d'utilisation.

PRESSION DES PNEUS

Lorsque les pneus sont chauds, la pression de gonflage doit être de + 0,3 bar par rapport à la pression recommandée. Avec les pneus neige, ajouter +0,2 bar à la valeur de pression prescrite pour les autres pneus standard. Cependant, revérifier la valeur correcte lorsque le pneu est froid.

Pneus	Charge moyenne		Pleine charge	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière
205/45 R17 88H XL	2,4	2,3	2,4	2,5
205/40 R18 86H XL	2,4	2,3	2,4	2,5

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas oublier que les qualités routières du véhicule dépendent également de la pression de gonflage correcte des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression des pneus est trop basse, le pneu risque de surchauffer et d'être gravement endommagé.

PNEUS AVEC PROTECTEUR DE JANTE

⚠ AVERTISSEMENT

Ne PAS installer d'enjoliveurs en cas d'utilisation d'enjoliveurs intégrés fixes (à ressorts) sur la jante en acier et des pneus autres que les pneus montés en usine et fournis avec le protecteur de jante. L'utilisation de pneus et d'enjoliveurs inadaptés peut entraîner une baisse soudaine de la pression des pneus.

Pour le montage d'enjoliveurs sur des jantes équipées de pneus avec protecteur-jante, voir l'avertissement ci-dessous.



PNEUS NEIGE

⚠ AVERTISSEMENT

La vitesse maximale des pneus neige marqués "Q" est de 160 km/h, tandis qu'elle est de 190 km/h pour les pneus "T" et de 210 km/h pour les pneus "H". Néanmoins, toujours respecter les limites de vitesse du code de la route.

Utiliser des pneus neige de la même taille que les pneus standard fournis avec le véhicule.

Les quatre pneus doivent être identiques (marque et empreinte) pour garantir une plus grande sécurité lors de la conduite et du freinage, ainsi qu'une bonne manœuvrabilité.

Ne pas oublier pas que le sens de rotation des pneus ne peut pas être modifié. Le Réseau STELLANTIS sera heureux de donner des conseils sur le type de pneu le mieux adapté aux besoins du client.

Les caractéristiques hivernales de ces pneus sont considérablement réduites lorsque la profondeur de la bande de roulement est inférieure à 4 mm. Dans ce cas, les remplacer.

En raison des caractéristiques spécifiques des pneus neige, dans des condi-

tions météorologiques normales ou lors de longs trajets sur autoroute, les performances de ces pneus sont inférieures à celles des pneus standard. Leur utilisation doit donc être limitée conformément à leur homologation.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation de pneus neige dont l'indice de vitesse maximale est inférieur à celui que peut atteindre le véhicule (majoré de 5%), placer dans l'habitacle, bien en vue, un avis indiquant la vitesse maximale autorisée par les pneus neige (conformément à la directive CE). Les quatre pneus doivent être identiques (marque et empreinte) pour garantir une plus grande sécurité lors de la conduite et du freinage, ainsi qu'une bonne manœuvrabilité. Ne pas oublier pas que le sens de rotation des pneus ne peut pas être modifié.

CHAÎNES À NEIGE "SPIDER"

Éviter d'utiliser des chaînes à neige conventionnelles, car elles pourraient endommager le véhicule. L'utilisation de chaînes "araignée" est vivement recommandée.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

INFORMATION DU CLIENT

INFORMATION DU CLIENT

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

REMARQUE

Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet de la marque :
<http://aftersales.fiat.com/elum/>

Systemes de transmission radio

Ce véhicule dispose de systèmes qui transmettent et/ou reçoivent des ondes radio soumises à la Directive 2014/53/UE et The Radio Equipment Regulations 2017 du Royaume-Uni. Les fabricants des systèmes mentionnés plus loin déclarent la conformité avec la Directive 2014/53/UE et The Radio Equipment Regulations 2017.

CONSOMMATION DE CARBURANT ET ÉMISSIONS DE CO₂

(Versions hybrides)

La consommation de carburant et les émissions de CO₂ déclarées par le constructeur sont déterminées sur la base des essais de réception établis par les normes applicables dans le pays où le véhicule est immatriculé.

Le type d'itinéraire, la circulation, les conditions météorologiques, le style de conduite, l'état général du véhicule, le niveau d'équipement et d'accessoires, l'utilisation du système de climatisation, la charge du véhicule, la présence de galerie de toit et d'autres situations qui affectent négativement l'aérodynamisme ou la résistance entraînent des valeurs de consommation différentes. Ce n'est qu'après les 3000 premiers kilomètres de conduite qu'une consommation de carburant plus uniforme sera établie. Pour connaître la consommation de carburant et les émissions de CO₂ spécifiques à ce véhicule, se reporter aux données du certificat de conformité et

à la documentation qui accompagne le véhicule.

PRESCRIPTIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

(selon équipement)

Le constructeur s'engage depuis de nombreuses années à protéger l'environnement grâce à l'amélioration constante de ses processus de production et de ses produits de fabrication qui sont de plus en plus "écocompatibles". Pour accorder aux clients le meilleur service possible en termes de respect des lois environnementales et en réponse à la directive européenne 2000/53/CE concernant les véhicules en fin de vie, le constructeur offre à ses clients la possibilité de remettre leur véhicule à la fin de sa durée de vie sans encourir de frais supplémentaires. La directive européenne prévoit que, lors de la remise du véhicule, le dernier propriétaire ou détenteur ne doit pas engager de dépenses en raison de sa valeur marchande nulle ou négative.

Pour remettre le véhicule en fin de vie sans frais supplémentaires, contacter le Réseau STELLANTIS en cas d'achat d'un autre véhicule ou un centre de collecte et de mise au rebut agréé par le constructeur. Ces centres ont été soigneusement choisis pour offrir un service de haute qualité pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules en fin de vie, dans le respect de l'environnement.

De plus amples informations sur ces centres de collecte et de mise au rebut sont disponibles auprès du Réseau STELLANTIS, en composant le numéro dans le livret de garantie ou en consultant les sites Web des différentes marques du constructeur.

De même, pour respecter ses obligations en vertu de la directive européenne 2006/66/CE sur les batteries, le constructeur exige la conformité aux réglementations nationales relatives à la manipulation des batteries lithium-ion basse tension et haute tension (12V) à tout moment. Cela comprend la consignation des véhicules avec leurs batteries dans l'un des centres de collecte et de démolition autorisés par le constructeur à manipuler ces batteries. Leur mise au rebut non conforme pourrait entraîner

des blessures et/ou des dommages à l'environnement.



REACH

Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH) est un règlement de l'Union européenne adopté pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.

MARQUES COMMERCIALES DÉPOSÉES

Apple Inc.

Apple CarPlay™ est une marque commerciale d'Apple Inc.
 App Store® et iTunes Store® sont des marques déposées d'Apple inc.

iPhone®, iPod®, iPod touch®, iPod nano®, iPad® et Siri® sont des marques déposées d'Apple inc.

Bluetooth SIG, Inc.

Bluetooth® est une marque commerciale déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Google Inc.

Android et Google Play™ Store sont des marques déposées de Google Inc.
 Google Pixel est une marque déposée de Google LLC.

Velcro Companies

Velcro® est une marque commerciale déposée de Velcro Companies.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES DU VÉHICULE ET CONFIDENTIALITÉ

ENREGISTREMENT DES DONNÉES DES APPELS D'URGENCE ET CONFIDENTIALITÉ

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule.

Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule.

Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement du véhicule, d'autres assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans le véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données". Ces informations sont directement associées aux références des caractéristiques fonctionnelles concernées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la Marque.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique.

D'autres options, telles que la plaque d'immatriculation du véhicule, permettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule. Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de déplacement, accélération latérale, vitesse de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions ambiantes (par exemple la température, le capteur de pluie, le capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par ex. phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par exemple déploiement d'un airbag, déclenchement du contrôle de stabilité et des systèmes de freinage).

- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.
- Événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales).
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par ex. vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions du système audio et télématique pour votre véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées. Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.

- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (par exemple smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment. Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration de smartphone (par exemple : Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, veuillez consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over-The-Air"

Si votre véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes.

La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans votre véhicule ou à un appareil mobile que vous fournissez (par exemple smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

Dans le cas des services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par le fabricant dans un lieu adéquat (par exemple le manuel d'utilisation, le site web du fabricant) et les informations relatives à la protection des données sont fournies.

Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet.

La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementai-

re, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.

Vous pouvez activer ou désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Veuillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Services en ligne sur la base de contrats

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné

au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule.

Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule.

En cas de détection d'événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant

par connectivité "Over-The-Air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Sécurité Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware. Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.

Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos droits en matière de confidentialité concernant ce traitement sont décrits dans la politique de confidentialité européenne de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données per-

sonnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser.

Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la manière dont nous traitons les Données personnelles et les Définitions renvoyant à des explications plus détaillées (à la fin de cette Politique de confidentialité). Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

Elle est également disponible sur le lien suivant : <https://connected-vehicles-privacy.stellantis.com/>

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.

Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction est assurée pendant tout le cycle de vie du véhicule.

Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où le véhicule a été acheté et où il est immatriculé.

En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel

au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux services publics d'urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.

Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que la conduite normale du véhicule ne fait l'objet d'aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre véhicule ou suivi de votre conduite) ni de trans-

mission de données de la part de ce service réglementaire.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Ce SERVICE est fourni 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule. Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées dispo-

nibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Information de limitation de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur les marchés européen et turc (autres marchés GSR).

Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la

distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).

La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par exemple météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air (selon équipement) pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est transmise via l'unité de télématique (selon équipement) et supprimée immédiatement après traitement. La géolocalisation du véhicule n'est pas toujours possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule.

Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée

par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(Uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)

Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.

Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy>).

Utilisation des données - Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter

des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

ENREGISTREUR DES DONNÉES D'ÉVÉNEMENTS

Des calculateurs électroniques sont installés dans votre véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

Vous trouverez d'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre

véhicule sous le mot clé "Protection des données", Ces informations sont directement associées aux références des caractéristiques fonctionnelles concernées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

Opérations de maintenance et de réparation

Au moment de vous rendre dans un atelier pour un entretien (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire.

Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et

facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie. Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Système ADAS Data Recorder (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des

systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par exemple Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS.

Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par exemple: vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.

Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le

cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

IDENTIFICATION DE FRÉQUENCE RADIO (RFID)

La technologie RFID est utilisée sur certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et le blocage de démarrage. Elle est également utilisée en association avec des équipements tels que les télécommandes radio pour le verrouillage/déverrouillage des portes et le démarrage.

La technologie RFID des véhicules STELLANTIS n'utilise pas ou n'enregistre pas de renseignements personnels ou de lien avec tout autre système STELLANTIS contenant des renseignements personnels.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

INDEX

- A**
- Accès au compartiment moteur . . . 253
 - Accessoires achetés par le propriétaire 9
 - Adaptation intelligente de la vitesse 200
 - Aide au freinage 136
 - Aide au maintien dans la voie (LKA) 208
 - Airbags 28
 - Airbags frontaux 30
 - Airbags latéraux 30
 - Airbags rideaux 30
 - Alarme antivol 15
 - Ancrage Top Tether 38
 - Ancrages Top Tether 36
 - Antiblocage des roues (ABS) 207
 - Antipatinage des roues (ASR) 205
 - Aperçu du tableau de bord 63
 - Appel d'assistance 227
 - Appel d'urgence (eCall) 224
 - Applications 117
 - Appoint en liquide de lave-glace . . 259
 - Appoint en liquide de refroidissement 258
 - Appuie-têtes 22
 - Arrêt du moteur (Arrêt d'urgence en conduite) 129
 - Assemblage du triangle 228
 - Assistance et SOS 223
 - Autocollants 279
- B**
- Batterie 12V 260
 - Boîte à gants 57
 - Bouchon du réservoir de carburant 146
- C**
- Capote 53
 - Capteurs de stationnement 210
 - Carburant 145
 - Ceintures de sécurité (utilisation) . . . 25
 - Chaînes à neige 274
 - Charge de la batterie BEV 151
 - Chargeur de téléphone sans fil 59
 - Clés 12
 - Combiné d'instruments 66
 - Commande d'essuie-glace avec capteur de pluie 46
 - Commandes au volant 115
 - Commandes d'éclairage 48
 - Commandes du combiné au volant . . 65
 - Commandes vocales 117
 - Commutateur d'allumage 44
 - Compartiment de chargement 61
 - Compartiment moteur 253
 - Conduite sur route glissante 188
 - Connecteurs d'ancrage ISOFIX 35
 - Connectivité 122
 - Conseils de conduite 188
 - Consommation de carburant et émissions de CO₂ 302
 - Contrôle du couple de traînée (DTC) 206
 - Contrôle du liquide de frein 259
 - Contrôle électronique de stabilité (ESC) 206
 - Contrôles périodiques 246
- D**
- Déclaration de conformité 302
 - Démarrage au moyen d'une autre batterie 241
 - Démarrage et arrêt du moteur 127
 - Démarrage et utilisation i, 127
 - Démarrage par câbles auxiliaires . . 237
 - Désactivation d'airbag passager avant 32
 - Détection de somnolence et de distraction du conducteur par la caméra avant 214
 - Détection de somnolence et de distraction du conducteur

par la caméra de surveillance du conducteur	214
Dimensions	289
Dispositif de super-verrouillage	17
Dispositif de verrouillage antivol	15
Dispositif électronique antiroulis (ERM)	206
Données de performance	294
Données de remorquage	290
Données du moteur	291

E

Échappement moteur	147
Éclairage de coffre (remplacement)	269
Éclairage extérieur	48
Émetteurs radio et téléphones mobiles	10
En cas d'urgence	i, 223
Enregistrement des données des appels d'urgence et confidentialité	303
Enregistrement des données du véhicule et confidentialité	303
Enregistreur des données d'événements	310
Entretien de l'intérieur	281
Entretien de la carrosserie - de l'extérieur	276
Entretien de la climatisation	264
Entretien des ceintures de sécurité	281

Entretien du véhicule	262
Entretien programmé	246
Espaces de rangement	57
Essuie-glace et lave-glace avant	46
Évacuation des véhicules hors d'usage	246

F

Feux de détresse	223
Feux de détresse automatiques	223
Feux de jour (DRL)	48
Feux de route	48
Filtre à air moteur	264
Filtre à huile moteur	263
Fluides et lubrifiants moteur	295
Follow Me Home	51
Frein de stationnement	132
Frein de stationnement électrique (EPB)	133
Freinage d'urgence actif (AEB)	202
Freinage régénératif	136
Freins	132
Fusibles	265

G

Galerie de toit	187
Galerie de toit / Porte-skis	61
Glossaire des symboles	11

I

Identification de fréquence radio (RFID)	311
---	-----

Identification du véhicule	287
Indicateur de rapport	70
Information du client	302
Informations sur l'entretien	246
Informations sur la sécurité des pneus	271
Installation d'appareils électriques/électroniques	10
Installation du siège enfant	38
Installation ISOFIX	38
Instruments et commandes du tableau de bord	i, 63
Introduction à la maintenance et à l'entretien du véhicule	246
ISOFIX	35

K

Kit de réparation des pneus	229
Kit de triangle de présignalisation	228

L

Lampes intérieures	51
Lampes intérieures (remplacement)	269
Lave-glaces et essuie-glaces	46
Lève-vitres électriques	19
Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise	6
Limiteur de vitesse	195
Liquide de refroidissement moteur	251
Liquides de frein	296

Liquides et lubrifiants	295
Liquides et lubrifiants de la transmission	297

M

Marquages - Désignations des pneus	271
Média	124
Mise à jour du système	109
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue	229
Mode One Pedal	145
Mode véhicule	125
Modes de conduite	141
Modifications - Altérations du véhicule	9
Moteur électrique (BEV) (vérification des niveaux)	256
Moteur hybride (vérification des niveaux)	257

N

Navigation	120
------------	-----

O

Ordinateur de bord	71
--------------------	----

P

Paramètres	125
Pare-soleil	21
Passive Entry	17
Personnalisation	110

Pièces textiles (entretien)	282
Plafonnier intérieur (remplacement)	269
Plaque d'information sur les pneus et le chargement	271
Pneus et roues	270
Pneus hiver	272
Pneus neige	301
Portes	16
Ports USB	59
Prescriptions relatives à l'élimination	302
Pression des pneus	272, 300
Prétensionneur de ceinture de sécurité	27
Prises de courant	58
Procédure de réparation des pneus	233
Profils	109

R

Radio	113
Rangement	57
Rangement avant	57
Rangement dans la console centrale	57
Ravitaillement en carburant du véhicule	146
Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)	216
Régulateur de vitesse	196

Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)	197
Remisage du véhicule	275
Remorquage	243
Remorquage du véhicule	244
Remplacement des ampoules	265
Remplacement des balais d'essuie-glace	262
Rétroviseurs	21
Rétroviseurs extérieurs électriques	21

S

Sélecteur de mode de conduite	142
Série spéciale RED	62
Services connectés	111
Sièges	22
Sièges enfants, i-Size	36
Soubassement (entretien)	281
Support pour smartphone (berceau)	59
Surveillance d'angle mort (VSM)	207
Symboles blancs	91
Système à clé électronique	12
Système d'aide au démarrage en côte (HSA)	216
Système d'aide au freinage d'urgence (PBA)	204
Système d'avertissement sonore pour les piétons	132
Système d'échappement	264
Système d'infodivertissement	i, 106

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS)	220
Système de régulation automatique de la climatisation	101
Système de régulation manuelle de la climatisation	96
Système de sécurité du véhicule	15
Système multimédia	114
Système SBR (rappel de ceinture de sécurité)	26
Systèmes de retenue pour enfants . . .	32

T

Tableau de bord	63
Tailles admissibles de pneus et jantes	273
Tapis de sol	285
Téléphone	124
Toit ouvrant	51
Traction d'une remorque	188
Transmission	137
Transmission manuelle	140
Transmission ONE SPEED	137
Transport d'animaux	188
Transport de passagers	188
Triangle de présignalisation	228
Type de propulsion	7

U

Utilisation de ce manuel	6
------------------------------------	---

V

Véhicule électrique à batterie (BEV) . . .	8
Véhicule hybride 12V	7
Vérification des niveaux de liquide . .	249
Vérification du niveau d'huile (moteur hybride)	258
Vitres	19
Vitres et balais d'essuie-glace (nettoyage)	279
Volant	43
Voyants d'avertissement bleus	82
Voyants d'avertissement orange	79
Voyants d'avertissement rouges	77
Voyants d'avertissement verts	81



QUARTZ
ENGINE OIL



STIMULER L'INNOVATION POUR DEMAIN.

Depuis plus de 50 ans, **TotalEnergies** et **Stellantis** partagent une vision commune de la performance, de l'innovation et de la mobilité pour l'avenir.

Ce partenariat de longue date repose sur une étroite collaboration technique, de la conception des produits au service après-vente sur les réseaux officiels. En combinant leur expertise, les deux sociétés ont développé des technologies de lubrification de pointe adaptées aux besoins changeants des groupes motopropulseurs Fiat.

Les gammes **Quartz Mopar** et **Quartz EV3R Mopar** co-marquées reflètent cette expertise partagée. Spécialement conçues et **approuvées par Fiat**, elles comprennent des **huiles moteur haute performance** couvrant chaque groupe motopropulseur Fiat. Chaque formulation aide à garder les moteurs propres, à réduire l'usure et à soutenir l'efficacité énergétique, assurant un fonctionnement en douceur kilomètre après kilomètre, même dans les conditions les plus exigeantes.

Nous poussons l'innovation plus loin avec **Quartz EV3R Mopar**, qui introduit l'**approche 3R (Réduire, Réutiliser, Régénérer)** en utilisant des huiles de base régénérées et une bouteille recyclable, tout en offrant les mêmes performances que les huiles Quartz standard, avec un impact moindre par rapport à nos produits conventionnels.

Votre réparateur Fiat agréé vous recommandera l'huile adaptée à votre modèle et à votre programme d'entretien. Disponible et **recommandée au sein des réseaux après-vente autorisés Fiat**, Quartz Mopar offre confiance, durabilité et une technologie éprouvée soutenue par des décennies de partenariat.

FIAT



FIAT recommande **TotalEnergies**

PARTENAIRES OFFICIELS



Merci

Stellantis Europe S.p.A. - Technical Service Operation
Via Adige 7, 10040 Rivalta di Torino (TO) - Italy
F0500AO2603fr-1 - 50304151 - 03/2026

